



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 152 N° 054
Le lundi 17 novembre 2025

Présidence de l'honorable Francis Scarpaleggia

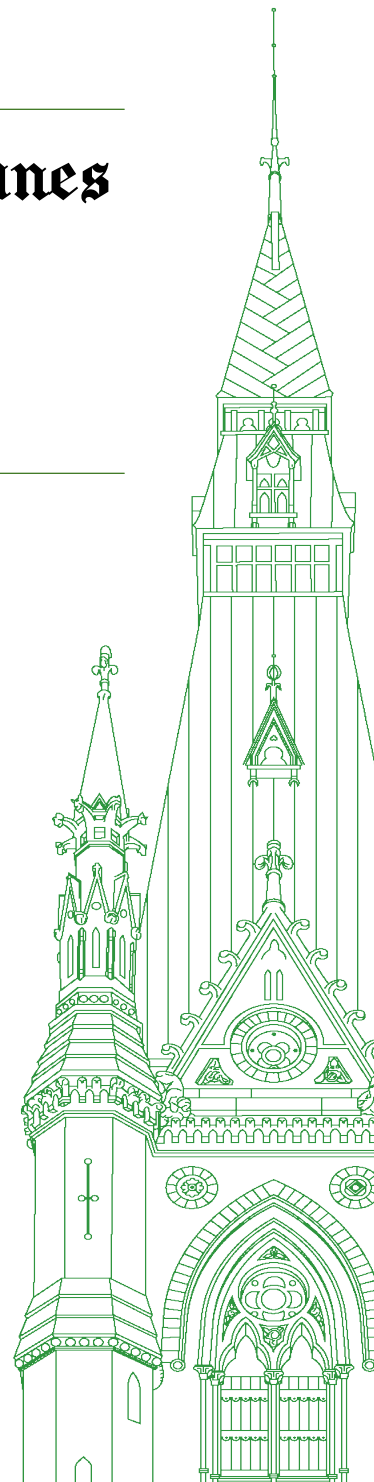


TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 17 novembre 2025

La séance est ouverte à 11 heures.

Prière

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

• (1100)

[Traduction]

LA LOI SUR LES ALIMENTS ET DROGUES

Blaine Calkins (Ponoka—Didsbury, PCC) propose que le projet de loi C-224, Loi modifiant la Loi sur les aliments et drogues (produits de santé naturels), soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

— Monsieur le Président, c'est certainement un plaisir pour moi de prendre la parole pour la deuxième législature consécutive afin de présenter un projet de loi visant à rétablir la définition traditionnelle des produits de santé naturels.

Les Canadiens qui nous regardent se souviendront peut-être qu'au cours de la dernière législature, en 2023, le gouvernement Trudeau a présenté le projet de loi C-47, la loi d'exécution du budget, qui redéfinissait les produits de santé naturels. Avant cette mesure législative, ces produits étaient essentiellement réglementés par un organisme de réglementation indépendant qui possédait ses propres règlements et lois. Le gouvernement de l'époque a changé cela pour que les produits de santé naturels soient réglementés de la même façon que les médicaments thérapeutiques. Par conséquent, tous les processus utilisés par Santé Canada pour préapprouver les sites et les produits de santé naturels sont maintenant les mêmes que ceux utilisés pour les médicaments thérapeutiques.

Cela signifie que la mise en marché d'un produit aussi simple qu'un complexe vitaminique B est tout aussi compliquée et potentiellement aussi alambiquée que la mise en marché d'un nouveau médicament contre le cancer. Bien entendu, l'intention du gouvernement, en modifiant la définition dans le projet de loi C-47, était d'appliquer le principe du recouvrement des coûts à l'industrie des produits de santé naturels de la même façon qu'il est appliqué à l'industrie pharmaceutique. Étant donné que les grandes industries pharmaceutiques disposent de milliards de dollars de fonds de recherche et de développement et bénéficient d'un système de soins de santé allopathes entièrement réglementé, l'industrie des produits de santé naturels ne peut pas soutenir la concurrence dans ce domaine.

Nous parlerons davantage de ces formalités administratives, mais je tiens à préciser aux Canadiens qu'aucune consultation n'a été menée après la présentation du projet de loi C-47. En fait, il n'y a pas

eu de débat. Je n'ai trouvé aucune intervention de la part du gouvernement de l'époque sur les produits de santé naturels. Ils ont simplement été glissés dans l'énorme projet de loi omnibus d'exécution du budget. L'Association de protection des produits de santé naturels n'était pas au courant, pas plus que l'Association canadienne des aliments de santé, l'Association de ventes directes du Canada ou la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. Ce plan a été concocté en catimini et je suppose que des fonctionnaires de Santé Canada ont essentiellement dupé le ministre de l'époque, Mark Holland, pour qu'il l'inclue dans le projet de loi d'exécution du budget.

Cela a suscité de fortes réactions. Les parlementaires qui étaient ici à la législature précédente se souviendront des diverses campagnes que des Canadiens de partout au pays ont lancées, notamment la campagne de l'Association de protection des produits de santé naturels et la campagne « Sauvons nos suppléments » de l'Association canadienne des aliments de santé. Tout comme le Président je crois, j'ai dans mon bureau une pile de cartes d'au moins deux pieds de haut provenant de Canadiens préoccupés.

Le Parlement du Canada est suprême à cet égard. Les fonctionnaires de Santé Canada ne devraient pas l'oublier lorsqu'ils veulent faire à leur tête malgré les préoccupations des Canadiens. Notre travail en tant que parlementaires consiste à nous assurer que les lois et les règlements pris en application de celles-ci reflètent les souhaits des Canadiens. Les Canadiens, qu'ils travaillent directement dans le domaine ou soient de simples consommateurs, ont clairement fait savoir au Parlement qu'ils ne veulent pas que leur gouvernement traite les produits de santé naturels comme des médicaments ou des produits thérapeutiques. Ils veulent que le gouvernement rétablisse la définition traditionnelle.

Dans un rapport publié en 1998, le comité de la santé a formulé 53 recommandations, soutenant notamment que les produits de santé naturels doivent faire l'objet d'une réglementation, d'une classification et d'une catégorie distinctes. Lorsqu'on a tenté de modifier la loi en 2014 en créant la Loi de Vanessa, cela a soulevé une certaine opposition. On craignait que Santé Canada puisse glisser en douce des produits de santé dans le cadre de la Loi de Vanessa.

L'opposition manifestée à l'époque a poussé l'industrie à effectuer de vastes consultations auprès des Canadiens. Bien entendu, depuis cette époque, c'est-à-dire 2014-2015, les produits de santé naturels font l'objet d'une réglementation distincte. En vérité, les consultations effectuées par l'ancien gouvernement Harper ont donné à l'industrie des produits de santé naturels l'occasion de prospérer et de devenir un modèle d'excellence, du moins durant quelques années, jusqu'à l'adoption du projet de loi C-47.

Affaires émanant des députés

Lors de la dernière législature, c'était le projet de loi C-368. C'est maintenant le projet de loi C-224. Je tiens simplement à dire que les Canadiens doivent absolument savoir que si le projet de loi n'est pas adopté, Santé Canada aura le pouvoir de réglementer les produits de santé naturels comme s'il s'agissait de produits thérapeutiques. Il faut faire marche arrière. C'est une manœuvre de Santé Canada pour se remplir les poches en imposant des frais selon son bon vouloir. Pendant un bout de temps, c'est ce qu'on a appelé le cadre de réglementation des produits d'autosoins. On ferait ainsi exploser les coûts liés à l'obtention d'une licence d'exploitation et à la mise en marché d'un produit.

• (1105)

Avant le projet de loi C-47, le Canada faisait figure de chef de file. Il appliquait les normes les plus strictes au monde en matière de réglementation des produits de santé naturels. Dans le mémoire qu'elle a présenté à l'étape de l'étude du projet de loi C-368 par le comité, au cours de la législature précédente, l'International Alliance of Dietary/Food Supplement Associations a déclaré ceci:

Jusqu'ici, le Canada a été un chef de file mondial dans la réglementation des suppléments diététiques. Nous craignons que les changements proposés au cadre réglementaire canadien régissant les produits de santé naturels ne créent un contexte qui paralysera l'industrie et limitera l'accès des Canadiens à des suppléments de haute qualité.

L'[Alliance a] toujours fait [la promotion] du modèle canadien comme point de référence mondial pour les gouvernements du monde entier qui créent ou redéveloppent leurs systèmes réglementaires. Ce modèle canadien est reconnu pour donner accès aux consommateurs à des produits sûrs et bénéfiques, tout en favorisant l'innovation et en appuyant les investissements dans le secteur.

Voilà quelle était la réputation de l'industrie des produits de santé naturels au départ du gouvernement Harper. Les changements proposés dans le projet de loi C-47 avaient causé exactement les mêmes problèmes. Ce dernier a anéanti tout le bon travail qui avait été fait et il a plongé le secteur dans l'incertitude.

La réputation du Canada est très bonne, ou du moins elle l'était. À peu près tous les fabricants et les distributeurs du monde faisaient confiance aux produits qui étaient assortis d'un numéro de produit naturel et d'un symbole « Fait au Canada ». Les produits de santé naturels vendus dans le monde entier étaient considérés comme sûrs quand ils étaient conçus, transformés et réglementés au Canada. Le contenu des produits correspondait à ce qui était indiqué sur l'étiquette ou aux exigences en matière d'étiquetage. C'était cela, la réputation du Canada. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Les changements proposés dans le projet de loi C-47 et le cadre pour les produits d'autosoins vont essentiellement entraîner des frais de licence qui anéantiront l'activité d'un grand nombre de fabricants. La médecine traditionnelle chinoise est concernée, tout comme la médecine ayurvédique, l'homéopathie, et j'en passe. C'est très préoccupant, car 80 % des Canadiens utilisent ces produits.

Le cadre de recouvrement des coûts qui est proposé prévoit de nouveaux frais pouvant atteindre 4 000 \$ par produit. Dans la médecine traditionnelle chinoise, par exemple, on mélange des ingrédients afin d'obtenir un remède personnalisé pour le client. Si un professionnel doit payer des frais chaque fois qu'il mélange des ingrédients pour préparer un tel produit, il lui sera impossible d'être efficace et de vendre ses produits à un prix abordable. La médecine traditionnelle chinoise disparaîtra.

• (1110)

Cela aurait d'énormes répercussions sur notre économie à un moment où les statistiques sur l'emploi ne sont pas particulièrement re-

luisantes. Au Canada, 54 000 personnes travaillent directement dans ce domaine. La disparition d'une grande partie de la médecine traditionnelle chinoise, de la médecine ayurvédique et de toutes ces activités serait une perte énorme pour notre économie.

Je tiens à préciser que ce changement a été fait sous le gouvernement Trudeau. L'analyse comparative entre les sexes était un point important pour le gouvernement précédent, mais lorsque ce changement a été imposé, aucune analyse comparative entre les sexes n'a été réalisée sur les répercussions de la nouvelle définition des produits thérapeutiques présentée dans le projet de loi C-47.

Il faut savoir que plus de 80 % des consommateurs de produits de santé naturels sont des femmes, et que 90 % des praticiens sont des femmes. Plus de 50 % des microentreprises appartiennent à des femmes, et 84 % des vendeurs directs sont des femmes. Ce sont ces secteurs de l'économie canadienne qui subiront des répercussions si nous continuons de nuire à la concurrence dans le domaine des produits de santé naturels. Nous allons perdre des entreprises au Canada.

Je vais rappeler aux gens quel était le point de départ. Le secteur des produits de santé naturels du Canada était déjà le mieux réglementé au monde. Toutes les dispositions du projet de loi C-47 à ce chapitre étaient inutiles. Le secteur canadien était déjà le plus sûr au monde. Plus de 80 % des Canadiens utilisent des produits de santé naturels. Plusieurs vérifications effectuées par l'industrie, par Deloitte et par d'autres organismes ont essentiellement réfuté toutes les affirmations formulées par Santé Canada pour justifier ce qu'il faisait. Le ministère a prétendu qu'il agissait pour protéger les consommateurs, mais la réalité, c'est que très peu de gens subissent de près ou de loin des préjudices causés par les produits de santé naturels.

Où en sommes-nous? Il y a davantage de formalités administratives, des coûts accrus et moins de choix pour les consommateurs. En outre, au sud de la frontière, plusieurs États, comme la Géorgie, la Caroline du Nord, le Texas, la Caroline du Sud et le Nevada, utilisent activement des incitatifs fiscaux pour attirer les entreprises du secteur de la santé sur leur territoire. Au Canada, le système permet à n'importe qui de commander en ligne d'un pays étranger un approvisionnement de 90 jours, pour un usage personnel, de produits de santé naturels qui font l'objet du même niveau de surveillance réglementaire. Les contrôles réglementaires et les approbations préalables à la mise en marché pour les sites Web et les produits sont tous effectués au Canada. C'est pourquoi la réglementation canadienne est un modèle d'excellence.

Ce n'est pas du tout ce que fait notre principal concurrent aux États-Unis. Il y a dans ce pays un cadre de réglementation après la mise en marché, ce qui signifie que les personnes qui ont une entreprise au Canada et qui regardent l'environnement non concurrentiel — et la plupart de ces gens d'affaires sont des femmes — peuvent se tourner vers les États-Unis en se disant qu'elles pourraient déménager leur entreprise là-bas, commencer à y fabriquer des produits, bénéficier d'un incitatif fiscal pour le faire et expédier tout de même leurs produits au Canada. Elles n'auraient pas à composer avec les formalités et le fardeau administratifs liés à l'approbation préalable à la mise en marché concernant un site ou un produit et devraient simplement se conformer à une certaine réglementation après la mise en marché aux États-Unis, tout en continuant à pouvoir expédier leurs produits au Canada sans même payer de droits de douane sur ces importations pour usage personnel.

Voilà le contexte auquel nous faisons face au Canada. Nous devrions en être très préoccupés. Nous devrions veiller à ne pas imposer un fardeau excessif aux entreprises canadiennes, car ce marché représente 5,5 milliards de dollars de produits chaque année, ce qui signifie plus de 200 millions de dollars rien qu'en TPS. En outre, le budget de la Direction des produits de santé naturels et sans ordonnance n'est que de 50 millions de dollars par année. Cette industrie s'autofinance largement, sans parler des avantages qu'elle présente pour la santé des Canadiens en tenant ces derniers à l'écart du système de santé allopathique ou du système de santé réglementé du Canada.

Au fond, c'est une question de choix. Les consommateurs veulent être en mesure de prendre soin d'eux-mêmes. Les mères veulent pouvoir s'occuper de leur famille et de leurs enfants. Lorsque le système de santé traditionnel n'apporte aucun soulagement, les gens recherchent constamment d'autres options.

Quiconque affirme que Santé Canada ne dispose pas de pouvoirs suffisants à l'heure actuelle ne comprend tout simplement pas le dossier. En fait, la vérificatrice générale a déclaré que Santé Canada n'exerçait pas les pouvoirs dont il disposait déjà avant le projet de loi C-47. Avec les pouvoirs que le ministère possède à l'heure actuelle, il peut mettre fin à la vente de n'importe quel produit de santé naturel.

Santé Canada dispose de pouvoirs sur les importations de produits à usage personnel. Si le ministère choisit de modifier la réglementation ou de prendre des mesures supplémentaires pour protéger les Canadiens contre les produits de santé provenant de l'étranger, il peut le faire. Il peut saisir n'importe quel produit à tout moment. Il peut révoquer la licence d'exploitation d'un fabricant, d'un emballer, d'un étiqueteur ou d'un importateur à tout moment. Il peut obliger n'importe quel fabricant, ici au Canada, à modifier une étiquette pour ajouter un avertissement, par exemple. Il peut inspecter tout endroit possédant une licence d'exploitation, et ce, à tout moment. Il l'a déjà fait. C'est ce qu'on appelle les bonnes pratiques de fabrication. Le ministère a ce pouvoir. Il peut inspecter n'importe quel produit en envoyant celui-ci à un laboratoire pour analyse, afin de vérifier que le contenu du flacon correspond à celui indiqué sur l'étiquette. Il peut révoquer un numéro de produit naturel.

• (1115)

Santé Canada disposait déjà de ces vastes pouvoirs avant le projet de loi C-47. Les arguments avancés par Santé Canada, selon lesquels il lui faudrait de nouveaux pouvoirs considérables pour assurer la sécurité des Canadiens, ne tiennent donc tout simplement pas la route.

Je tiens également à souligner que les produits de santé sont désormais réglementés comme des produits thérapeutiques. Par conséquent, les amendes prévues pour les produits thérapeutiques s'appliquent aux produits de santé. Certaines de ces amendes peuvent atteindre 5 millions de dollars par jour en cas de non-conformité. Ce cadre est logique pour une grande multinationale thérapeutique ou biomédicale, mais il n'a aucun sens pour une petite entreprise familiale qui tente de créer de nouveaux remèdes naturels ou pour un praticien de médecine traditionnelle chinoise.

C'est un changement ridicule qui n'avait tout simplement pas lieu d'être. Il a un effet paralysant sur le secteur et freine les investissements. Personne ne souhaite mener des activités ou prendre des risques dans ce type de structure.

Affaires émanant des députés

En conclusion, je tiens à remercier les Canadiens d'un océan à l'autre qui ont écrit aux parlementaires et qui ont fait pression sur leur député. Je leur conseille simplement de continuer à le faire parce qu'il y aura un vote à ce sujet. Je sais que nous devons apporter les changements nécessaires pour que les produits de santé naturels retrouvent leur définition et leur classification traditionnelles. Nos collègues doivent renvoyer le projet de loi au comité afin que nous puissions l'examiner à nouveau.

J'invite tout le monde à écouter les Canadiens. Il est temps d'organiser de véritables consultations sur ce processus. Je tiens à remercier tous les représentants des associations de l'industrie, l'Association de protection des produits de santé naturels, l'Association canadienne des aliments de santé et tous ceux qui ont multiplié les démarches pour protéger ces entreprises essentielles, ainsi que cet espace vital pour les Canadiens.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, le député d'en face me déçoit quelque peu parce que je ne pense pas que son propos soit tout à fait transparent à ce sujet.

De nombreux Canadiens se préoccupent sincèrement de la question de la contamination. Le député croit-il qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter de la contamination et que les Canadiens n'ont rien à craindre à ce sujet? Après tout, Santé Canada a émis des rappels dans certaines situations. Le député croit-il que Santé Canada n'a aucun rôle à jouer dans ce domaine? Dans quelle mesure le député voit-il l'utilité de donner aux Canadiens l'assurance, par l'entremise de Santé Canada, que les produits qu'ils consomment sont sans danger?

Blaine Calkins: Madame la Présidente, je dirais que je rejette la prémisse de la question. Je n'ai jamais dit que Santé Canada n'avait aucun rôle à jouer.

En fait, si le député avait porté attention à mon discours, il m'aurait entendu dire que, avant le projet de loi C-47, Santé Canada avait le pouvoir d'interdire la vente de tout produit de santé naturel réglementé dans notre pays. Un produit ne peut pas être vendu comme produit de santé naturel tant et aussi longtemps que Santé Canada ne lui a pas attribué un numéro de produit de santé naturel, ce qui signifie que la distribution de ces produits doit être autorisée au préalable, et non après la mise en marché.

Santé Canada a le pouvoir de retenir à la frontière les produits importés pour un usage personnel. Santé Canada a non seulement le pouvoir de saisir un produit s'il juge que ce produit présente un risque pour la santé, mais il peut aussi révoquer la licence d'exploitation d'un fabricant, d'un emballer, d'un étiqueteur ou d'un importateur. Il peut exiger un changement d'étiquette s'il pense que le contenu de la bouteille ne correspond peut-être pas à ce qui est indiqué sur l'étiquette. Santé Canada peut faire des inspections à n'importe quel endroit et à n'importe quel moment pour vérifier l'absence de problèmes de contamination. Il peut même déclarer une installation impropre à la fabrication de produits.

La question du député laisse entendre que Santé Canada n'a aucune autorité ni aucun pouvoir à l'heure actuelle, mais rien n'est plus faux.

*Affaires émanant des députés**[Français]*

Luc Thériault (Montcalm, BQ): Madame la Présidente, j'aurais aimé pouvoir dire que le projet de loi C-224 est, dans le fond, le même projet de loi que le projet de loi C-368, qui a été mis à la poubelle par le déclenchement d'élections. Le projet de loi C-368 avait été amendé par le Bloc québécois afin de permettre un équilibre entre les craintes que les gens avaient pour leur sécurité et le besoin de ne pas détruire une industrie.

Mon collègue pourrait-il me dire clairement ce matin s'il va appuyer nos amendements comme il l'a fait la dernière fois, alors que tous les partis étaient d'accord sur nos amendements?

• (1120)

[Traduction]

Blaine Calkins: Madame la Présidente, je remercie mon collègue d'avoir appuyé le projet de loi lors de la dernière législature et de nous fournir son analyse rigoureuse. Les interventions et l'approche du député lors du débat sur le projet de loi C-368 ont été très judicieuses. Il remarquera que le projet de loi n'est pas tout à fait identique. La dernière fois, l'un des amendements qui avaient été proposés à l'étape de l'étude en comité portait sur l'exemption de la nicotine, alors je l'ai inclus dans la définition que contient ce projet de loi, mais il y a d'autres amendements que mon collègue présenterait probablement au comité.

Le député n'a pas besoin de ma permission pour le faire, alors je l'invite à parler aux associations de l'industrie et aux Canadiens qui auraient pu être préoccupés par ses amendements et à obtenir leur appui.

À ce stade-ci, le projet de loi que j'ai présenté est en cours d'étude à la Chambre. Je veux qu'il soit adopté à l'étape de la deuxième lecture, et c'est au comité que ces amendements seront proposés, mais le député n'a pas besoin de ma permission pour agir. Il devrait demander aux Canadiens et aux associations de l'industrie qui les représentent s'ils souscrivent au texte du projet de loi aux légères modifications du texte que prévoient ces amendements. En principe, j'appuie les amendements qu'il a proposés au cours de la dernière législature.

Rob Morrison (Columbia—Kootenay—Southern Rockies, PCC): Madame la Présidente, j'ai présenté la pétition e-4474 à ce sujet. Elle a été signée par 15 000 personnes d'un peu partout au Canada qui se préoccupent des nouveaux changements concernant les produits de santé naturels. Ces changements auraient une incidence réelle sur beaucoup de PME qui fournissent des produits de santé naturels. Dans la circonscription de Columbia—Kootenay—Southern Rockies, il y a des régions où beaucoup de gens sont proactifs en matière de soins de santé et utilisent des produits de santé naturels.

Le député a fait un excellent exposé sur le projet de loi. Je pense qu'il recueillera des appuis partout au Canada.

Blaine Calkins: Madame la Présidente, je remercie mon collègue pour ses observations et je le remercie, ainsi que tous mes collègues conservateurs, d'appuyer le projet de loi. Je tiens à remercier mes collègues du NPD, du Parti vert et du Bloc québécois qui ont appuyé le projet de loi lors de la dernière législature et j'espère qu'ils continueront à l'appuyer et à me faire part de leurs observations constructives.

J'ai également hâte que nous revenions à la définition traditionnelle des produits de santé naturels. C'est ce que les Canadiens

veulent. C'est pour cela qu'ils nous ont élus, alors tâchons d'agir en conséquence.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, avant de commencer le débat sur le projet de loi C-224, j'aimerais faire une brève allusion à un objet de grande fierté nationale un partout au Canada: la Coupe Grey.

Winnipeg a accueilli les Alouettes de Montréal et les Roughriders de la Saskatchewan pour une magnifique célébration. Les Canadiens ont assisté à un match de football de haut calibre. Je sais que mon collègue et bon ami du Nord de la Saskatchewan est un grand partisan des Riders et qu'il était très heureux du résultat, mais je pense pouvoir affirmer sans me tromper que tous les amateurs de football ont assisté à un match de football canadien de haut niveau.

Nous félicitons la ville de Winnipeg, sa population et les organisateurs, du commissaire jusqu'aux bénévoles, pour le grand succès de la 112^e Coupe Grey, et nous attendons avec impatience l'édition de l'an prochain. Je pense qu'elle aura lieu encore dans les Prairies, à Calgary, puis à Regina.

Je voulais simplement souligner cela dès le départ.

Je comprends ce que le député essaie de faire au moyen d'un projet de loi d'initiative parlementaire. Quand je pense aux produits de santé naturels, je pense à deux aspects. Le premier est le consommateur. Il ne fait absolument aucun doute que les Canadiens consomment des produits de santé naturels partout au pays. Ce sont des produits très largement consommés. Je suis moi-même allé dans des magasins pour trouver des moyens d'améliorer ma santé. Quand on a 63 ans, ces produits peuvent être plus intéressants. Je n'en suis pas tout à fait sûr, mais je comprends l'importance des produits de santé naturels et je suis conscient de la taille de cette industrie.

C'est une industrie qui fournit des emplois aux Canadiens. Elle offre toutes sortes de débouchés aux Canadiens. Je ne remets pas en question l'importance de cette industrie, et j'espère qu'elle continuera de croître. Je pense qu'au sein du caucus libéral, personne ne veut empêcher l'industrie de croître. À vrai dire, plus elle croît, mieux c'est, mais je crois aussi que les conservateurs doivent tenir compte du bien-être, de la santé et de la sécurité des Canadiens en général, car ce ne sont pas tous les produits dont ils parlent qui proviennent du Canada.

Je suis très fier du travail qu'accomplit Santé Canada pour le pays. Son rôle est extrêmement important dans un large éventail de produits. Je crois qu'il est possible, voire nécessaire, d'examiner de quelles façons Santé Canada pourrait renforcer l'industrie dans certains domaines. Une surveillance accrue est ultimement bénéfique pour l'industrie, et, quand j'y pense, la loi issue du projet de loi C-47 est une mesure législative garantissant la surveillance accrue d'une industrie vraiment importante pour le Canada.

Lorsqu'il est question de stimuler l'économie, on parle souvent des avantages de l'exportation. Le député a fait référence à l'importance de la feuille d'érable, et je suis d'accord avec lui sur ce point. Une feuille d'érable officielle apposée sur un produit a beaucoup de poids, non seulement ici, au Canada, mais aussi au-delà de nos frontières. C'est quelque chose que nous devrions tous vouloir protéger afin de maintenir sa valeur au plus haut niveau.

● (1125)

Parmi les industries mondiales, il y a celles des produits pharmaceutiques et des produits de santé naturels, dont le potentiel de croissance est énorme. Je comprends donc qu'il y ait une certaine résistance, même à Santé Canada, en ce qui concerne la surveillance. Cependant, je crois sincèrement que la surveillance supplémentaire exercée par Santé Canada et rendue possible par la loi issue du projet de loi C-47 place de nouveau le Canada dans une position favorable à l'exportation de produits. Je m'intéresse beaucoup aux exportations, car je crois que le potentiel du marché est énorme.

Il y a environ un an, je me trouvais aux Philippines dans une épicerie qui avait la particularité de proposer des produits canadiens. J'ai trouvé très encourageant de voir autant de produits canadiens vendus dans une épicerie à Manille. En parlant avec le gérant de l'épicerie, j'ai appris que l'épicerie avait du mal à satisfaire la demande pour les produits canadiens, car ceux-ci étaient très prisés.

C'est le genre de chose que, selon moi, nous ne mettons pas assez de l'avant, et je pense que le potentiel est énorme. C'est pourquoi le premier ministre du Canada se tourne aujourd'hui vers les marchés d'exportation d'Asie et d'Europe, au-delà des États-Unis, ce que je considère comme une bonne chose. Quand on pense aux produits de santé naturels et à cette industrie au Canada, il est tout à fait à propos de se demander si Santé Canada pourrait jouer un rôle, par exemple en utilisant l'image de marque de la feuille d'érable, pour favoriser le développement de cette industrie. Je crois que la réponse est oui, et c'est ce qui donnait toute son importance au projet de loi C-47.

Je pose la question suivante au député d'en face: qu'en est-il du consommateur? Nous savons pertinemment que Santé Canada a procédé au rappel de certains articles contaminés. Dans quelle mesure le député serait-il prêt à fournir une réponse sur cet aspect en particulier? Je dirais qu'une surveillance supplémentaire permettrait finalement d'éviter les problèmes de rappel ou de contamination, si je peux m'exprimer ainsi, et nous serions en mesure d'offrir au consommateur une bien meilleure garantie sur le produit qu'il consomme.

Ce que je constate de plus en plus, surtout chez la jeune génération, c'est que les gens cherchent des moyens de rester en santé. Ils examinent les options, ce qui représente un autre point positif d'une industrie dont nous nous soucions tous. Si nous pouvons renforcer la confiance en demandant à Santé Canada d'assurer une surveillance supplémentaire, je vois cela comme une chose positive, et c'est ce que nous devrions chercher à accomplir avec le projet de loi. Comment le projet de loi renforcerait-il la confiance dans les produits de santé naturels? Je dirais, au contraire, qu'il minerait la confiance.

L'opposition officielle a la responsabilité de faire preuve de plus de transparence. Bien sûr, il y a manifestement des choses que Santé Canada peut faire, tout comme l'Agence des services frontaliers du Canada peut faire certaines choses. Nous en sommes conscients. Cela dit, je crois que les députés d'en face doivent également reconnaître qu'il s'agit d'un véritable problème, et qu'une surveillance accrue peut, dans les faits, améliorer les occasions qui s'offrent au sein de l'industrie.

Affaires émanant des députés

● (1130)

[Français]

Luc Thériault (Montcalm, BQ): Madame la Présidente, j'ai récemment entendu un discours dénotant autant d'ignorance concernant une problématique et un projet de loi.

Marie-Hélène Gaudreau: C'est gênant.

Luc Thériault: Madame la Présidente, c'est vraiment très gênant. Manifestement, le député n'a pas lu le Règlement sur les produits de santé naturels. En effet, le député dit que le projet de loi C-47 donne davantage de pouvoirs, alors que tout cela était déjà dans le Règlement, qui est très épais. Je l'ai lu au complet pour pouvoir présenter les amendements dont je parlais tantôt.

C'est évident que le député n'a pas non plus lu la Loi sur les aliments et drogues et qu'il n'a pas lu la Loi de Vanessa. S'il avait lu ces lois, il n'aurait pas tenu le discours qu'il vient de tenir. Il a présenté de grosses généralités selon lesquelles ce que nous voulons, c'est promouvoir une industrie qui est irresponsable.

Est-ce que le député peut s'excuser de ne pas avoir été capable de faire un discours qui tient compte du problème? Au lieu de dire n'importe quoi, il devrait rester assis.

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Ce n'est pas une période de questions et d'observations. Nous avons repris le débat.

Luc Thériault (Montcalm, BQ): Madame la Présidente, cela fait deux fois que cela m'arrive.

Je vais me calmer, mais cela n'a pas de bon sens de faire de tels discours. J'ai travaillé plus de deux semaines à temps plein avec des légistes pour pouvoir proposer trois petits amendements. Le député de Ponoka—Didsbury a bien indiqué que le premier amendement est présent dans le projet de loi C-224, mais il y en a deux autres. Ces deux autres amendements répondaient aux insécurités de certains, notamment de Santé Canada.

Sait-on ce qu'a révélé le rapport de la vérificatrice générale? Il a révélé que, depuis 2014, Santé Canada n'a pas été capable de faire respecter son règlement sur les produits de santé naturels. C'est ce qu'il a révélé. La vérificatrice générale a analysé 75 produits de santé naturels provenant d'une industrie qui en compte 91 000. La vérificatrice générale savait que ces 75 produits étaient déjà problématiques, et on voulait pouvoir dire à Santé Canada de faire son travail. Santé Canada, pris de panique, a décidé de se servir d'un projet de loi omnibus pour présenter dans une annexe le projet de loi C-47. Ce projet de loi, qui donnait prétendument une sécurité aux consommateurs, risquait de tuer une industrie.

Les consommateurs doivent pouvoir faire un choix libre et éclairé, mais encore faut-il qu'il y ait des produits pour qu'ils puissent faire un choix libre et éclairé. Quand on parle des produits de santé naturels, on ne parle pas de grosses multinationales. Ce sont des petites et des moyennes entreprises.

Affaires émanant des députés

Qu'il y ait des dispositions pour des recouvrements de coûts pour pouvoir bien faire le travail, ce n'est pas un problème. Or, le problème, c'est que Santé Canada est allé au plus simple. Il a pris le modèle pharmaceutique pour le recouvrement de coûts et les pénalités et il l'a transposé aux produits de santé naturels. Est-ce que je dois rappeler que l'industrie pharmaceutique jouit de brevets, dont la durée de vie est de 20 ans? Ce n'est pas le cas de l'industrie des produits de santé naturels. Est-ce que je dois aussi rappeler qu'il n'y a pas de taxes sur les produits pharmaceutiques, mais qu'il y en a sur les produits de santé naturels? L'État fait assez d'argent pour pouvoir se payer un système de surveillance adéquat.

Voici ce qui me choque le plus. J'ai fait mon travail et je continue d'être en contact avec tous les groupes. L'industrie, elle n'est pas résistante au changement, pas du tout. Ce qu'elle veut, c'est un système qui lui permet de survivre et qui lui garantit une pérennité. Toutefois, elle veut aussi éliminer les mauvais joueurs dans son système. Ce qu'on prétendait, c'était que Règlement sur les produits de santé naturels était béton.

Nous nous sommes dit qu'il fallait faire un pas de plus. D'abord, il faut garder la nicotine dans la catégorie des produits thérapeutiques. Tous les produits dérivés, ce sont des thérapies pour arrêter de fumer. La nicotine est effectivement une drogue qui crée une dépendance très grande. C'est ce que nous avons fait avec le premier amendement. C'était voulu aussi par le gouvernement et par le ministre de l'époque. Nous avons présenté cela.

Dans le deuxième amendement du Bloc québécois, nous nous sommes assurés que le ministre avait son pouvoir de rappel, et ce, même s'il a tous les pouvoirs en vertu du Règlement. Faut-il rappeler que les rappels étaient volontaires? Il n'y a jamais eu de cas effarants de personnes qui ont résisté à des rappels. Nous protégeons toute cette partie du droit du ministre de procéder à des rappels, qui était déjà prévu au Règlement.

• (1135)

Mario Beaulieu: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement: je demande aux députés de l'autre côté d'aller dans l'antichambre s'ils veulent discuter.

[Traduction]

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Je demanderais aux députés de ne pas tenir de conversation pendant qu'un collègue prononce son discours.

[Français]

L'honorable député de Montcalm peut poursuivre son discours.

Luc Thériault: Le troisième amendement visait à éviter, conformément à ce que je dénonçais tout à l'heure, la transposition d'un modèle qui ne s'appliquait pas aux petites et moyennes entreprises, à savoir celui des amendes.

Nous garantissons ainsi une industrie sécuritaire tout en assurant sa pérennité et en préservant la liberté du consommateur de choisir entre un produit de santé naturel et un produit pharmaceutique, ou parfois les deux. Ça ne veut pas dire, parce que Santé Canada n'a pas été capable de faire son travail, qu'il faut détruire une industrie. C'est le point central de l'affaire.

Lors de l'étude du projet de loi C-368 en comité, nous étions parvenus à un accord. Au départ, les libéraux étaient récalcitrants, mais ils ont fini par se rallier. Plusieurs ont appuyé la démarche des partis de l'opposition. Le Nouveau Parti démocratique était tout à fait d'accord, et d'une certaine manière, les libéraux aussi. Il est diffi-

cile, lorsqu'on fait partie du gouvernement, de désavouer une démarche provenant de l'un des plus grands composants de l'État, Santé Canada, ainsi que de son ministre, qui s'est probablement fait fourvoyer.

En effet, il faut reconnaître que les ministres se succèdent, mais les hauts fonctionnaires restent. À un moment donné, il faudra analyser qui détient réellement le pouvoir au sein de l'État. Selon moi, il est temps de commencer à théoriser sur le pouvoir administratif, qui n'a de comptes à rendre à personne et qui n'est pas exposé à un siège éjectable.

On a fait des erreurs, on a agi trop vite, on a essayé de cacher une démarche qui paraissait bien devant les caméras, par exemple, le fait de resserrer les règles. Si Santé Canada n'est pas capable d'appliquer les règles, comment expliquer qu'en 2015, l'institution disait que 91 % des entreprises étaient conformes pour les produits de santé naturels, mais que tout à coup, on prétend maintenant que 88 % ne le seraient plus? Non, ces 88 % concernent les 75 entreprises, dont on savait qu'elles posaient problème et qu'on avait ciblées afin d'interroger Santé Canada pour savoir pourquoi elle n'arrivait pas à faire son travail.

L'industrie veut des critères. Quels seront les critères utilisés lors des visites et des examens? Après avoir parlé à tout le monde, il est évident que l'industrie souhaite des règles claires et l'application d'un règlement. C'est pourquoi je ne demande pas à mon collègue qui a déposé ce projet de loi la permission de présenter mes amendements. Je suis juste surpris que tout le travail accompli en comité, qui avait rassemblé tout le monde, ne figure pas dans le projet de loi C-224. Nous aurions pu en accélérer l'adoption plutôt que de reprendre toutes les auditions. En effet, il faut savoir que Santé Canada, à la suite de nos travaux, avait déjà commencé à faire des concessions, notamment sur l'étiquetage et le recouvrement des coûts.

Or, le gouvernement semble vouloir revenir en arrière sous prétexte que le projet de loi C-224 n'est pas bon et que c'est le projet de loi C-47 qu'on veut mettre de l'avant. C'est ce que le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes nous a dit ce matin. C'est déplorable.

* * *

• (1140)

[Traduction]

LES VOIES ET MOYENS

AVIS DE MOTION

L'hon. Randeep Sarai (secrétaire d'État (Développement international), Lib.): Madame la Présidente, conformément à l'article 83(1) du Règlement, au nom du ministre des Finances et du Revenu national, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, un avis de motion des voies et moyens portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025 et mettant en œuvre d'autres mesures.

Conformément à l'article 83(2) du Règlement, je demande que l'étude de cette motion des voies et moyens soit inscrite à l'ordre du jour.

LA LOI SUR LES ALIMENTS ET DROGUES

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que le projet de loi C-224, Loi modifiant la Loi sur les aliments et drogues (produits de santé naturels), soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

Connie Cody (Cambridge, PCC): Madame la Présidente, quand des centaines de milliers de personnes s'expriment au moyen de pétitions, de lettres et de publications dans les réseaux sociaux, il est évident qu'elles veulent que l'on agisse, et, quand tant de gens s'expriment avec autant de clarté et de constance, nous leur devons de les écouter.

Depuis des mois et des années, les Canadiens d'un océan à l'autre sonnent l'alarme au sujet de l'approche musclée du gouvernement à l'égard des produits de santé naturels. Qu'il s'agisse de vitamines, de probiotiques, de poudres de protéines ou de suppléments à base de plantes médicinales, il s'agit de produits que des millions de personnes utilisent chaque jour de façon sûre, responsable et volontaire.

Je suis certaine que tous les députés ont entendu parler de cette question. Moi oui, en tout cas. J'ai lu des lettres, répondu à des courriels et discuté avec des gens en faisant du porte-à-porte et en faisant l'épicerie. Partout au pays, des gens craignent profondément que l'on porte atteinte à leur liberté de faire leurs choix en matière de soins de santé, et ils ont raison de s'inquiéter. Au fond, le débat porte non seulement sur les vitamines et les suppléments, mais aussi sur la liberté de choix, les solutions pratiques, l'équilibre et l'établissement de règles fondées sur des données probantes.

Les gens s'attendent à des politiques qui les protègent sans les pénaliser pour leurs décisions responsables. Une réglementation excessive ne renforce la sécurité de personne: elle ne fait que compliquer la vie des gens. Le projet de loi C-47, qui n'a pas été débattu, a été présenté sans tenir compte des consommateurs. Il faut des normes adaptées et fondées sur des données probantes qui assurent l'innocuité des produits sans noyer les entreprises dans les formalités administratives. Il s'agit de respecter le sens des responsabilités des gens et de limiter l'ingérence inutile du gouvernement.

C'est pourquoi je suis fière de prendre la parole aujourd'hui afin d'appuyer sans réserve mon collègue, le député de Ponoka—Didsbury, ainsi que son projet de loi d'initiative parlementaire, le projet de loi C-224. Il a fait preuve d'un véritable leadership en travaillant avec les Canadiens de tout le pays de manière à élaborer une réponse réfléchie et pratique aux mesures excessives du gouvernement.

Les produits de santé naturels ne sont ni obscurs ni rares; ils font partie de la vie quotidienne de millions de Canadiens. Des aînés ont besoin de vitamines et de probiotiques pour conserver leur énergie et leur indépendance; des parents donnent à leurs enfants des suppléments pour favoriser une croissance saine et le bon fonctionnement de leur système immunitaire. Des athlètes et les amateurs de conditionnement physique dépendent de poudres protéinées et d'électrolytes pour s'entraîner en toute sécurité, et de nombreux Canadiens qui vivent avec des maladies chroniques utilisent des produits naturels dans le cadre d'une approche intégrée et préventive visant à favoriser leur bien-être.

Ce n'est pas tout. Ces produits sont également au cœur d'une industrie canadienne florissante composée de propriétaires de petites entreprises, de praticiens de la médecine holistique, de magasins d'alimentation naturelle locaux, de nutritionnistes et de profession-

Affaires émanant des députés

nels du conditionnement physique. Ce sont des gens qui consacrent leur temps, leurs économies et leur passion à aider les autres à vivre en meilleure santé. Ils créent également des emplois, maintiennent l'argent dans nos collectivités et renforcent l'économie locale, y compris à Cambridge et à North Dumfries.

N'oublions pas l'effet d'entraînement. Lorsque les entreprises prospèrent, des agriculteurs, des fournisseurs et des fabricants de tout le pays en tirent parti. Ces entreprises stimulent l'innovation dans les secteurs du mieux-être et des soins préventifs, des secteurs qui réduisent la pression sur le système de santé public. Quand on nuit à ces entreprises, il n'y a pas que les petits commerces qui en paient le prix, l'économie canadienne aussi. Il s'agit de gens bien qui font du bon travail et ils méritent que le gouvernement les traite comme des partenaires en santé et non comme des problèmes à gérer.

C'est pourquoi le projet de loi C-47 du gouvernement libéral a fait aussi mal. Cachés au fin fond de ce projet de loi omnibus se trouvaient de nouveaux pouvoirs et de nouveaux règlements qui, au fond, ont fait crouler l'industrie sous une montagne de paperasse en multipliant les formalités administratives, les frais et les empêcheurs de tourner en rond à Ottawa. Il s'agissait de donner à Santé Canada de vastes nouveaux pouvoirs à l'égard de la fabrication, de l'étiquetage et de la vente des produits de santé naturels. De telles mesures ont poussé de petites entreprises à la faillite et elles ont fait disparaître des produits sûrs et fiables des rayons des magasins canadiens. Résultat: des choix limités pour les consommateurs, des prix à la hausse et une diminution de la concurrence du marché, le tout à de seules fins de contrôle.

Soyons honnêtes: cette décision n'était pas isolée. Elle s'inscrit dans une tendance claire et inquiétante du gouvernement, qui cherche à centraliser le pouvoir, à limiter les choix et à douter de la capacité des Canadiens à prendre leurs propres décisions. Nous l'avons vu quand, pendant le confinement, les libéraux ont imposé des mesures injustifiées et non scientifiques qui ont divisé les Canadiens et qui ont puni les gens pour avoir pris des décisions personnelles en ce qui concerne leur santé; quand ils ont forcé les organismes de bienfaisance et les groupes confessionnels à signer des engagements idéologiques et des accords contraignants pour avoir accès à des programmes gouvernementaux qui auraient dû être ouverts à tous; et encore une fois quand ils ont essayé de s'octroyer un pouvoir de dépense illimité tout en fermant le Parlement, ne laissant en place aucun mécanisme de responsabilité ou de contrôle. Nous le voyons aujourd'hui, alors qu'ils continuent de gouverner à coups de budgets faramineux et de formalités administratives interminables, concentrant les décisions à Ottawa au lieu de faire confiance aux Canadiens et à leurs communautés.

● (1145)

C'est toujours la même histoire: plus de pouvoirs pour le gouvernement, moins de libertés pour les citoyens. Eh bien, le projet de loi C-224 vise à renverser cette tendance. Il a pour but de remettre le pouvoir entre les mains des Canadiens, exactement là où il doit être. Il s'agit de respecter le droit des citoyens de prendre leurs propres décisions en ce qui concerne leur santé et le droit des petites entreprises de mener à bien leurs activités sans être écrasées par une réglementation excessive.

Affaires émanant des députés

Le projet de loi rétablirait un cadre sensé qui contribue à assurer la sécurité des produits et à maintenir les mesures de protection pour les consommateurs. Il empêcherait le gouvernement de nuire aux Canadiens ordinaires, qui veulent simplement vivre en santé et en toute indépendance. Ce projet de loi n'est pas radical; il est raisonnable et pratique, et les Canadiens le savent. Seulement dans ma collectivité, des centaines de mes concitoyens m'ont fait part de leur point de vue.

Sophie, de Cambridge, m'a écrit ceci récemment: « Comment se fait-il que les fabricants et les praticiens dans le domaine des produits de santé naturels risquent maintenant de tout perdre pour avoir fourni aux Canadiens des nutriments essentiels à la santé? Nos lois sont devenues hostiles au citoyen. Les amendes sévères prévues dans les dispositions relatives aux produits thérapeutiques représentent peut-être de la petite monnaie pour les grandes sociétés pharmaceutiques, mais elles sont excessives pour les praticiens et les entreprises dans le domaine des produits de santé naturelle. » Elle a raison. Il ne s'agit pas de multinationales dotées de services juridiques ayant des milliards de dollars à leur disposition; il s'agit de petites entreprises familiales dont les recettes offrent une marge de profit très mince. Ces petites entreprises veulent simplement faire la bonne chose pour leurs clients et leurs collectivités.

Voici ce qu'un propriétaire de magasin d'aliments naturels m'a dit: « La nouvelle réglementation prévue dans le projet de loi C-47 inonde les petits commerces comme le mien de formalités administratives et de frais supplémentaires. C'est devenu tellement coûteux que nous pourrions devoir retirer de bons produits de nos tablettes, et certains commerces risquent de ne pas survivre. Les clients vont finir par acheter sur des boutiques en ligne louches parce qu'ils ne trouveront pas ce dont ils ont besoin ici, chez nous. C'est pour cette raison que nous avons aidé à recueillir des signatures pour la pétition et que nous appuyons le projet de loi C-224: parce qu'il rétablit l'ancien système qui fonctionnait, qui protégeait les petites entreprises et qui gardait les produits de santé naturels abordables et accessibles pour les Canadiens. »

Un autre voisin de North Dumfries m'a dit: « J'utilise quotidiennement des produits de santé naturels pour mon bien-être, mais ils sont plus difficiles à trouver à cause des nouvelles règles. Certains des produits dont j'ai besoin ont disparu ou coûtent maintenant trop cher. Le projet de loi C-224 ferait en sorte que les Canadiens comme moi auraient encore les moyens d'acheter les produits qui les aident à rester en santé. »

Ce ne sont pas des commentaires isolés. Plus de 135 000 Canadiens ont signé la pétition sur la charte de la liberté en matière de santé, et des dizaines de milliers d'autres ont déposé des pétitions officielles à la Chambre des communes.

Ces gens nous demandent simplement de les écouter. Ils ne demandent ni charité ni traitement de faveur. Ils demandent le droit de faire leurs propres choix, de pouvoir accéder aux produits auxquels ils font confiance et d'être traités comme des personnes responsables qui sont capables de gérer leur propre santé. Ce n'est pas trop demander. En fait, dans un pays libre, c'est la moindre des choses à laquelle s'attendre, mais le gouvernement continue de négliger ces gens. Il continue de faire fi des preuves et de l'expérience de millions de Canadiens.

On dit que qui n'a pas la santé n'a rien. Voilà sur quoi porte le débat. Il s'agit de savoir si nous faisons confiance aux Canadiens pour faire leurs propres choix, si nous croyons à l'autonomie ou au contrôle, et si nous croyons à la liberté ou à la bureaucratie. Je

connais ma position. Je suis solidaire des Canadiens, des propriétaires de petites entreprises aux parents, en passant par les aînés et les athlètes, qui dépendent des suppléments pour rester autonomes et en bonne santé.

Le projet de loi C-224 donne au Parlement l'occasion de corriger le tir, de réparer les dégâts causés par le gouvernement, de rétablir la confiance et de réaffirmer que les citoyens que nous servons savent ce qui est le mieux pour eux. Faisons ce qui s'impose. Ensemble, nous pouvons soutenir les Canadiens qui se sont exprimés, protéger les petites entreprises et défendre la liberté de faire des choix personnels en matière de santé. Il ne s'agit pas ici de partisanerie, mais de principes. Il s'agit de savoir si nous faisons confiance aux Canadiens pour qu'ils prennent leurs propres décisions.

Le projet de loi C-224 donne à la Chambre l'occasion d'agir en faveur du choix et de l'équité. Adoptons le projet de loi C-224, sauvons nos produits de santé naturels, protégeons nos entrepreneurs et rétablissons l'équilibre et le caractère pratique dans les politiques canadiennes en matière de santé.

• (1150)

L'hon. Terry Duguid (Winnipeg-Sud, Lib.): Madame la Présidente, je suis heureux d'intervenir au sujet du projet de loi C-224 ce matin.

Il s'agit d'un projet de loi important qui aurait des répercussions sur des millions de Canadiens qui utilisent couramment des produits de santé naturels pour leur santé et leur bien-être et qui veulent avoir l'assurance que les produits qu'ils consomment sont sûrs. Malheureusement, si le projet de loi était adopté dans sa forme actuelle, il serait plus difficile pour les Canadiens de se fier à l'innocuité et à la qualité des produits de santé naturels, et il serait plus difficile de faire en sorte que les produits nocifs soient retirés des rayons. Toutefois, bien que le projet de loi présente des lacunes, je pense que nous pouvons tous convenir qu'il contient certaines idées qui méritent d'être explorées.

L'une des principales priorités du nouveau gouvernement est de supprimer les lourdeurs administratives et les règlements fastidieux. Nous avons vu cette promesse se concrétiser dans le secteur des produits de santé naturels. Le gouvernement a entendu les entreprises du secteur des produits de santé naturels dire que certaines des contraintes réglementaires ajoutées par le gouvernement précédent étaient trop lourdes ou ne donnaient pas les résultats escomptés. Nous avons donc suspendu certains règlements et limité la portée de certains autres.

L'industrie canadienne des produits de santé naturels occupe une place importante dans notre économie, et nous voulons nous assurer que les entreprises qui en font partie peuvent prospérer. Nous voulons également que les Canadiens puissent avoir confiance dans la sécurité des produits de santé naturels qu'ils utilisent et dans la conformité du contenu des produits avec les informations figurant sur l'étiquette. Après tout, le terme « produits de santé naturels » englobe toutes sortes de choses. Il comprend les vitamines, les minéraux et les suppléments, mais il peut également inclure des produits tels que les écrans solaires, les déodorants et les dentifrices. Il comprend même des produits qui contiennent des substances qui créent une dépendance, comme la nicotine dans les produits substituts du tabac. En d'autres termes, il existe une grande variété de produits.

Il suffit de consulter la page des rappels de Santé Canada pour constater que des erreurs sont parfois commises. Il peut y avoir des produits mal étiquetés ou des ingrédients non déclarés. Dans un cas extrême l'année dernière, une gamme de multivitamines et de suppléments a dû être rappelée partout au Canada parce qu'elle contenait des fibres métalliques. Ces rappels sont rares, mais ils montrent que même des produits apparemment sûrs, autorisés et largement utilisés peuvent présenter certains risques.

Les mesures de surveillance et la réglementation en matière de salubrité des aliments et d'innocuité des médicaments, qui permettent de veiller à ce que les produits vendus dans les magasins soient sans danger, efficaces et de grande qualité, sont avantageuses tant pour les consommateurs que pour les entreprises du Canada. Cette réglementation renforce la confiance dans le système. Ainsi, le consommateur a l'assurance que le produit qu'il achète au magasin est bel et bien ce qu'il est censé être, et les entreprises ont l'assurance que les règles du jeu sont équitables pour tous. Cette surveillance fait également du Canada un endroit plus attrayant pour les entreprises qui cherchent à prendre de l'expansion, car elles savent que nous avons mis en place un système de réglementation qui impose des normes de salubrité des aliments et d'innocuité des médicaments parmi les plus rigoureuses du monde.

Il faut aussi noter que, dans sa forme actuelle, le projet de loi C-224 annulerait bon nombre de ces dispositions réglementaires. En tentant d'alléger le fardeau réglementaire des entreprises de produits de santé naturels, on pourrait ouvrir la voie à des entreprises qui n'ont pas les intérêts des Canadiens à cœur.

Les lois et les règlements en vigueur confèrent à la ministre de la Santé un certain nombre de pouvoirs importants. Le ministère peut ordonner le rappel d'un produit. Il peut exiger des modifications aux étiquettes ou aux emballages. Il peut demander des renseignements supplémentaires sur un produit qu'il soupçonne de présenter de graves risques pour la santé humaine. Il peut aussi imposer des amendes aux entreprises qui refusent de retirer des produits dangereux des rayons. Toutes ces mesures sont importantes pour protéger les consommateurs, et le projet de loi C-224 les éliminerait.

Or, je ne pense pas que c'était l'objectif du projet de loi C-224. Le parrain du projet de loi, le député de Ponoka—Didsbury, a parlé de cette question avec beaucoup de passion. Il défend les produits de santé naturels depuis la législature précédente, quand il a présenté l'ancêtre de ce projet de loi, le C-368, qui contenait bon nombre des mêmes dispositions. J'en profite pour souligner une différence importante entre le projet de loi C-368 et le C-224, à savoir que le projet de loi C-224 n'exempte pas les produits contenant de la nicotine de la Loi sur les aliments et drogues, ce qui constitue une amélioration majeure.

• (1155)

Les deux projets de loi sont des tentatives d'aider les entreprises de produits de santé naturels à continuer de croître et de prospérer, ce qui est compréhensible. Nous partageons tous ce désir à la Chambre. C'est certes l'un des objectifs du nouveau gouvernement. Voilà pourquoi nous travaillons en étroite collaboration avec les intervenants de l'industrie des produits de santé naturels dans le cadre de notre examen visant à simplifier et à réduire le fardeau réglementaire inutile. Grâce à cet examen, Santé Canada adopte désormais une approche de surveillance fondée sur le risque qui réduira les exigences préalables à la mise en marché des produits de santé naturels, tout en transférant la surveillance directe et les ressources vers les secteurs à risque élevé. Le ministère a également suspendu

Affaires émanant des députés

les nouvelles exigences en matière d'étiquetage et continue de travailler avec les entreprises de produits de santé naturels pour répondre à leurs préoccupations.

Nous reconnaissons que la souplesse est un élément clé de la collaboration avec l'industrie des produits de santé naturels. En effet, nous ne pouvons pas appliquer une approche réglementaire universelle. L'une des mesures législatives importantes adoptées par le gouvernement précédent était le projet de loi C-69, qui donnait au ministre de la Santé la souplesse nécessaire pour relever les défis réglementaires urgents et émergents à mesure qu'ils se présentaient, grâce à des solutions adaptées. Dans un monde où l'industrie et le gouvernement font constamment face à de nouvelles difficultés, cette sorte de souplesse est essentielle. Il faut poursuivre ce travail crucial, et je pense que le projet de loi C-224 offre cette possibilité.

Nous devons également nous assurer d'avoir la réglementation nécessaire pour protéger les consommateurs canadiens. Quand les Canadiens achètent des produits dans les magasins, ils doivent pouvoir compter sur leur innocuité et l'exactitude des étiquettes. Sans cette confiance, ils ne peuvent pas se fier aux produits qu'ils achètent, ce qui nuira à l'ensemble du secteur des produits de santé naturels et, par extension, à notre économie.

Il est important d'arriver à un équilibre. J'ai beaucoup entendu ce mot dans le débat d'aujourd'hui et j'espère que nous pourrons le trouver avec ce projet de loi à l'étape de l'étude en comité. Assurons-nous que le projet de loi atteigne un juste équilibre afin que les Canadiens puissent avoir l'esprit tranquille lorsqu'ils achètent des produits et que les entreprises canadiennes de produits de santé naturels disposent des outils nécessaires pour croître et prospérer.

• (1200)

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Madame la Présidente, je tiens à saluer tout le travail extrêmement important qui est fait par mon collègue de Montcalm au nom de la santé et de la sécurité des gens, ainsi que le temps qu'il y a investi depuis les dernières législatures.

Nous connaissons tous des gens qui travaillent dans de petites et moyennes entreprises du secteur des soins naturels. À Val-David, dans ma circonscription, j'ai visité les installations de l'entreprise Clef des Champs, qui existe depuis 1978. La première chose que les gens de cette organisation m'ont dite, c'est qu'elle a imposé des critères et que Santé Canada ne fait techniquement pas son travail en n'imposant pas ces mêmes critères.

Nous espérons que le projet de loi sera amendé et qu'il pourra aider l'ensemble des entreprises à poursuivre leur travail.

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): La députée de Laurentides—Labelle aura 8 minutes 50 secondes pour poursuivre son discours lorsque la Chambre reprendra l'étude de ce projet de loi.

[Traduction]

La période réservée à l'étude des affaires émanant des députés est maintenant écoulée et l'affaire retombe au bas de l'ordre de priorité du Feuilleton.

*Le budget***PRIVILÈGE**

LES DOCUMENTS BUDGÉTAIRES DISTRIBUÉS AUX DÉPUTÉS

L'hon. Arielle Kayabaga (London-Ouest, Lib.): Madame la Présidente, je prends la parole pour répondre à la question de privilège soulevée le 5 novembre par le député de Joliette—Manawan au sujet des documents budgétaires distribués pendant la séance d'information à huis clos sur le budget et lors de la présentation du budget à la Chambre. Le député prétend que les documents budgétaires imprimés qui ont été distribués lors du huis clos et à la Chambre ne contenaient pas tous les renseignements se trouvant dans le budget présenté le 4 novembre par le ministre des Finances et du Revenu national.

Je peux confirmer à la Chambre que les documents budgétaires qui ont été déposés par le ministre des Finances à la Chambre à 16 heures, le mardi 4 novembre, étaient complets et qu'ils contenaient tous les renseignements nécessaires. Il s'agit des documents officiels relatifs au budget de 2025. En ce qui concerne la séance d'information à huis clos sur le budget, de nombreuses décisions de la présidence confirment que ces séances ne font pas partie des délibérations du Parlement et que les documents y sont distribués aux parlementaires par courtoisie pour les aider à se préparer au débat sur le budget.

Le 6 mars 1997, sur des questions liées au secret budgétaire, à la disponibilité des documents budgétaires et à la séance d'information à huis clos sur le budget, le Président Parent a rendu la décision suivante:

À propos de la question du secret du budget, il serait peut-être utile de rappeler à tous les députés ce que le Président Sauvé a souligné dans une décision rendue à la Chambre le 19 avril 1983 et dont le texte se trouve à la page 24649 des Débats :

Le secret du budget est une convention politique. C'est également le cas de la pratique qui veut que le ministre présente son budget à la Chambre avant de le faire à toute autre tribune publique.

Je suis du même avis que le Président Sauvé. Il ne conviendrait pas que la présidence s'immisce dans l'interprétation du secret du budget, ni dans celle de la séance d'information à huis clos.

Pour ce qui est de la question de privilège [...], permettez-moi de citer encore le Président Sauvé. Dans une décision qu'on trouve à la page 12898 des Débats du 18 novembre 1981, le Président a dit :

Un manquement au secret du budget ne peut pas être considéré comme une atteinte aux privilèges.

En ce qui concerne l'affirmation du député de Joliette—Manawan selon laquelle le budget qui lui a été présenté à la Chambre n'était pas complet, je renvoie le député, et en fait tous les députés, à ce que l'ancien ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes a déclaré le 26 février 2003 au sujet du document qui constitue la politique budgétaire officielle du gouvernement:

Premièrement, ce n'est pas l'exposé budgétaire qui est déposé à la Chambre, mais bien le budget proprement dit. C'est l'instrument que dépose le ministre avant de lire l'exposé budgétaire. La présidence le sait assurément, tout comme la majorité des députés. Le document déposé à la Chambre constitue le document budgétaire du gouvernement.

Les documents budgétaires distribués aux députés pendant la séance d'information à huis clos sur le budget et à la Chambre leur sont fournis par courtoisie afin de les aider à se préparer au débat sur le budget. Le document budgétaire officiel et complet a été déposé par le ministre des Finances et du Revenu national le 4 novembre, juste avant le discours sur le budget.

C'est pour ces raisons qu'aucune des allégations soulevées par le député de Joliette—Manawan ne constitue une atteinte au privilège des députés.

Cela dit, le gouvernement estime que tous les députés devraient avoir la possibilité d'être informés du contenu du budget, par courtoisie, afin de les aider à s'acquitter de leurs fonctions parlementaires. Par conséquent, le gouvernement continuera de collaborer avec tous les partis afin de s'assurer qu'ils disposent des informations dont ils ont besoin, dans le format de leur choix, pour les soutenir dans l'exécution de ces fonctions parlementaires.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

• (1205)

[Traduction]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 7 novembre, de la motion portant que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

Kelly Block (Sentier Carlton—Eagle Creek, PCC): Madame la Présidente, c'est pour moi un privilège de prendre la parole dans cette enceinte ce matin au sujet du budget tant attendu du gouvernement. Après six mois de suspense, le gouvernement a enfin présenté un budget. Malheureusement, nos pires craintes se sont réalisées. La déception est palpable. Les Canadiens se sont fait duper. On leur a raconté des histoires, on leur a servi de belles promesses et des mots à la mode, mais en fin de compte, ce sont les mêmes politiques libérales d'impôts et de dépenses qui l'emportent, accompagnées d'un déficit de 78 milliards de dollars qui, si le budget est adopté, sera le plus important déficit de l'histoire du Canada, hormis les déficits enregistrés pendant la pandémie de COVID-19. Ce déficit est plus élevé que ne l'avait promis le premier ministre et correspond au double de ce que son prédécesseur a laissé derrière lui.

Avant d'aller plus loin, je signale que je vais partager mon temps de parole avec le député de Mégantic—L'Érable—Lotbinière.

Ce budget est rempli de mesures fondées sur la même incompréhension des notions d'économie et l'idée erronée qu'en dépensant plus, on va se sortir du déficit. De nombreux Canadiens s'attendaient à mieux de la part du premier ministre, compte tenu de ses antécédents professionnels. Il a promis un budget générationnel, mais tout ce que celui-ci a de générationnel, c'est l'énorme dette dont il ferait hériter les générations futures. Comme l'a écrit sur X l'auteur et commentateur Kim Moody, « il s'agit d'un budget épouvantable qui va handicaper les prochaines générations ». Imposer à nos enfants et à nos petits-enfants des frais de plus en plus élevés pour le service de la dette les privera de possibilités et liera les mains des futurs gouvernements du Canada.

Le nouveau premier ministre dit et fait exactement la même chose que le premier ministre Justin Trudeau. Par conséquent, le gouvernement actuel obtiendra exactement les mêmes résultats: une croissance anémique, de faibles investissements et une inflation plus élevée. Au fond, les libéraux croient que pour que les Canadiens et les entreprises d'ici puissent construire, accomplir des choses, créer des emplois, prospérer et réaliser leurs rêves, le gouvernement doit être aux commandes.

Cependant, que se passe-t-il réellement lorsqu'un gouvernement, en particulier un gouvernement libéral, intervient et tente de tout contrôler? Les investisseurs cessent d'investir. Le premier ministre a promis une hausse des investissements; le budget révèle qu'ils s'effondrent. Les constructeurs cessent de construire. Les entreprises ont fui le pays et construisent dans d'autres régions du monde qui sont en concurrence directe avec les producteurs canadiens, par exemple dans le secteur du pétrole et du gaz. Des taxes sont imposées, comme la taxe sur le carbone pour les industries, qui augmente les coûts d'exploitation, ce qui affaiblit la compétitivité des entreprises canadiennes et décourage toute entreprise de s'installer au pays. Des emplois sont perdus, ce qui entraîne une hausse du chômage, en particulier chez les jeunes Canadiens.

Les répercussions se font sentir partout au pays. Les agriculteurs qui produisent des aliments et les fabricants qui construisent des choses et qui créent des emplois dans la circonscription de Sentier Carlton—Eagle Creek sont pénalisés. La taxe sur le carbone pour les industries, qui continuera d'augmenter au cours des cinq prochaines années et jusqu'en 2050, maintient les coûts de production élevés pour les agriculteurs. Elle fait grimper le prix de matériaux comme l'acier ou le béton, qui sont utilisés dans la construction d'ateliers de ferme, d'usines de fabrication, de machines agricoles et de résidences. Elle empêche les producteurs et des fabricants d'ici de soutenir la concurrence sur la scène internationale.

En maintenant la taxe sur le carbone pour les industries, le premier ministre envoie un message aux entreprises de fabrication de Humboldt, d'Englefeld, de Saint-Brieux et j'en passe. Au fond, ce qu'il leur dit, de même qu'aux personnes dont l'emploi dépend d'elles, c'est qu'il n'aime pas vraiment ce qu'elles font et qu'il va donc leur mettre des bâtons dans les roues.

Dans le même ordre d'idées, quel message la taxe sur le carbone pour les industries envoie-t-elle aux acteurs du secteur des ressources de la Saskatchewan? Au lieu de créer des conditions propices à leur essor de façon à ce qu'ils contribuent à l'économie, le gouvernement libéral les considère comme une source inépuisable de prélèvements fiscaux, siphonnant l'argent des activités génératrices de revenus pour alimenter une machine bureaucratique toujours plus grosse.

Les conservateurs ont offert de travailler avec le gouvernement pour soutenir les Canadiens et assurer un avenir positif, prometteur et abordable, un avenir où notre économie sera en bonne position pour répondre aux menaces internationales, où les agriculteurs pourront expédier leurs produits vers de nouveaux marchés et où les fabricants pourront soutenir la concurrence et vendre leurs produits aux États-Unis ainsi que dans le monde entier. Au lieu de cela, les libéraux ont choisi de maintenir leurs déficits élevés après avoir promis de dépenser moins.

● (1210)

Le premier ministre a promis de plafonner les dépenses à 62 milliards de dollars, mais il ne l'a pas fait. Il a promis de réduire le ratio dette-PIB, mais il l'augmente plutôt en parallèle avec l'inflation. En fait, dans ce budget, les libéraux dépensent 90 milliards de dollars de plus que ce qui avait été prévu. Cela représente une augmentation de 5 400 \$ qui sortira du portefeuille de chaque ménage canadien. Cela représente 5 400 \$ de nouvelles dépenses cette année seulement pour les ménages canadiens.

Ce budget n'est pas à la hauteur de la situation. Fitch Ratings a lancé un avertissement le lendemain de la présentation du budget:

Le budget

l'augmentation constante des dépenses fiscales par le gouvernement libéral exerce une pression sur la cote de crédit du Canada.

Pour couronner le tout, après avoir déposé le budget et demandé aux Saskatchewanais de faire plus de sacrifices, le ministre des Finances s'est rendu à une somptueuse fête « Prudence et Prosecco » organisée par des lobbyistes et des proches du Parti libéral. Apparemment, il est acceptable de demander aux autres de faire des sacrifices, mais pas à eux-mêmes.

Dans le cadre de leurs nouvelles dépenses prévues, les libéraux prévoient ajouter 321 milliards de dollars à la dette nationale au cours des cinq prochaines années. C'est plus du double des 154 milliards de dollars que le prédécesseur du premier ministre, Justin Trudeau, prévoyait ajouter au cours de la même période. La dette nationale a gonflé à un point tel que le montant total que le gouvernement fédéral perçoit au titre de la TPS sera inférieur à ce que les Canadiens sont tenus de dépenser simplement pour payer les intérêts sur la dette nationale.

Pour les habitants de la Saskatchewan, cela signifie que les libéraux dépenseront plus d'argent pour le service de la dette qu'ils ont créée que pour les paiements de transfert en santé qu'ils enverront aux provinces. Cela s'ajoute à l'imposition, pendant des années, d'une taxe aux écoles et aux hôpitaux pour le chauffage hivernal, qui a été maintenue jusqu'à ce qu'il soit politiquement avantageux pour les libéraux de mettre fin à la taxe sur le carbone pour les consommateurs.

Après avoir accablé notre économie de règlements et de formalités administratives pendant 10 ans, les libéraux gardent la même stratégie. Ils refusent d'abroger leurs lois contre l'exploitation des ressources, comme celles issues des projets de loi C-69 et C-48, et ils prévoient maintenir la taxe sur les combustibles propres, qui coûtera 17 ¢ de plus le litre d'essence aux Canadiens.

L'ancien premier ministre Justin Trudeau affirmait que ses dépenses étaient à vrai dire des investissements. Il a fait campagne en promettant de petits déficits, mais il a immédiatement rompu cette promesse. Le premier ministre actuel maintient le bilan parfait des libéraux en matière de promesses non tenues aux Canadiens et il va encore plus loin en changeant la façon dont il rendra compte de ses dépenses. En utilisant une définition trop large des dépenses en capital, les libéraux donnent l'impression d'un budget de fonctionnement équilibré. Si nous comparons leur définition aux normes internationales, ils ne tiendront même pas leur promesse d'équilibrer leurs dépenses de fonctionnement. Les libéraux refusent de laisser le champ libre aux Canadiens pour bâtir, se nourrir et se loger.

En conclusion, les habitants de la Saskatchewan et tous les Canadiens méritent un gouvernement fédéral qui leur laisse le champ libre afin qu'ils puissent investir dans l'économie du Canada, bâtir l'avenir, se nourrir et se loger. Ils méritent de pouvoir gagner leur vie, de bâtir et de créer des choses avec de l'acier canadien, de produire des aliments canadiens pour nourrir les Canadiens et le monde entier, et d'acheter la maison de leur choix. Ils méritent un gouvernement qui ne compromet pas leur avenir avec d'importants déficits inflationnistes et des impôts sur leur gagne-pain. Ils méritent des logements abordables et des produits alimentaires abordables pour vivre une vie abordable.

Le budget

Le budget de 2025 ne tient pas compte des difficultés que connaissent les habitants de Sentier Carlton—Eagle Creek. C'est un budget qui répond aux besoins des riches initiés, des créanciers obligataires et des multinationales. Il fera grimper l'inflation, il consacrera plus de fonds publics au service de la dette nationale que ce que l'on perçoit en TPS ou que ce que l'on consacre aux transferts en santé, et il refilera à nos enfants et à nos petits-enfants le fardeau de payer pour les politiques libérales qui consistent à acheter maintenant et à faire payer quelqu'un d'autre plus tard. En fin de compte, le premier ministre n'a pas tenu ses promesses.

• (1215)

L'hon. Buckley Belanger (secrétaire d'État (Développement rural), Lib.): Madame la Présidente, en ce qui concerne les investissements de portée historique dont il est question dans ce budget, j'aimerais que la députée de la Saskatchewan nous dise ce que les conservateurs supprimeraient exactement s'ils en avaient l'occasion. J'aimerais lui demander son point de vue là-dessus.

Plus important encore, au cours des 10 dernières années, les Saskatchewanais ont élu des députés conservateurs pour les représenter à Ottawa. La députée peut-elle nous dire exactement ce que ces élus ont recommandé à leurs concitoyens de s'abstenir de faire par rapport aux possibilités et aux programmes offerts par le gouvernement fédéral, en particulier le gouvernement libéral actuel, pour leur province?

Pourquoi les conservateurs n'ont-ils pas tiré avantage des possibilités qui se sont présentées au fil des ans? Au cours des 10 dernières années, 14 députés conservateurs ont représenté ma province dans cette enceinte. Dans quelle mesure les députés conservateurs ont-ils refusé des possibilités avantageuses pour la Saskatchewan au profit de leur programme politique?

Les conservateurs ont l'audace de prendre la parole pour s'attaquer à ce budget. La députée peut-elle nous en dire plus sur ce qu'elle éliminerait dans ce budget et sur ce qu'elle a refusé au cours des 10 dernières années?

Kelly Block: Madame la Présidente, les conservateurs ont toujours eu comme vision commune de rétablir l'espoir et la promesse du Canada. C'est ce que nous demandons depuis 10 ans. Cela n'a jamais été aussi important qu'aujourd'hui. Le fardeau fiscal augmente, le coût du logement a doublé, la dette nationale échappe à tout contrôle, et la criminalité et le chaos font des ravages dans les rues. Tout cela a entraîné la pire baisse du niveau de vie des Canadiens depuis des générations.

Alors que les Canadiens ont encore du mal à joindre les deux bouts, et encore plus à améliorer leur sort, qu'a fait le gouvernement libéral? Il a proposé le plus coûteux et le plus important déficit budgétaire jamais vu dans l'histoire du Canada, à l'exception de la période de la pandémie de COVID.

[Français]

Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Madame la Présidente, nous tenons un débat sur le budget. Ce matin, j'ai reçu une lettre de l'entreprise Arbec, d'Amos, qui transforme les produits de la forêt et qui fait du contreplaqué. Elle nous annonce la fermeture temporaire de son usine, ce qui va toucher plus de 100 travailleurs. L'entreprise Arbec fait un appel à la collaboration pour demander un soutien pour les travailleurs.

Il y a quelque chose de très dramatique là-dedans, découlant de l'inaction du gouvernement, laquelle se reflète jusque dans le budget. Évidemment, les travailleurs forestiers vont être impactés aussi

par les mesures sur l'assurance-emploi dans ce budget. Il n'y a pas de mesures concrètes pour les petites et moyennes entreprises ni pour les petites compagnies qui approvisionnent ces entreprises forestières. Ça a un impact très dramatique dans ma région. Malheureusement, comme je le dis, il n'y a rien pour relancer ou pour stimuler la relance de l'industrie forestière. Est-ce normal, ça?

[Traduction]

Kelly Block: Madame la Présidente, la réponse courte, c'est que je pense que c'est normal pour le gouvernement actuel. Nous l'avons constaté à maintes reprises au cours des 10 dernières années, et je dirais que ce budget libéral laisse tomber tout le monde. Après avoir promis de présenter un budget générationnel, les libéraux ont plutôt offert d'autres promesses non tenues.

Les conservateurs ont été clairs. Nous voulons un budget abordable pour une vie abordable en Saskatchewan. Cela comprend les travailleurs de l'industrie forestière. Cela comprend également les petites et moyennes entreprises, que le gouvernement a laissé tomber, selon la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante.

• (1220)

Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC): Madame la Présidente, le 17 septembre passé, ici même, à la Chambre, le premier ministre a dit aux Canadiens que le niveau de la dette allait diminuer. Pourtant, le budget prévoit une dette supplémentaire de 169 milliards de dollars par rapport aux prévisions du gouvernement Trudeau.

Cela ressemble-t-il, comme l'a dit le premier ministre, à une diminution du niveau de la dette ou s'agit-il simplement d'une autre promesse brisée du gouvernement?

Kelly Block: Madame la Présidente, j'ai évidemment mentionné dans mon discours le fait que le premier ministre a rompu toutes les promesses qu'il avait faites il y a six mois et qu'il continue sur cette lancée. Il creuse le plus gros déficit que le pays a connu depuis la COVID. Les conservateurs ont été très clairs. Nous avons offert de travailler main dans la main avec le gouvernement, mais même en situation minoritaire, le gouvernement refuse de collaborer avec les autres partis.

Comme je l'ai dit, nous avons été clairs: nous voulions un budget abordable et nous avons demandé au premier ministre de...

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Le temps est écoulé.

Nous reprenons le débat. Le député de Mégantic—L'Érable—Lotbinière a la parole.

[Français]

Luc Berthold (Mégantic—L'Érable—Lotbinière, PCC): Madame la Présidente, avant d'aborder le sujet de ce grand budget déficitaire, je vais me permettre de dire un petit mot sur le nœud papillon que je porte. C'est mon épouse, Caro, qui me l'a offert au début du mois de novembre. Elle m'a demandé de le porter pendant tout le mois de novembre pour sensibiliser la population à réalité des hommes qui, comme moi, ont eu à faire face à un diagnostic de cancer de la prostate. J'ai eu la chance d'être diagnostiqué tôt, de sorte qu'on a pu m'enlever cette chose surnoise qui était à l'intérieur de moi. Aujourd'hui, je suis ici et je suis en mesure de parler aux Canadiens et aux Canadiennes de l'importance, particulièrement pour les hommes, de demander de se faire soigner et de demander, surtout, l'examen.

Voici un petit texte tiré du site Internet Procure, qui vend ce nœud papillon justement pour sensibiliser les hommes: « Le plus répandu des cancers masculins, [le cancer de la prostate] est sournois. Il occasionne peu de symptômes, voire aucun au début. Toutefois, il est guérissable si on le découvre assez tôt, qu'il est limité à la prostate et traité en temps opportun. » La manière d'être traité en temps opportun, c'est de demander à son médecin de se faire examiner.

Des voix: Bravo!

Luc Berthold: Madame la Présidente, je pense que, pour le reste de mon discours, on va applaudir un peu moins d'un certain côté de la Chambre.

Ce premier ministre libéral va passer à l'histoire comme le chef de gouvernement le plus coûteux de l'histoire du Canada. Chaque dollar qu'il dépense et chaque dollar qu'il dit qu'il va dépenser dans son budget, qui prévoit un déficit de 78 milliards de dollars, ça vient de quelque part. Ça vient probablement de la poche d'une mère de famille qui travaille à l'épicerie et qui paye ses taxes et ses impôts. Ça vient de la poche d'un soudeur qui travaille pour une entreprise de Thetford Mines et qui, quand il regarde son chèque de paye, se dit qu'il ne lui reste pas beaucoup d'argent. Ça vient de la poche d'un jeune étudiant qui va au restaurant de temps en temps et qui, quand il voit le montant des taxes qu'il paye sur sa facture au restaurant, se dit que, la prochaine fois, il va continuer de manger des pâtes à la maison.

Tout cet argent que le gouvernement dépense vient des poches des travailleuses et des travailleurs canadiens. Ce n'est pas de l'argent qu'on invente. Ce n'est pas de l'argent qui n'existe pas. C'est de l'argent que quelqu'un va devoir payer un jour. On en est rendu à un point tel, actuellement, avec le dernier budget libéral, que, l'argent qu'on dépense, ce n'est pas juste l'argent de la mère de la famille, du soudeur ou de l'étudiant. C'est l'argent des enfants, des petits-enfants, des arrière-petits-enfants, et même des arrière-arrière-petits-enfants de ces gens. C'est inquiétant pour l'avenir.

Ce n'est pas pour rien que les jeunes, quand ils regardent la manière dont on dépense leur argent ici à Ottawa, se demandent vraiment où ils en sont. Les jeunes ont perdu l'espoir d'avoir un jour leur propre maison, leur propre terrain. Des logements sont construits à Thetford Mines. Beaucoup de logements sont construits, mais on ne construit à peu près pas de maisons. Ce n'est pas normal. Dans mon temps — je peux parler comme ça maintenant — quand j'étais maire de Thetford Mines, nous souhaitions qu'il y ait beaucoup de constructions résidentielles. Ça voulait dire que beaucoup de jeunes familles allaient s'établir, acheter une maison et rester longtemps. Maintenant, les jeunes aspirent à avoir un logement qu'ils vont pouvoir se payer. C'est toute une différence.

Nous avons proposé au gouvernement quelque chose de très simple. Nous avons promis d'appuyer le budget à condition que ce soit un budget abordable qui rend la vie abordable pour les mères de famille, pour les soudeurs et pour les jeunes étudiants, bref, pour tous les Canadiens et les Canadiennes. Malheureusement, ce n'est pas ce qu'on nous a présenté. Le premier ministre, qui se dit nouveau, mais qui suit les traces du premier ministre précédent, avait promis de dépenser moins, mais son déficit va être de 80 milliards de dollars. On se demande dans quelle sorte de monde ou sur quelle planète le premier ministre vit. On se demande qui sont ses amis et avec qui il partage ses repas toutes les semaines pour ne pas réaliser que, chaque fois qu'il dépense un dollar, il dépense un dollar chèrement gagné par un travailleur. C'est de l'argent gagné par les tra-

Le budget

vailleurs qui vendent des fruits et des légumes ou qui soudent des pièces qu'on manufacture et qu'on essaie de vendre aux Américains en ce moment, sans être capable de les vendre.

Le fait d'alimenter le feu de l'inflation comme il le fait avec ces dépenses, ça va rendre la vie encore plus difficile pour l'ensemble des Canadiens. Le coût de ce budget libéral va encore faire augmenter le prix de la nourriture, le prix des logements et le prix de tout ce dont les Canadiens ont besoin. Quand on écoute les discours du premier ministre, on entend que le Canada est dans une situation budgétaire solide.

• (1225)

Ce n'est pas ce que j'ai ressenti. Pendant une semaine, j'étais dans ma circonscription. Je suis allé à Thetford Mines, je suis allé du côté de Plessisville et je suis allé dans Lotbinière. J'ai fait une grande partie de beaucoup de régions. Quand je suis allé au comptoir familial de la Société Saint-Vincent de Paul à Black Lake, on m'a dit qu'il y avait eu une augmentation de 20 % de la fréquentation au cours des derniers mois parce que les gens n'ont plus les moyens de s'acheter des vêtements et n'ont plus les moyens de se payer dans les grands magasins ce dont ils ont besoin pour s'habiller pour l'hiver. Je n'ai pas senti que la situation budgétaire des Canadiens et des gens de chez nous était solide.

Les familles peinent à joindre les deux bouts. Devenir propriétaire, je l'ai mentionné tantôt, est devenu pratiquement impossible pour les jeunes. On apprend que 2,2 millions de Canadiens font la file chaque mois dans les banques alimentaires et qu'au Québec, c'est 600 000 personnes. Ce n'est pas ça, une situation budgétaire solide. J'appelle ça une situation budgétaire précaire pour les Canadiens. Pourquoi est-ce que le premier ministre a brisé sa promesse de moins dépenser? Malheureusement, ça veut dire que c'est l'ensemble des Canadiens qui vont payer plus.

Il y a quelque chose que le premier ministre ne semble pas comprendre. Je pense que le coût de ce budget pour l'ensemble des Canadiens va faire que, malheureusement encore une fois, de plus en plus de jeunes vont se désintéresser de la politique et de leur avenir et vont se désengager au lieu de vouloir faire changer les choses. Heureusement qu'il y a encore des gens à la Chambre qui pensent que le dollar qui passe entre nos mains et dont nous devons décider l'usage n'est pas à nous, mais aux Canadiens. Nous devons prendre des décisions pour que ces gens aient plus d'argent dans leur poche, pas moins.

En quelques mois seulement, le coût des fraises a augmenté de 25 %. Pour le bœuf, c'est de 25 %. Le café, c'est de 20 %. Le poulet, c'est de 17 %. Quand on fait l'épicerie, on se rend compte que c'est inabordable et que les paniers sont de moins en moins remplis de choses nutritives. On se tourne vers des choses qui sont moins nutritives, mais moins chères et qu'on peut s'offrir pour s'assurer qu'on peut avoir au moins un repas à la table toutes les fois.

C'est le Canada de ce nouveau premier ministre. C'est le Canada après 10 ans de gouvernement libéral. Il n'y a pas que moi qui le dis. Il y a plusieurs commentateurs et plusieurs analystes au Québec qui ont déploré ce budget. Je vais en citer quelques-uns.

Le budget

La Presse titrait « Ceci n'est pas un budget “générationnel” » et l'article disait ce qui suit: « À 78 milliards cette année, le déficit donne quand même le vertige. Sur cinq ans, le gouvernement Carney va carrément doubler les déficits cumulés, qui passeront de 154 milliards à 321 milliards. Tous les ancrages budgétaires établis sous l'ère Trudeau volent en éclats. On voulait garder le déficit en dessous de 1 % du PIB. Raté! Il est aujourd'hui à 2,5 %. On voulait maintenir le ratio dette/PIB sur une pente descendante. Raté aussi! Ce ratio sera de 43 % dans quatre ans, alors qu'on espérait le réduire à 39,5 %. »

Dans *Le Soleil*, l'article « Un budget qui ne change pas grand-chose à vos finances » rappelle un commentaire de Restaurants Canada: « Nous sommes déçus que le budget n'inclue pas de mesures suffisantes visant à améliorer l'abordabilité quotidienne pour les Canadiens, y compris la demande de Restaurants Canada d'exempter tous les aliments de la TPS. »

Selon *Le Journal de Québec*, « [Le premier ministre libéral] réussit l'impossible: dépenser plus que Trudeau ». Honnêtement, je ne pensais pas que ce serait possible, mais c'est ce qu'on a vu quand on a assisté à la présentation du budget. Je cite le journaliste Michel Girard: « Le nouveau gouvernement libéral de Mark Carney s'avère finalement nettement plus dépensier que celui de Justin Trudeau [...] C'est 168 G\$ de plus que le montant des cinq déficits que le précédent gouvernement Trudeau avait prévu pour les mêmes cinq exercices budgétaires [...] ».

Quand on voit ces chiffres, je pense que les gens se rendent compte qu'on est tout simplement passé à côté d'un budget abordable pour leur donner une vie abordable. Je vois que mon temps est écoulé. J'aurais pu en parler encore beaucoup, mais je vais arrêter là. Je vais laisser mes collègues me poser des questions.

• (1230)

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, le député a beaucoup parlé du déficit et de la dette. Je me demande s'il pourrait nous dire ce qu'il pense de l'utilisation des pays du G7, les pays les plus industrialisés de la planète je dirais, pour évaluer la situation du Canada. Si on prend les pays du G7, dont les États-Unis et le Royaume-Uni, on constate que le Canada a le ratio dette nette-PIB le plus bas du G7 et que son déficit est le deuxième moins élevé, ou peut-être à égalité avec le deuxième moins élevé.

Si nous comparons le déficit de cette année à celui de 2009, quand le parti du député était au pouvoir et que son chef siégeait au caucus conservateur, nous constatons que l'endettement, en dollars réels, était alors plus élevé que ce qui figure dans le budget à l'étude.

Je me demande si le député ne devrait pas revoir dans son ensemble la position des conservateurs, qui souhaitent la tenue d'élections strictement en raison du déficit.

[Français]

Luc Berthold: Madame la Présidente, je n'en reviens juste pas. Cela démontre à quel point les libéraux sont complètement déconectés.

Alors que je viens de passer cinq ou six minutes à décrire la situation budgétaire précaire dans laquelle les Canadiens, les Canadiennes et les familles se trouvent, et à quel point ils n'arrivent pas

à payer leurs factures à la fin du mois, les libéraux se gargarisent en comparant le Canada avec les autres pays du G7 et en disant que ces pays sont pires et que le Canada est mieux.

À l'épicerie, quand vient le temps de payer, les gens réalisent que tout coûte malheureusement plus cher, et ce, malgré les beaux discours des libéraux, que nous ne croyons plus, et que le directeur parlementaire du budget ne croit plus, ce que je n'ai pas eu le temps d'aborder dans mon discours. Ce n'est pas vrai que tout va pour le mieux, madame la marquise.

Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Madame la Présidente, je voudrais savoir ce que mon collègue pense du tour de magie qu'ont fait les libéraux avec le budget, en incluant une partie du budget dans les dépenses et une autre partie dans les investissements. Un spécialiste et économiste a dit que si les mêmes critères avaient été appliqués aux budgets de Justin Trudeau, ces derniers auraient à peu près toujours été équilibrés et auraient même fait des surplus.

Que pense mon collègue de cette nouvelle comptabilité créative concernant le budget?

Luc Berthold: Madame la Présidente, cette comptabilité créative, je l'appelle le fligne-flagne libéral.

En parlant du plan de diviser les dépenses fédérales en deux budgets, c'est-à-dire un budget de fonctionnement, que le gouvernement promet d'équilibrer, et un budget d'investissement, le directeur parlementaire du budget, Jason Jacques, a dit:

Nous n'avons pas vu encore de définition claire de ce qui relève de l'un ou de l'autre.

Le directeur parlementaire lui-même n'est pas capable de dire ce que cela va donner. Il poursuit en disant:

À ce stade, il est donc impossible pour nous, et pour vous, les parlementaires, d'évaluer les chances que le gouvernement atteigne quelque cible budgétaire que ce soit.

Qu'on l'appelle un plan, qu'on l'appelle une stratégie, qu'on l'appelle un fligne-flagne, cela ne fonctionne pas. Un fligne-flagne reste un fligne-flagne.

• (1235)

[Traduction]

Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC): Madame la Présidente, mon collègue a commencé par dire que chaque dollar dépensé par le gouvernement vient de la poche des Canadiens. Au bout du compte, ce que nous constatons dans le budget, c'est que, en seulement quatre ans, on dépensera plus de 10 milliards de dollars de plus en intérêts sur la dette libérale que ce qui sera perçu en TPS. Ainsi, au lieu d'être consacré aux soins de santé, cet argent servira à payer les intérêts sur la dette.

Que pense le député du fait que le gouvernement préfère financer les banquiers de Toronto plutôt que les médecins de son patelin?

[Français]

Luc Berthold: Madame la Présidente, c'est une excellente question. D'ailleurs, mon discours d'aujourd'hui avait pour objet d'illustrer à quel point ce gouvernement libéral est complètement déconnecté, puisqu'il ne réalise pas qu'on parle de TPS, mais qu'on parle également de transferts en santé.

Le montant des intérêts sur la dette que les libéraux sont en train de fabriquer va dépasser les transferts en santé, alors que, ce qu'on demande partout au pays, c'est d'avoir des investissements en santé pour faire en sorte que tous les gens puissent être soignés.

En effet, le gouvernement démontre qu'il est déconnecté de la vie quotidienne des citoyens et des citoyennes, et, malheureusement, il nous a fait la preuve qu'il ne s'agit pas d'un budget abordable qui va rendre la vie abordable pour tous les Canadiens.

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec le député de Bourassa.

Je tiens à être très clair: ma priorité absolue, ce sont les habitants de Winnipeg-Nord. Je leur suis très reconnaissant des nombreuses fois où ils ont décidé de m'élire à cette magnifique enceinte. J'apprécie à sa juste valeur chaque journée où je peux faire part de ce que je crois être les préoccupations et les questions qui touchent non seulement mes concitoyens, mais aussi l'ensemble des Canadiens.

Je sais qu'en examinant le budget que le premier ministre a présenté à la Chambre, on constate qu'il reflète fidèlement les attentes que les Canadiens ont exprimées lors des élections d'avril.

Il s'agit bel et bien d'un budget qui bâtira un Canada fort. C'est un budget qui reconnaît l'importance de la sécurité économique et le rôle qu'un gouvernement national peut jouer pour soutenir les citoyens. Bien que ce soit malheureux, je ne suis pas surpris de voir que pendant que le gouvernement cherche à obtenir des résultats pour les Canadiens, le Parti conservateur du Canada, lui, songe plutôt à retourner aux urnes.

Si les conservateurs consultaient les habitants de leurs circonscriptions, ils verraient que les Canadiens savent que les élections ont eu lieu il y a seulement quelques mois, que le premier ministre s'attaque énergiquement aux problèmes auxquels nous sommes confrontés, et que nous créons des dizaines de milliers d'emplois. Rien qu'en septembre, 60 000 emplois ont été créés, et en octobre, 60 000 autres. Nous nous occupons de la question de l'abordabilité. Oui, il reste du travail à faire, et nous sommes prêts à le faire.

Il y a un grand contraste entre ce que propose le Parti conservateur du Canada et ce que propose le gouvernement. À mon avis, en ce moment, nous avons besoin d'un gouvernement qui est prêt à investir dans les Canadiens. C'est ce que fait le budget. Il nous permet d'investir dans la population. Nous estimons que la meilleure façon de bâtir un Canada fort, c'est de faire confiance non seulement à l'économie, mais aussi aux gens qui composent notre grand pays.

Par ailleurs, les conservateurs ne cessent de faire des déclarations incohérentes. C'est ce qu'ont montré les deux derniers intervenants conservateurs. Dans le scénario qu'ils essaient de créer, ils veulent déclencher des élections uniquement à cause du déficit et de la dette.

En réalité, la situation est très claire. Pour ce qui est de la dette, le Canada affiche le ratio dette-PIB le plus faible de tous les pays du G7, qui compte la France, le Royaume-Uni, les États-Unis, le Japon, l'Italie, le Canada et un autre pays. Pour ce qui est du déficit, nous arrivons au deuxième rang. Je crois que seul le Japon est en meilleure position à cet égard.

Le budget

Nous pouvons parler du déficit accumulé ou du déficit de cette année et le comparer au déficit que le chef du Parti conservateur avait livré en 2009. C'est à cette époque que le déficit était le plus important, mais nous avions alors un gouvernement qui refusait d'aider les Canadiens. Voilà pourquoi il n'a pas été capable de créer autant d'emplois que nous. En effet, nous avons créé bien plus d'emplois — pratiquement le double — que ce que Stephen Harper et l'actuel chef du Parti conservateur ont fait durant la même période de temps, 10 ans. Nous avons créé près de 2 millions d'emplois.

Le premier ministre mène la charge. Il travaille avec les provinces et des parties prenantes pour bâtir une économie plus forte et plus saine à tous les égards. Ce que je dis, c'est que nous investissons dans les Canadiens, et ce, de différentes façons. Je tiens à souligner encore une fois à quel point le gouvernement actuel se démarque de l'ancien gouvernement conservateur. Nous investissons notamment dans des mesures qui soutiennent les enfants. Nous sommes conscients qu'un peu partout au pays, beaucoup d'enfants ne déjeunent pas et vont à l'école le ventre vide. C'est une réalité sur laquelle les conservateurs ferment les yeux et qu'ils ignorent complètement.

● (1240)

J'étais porte-parole en matière d'éducation au Manitoba il y a de nombreuses années, quand je siégeais à l'Assemblée législative de cette province. Je me souviens qu'en 1988, Sharon Carstairs disait qu'on ne pouvait pas s'attendre à ce que les enfants arrivent à apprendre quand ils ont le ventre vide. C'est un problème grave.

Quelle est la réponse du Parti conservateur? Un député conservateur affirme que c'est de la foutaise et que nous n'avons pas besoin d'un programme de cette nature. D'autres en rajoutent en disant que le programme n'existe pas.

Or, le premier ministre a bien compris la valeur du programme et en a donc assuré la permanence. Les enfants n'auront donc pas à essayer d'apprendre avec le ventre vide. Je crois qu'il est tout simplement inacceptable d'ignorer le problème ou de donner l'impression que ce n'en est pas un. On ne peut pas apprendre quand on a le ventre vide.

Pour ce qui est de notre promesse d'investir dans les gens, jetons un coup d'œil à l'investissement dans les programmes d'apprentissage. Les Canadiens traversent une période difficile, et nous en sommes conscients. C'est pourquoi nous améliorons les programmes d'apprentissage et nous reconnaissons la valeur de la formation, du travail et de la création de débouchés. Le premier ministre s'est rendu en Europe et en Asie pour chercher des moyens d'accroître notre souveraineté économique en multipliant les débouchés commerciaux. Voilà pourquoi nous avons des projets de loi déterminants, comme le projet de loi C-13, qui améliorerait nos échanges commerciaux avec la Grande-Bretagne et l'Irlande du Nord.

Voilà ce qu'accomplit le premier ministre, ainsi que le gouvernement, pratiquement depuis le premier jour. Jetons un coup d'œil au nombre de réunions qui ont eu lieu avec les différentes provinces pour faire avancer le projet de loi C-5, sur l'unité de l'économie canadienne et la mobilité de la main-d'œuvre. Voilà le genre de mesures qui continueront d'avoir des effets très positifs et durables.

Le budget

Quelle est la position des conservateurs sur ces questions importantes? Leur priorité, ce n'est pas l'intérêt des Canadiens. Ils ne s'intéressent qu'à leurs propres intérêts politiques et à rien d'autre. C'est ce qu'ils nous font comprendre avec le genre d'annonces qu'ils font. On répand de la mésinformation pratiquement tous les jours. C'est vraiment très désolant parce que les temps sont durs.

Nous comprenons que le coût de la vie est un problème important auquel nous devons nous attaquer. Voilà pourquoi le premier ministre a éliminé la taxe sur le carbone. Voilà pourquoi nous avons accordé une réduction d'impôt à 22 millions de Canadiens. Rappelons-nous le projet de loi C-4, que les conservateurs n'appuient toujours pas et pour lequel ils ne manifestent aucun signe de soutien. Le projet de loi C-4 accorderait une réduction d'impôt à 22 millions de Canadiens. Il accorderait également un allègement fiscal en suspendant la TPS pour les acheteurs d'une première propriété. De plus, il abolirait officiellement la taxe sur le carbone. Voilà le genre d'initiatives que nous sommes en train de prendre.

Il y a le projet de loi sur la réforme de la mise en liberté sous caution. Non seulement nous respectons les engagements budgétaires qui profitent aux Canadiens, mais nous avons également d'autres projets de loi. La criminalité et la sécurité de nos collectivités étaient une préoccupation majeure. Les problèmes comme l'extorsion sont une grande préoccupation pour le gouvernement. Lors de la dernière campagne électorale, le premier ministre s'est engagé auprès des Canadiens à présenter un projet de loi pour réformer le système de mise en liberté sous caution.

Considérons le projet de loi C-14, une mesure législative sur la réforme de la mise en liberté sous caution que nous devrions tous appuyer. J'ai plusieurs fois mis les conservateurs au défi de s'engager à adopter ce projet de loi avant la fin de l'année. Aucun d'entre eux n'a dit qu'il était prêt à le faire pour ses concitoyens. C'est honteux.

Cette approche est une directive du chef du Parti conservateur, qui a plus envie de déclencher des élections que d'obtenir des résultats pour les Canadiens. Nous ne craignons pas la tenue d'élections, mais nous réfléchissons à ce que pensent les Canadiens. Ils ne pensent pas qu'ils veulent des élections aujourd'hui. Ils veulent que tous les groupes politiques collaborent à la Chambre des communes pour examiner ce qui est bon et adopter des projets de loi, parce que c'est ce qui est dans l'intérêt des Canadiens. Ils ne veulent pas du genre d'obstruction et de battage médiatique auquel se livre le Parti conservateur en menaçant de déclencher des élections parce que les conservateurs veulent une autre chance.

• (1245)

Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de Winnipeg-Nord pour ses cris et ses hurlements. C'est toujours amusant. Il est agréable de le voir prendre la parole à la Chambre. Il parle beaucoup de mésinformation. Je me demande s'il pourrait nous dire ce qu'il pense du fait que son chef, le premier ministre, a déclaré ici même, le 17 septembre, que « [l]e niveau de la dette va diminuer ». Le budget que le député défend aujourd'hui prévoit cinq années d'augmentation de la dette.

Le niveau de la dette va-t-il diminuer, comme le chef du député l'a déclaré à la Chambre le 17 septembre, ce que le député peut vérifier dans le hansard, ou le niveau de la dette va-t-il augmenter, comme le montre le budget? Où est la mésinformation?

L'hon. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, nous venons d'entendre la mésinformation. Le document budgétaire ouvre la

voie à un excédent opérationnel. En fait, le gouvernement s'engage à tenter d'atteindre l'équilibre opérationnel. Au bout du compte, je crois que les députés doivent bien comprendre les attentes des Canadiens, non seulement à l'égard du gouvernement, mais aussi des députés de toutes les allégeances.

Je crois sincèrement que les Canadiens ne veulent pas d'élections. Ce n'est pas parce qu'on est un député de l'opposition qu'on a forcément...

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): La députée de Laurentides—Labelle a la parole.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Madame la Présidente, c'est une grosse journée. On sent l'effervescence.

Dans le nouveau calcul, en ce qui a trait aux investissements, mon collègue a-t-il vérifié si, en appliquant ce modèle aux législatures depuis 2015, le déficit aurait été le même?

Si la réponse est non, comment se fait-il qu'un amortissement, quand on fait un investissement sur rien qui devient un actif, soit légitime dans un budget comme celui-ci?

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, la députée parle d'investissements. Une bonne façon de comprendre la situation est d'examiner ce qui se passe avec les investissements étrangers au Canada. Je me souviens d'avoir prononcé un discours ici en 2024, au sujet des trois premiers trimestres de 2023, alors que le Canada se classait au troisième rang mondial pour ce qui est des investissements étrangers par habitant. Je crois que nous étions au premier rang des pays du G7, voire du G20; je ne m'en souviens pas exactement.

Partout dans le monde, les pays reconnaissent qu'investir au Canada procure de la stabilité et des avantages. Contrairement à ce que font les conservateurs, et parfois les bloquistes, qui dénigrent le Canada, nous devrions vanter les mérites du Canada pour générer encore plus d'investissements étrangers, car cela crée des emplois pour les Canadiens.

• (1250)

Sherry Romanado (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, Lib.): Madame la Présidente, j'aimerais que le député nous dise, en tant qu'ancien combattant des Forces armées canadiennes, à quel point il est important que le budget prévoit un investissement de 81,8 milliards de dollars dans la défense nationale au cours des cinq prochaines années, et qu'il nous explique pourquoi il est si important que tous nos collègues députés appuient le budget, afin que les hommes et les femmes des Forces armées canadiennes aient l'équipement dont ils ont besoin.

L'hon. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, je remercie sincèrement la députée de la question. Ayant servi dans les Forces armées canadiennes et travaillé avec nombre d'hommes et de femmes des forces armées, je peux dire qu'il est grand temps que le Canada s'engage à atteindre la cible de 2 % du PIB. Cela permet d'augmenter les salaires. Cela offre également toutes sortes de débouchés à l'industrie canadienne; je pense notamment à l'industrie aéronautique du Québec et du Manitoba. Les mesures budgétaires qui concernent les forces armées offrent des possibilités illimitées.

Nous avons enfin un premier ministre et un gouvernement qui s'efforcent de protéger notre souveraineté. Les militaires contribuent à ces efforts. Quant au gouvernement dont a fait partie le chef du Parti conservateur, il a consacré moins de 1 % du PIB à ces dépenses en une année.

[Français]

Abdelhaq Sari (Bourassa, Lib.): Madame la Présidente, c'est avec un profond sentiment de responsabilité et une grande fierté que je prends la parole aujourd'hui pour intervenir au sujet du budget fédéral de 2025. Avant d'entamer mon discours, et plus de six mois après avoir été élu, je tiens à réitérer mes remerciements aux citoyens et aux citoyennes de la circonscription de Bourassa pour leur confiance, mais aussi pour la responsabilité que j'ai sur les épaules.

Ce budget n'est pas un simple exercice comptable. C'est une vision, une feuille de route qui affirme le pays que nous voulons bâtir: un Canada plus juste, plus prospère, plus sécuritaire et plus innovant; un Canada où les familles sont soutenues, où les jeunes ont des perspectives d'avenir et où des communautés comme celle de Bourassa et, bien évidemment, de l'ensemble de la ville de Montréal reçoivent enfin les investissements qu'elles méritent.

Nous sommes à un moment décisif. Les pressions inflationnistes, les défis liés au logement, les transformations technologiques rapides, les tensions géopolitiques et les besoins criants en infrastructures nous obligent à agir avec ambition et rigueur. Le budget de 2025 répond précisément à ces défis en misant sur des investissements structurants qui marqueront durablement le développement de notre pays.

Ce budget est d'abord un budget pour les familles et pour la classe moyenne. La réduction de la première tranche d'imposition, qui passera dès cette année de 15 % à 14,5 %, puis à 14 % en 2026, représente un soulagement concret pour des millions de Canadiens et de Canadiennes. Pour un couple, pour un parent de famille monoparentale, pour un jeune travailleur, ce sont des centaines de dollars de plus chaque année, un soutien direct qui laisse davantage d'espace dans les budgets déjà fragilisés. Ce geste traduit une conviction simple: la prospérité doit profiter à ceux et celles qui la créent.

S'il y a un domaine où ce budget marque un tournant historique, c'est celui des infrastructures. Le gouvernement consacre cette année 50,8 milliards de dollars à la modernisation, à l'extension et au développement des infrastructures canadiennes. Il s'agit d'un investissement colossal et absolument nécessaire. Nos infrastructures sont les fondations de notre prospérité. Dans ma circonscription, Bourassa, nous savons à quel point elles sont essentielles. Rues, parcs, réseaux d'eau, centres communautaires, équipements publics: ce sont des espaces du quotidien qui façonnent la qualité de vie. Grâce à ce budget, Bourassa pourra bénéficier d'infrastructures plus modernes, plus sécuritaires, mieux adaptées aux familles, aux aînés et aux jeunes: des rues mieux entretenues, des parcs modernisés, des espaces publics repensés pour être plus accessibles et plus sécuritaires.

Parmi ces investissements, il y en a un qui touche particulièrement le cœur de notre communauté, à Montréal-Nord: le centre sportif de Montréal-Nord. Je me permets de mettre une touche humaine et d'humaniser ce projet, car il dépasse largement la dimension matérielle. Il dépasse les murs et les bâtiments. Nous ne sommes pas en train de bâtir un bâtiment, nous sommes en train de

Le budget

bâtir l'espoir. Nous érigeons l'avenir de nos jeunes. Nous ravivons la fierté d'un quartier qui, trop souvent, a été stigmatisé ou oublié. Un centre sportif, ce n'est pas du béton, ce n'est pas de l'acier: c'est un lieu où les jeunes et les moins jeunes pourront découvrir de quoi ils sont capables. Ils pourront y passer leur journée auprès de leurs amis ou de leurs proches. C'est un endroit où les familles pourront se rassembler, où une communauté pourra se reconnaître, se protéger et s'élever. C'est un lieu où des rêves vont naître et prendre forme. C'est un geste de confiance envers notre jeunesse, un signal clair que Montréal-Nord mérite le meilleur et que notre potentiel n'a pas de limite. C'est le cœur et l'esprit même du budget de 2025: investir d'abord dans l'humain, dans la personne, avant d'investir dans le béton et dans les murs.

Le budget prévoit également des investissements majeurs dans la mobilité durable, dans les réseaux d'autobus, dans l'amélioration des déplacements urbains, des infrastructures énergétiques et de transition écologique. Ces initiatives contribueront à des rues plus sécuritaires, à des quartiers mieux adaptés et à une réduction concrète du coût de la vie.

Dans le domaine du logement, le budget consacre près de 25 millions de dollars supplémentaires pour faciliter l'accès à un logement décent. À Montréal, à Montréal-Nord et dans la circonscription de Bourassa, où tant de familles consacrent plus de 40 % de leur revenu au loyer, ces mesures apporteront un soulagement vital. L'abolition de la TPS sur les premières habitations, la construction accélérée de logements grâce à Maisons Canada et le soutien du logement communautaire permettront d'offrir des solutions durables et concrètes.

● (1255)

Le budget de 2025 investit également massivement dans l'innovation, la cybersécurité et les technologies de pointe avec 110 milliards de dollars destinés à la modernisation de notre économie. Pour les jeunes de Bourassa, cela signifie notamment des emplois d'avenir. Ces emplois sont conçus et planifiés pour un avenir où les technologies de pointe, notamment l'intelligence artificielle, seront au cœur même des emplois de demain. Cela signifie aussi des perspectives nouvelles et une participation active à la transformation économique du pays par le numérique.

La sécurité demeure aussi une priorité: l'ajout de 1 000 agents de la GRC, le renforcement de l'Agence des services frontaliers du Canada, la création d'une agence consacrée aux crimes financiers et des investissements importants en cybersécurité contribueront à rendre nos quartiers plus sûrs et plus stables.

Je souhaite partager les propos des personnes âgées de ma circonscription. Lorsqu'elles ont vu cette ligne budgétaire, qui peut sembler purement comptable, elles y ont vu une véritable mesure de protection. Ces personnes sont en effet les principales cibles des cyberattaques et des fraudes financières. Elles voient clairement que cette ligne budgétaire démontre que quelqu'un a pensé à elles, qu'on a mis l'humain au premier plan. C'est l'essence même du budget de 2025.

Enfin, ce budget reste responsable, malgré son ampleur. Le Canada demeure le pays du G7 qui a la dette nette la plus faible. Notre trajectoire budgétaire est solide. Notre trajectoire est prudente. Notre trajectoire est surtout soutenable.

Le budget

Ce budget est un choix d'avenir. C'est le choix de la confiance envers nos familles, nos jeunes et nos communautés. Pour Bourassa, il représente une promesse, celle d'un avenir plus fort, plus visible, plus juste et plus prospère. Pour notre arrondissement, il représente des investissements enfin à la hauteur de nos besoins qui changeront concrètement la vie de chacun et de chacune. L'avenir ne se subit pas, l'avenir se construit. Aujourd'hui, avec ce budget, nous choisissons de bâtir. Nous choisissons de bâtir un avenir, nous choisissons de bâtir la fierté, nous choisissons de bâtir l'espoir. Nous bâtissons un Canada fort.

Luc Berthold (Mégantic—L'Érable—Lotbinière, PCC): Madame la Présidente, j'ai écouté le discours de mon collègue, qui parlait beaucoup de sa circonscription, Bourassa. Il a évité soigneusement de parler des gens de Bourassa qui n'arrivent pas à payer leurs factures à la fin du mois. Il n'a pas parlé des 600 000 Québécois qui font la file dans les banques alimentaires chaque mois parce qu'ils n'arrivent pas à mettre assez de nourriture sur la table et à nourrir leur famille.

Je comprends que le député de Bourassa veut relayer les lignes qui lui ont été fournies par son premier ministre et par le ministre des Finances et du Revenu national. Cependant, quand il jase avec les gens à l'épicerie, est-ce qu'on lui parle vraiment de l'état des finances publiques dans le G7, ou est-ce qu'on lui parle de la difficulté que les gens ont à payer les factures et tout ce qu'il y a dans le panier d'épicerie? C'est ça, la vraie question. C'est la question qu'il devrait se poser, plutôt que de réciter des lignes apprises par cœur.

Abdelhaq Sari: Madame la Présidente, je tiens d'abord à préciser que ça fait plus que huit ans que je suis en politique et que même mes attachés politiques ne rédigent pas mes interventions. Ces lignes ne proviennent pas du premier ministre ou du Cabinet.

J'ai rencontré la semaine dernière plusieurs personnes qui ne m'ont parlé que de ce budget. Je tiens d'abord à les remercier de leur confiance et je suis en train de réitérer ce qu'ils m'ont dit à l'épicerie. C'est un budget humain, dans lequel on a pensé aux citoyens et aux citoyennes. C'est un budget qui répond surtout aux défis liés à l'inflation et au logement. On a écouté les gens et c'est un budget qui vise à les aider.

Je remercie mon collègue de sa question et je lui réitère que c'est un discours que j'ai écrit avec mon cœur. Je l'ai écrit moi-même en m'inspirant des propos des citoyens et des citoyennes de Bourassa.

• (1300)

Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Madame la Présidente, j'aimerais que mon collègue m'explique quelque chose. Le Bloc québécois a tout fait, pendant tant d'années, pour enrayer la discrimination envers les personnes âgées de 65 à 74 ans. Ces personnes me l'ont dit encore en fin de semaine, elles comprennent pourquoi le Bloc québécois votera contre le budget: cette mesure a complètement été oubliée. On pourrait aussi parler de l'indexation de 6 % en santé.

Alors, comment se fait-il que cela ne figure pas dans le budget?

Abdelhaq Sari: Madame la Présidente, je remercie ma collègue de cette très bonne question parce qu'elle cible des personnes qui ont vraiment été écoutées dans le cadre de ce budget. J'aimerais tout simplement dire que, si on ne retrouve pas cet élément-là, il y a d'autres mesures qui prennent en considération les personnes âgées.

Cela dit, il faut vraiment comprendre ce que nous faisons ici. Nous visons avant tout à répondre à des urgences, notamment en matière de logement. Nous voulons aider les citoyens et les ci-

toyennes en ce qui concerne le logement. Nous voulons aussi atténuer les conséquences de l'augmentation des prix à l'épicerie. Tous ces éléments démontrent que notre gouvernement cherche à réduire les dépenses des foyers, notamment pour les personnes âgées. Ce n'est pas un oubli. Qu'on le croie ou non, notre gouvernement a pensé à chacun des éléments et nous n'avons rien oublié. Au contraire, notre gouvernement essaie de proposer un budget beaucoup plus systémique qui prend en compte l'ensemble des dimensions afin de protéger le pouvoir d'achat de chacun et de chacune.

L'hon. Élisabeth Brière (Sherbrooke, Lib.): Madame la Présidente, mon collègue de Bourassa nous a rappelé les mesures que nous prenons pour investir dans le Canada et dans les Canadiens. Nous faisons des investissements majeurs, comme le centre sportif à Montréal-Nord, dans sa circonscription. Nous prouvons que nous agissons pour notre pays et pour bâtir un Canada fort.

J'aimerais que mon collègue nous parle des raisons pour lesquelles il est si important d'investir et de bâtir dans le contexte actuel.

Abdelhaq Sari: Madame la Présidente, il y a deux dimensions à cette très bonne question. Premièrement, pourquoi investir maintenant? Dans l'infrastructure, nous sommes en train de créer des emplois. Il y a à la fois la création d'emplois dans le projet lui-même, qui est un investissement, et des emplois futurs, qui sont des emplois récurrents qui peuvent vraiment être rendus permanents par la suite.

Deuxièmement, Bourassa, dans Montréal-Nord, est le seul arrondissement de Montréal qui n'avait pas vraiment accès à un centre sportif. Il y a des jeunes comme Luguentz Dort, qui a gagné la série finale de la NBA. Il y a des jeunes qui ont gagné la médaille de la robotique. Il y a des jeunes qui ont gagné dans tous les sports, mais qui n'avaient pas la chance d'avoir un centre sportif. Il faut savoir que les gens ont vraiment pleuré de joie de voir que le premier ministre et le ministre des Finances ont pensé à eux et à ces jeunes. Les gens ont vraiment eu les larmes aux yeux quand nous avons annoncé cette belle infrastructure, qui est l'infrastructure de l'avenir, un investissement dans nos jeunes, un investissement dans nos familles et, surtout, un investissement pour la prévention de la criminalité auprès des jeunes.

[Traduction]

Leslyn Lewis (Haldimand—Norfolk, PCC): Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec le député d'Edmonton-Nord-Ouest.

Dans le budget, il est question d'un changement de portée historique, sauf que peu de Canadiens réalisent à quel point ce changement est profond. Pour la première fois, les infrastructures de notre pays ne sont pas constituées que d'acier, de béton et d'asphalte; elles comprennent aussi des codes, des calculs et des données. Sous les belles notions d'innovation se cache une transformation tranquille, qui change non seulement la façon dont nous construisons, dont nous mesurons et dont nous rendons des comptes, mais aussi la façon dont nous gouvernons. Le budget lierait la Banque de l'infrastructure du Canada à de nouveaux investissements dans l'intelligence artificielle afin de bâtir un « écosystème canadien de l'IA » de confiance. Traditionnellement, la Banque de l'infrastructure du Canada finançait la modernisation des systèmes d'approvisionnement en eau, des réseaux électriques, etc. Dorénavant, elle financerait les centres de données et les infrastructures d'intelligence artificielle. Le budget accorderait 10 milliards de dollars de plus à cet organisme inefficace, pour un total de 45 milliards de dollars de fonds publics.

Il y a aussi un changement dans la comptabilité. Beaucoup de gens se demandent comment on pourra payer le déficit de 78 milliards de dollars prévu dans le budget. La réalité, c'est que le gouvernement redéfinira le système comptable, principalement en changeant la définition d'investissement en capital. L'ancien système d'actifs et de déficits n'existera plus parce que le gouvernement passera à un système de comptabilité numérique entièrement intégré. Dans ce système, les déficits n'auront pas d'importance, et l'empreinte carbone de chaque transaction pourra être comptabilisée dans un nouveau registre transformationnel. Dans le nouveau cadre, les actifs numériques incorporels, les algorithmes, les ensembles de données et les systèmes logiciels seront désormais consignés comme des capitaux, tout comme les ponts, les hôpitaux et les routes l'étaient auparavant.

Si tout ce qui est numérique peut être reclassifié en tant qu'infrastructure, le gouvernement peut emprunter, dépenser et consigner ces actifs comme des investissements, même si les Canadiens ne peuvent ni voir ni utiliser ces actifs incorporels. À mesure que le système évoluera, il pourrait un jour être connecté directement à un registre numérique, voire à une chaîne de bloc, qui est une sorte de système de comptabilité numérique, ce qui laisse présager un avenir où nous serons nous-mêmes réduits à des actifs numériques dans un registre gouvernemental. Dans ce système, chaque actif, chaque dépense et chaque interaction citoyenne est consigné en temps réel. Qu'on se le tienne pour dit: c'est ainsi qu'on calculera le PIB à l'avenir.

Le nouveau système passerait également d'une supervision humaine à un contrôle algorithmique. Avec le budget, le gouvernement modifierait essentiellement la manière dont il tient les comptes des finances publiques. Dans l'ancien système, les dépenses en capital correspondaient à la construction de quelque chose de visible — un pont, par exemple — et aux dépenses quotidiennes nécessaires au bon fonctionnement. Si les dépenses dépassaient les recettes, il y avait tout simplement un déficit. Désormais, une plus grande partie des dépenses publiques pourrait être qualifiée de dépenses en capital et être inscrite dans l'autre colonne du livre comptable, même lorsqu'il s'agit de logiciels, de recherche et de technologies. Le gouvernement serait alors en mesure de répartir ce coût sur plusieurs années, ce qui réduirait l'apparence du déficit. C'est comme acheter un ordinateur portable et le qualifier d'investissement plutôt que d'achat: les chiffres semblent meilleurs, mais l'argent sort toujours du compte bancaire.

Le budget

Le nouveau modèle comptable modifierait également la manière dont nous mesurons la richesse du pays. La dette, qui était auparavant considérée comme un passif, serait désormais traitée comme un investissement. Les actifs incorporels, comme les systèmes d'intelligence artificielle, les dépôts de données et même les crédits carbone, seraient désormais répertoriés comme du capital. Avec cette approche, la situation financière semblerait meilleure, et le PIB, plus élevé, même si rien de tangible n'était construit dans notre pays. Ce changement ferait passer l'économie d'une mesure de ce que nous produisons à une mesure de ce que nous projetons. Ainsi, quand chaque déficit peut être qualifié d'actif, la responsabilité est reportée aux générations futures.

On passe d'un monde d'éléments tangibles à un monde d'éléments intangibles, mais des éléments intangibles traçables. Dans le monde des éléments tangibles, la propriété était claire et les éléments tangibles étaient clairs. Une personne était propriétaire de sa terre, de sa voiture et de son œuvre. Dans le monde des éléments traçables, la propriété serait remplacée par l'accès. Une personne écoute de la musique diffusée en continu, emprunte des données et loue les droits d'auteur au moyen d'un code QR. Voilà le changement générationnel dont parle le budget.

● (1305)

Ce nouveau système, conçu pour mesurer les résultats, finira par nous mesurer. Chaque promesse de transparence peut devenir un outil de surveillance si elle n'est pas guidée par les principes de liberté que nous chérissons. Si tout ce qui a de la valeur devient des données, alors tous les aspects de notre vie peuvent devenir des données que l'on peut enregistrer et monnayer. Voilà pourquoi nous devons être sur nos gardes en observant cette transition vers un nouveau système public, le grand livre numérique, financé à raison de 1 milliard de dollars. Nous devons prévoir des mesures de sauvegarde.

Les infrastructures numériques ne sont pas neutres. Le même réseau qui surveille les investissements peut surveiller les particuliers. Le même outil d'intelligence artificielle qui prédit le fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement peut prédire les comportements individuels. Si ces systèmes ne sont pas gouvernés par des lois en matière de protection de la vie privée et une surveillance démocratique strictes, ils brouilleront la ligne de démarcation entre reddition de comptes et contrôle.

Les Canadiens méritent des infrastructures dignes de confiance. Cela signifie qu'ils méritent de savoir où les données sont emmagasinées, qui tire des profits de leur utilisation et si choisir librement de ne pas adhérer à certains systèmes, y compris l'identification numérique, demeurera un droit à l'ère numérique, surtout lorsqu'il s'agit d'accéder à des services essentiels financés par les contribuables. Sans ces réponses, un écosystème de confiance axé sur l'intelligence artificielle devient un euphémisme poli pour « contrôle centralisé ».

Le budget

En cette ère où l'intelligence artificielle transforme notre économie, le budget prévoit que les gouvernements et les industries augmenteront leur productivité tout en réduisant le recours aux gens. Les libéraux prétendent que l'efficacité augmentera, mais nous savons que ce sera au détriment de la sécurité d'emploi. Certains individus au sein du gouvernement vont jusqu'à envisager le revenu universel de base comme une solution et un moyen de permettre aux gens de garder la tête hors de l'eau lorsque les machines feront le travail à leur place. Au fur et à mesure que la modernisation progressera, nous devons veiller à ce que les gens ne soient jamais réduits à de simples consommateurs associés à des codes à barres ou à des codes QR. Les êtres humains ne sont pas des points de données à gérer; nous avons une âme et une raison d'être. L'avenir que nous bâtissons doit en tenir compte.

Le Parlement a le devoir sacré de protéger le registre public de notre pays. Cela signifie non seulement les finances publiques, mais aussi leur incidence directe sur les droits et libertés des Canadiens. Ce budget accélère un changement de portée historique bien réel qui se produit à la vitesse de l'éclair. On le constate dans le projet de loi C-5, car il centralise les décisions relatives au développement national et aux infrastructures. Nous voyons le gouvernement redéfinir le rêve canadien de posséder une maison, car il dit à la génération Z d'accepter d'être simplement locataires de maisons modulaires au lieu d'accéder à la propriété et de bâtir un patrimoine familial. À l'ère du numérique, nous devons trouver de nouvelles façons de demander des comptes au gouvernement. Les bonnes vieilles critiques contre la centralisation ne s'appliquent plus, car les gouvernements n'agissent plus seuls.

Dans ce système technocratique, le modèle de nation très agile que le gouvernement libéral a étudié ces dernières années est devenu une réalité, et les citoyens eux-mêmes deviennent les intrants qui aident l'État à agir plus rapidement. Le budget s'attaque à des problèmes comme l'inflation avec des solutions qui peuvent limiter notre liberté, comme les pièces d'identité numériques. De plus, il pourrait par exemple y avoir des fonds programmables qui peuvent expirer, qui sont conçus dans le but de maintenir l'argent en circulation en nous obligeant à le dépenser avant son expiration, et des devises qui peuvent dicter comment et quand les Canadiens peuvent dépenser. L'investissement dans l'infrastructure numérique qui est prévu dans le budget prétend être transformateur sur le plan historique. Cependant, l'histoire nous jugera non pas sur l'efficacité avec laquelle nous numérisons le pays, mais plutôt sur notre capacité à préserver l'âme de cette démocratie au cours de ce processus.

Depuis cinq ans, je surveille la situation et je parle de la façon dont la numérisation de l'économie et de nos infrastructures affectera notre identité, et nous nous trouvons maintenant à la croisée des chemins. Il ne reste plus qu'à choisir comment réagir. Notre tâche n'est pas de rejeter le progrès, mais de retrouver notre raison d'être. En tant que parlementaires, nous devons insister pour que la technologie soit mise au service des Canadiens au lieu de les remplacer. Notre devoir est de nous battre avec dignité en respectant la souveraineté et l'âme du peuple, qui ne doit jamais être réduit à un simple code QR.

• (1310)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, la grande différence, c'est que nous n'avons pas peur des technologies. Par exemple, nous sommes conscients de l'important rôle que joue Internet dans l'avancement de la société. Il y a beaucoup de bonnes choses, mais il y a aussi des aspects négatifs,

et c'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons présenté le projet de loi C-8, la loi sur la cybersécurité. Par contre, le Parti conservateur a refusé de le renvoyer au comité afin que nous puissions répondre à certaines des préoccupations, que certains pourraient qualifier de paranoïas, exprimées par les députés d'en face.

Le projet de loi C-8 protégerait les industries et les consommateurs. La députée peut-elle nous dire pourquoi le Parti conservateur ne reconnaît pas la valeur du projet de loi C-8, qui porte sur la cybersécurité, la protection des Canadiens et la protection des industries économiques du Canada?

Leslyn Lewis: Madame la Présidente, je rappelle au député d'en face que le projet de loi C-8 prétend pouvoir bloquer, sans mandat, la connexion Internet des gens. À une époque où le gouvernement s'apprête à contrôler la numérisation et l'intelligence artificielle, les gens pourraient se retrouver dans des prisons numériques. C'est pourquoi il est si important, lorsque le gouvernement recueille des données, d'avoir des mécanismes de protection et de reddition de comptes, de savoir comment ces données sont utilisées et d'avoir l'assurance que les libertés civiles des gens sont respectées et que le gouvernement rend des comptes.

• (1315)

[Français]

Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Madame la Présidente, chez nous, en Abitibi—Témiscamingue, c'est la bonne tempête. Heureusement, j'ai mes pneus d'hiver. Il m'a fallu une heure de plus pour me rendre ici, à Ottawa, cette nuit. L'alerte électorale devrait être à son comble, à moins que le Parti conservateur décide de prendre mal au ventre, comme le dit l'expression consacrée.

Ma collègue peut-elle nous donner une primeur médiatique ou un avant-goût de ce que fera son parti tantôt pour faire en sorte que des élections soient déclenchées ou qu'elles ne le soient pas?

[Traduction]

Leslyn Lewis: Madame la Présidente, en tant que porte-parole en matière d'infrastructure, je constate que la Banque de l'infrastructure du Canada se voit allouer 10 milliards de dollars de plus qu'auparavant. Nous sommes au courant du récent scandale concernant le montant de 1 milliard de dollars envoyé à l'étranger pour financer la construction de navires pour BC Ferries, ce qui a mené à des pertes d'emplois au Canada.

Le véritable problème avec le budget est le manque de reddition de comptes. On n'y voit pas le niveau de reddition de comptes et de responsabilité dont on devrait faire montre avec l'argent des contribuables.

Costas Menegakis (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, PCC): Madame la Présidente, je remercie la députée de son discours rigoureux et très instructif.

J'aimerais poser la question suivante à la députée, étant donné la crise du chômage chez les jeunes et celle des soins de santé, entre autres choses. Au cours des cinq prochaines années, un montant de 324 milliards de dollars s'ajoutera à la dette nationale dont hériteront les générations futures. La députée pourrait-elle nous faire part des réflexions de certains de ses concitoyens et nous dire ce qu'elle pense du fait de léguer cette dette aux générations futures, alors que le budget nous oblige à verser aux banques plus d'argent en intérêts que nous n'en consacrons aux soins de santé, aussi incroyable que cela puisse paraître?

Leslyn Lewis: Madame la Présidente, ma crainte, ce n'est pas seulement la dette, mais également la façon dont elle est calculée. Le fait est que le système de comptabilité est en train de changer, donc les Canadiens n'ont aucun moyen véritable de mesurer les progrès au pays. Il faudra une forme d'audit indépendant pour évaluer si le gouvernement présente la dette différemment ou si nous observons réellement des progrès au pays. Par conséquent, je suis très préoccupée que des choses telles que les dépenses de fonctionnement soient maintenant considérées comme des dépenses en immobilisations...

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Nous poursuivons le débat. Le député d'Edmonton-Nord-Ouest a la parole.

Billy Morin (Edmonton-Nord-Ouest, PCC): Madame la Présidente, je remercie ma collègue de partager son temps de parole avec moi.

Les Canadiens ont maintenant eu le temps de prendre connaissance du budget. Il y a une chose sur laquelle reviennent constamment les Albertains ordinaires de ma circonscription, Edmonton-Nord-Ouest: le budget ne répond pas à la principale préoccupation des Canadiens à l'heure actuelle, soit l'abordabilité. Le gouvernement vante le budget comme étant un budget générationnel, mais tout ce que voient les générations montantes, les jeunes Canadiens, ce sont les difficultés toujours grandissantes qu'ils devront traverser dans leur vie.

Pour la première fois depuis longtemps, les jeunes Canadiens disent s'attendre à ce que leur vie soit moins bonne que celle de leurs parents. Se loger est inabordable. De jeunes gens de ma circonscription me disent qu'ils veulent fonder une famille et acheter une maison, mais qu'ils ne voient pas comment ils pourront réaliser leurs rêves.

Le coût des aliments, qui est attribuable aux dépenses inflationnistes et aux taxes du gouvernement, rend difficile l'accès à des repas de base. Les files d'attente aux banques alimentaires atteignent des niveaux records. Les Canadiens n'imaginent pas ces choses, contrairement à ce que le gouvernement se plaît à dire. L'éducation coûte de plus en plus cher et les places sont de plus en plus rares. Les salaires stagnent, et le coût de la vie augmente plus rapidement que le chèque de paie des gens.

L'urgence de cette réalité ne fait pas partie des priorités du budget. En plus, le premier ministre a demandé directement aux jeunes Canadiens de faire encore plus de sacrifices. Le budget parle d'offre de logements à long terme, mais il ne s'attaque pas à la grave crise de l'abordabilité qui touche actuellement les jeunes.

Comme tous les Canadiens, les jeunes veulent du leadership. Or, le leadership qu'ils recherchent est méthodique. Ils ne veulent plus voir la même vieille stratégie des 10 dernières années, alors que le gouvernement a tenté d'être le moteur économique du Canada tout en sapant invariablement l'économie. De surcroît, le gouvernement adopte la même approche inefficace à l'égard du secteur des ressources.

Le budget met l'accent sur les grands projets, ce qui est une bonne chose, mais nous n'y voyons pas de leadership méthodique pour libérer le véritable potentiel du secteur canadien des ressources. Le budget contient un vague passage sur le plafonnement des émissions du secteur pétrogazier, mais seulement si le captage du carbone fait partie de l'équation, ce qui coûterait des milliards de dollars aux Canadiens. La tarification du carbone pour les industries, l'interdiction des pétroliers et le projet de loi C-69 sont tou-

Le budget

jours en place, et ils indiquent tous aux investisseurs que l'Alberta, en particulier, ne constitue pas une priorité pour le Canada.

Le gouvernement contrôle encore en grande partie le système. Sa démarche revient donc à dire au marché: « Nous savons très bien que nos propres règles sont inefficaces et prohibitives, mais si vous faites pression sur nous pour obtenir des subventions gouvernementales, nous ferons de vous un gagnant ou un perdant. »

Tout porte à croire que le gouvernement fédéral a l'intention de signer un protocole d'entente avec la province de l'Alberta. Même si on nous a dit que les choses se feraient à une vitesse record, les protocoles d'entente ne permettent pas de commencer les travaux. Les protocoles d'entente ne sont pas contraignants; les modifications législatives systématiques le sont.

L'Alberta est le moteur du secteur des ressources naturelles du Canada, et dans ce budget, le gouvernement fédéral raconte des salades du bout des lèvres aux Albertains pour leur faire avaler le renforcement de sa mainmise sur le potentiel qu'a notre province d'aider l'ensemble du pays. Les Albertains prouvent depuis des décennies que leur esprit d'entreprise, en particulier dans l'industrie pétrolière et gazière, est un catalyseur qui aide l'ensemble du pays. De Terre-Neuve à la Colombie-Britannique et dans le Nord, on chauffe les maisons avec du diesel qui vient de nos gisements de pétrole et de gaz.

Je pense à mon arrière-grand-père, le chef William Morin, qui, dans les années 1950, a soutenu l'exploitation du pétrole et du gaz. Il disait que ce serait le catalyseur de l'augmentation du niveau de vie de son peuple et de notre autonomie face au paternalisme de la Loi sur les Indiens. Cela m'amène aux conséquences de ce budget pour les peuples autochtones.

Un peu plus de six mois se sont écoulés depuis mon arrivée à Ottawa en tant que nouveau député. Dans ma carrière précédente, lorsque j'étais chef de ma nation, je me suis efforcé de suivre l'exemple de mes arrière-grands-pères et des chefs qui m'ont précédé. À la fin des années 1800, ils étaient de nouveaux agriculteurs à la fibre entrepreneuriale. Ils se sont tournés vers le pétrole et le gaz pour éradiquer la pauvreté dans les années 1950, 1960 et 1970, puis ils se sont lancés dans les jeux de hasard dans les années 1980, 1990 et 2000, afin de montrer à notre peuple et au Canada que nous étions des contributeurs nets responsables dans le cadre du traité.

Cette question coïncide avec la notion d'autodétermination et le fait qu'Ottawa ne sait pas ce qui est le mieux pour notre peuple. Depuis 1867, le ministère des Affaires indiennes, aujourd'hui Services aux Autochtones Canada, s'appuyant sur la Loi sur les Indiens, laisse tomber les peuples autochtones de tout le Canada. Je suis venu à Ottawa en sachant que des changements structurels majeurs étaient nécessaires dans la manière dont Services aux Autochtones Canada gère ses relations avec les peuples autochtones. Aujourd'hui plus que jamais, je confirme que des changements structurels importants s'imposent.

J'ai eu la chance de diriger ma communauté dans ce cheminement à l'ère de la réconciliation, et même de réaliser de bonnes choses avec le gouvernement ce faisant. Si j'ai été capable de le faire, c'est uniquement grâce au fondement d'autodétermination établi par les chefs qui m'ont précédé, qui ont cherché à établir avec le Canada et les Canadiens des partenariats efficaces et avantageux pour toutes les parties en se présentant à la table des négociations avec notre propre source de revenus. Or, pour trop de membres des Premières Nations, de Métis et d'Inuits, ce n'est pas le cas.

Le budget

• (1320)

Maintenant, je crains que le gouvernement libéral ait réduit la réconciliation à des slogans grandiloquents, à des déclarations ministérielles et à des communiqués de presse. Le budget n'offre aucune des améliorations structurelles nécessaires pour faire avancer la réconciliation à la prochaine étape, une étape définie par l'entrepreneuriat individuel, une intervention gouvernementale, et une surveillance accrue exercée par les chefs et les conseils. Le gouvernement emploie un vocabulaire édulcoré et paternaliste comme « réaffectation » et « réévaluation » et dit étendre les efforts de réconciliation à d'autres ministères. Tout cela n'est que symbolique et fait partie de la stratégie de sauveur paternaliste qui suscite davantage l'incertitude, la crainte, la déception et la division chez les Autochtones et les Canadiens.

Lorsque le gouvernement fédéral augmente les dépenses à l'égard des aspects administratifs des services aux Autochtones, comme le nouveau bureau du commissaire, dont le titre paraît bien, mais qui n'a aucun pouvoir réel pour apporter des changements tangibles dans la communauté sur le terrain, cela en dit long sur ses priorités. Le budget représente une bonne nouvelle pour la fonction publique fédérale, puisqu'il crée un nouveau commissariat et des emplois pour les fonctionnaires. Les grands projets qu'il annonce représentent une bonne nouvelle pour les comités consultatifs, les consultants et les entreprises frauduleuses qui se font passer pour des fournisseurs autochtones, mais il ne représente pas une bonne nouvelle pour les communautés autochtones.

Je cite la cheffe nationale: « Lorsque le mieux que l'on puisse dire est que le budget de Services aux Autochtones Canada n'est réduit que de 2 %, on sait qu'il y a un problème. » La reformulation de la façon dont on traite des communautés autochtones dans le budget détourne l'attention du fait qu'on réduit de 2,3 milliards de dollars le financement des services offerts par Services aux Autochtones Canada tout en ne faisant pratiquement rien pour réduire les frais administratifs du gouvernement.

Jusqu'à présent, la seule mesure législative présentée à la Chambre au cours de cette session visait à alourdir la bureaucratie pour les dossiers autochtones. Depuis 2018, Services aux Autochtones Canada a doublé son personnel, le faisant passer de 4 000 à environ 8 000 équivalents temps plein, ce qui représente des milliards de dollars en frais d'administration. On rapporte que 42 ¢ de chaque dollar du budget de Services aux Autochtones Canada sont consacrés aux aspects administratifs, ce qui représente plus de 10 milliards de dollars. Imaginons ce que cet argent permettrait de faire s'il se rendait directement dans les communautés et chez les entrepreneurs.

Le budget ne change rien à cette situation et ne fait qu'exacerber le contrôle gouvernemental et la dépendance. Dans le tableau « Réconciliation avec les Autochtones » du document budgétaire, on trouve des zéros pour les exercices à venir. Il n'y a pas de chapitre consacré aux dépenses pour les Autochtones comme il y en avait par le passé. Tout cela ne fera qu'aggraver les problèmes de bureaucratie en laissant pour compte les communautés vulnérables des Premières Nations, des Métis et des Inuits dont les ressources sont insuffisantes. Est-ce que tout cela a été fait à dessein?

Dans son discours, le ministre des Finances a dit, en parlant des peuples autochtones du pays: « [N]ous ne bâtissons pas seulement pour nous-mêmes. Nous bâtissons aussi pour ceux qui nous suivront. » Les nations autochtones doivent-elles comprendre par là que, pour le gouvernement, c'est à prendre ou à laisser en matière

d'infrastructures essentielles et de logement? Le gouvernement se sert-il également de cette tactique et de cette philosophie dans la loi C-5?

Dans la phrase suivante, le ministre des Finances a eu le culot de dire ceci: « On me parle souvent du principe des sept générations, ancré dans les enseignements autochtones. C'est un rappel que chaque décision que nous prenons aujourd'hui doit tenir compte de ses effets sur les générations futures. » Avec l'absence totale d'argent pour la réconciliation au-delà de cet exercice, jumelée aux compressions budgétaires, à une dépendance accrue envers le gouvernement et à un déficit de 80 milliards de dollars, le ministre des Finances montre une fois de plus que tout ce qui l'intéresse, c'est de bien paraître aux yeux des Autochtones et des Canadiens, tandis qu'il travaille à endetter le Canada pour sept générations.

En tant que conservateurs, nous reconnaissons l'importance de l'autodétermination plutôt que la dépendance. Nous croyons que les communautés autochtones sont tout à fait capables de gérer leurs propres services, de stimuler leur propre économie et de protéger leurs propres terres. Nous avons besoin de promouvoir davantage la guérison et le rétablissement face à la toxicomanie dans les communautés autochtones. Il s'agit d'une compétence fédérale qui relève des libéraux, et non d'une compétence provinciale.

Il fallait que les libéraux respectent leur engagement de rendre les services de police essentiels, sans faire marche arrière, conformément à ce que disait le ministre de la Sécurité publique il y a deux semaines. Comment les Autochtones peuvent-ils participer de manière significative à l'économie alors qu'ils sont en proie à une crise permanente en matière de sécurité, de criminalité, de toxicomanie et de pauvreté?

Le premier ministre affirme que le pays traverse une crise commerciale. Les communautés autochtones sont en crise depuis des décennies. Le budget ne change rien à la situation. Il fallait mettre la table à l'entrepreneuriat dans le budget. Au lieu de cela, un échéancier se fait toujours attendre pour remplacer le programme dysfonctionnel d'approvisionnement fédéral auprès des entreprises autochtones, qui est un véritable exemple de fraude et qui arnaque tant les peuples autochtones et que la population canadienne en général. Ce dont nous avons besoin, ce n'était pas davantage d'intervention du gouvernement fédéral. Nous lui demandons de s'engager à apporter des changements structurels et à nous laisser le champ libre.

• (1325)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, tout comme le député d'en face, je suis un député des Prairies, et j'examine les investissements. Je m'intéresse aux annonces de grands projets et à la manière dont les provinces de l'Ouest vont en tirer un immense profit, que ce soit dans le secteur minier, celui du gaz naturel liquéfié ou dans toutes sortes d'autres domaines. De plus, le premier ministre travaille en étroite collaboration avec la première ministre de l'Alberta.

Il est intéressant de noter que le député a rejeté l'idée que le premier ministre et la première ministre de l'Alberta s'entendent bien et puissent même conclure un protocole d'entente. Je me demande s'il peut réfléchir à cette attitude négative. Reconnait-il que le fait d'entretenir des relations positives avec la première ministre de l'Alberta et de conclure un protocole d'entente est une idée réjouissante?

Billy Morin: Madame la Présidente, je n'ai pas dit que c'était une mauvaise chose pour les gouvernements de l'Alberta et du Canada de travailler ensemble. Je voulais juste faire valoir le point de vue des Autochtones sur la crise que nous connaissons aujourd'hui. Bien sûr, j'appuie sans réserve la collaboration entre l'Alberta et le Canada dans la réalisation de grands projets, mais ces projets ne verront le jour que dans 5 ou 10 ans, voire que dans des décennies. Toutes ces annonces sont en fait du recyclage de la dernière décennie, car aucun projet n'a encore été amorcé.

Je faisais référence aux processus et aux crises actuels au sein de Services aux Autochtones Canada du point de vue des communautés autochtones, et non de la réalisation de grands projets. Ce sont deux choses différentes. J'espère que le député réfléchira aux crises frappant les Canadiens et aux mesures concrètes que le gouvernement libéral ne prend pas pour y remédier sur-le-champ.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Madame la Présidente, je suis très déçue du budget.

Dans les années 2009 à 2011, j'étais l'attachée politique de l'honorable Johanne Deschamps, la députée de Laurentides—Labelle de l'époque. Nous nous questionnions justement sur l'assurance-emploi et le besoin d'une réforme des prestations en cas de maladie grave. Aujourd'hui, nous sommes en 2025. Depuis 2015, nous nous attendions à une réforme complète. Je sais qu'il va y avoir 50 000 travailleurs qui y auront droit.

Qu'en est-il des gens du Québec? Est-ce que mon collègue est d'accord pour dire qu'une réforme globale, particulièrement pour les régions où il y a beaucoup de travail saisonnier, que ce soit dans l'industrie forestière ou dans le tourisme, devrait être inscrite dans le budget?

• (1330)

[Traduction]

Billy Morin: Madame la Présidente, je suis tout à fait d'accord pour dire que les temps et les technologies changent. Le pays a besoin d'une stratégie en matière d'intelligence artificielle et d'une réforme pour tenir compte de l'intelligence artificielle. Je pense que la députée qui a pris la parole avant moi en a très bien parlé. J'espère que cela se reflétera plus clairement dans le budget. Je ne pense pas que le budget actuel nous l'apporte. Les Canadiens ont des solutions.

Je pense que le gouvernement a fait valoir qu'il utilise une approche descendante et qu'il sait tout sur l'intelligence artificielle ou sur différents secteurs, comme le secteur des ressources ou d'autres, mais nous devons valoriser les entrepreneurs du secteur des technologies et leur donner le pouvoir de mener cette initiative tout en nous mettant stratégiquement à leur diapason.

Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC): Madame la Présidente, mon voisin d'Edmonton-Nord-Ouest, ou de West Edmonton Mall-Nord-Ouest, comme je me plais à dire, a prononcé un excellent discours et a soulevé de nombreux points.

Malgré la promesse des libéraux de ne pas présenter de projets de loi omnibus, ce budget est en fait un budget omnibus, comme les autres budgets libéraux. Il doit bien imposer des dizaines de modifications législatives. Pourtant, aucune d'entre elles ne porte sur les dossiers importants pour l'Alberta, comme la levée de l'interdiction des pétroliers, imposée par le projet de loi C-48, et de l'interdiction de nouveaux pipelines, imposée par le projet de loi C-69. Le budget

Le budget

ne contient pas non plus d'engagement à annuler le plafonnement des émissions et de la production.

Je me demande si mon collègue peut nous dire comment l'Alberta doit interpréter le fait que le gouvernement insiste toujours pour conserver les dispositions découlant des projets de loi C-48 et C-69 ainsi que le plafonnement des émissions.

Billy Morin: Madame la Présidente, mon collègue de West Edmonton Mall-Ouest a posé une bonne question.

J'en ai parlé dans mon discours. En tant qu'Albertain, je trouve cette situation frustrante. Le gouvernement dit une chose, puis fait marche arrière. Le pays a besoin de changements systématiques, pas du projet de loi C-5, qui est utilisé comme une arme pour choisir les gagnants et les perdants. Il faut unir le pays, mais aucun projet en provenance de l'Alberta n'a été retenu jusqu'à présent.

Le premier ministre vient de l'Alberta. On nous présentera peut-être un protocole d'entente dans les prochains jours, mais cela ne changera pas le fait qu'il existe toujours des mesures législatives pour bloquer les ressources destinées à protéger tout le pays, à chauffer les maisons de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique et jusque dans les régions éloignées du Nord. Les Albertains ont simplement l'impression d'être laissés pour compte.

Lorsque le gouvernement parle de bâtir un Canada fort et unifié, je m'interroge vraiment sur ses motifs.

Wade Chang (Burnaby Central, Lib.): Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec la députée d'Halifax.

Je prends la parole aujourd'hui pour appuyer fermement le budget de 2025. Il s'agit d'un budget qui renforce notre économie, contribue à rendre la société plus juste et garantit des collectivités plus sûres et plus résilientes pour tous les Canadiens.

La semaine dernière, j'ai reçu une lettre d'Emma, une élève de 13 ans de Burnaby Central. Après avoir lu mon dépliant de septembre, elle a exhorté le gouvernement à s'opposer aux droits de douane et aux politiques injustes des États-Unis qui nuiraient aux travailleurs et aux familles du Canada. Cependant, la lettre d'Emma ne s'arrête pas là. Elle est ouvertement queer et elle voulait un gouvernement qui défend l'égalité, l'équité et l'inclusion. Sa voix nous rappelle que le travail que nous faisons au Parlement est important pour la prochaine génération. Lorsqu'un jeune se sent libre de parler de commerce et de protection des Canadiens 2ELGBTQI+, cela en dit long sur notre pays et sur notre responsabilité en tant que législateurs.

C'est pourquoi je suis si fier que le budget de 2025 prévoie un financement stable et à long terme pour le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres afin de faire avancer le dossier de l'égalité pour les femmes, de prévenir la violence fondée sur le genre et de protéger les Canadiens 2ELGBTQI+. Nous devons à Emma et à tous les jeunes Canadiens de bâtir une société où ils seront à l'abri de la peur et libres de rêver.

Le budget

Je me suis rendu récemment à l'église communautaire de l'avenue Nelson, dans ma circonscription, où des fidèles m'ont fait part d'une préoccupation dont j'entends parler tous les jours: le coût élevé du logement et la nécessité de permettre aux personnes âgées de vivre dignement dans leur collectivité. Le budget de 2025 propose des solutions réelles et concrètes. Nous construisons des logements communautaires et des coopératives d'habitation très abordables pour les familles à faible revenu; nous supprimons la TPS pour les acheteurs d'une première maison dont le prix d'achat est inférieur à 1 million de dollars et nous réduisons la TPS pour les maisons dont le prix se situe entre 1 million et 1,5 million de dollars; nous avons augmenté la limite annuelle des Obligations hypothécaires du Canada afin qu'il y ait plus de mises en chantier; et nous aidons les personnes âgées grâce au programme Nouveaux horizons pour les aînés, au financement de projets locaux tels que des programmes de remise en forme, de même qu'à des initiatives nationales telles que des cours de littératie financière pour les personnes âgées, afin qu'elles puissent rester actives et vivre dans la dignité. Conjointement avec le Fonds pour bâtir des collectivités fortes, ces mesures aident les familles et les personnes âgées à rester dans les collectivités qu'elles aiment et où elles s'épanouissent.

Pour bâtir un Canada fort, il faut compter sur le gouvernement, sur l'industrie et sur des institutions polytechniques de classe mondiale. Ma circonscription, Burnaby Central, est fière d'accueillir l'Institut de technologie de la Colombie-Britannique, un chef de file national qui définit ce qu'est l'enseignement polytechnique au Canada. Ce n'est pas juste une école; c'est une source de talents. C'est là que les soudeurs, les électriciens, les ingénieurs, les techniciens, les infirmiers et les innovateurs du Canada reçoivent la formation pratique qui leur permet de bâtir le pays et ses infrastructures, d'alimenter les industries et de renforcer l'économie.

Le gouvernement propose d'investir 115,2 milliards de dollars dans les infrastructures, alors nous dépendrons plus que jamais de l'Institut de technologie de la Colombie-Britannique. En effet, sans apprentis et gens de métier qualifiés et sans innovateurs prêts à diriger, aucun grand projet ne sera réalisé dans les délais et les budgets impartis. L'Institut forme la main-d'œuvre de demain. Notre travail consiste à veiller à ce que les instituts semblables disposent des outils nécessaires pour continuer à le faire.

Il y a de l'innovation à Burnaby. J'ai récemment visité trois entreprises remarquables. Novarc Technologies est un chef de file mondial de l'automatisation du soudage et utilise la robotique appuyée par l'intelligence artificielle pour répondre à des besoins industriels complexes. Il s'agit d'une capacité essentielle dans un contexte où le Canada augmente le nombre de projets d'infrastructure et de technologies propres. Svante Technologies est un chef de file mondial du captage du carbone, qui transforme l'ambition climatique en action et aide le Canada à devenir un chef de file en matière de technologies propres. BlueForce Energy favorise la transition vers une économie à faibles émissions de carbone grâce à la conversion de flottes vers l'électrique, au stockage dans des batteries et à des solutions d'énergie renouvelable.

Afin d'être concurrentiel à l'échelle mondiale, le Canada doit réduire son intensité carbonique. À Burnaby, les principaux innovateurs démontrent comment l'expertise canadienne, de la fabrication de pointe aux technologies propres, peut conduire à un avenir plus propre, plus fort et plus concurrentiel.

Emma m'a rappelé que les jeunes Canadiens comprennent déjà un fait important: nous ne pouvons pas compter sur un seul parte-

naire commercial. Étant donné que 70 % de nos exportations sont destinées aux États-Unis, nous devons absolument diversifier nos échanges commerciaux.

● (1335)

Le budget de 2025 renforce les liens économiques du Canada dans la région indo-pacifique en approfondissant nos relations avec des partenaires économiques et commerciaux importants comme le Japon, la Corée du Sud, Taïwan, l'Inde et l'Australie, tout en multipliant les possibilités avec les membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et l'Europe. Grâce à ce partenariat, le Canada crée des débouchés dans les domaines de l'agriculture, des technologies propres, du commerce numérique, de la fabrication de pointe et des services, ce qui permet aux entreprises canadiennes de soutenir la concurrence internationale tout en bâtissant une économie résiliente chez nous. Une économie diversifiée est une économie résiliente, et le budget accorde la priorité à cet objectif.

Chaque semaine, des familles de Burnaby Central me disent la même chose: elles travaillent fort, mais tout coûte très cher. Elles veulent un gouvernement qui comprend cette situation et qui agit en conséquence. C'est exactement ce que fait le budget de 2025 en apportant une aide réelle qui rend la vie plus abordable pour la classe moyenne.

Cette aide commence par une réduction d'impôt. Le 1^{er} juillet dernier, la première tranche d'imposition fédérale est passée de 15 % à 14 %, ce qui a aidé près de 22 millions de Canadiens et permis à des ménages à deux revenus d'économiser jusqu'à 840 \$. Le budget de 2025 renforce également la sécurité de tous les Canadiens.

La semaine dernière, j'ai organisé à mon bureau de circonscription une rencontre informelle avec des propriétaires de petite entreprise, des professionnels de la santé, des gestionnaires de la sécurité dans les collèges, des pompiers de Burnaby et des membres de la GRC. Tout le monde s'entendait sur le fait que nous voulons tous des quartiers sûrs.

Le budget concrétise cette promesse. Il prévoit des investissements pour l'embauche de 1 000 agents de la GRC supplémentaires afin d'assurer la sécurité de la population. Il prévoit des investissements de 617,7 millions de dollars pour rendre l'Agence des services frontaliers du Canada mieux à même de mettre fin à la contrebande et au trafic d'armes illégales. Il modifie le Programme pour la sécurité communautaire du Canada afin de protéger les lieux de culte et les centres culturels. Il crée une stratégie antifraude qui vise à mettre en œuvre des mesures de protection plus rigoureuses pour les consommateurs, surtout les aînés et les nouveaux arrivants. De plus, il établit une agence de lutte contre les crimes financiers qui réunira l'expertise et les ressources requises pour faire échec aux activités criminelles. Il ne s'agit pas là de chiffres abstraits, mais d'investissements utiles et concrets qui reflètent les valeurs qui nous sont chères. Ils permettront de protéger la population, d'appuyer les travailleurs de première ligne et d'assurer la sécurité de tous, tant à domicile que dans les environs.

En octobre, je me suis rendu à l'Hôpital de Burnaby pour discuter du projet d'agrandissement de l'établissement et du manque criant de professionnels de la santé. Les cadres ont manifesté un appui solide à l'égard des travailleurs de la santé formés à l'étranger. Par ailleurs, j'ai parlé à deux physiothérapeutes formés à l'étranger, qui m'ont fait part de leur mécontentement en ce qui concerne le processus d'obtention du permis d'exercice au Canada, qui peut s'échelonner sur une période de 3 à 4 ans. Je peux facilement me mettre à leur place: après avoir obtenu mon diplôme en droit en Australie, j'ai dû attendre 18 mois avant d'être agréé comme avocat au Canada.

Le budget de 2025 fait bouger les choses, notamment en affectant un montant de 97 millions de dollars pour l'établissement d'un fonds d'action pour la reconnaissance des titres de compétences étrangers. Cet investissement aidera les provinces et les territoires à faciliter et à accélérer l'intégration des professionnels formés à l'étranger afin qu'ils puissent mettre leurs compétences au service des Canadiens. Il s'agit de miser sur les talents tout en réduisant les formalités administratives.

Quand Emma, une courageuse jeune fille de 13 ans, m'a écrit pour me demander si son gouvernement s'opposerait aux droits de douane américains et se rangerait à ses côtés en tant que Canadienne ouvertement queer, elle ne demandait pas seulement qu'on la rassure, mais qu'on agisse. En présentant ce budget, nous disons oui aux travailleurs, qui ont besoin de stabilité; oui aux familles, qui ont besoin d'une baisse du coût de la vie; oui aux étudiants, qui ont besoin de débouchés professionnels; oui aux entreprises, qui ont besoin de certitude; oui aux nouveaux arrivants, qui ont besoin d'un bon départ; oui aux aînés, qui méritent de vivre dans la dignité; oui aux femmes, qui méritent d'être en sécurité et d'être protégées contre la violence fondée sur le sexe; oui aux Canadiens 2ELGBT-QI+, qui méritent de savoir que leur pays les soutient et les protège; et oui au Canada, un pays qui refuse de se contenter de peu, qui refuse de ralentir et qui refuse d'abandonner qui que ce soit. C'est un pays qui bâtit avec audace, qui livre une concurrence féroce et qui est prêt à jouer un rôle de chef de file.

Ce budget est notre réponse à un Canada qui améliore le sort des gens, qui protège leurs droits et qui bâtit un avenir digne de leur courage, tout en rendant notre économie plus forte, plus résiliente et prête à relever les défis de demain. Je remercie Emma de son courage, de sa voix et de son espoir. Elle est l'avenir du Canada.

Adoptons ce budget transformationnel et bâtissons aujourd'hui un Canada prêt pour Emma et pour chaque enfant, chaque famille et chaque génération future qui y brillera.

● (1340)

Costas Menegakis (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, PCC): Madame la Présidente, j'ai écouté attentivement le discours du député. Il a parlé des familles et du fait que ce budget est en quelque sorte un budget transformationnel, ce qui est loin d'être le cas, évidemment.

Aujourd'hui, 24 000 enfants se rendront malheureusement dans les banques alimentaires du pays parce qu'ils ont le ventre vide. Le gouvernement avait l'occasion de faire quelque chose au sujet de la taxe sur le carbone imposée aux industries, car cette taxe fait en sorte que l'équipement et les procédés de fabrication des agriculteurs leur coûtent plus cher. Cette taxe a des répercussions sur le prix du panier d'épicerie des Canadiens. C'est l'abordabilité qui est en jeu. Les familles n'ont pas les moyens de se nourrir. À l'heure

Le budget

actuelle, plus de 700 000 enfants affamés fréquentent les banques alimentaires dans l'espoir d'avoir quelque chose à manger.

Le député peut-il expliquer pourquoi son gouvernement n'a pas examiné sérieusement la taxe sur le carbone imposée aux industries et n'a pas fourni d'aide aux enfants et aux 2,2 millions de Canadiens qui ont recours à une banque alimentaire aujourd'hui parce qu'ils ont le ventre vide?

Wade Chang: Madame la Présidente, le gouvernement réduit l'impôt sur le revenu des particuliers, il réduit la TPS pour les acheteurs d'une première maison et il fait de son mieux pour protéger les Canadiens ordinaires qui travaillent fort à l'échelle de notre pays.

[Français]

Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours et de l'audace qu'il a de se lever à la Chambre pour essayer de défendre l'indéfendable, c'est-à-dire ce budget. Évidemment, je vais voter contre. Pourquoi? C'est parce que, pour ma part, j'ai reçu un mandat de mes électeurs, celui de les défendre. Cela fait à peine sept mois, mais, s'il faut retourner poser des pancartes dans la neige, nous allons le faire, parce que nos convictions sont brisées dans ce budget.

Pour moi, une des choses qui est particulièrement hypocrite, c'est la façon dont les libéraux font semblant de dire qu'ils ont consulté. C'est complètement faux. C'est à peine si nos demandes n'ont pas été préalablement rayées du budget afin de s'assurer qu'elles ne passent pas. Je pense que les libéraux ont fait la même chose avec tous les autres partis.

Je tiens juste à souligner la manière dont les libéraux ont été radins avec les aînés. Comment mon collègue fait-il pour se lever alors qu'on ne répare pas l'erreur injustifiable de l'écart qui est créé, gardant les aînés dans la pauvreté? J'aimerais qu'il se lève pour nommer les actions que son parti fait pour défendre les aînés, parce que, moi, je ne les vois pas.

● (1345)

[Traduction]

Wade Chang: Madame la Présidente, nos aînés ont contribué à bâtir ce pays, et le budget de 2025 leur permettrait de vieillir dans la dignité, la sécurité et le respect.

Nous élargissons le programme Nouveaux Horizons pour les aînés et soutenons des initiatives locales et nationales qui aident les aînés à rester actifs et connectés. Nous renforçons nos services communautaires et nous veillons à ce que les aînés aient accès aux programmes dont ils ont besoin pour maintenir leur qualité de vie.

Le budget donnerait la priorité aux aînés grâce à des mesures de soutien pratiques qui améliorent réellement leur vie quotidienne. C'est notre engagement, et nous continuerons à le respecter.

[Français]

Bienvenu-Olivier Ntumba (Mont-Saint-Bruno—L'Acadie, Lib.): Madame la Présidente, je dis bravo à mon collègue pour son beau discours au sujet du budget.

J'entends mes collègues d'en face dire que le budget n'est pas réaliste. Leur demande était d'augmenter de plus de 13 milliards de dollars le déficit dans le budget. On ne dit cependant pas que, la semaine passée, nous avons soutenu la demande de nos collègues d'en face visant à prolonger la piste de l'aéroport de Saguenay, parce que nous écoutons et que nous parlons avec les gens d'en face.

Le budget

Mon ami peut-il me dire de quelle manière le budget va aider le pays à aller plus loin?

[Traduction]

Wade Chang: Madame la Présidente, les Canadiens veulent que davantage de logements soient construits plus rapidement, et c'est exactement ce que prévoit ce budget. Nous construisons des logements communautaires et coopératifs très abordables, en partenariat avec des constructeurs privés et à but non lucratif, afin d'augmenter l'offre pour la classe moyenne. Nous éliminerons la TPS pour les acheteurs d'une première maison dont le prix est inférieur à 1 million de dollars, nous la réduirons pour les maisons dont le prix se situe entre 1 million et 1,5 million de dollars, et nous augmenterons les obligations hypothécaires du Canada afin de stimuler la construction de nouvelles habitations.

Notre priorité est simple: construire davantage de logements neufs et les rendre accessibles aux familles qui en ont besoin. Voilà l'objectif du budget, et voilà ce que nous continuerons à faire.

Shannon Miedema (Halifax, Lib.): Madame la Présidente, l'économie mondiale a changé, et le Canada doit changer avec elle. Face à l'incertitude et à la nécessité de faire la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, le budget du gouvernement offre un plan pour répondre à la situation au moyen d'investissements générationnels qui permettront de bâtir un pays plus fort et plus résilient.

Pour mes concitoyens d'Halifax, ces investissements ne sont pas des promesses abstraites. Ils offrent des occasions concrètes de faire croître notre ville et notre prospérité. Les priorités d'Halifax correspondent à celles du budget de 2025, en particulier dans les domaines clés de la défense, du commerce, des infrastructures et de l'édification de collectivités fortes.

J'aimerais prendre un moment pour parler d'Halifax, qui est particulièrement bien placée pour devenir un contributeur clé dans ces domaines.

Le Fonds pour la diversification des corridors commerciaux représente un investissement de 5 milliards de dollars pour améliorer l'accès à de nouveaux marchés étrangers et développer nos infrastructures portuaires, aéroportuaires et ferroviaires. Halifax est déjà une plaque tournante commerciale essentielle. Le port d'Halifax est naturellement profond, libre de glace et opérationnel toute l'année. Son emplacement permet un accès direct aux routes commerciales mondiales, et il est particulièrement bien placé, à proximité de nombreux grands ports européens. Nous avons un avantage stratégique pour propulser le Canada vers des relations commerciales plus fortes et plus résilientes. Le fait d'investir à Halifax entraînera des retombées économiques directes pour tout le pays. Le Fonds pour la diversification des corridors commerciaux représente non seulement une croissance potentielle pour Halifax, mais aussi une augmentation du nombre d'emplois bien rémunérés dans l'ensemble des industries.

C'est à Halifax que se trouve la base militaire qui compte le plus de personnel au Canada. La prospérité et l'innovation au sein du secteur de la défense ont un impact inestimable pour notre ville. Un investissement de plus de 80 milliards de dollars dans les Forces armées canadiennes aurait des répercussions importantes sur la BFC Halifax et stimulerait encore plus l'économie de toute la région.

Le projet de destroyers de la classe Fleuves et rivières, qui sera construit dans ma circonscription par Irving Shipbuilding, intéresse particulièrement mes concitoyens. À lui seul, ce projet créera et

maintiendra chez nous plus de 3 700 emplois jusqu'en 2027 et contribuera pour plus de 719 millions de dollars par année au PIB du Canada. Le ferme engagement du gouvernement à soutenir la défense et à respecter nos engagements envers l'OTAN contribuera à la prospérité économique et à la sécurité nationale de l'ensemble du pays.

Le budget de 2025 met l'accent sur les dépenses militaires, l'expansion des relations commerciales et la création d'une économie forte. Ce sont tous des facteurs essentiels pour bâtir un Canada fort et, comme je l'ai souligné, pour renforcer du même coup Halifax.

Il est également important de souligner qu'en plus de ces grandes priorités, le budget de 2025 représente un plan bien équilibré pour bâtir des collectivités plus résilientes. Du développement d'infrastructures locales à la construction de logements abordables, en passant par les mesures environnementales et les programmes sociaux, le budget prévoit des investissements importants dans des domaines qui aideront les Canadiens là où ça compte le plus.

À l'heure actuelle, à Halifax, comme dans de nombreuses villes du Canada, nous sommes confrontés à une crise du logement. Les jeunes professionnels, les étudiants, les aînés et les travailleurs essentiels, ceux-là mêmes qui font tourner notre économie, ont du mal à trouver un logement stable et abordable. C'est pourquoi le budget de 2025 prévoit un investissement de 13 milliards de dollars dans Maisons Canada. Cette initiative permettra de doubler la construction de logements partout au pays en mettant l'accent sur les logements hors marché durables et abordables, y compris les coopératives et les logements supervisés. Ce programme nous permet de construire les logements dont nous avons besoin pour répondre aux besoins actuels et futurs. Il nous aidera à réduire l'itinérance et à faire en sorte que les Canadiens puissent de nouveau accéder à la propriété. Le gouvernement reconnaît également que les besoins en matière de logement sont criants chez les Premières Nations, les Inuits et les Métis. C'est pourquoi 2,8 milliards de dollars sont prévus pour le logement des Autochtones en milieu urbain, rural et nordique.

Comme il y aura beaucoup de nouveaux logements, il faut s'assurer d'avoir les infrastructures nécessaires pour répondre aux besoins des collectivités. C'est pourquoi le Fonds pour bâtir des collectivités fortes est l'un des éléments que je préfère dans le budget de 2025. Il représente un investissement de plus de 50 milliards de dollars, dont 27,8 milliards de dollars sont destinés expressément à des infrastructures comme des routes locales, des ponts, des systèmes d'approvisionnement en eau, des centres communautaires et plus encore. Ce sont toutes des choses qui constituent le fondement même des collectivités. Ce financement comprend également 17,2 milliards de dollars pour le logement, la santé et les infrastructures scolaires.

Les pressions dans ces secteurs se font sentir partout au Canada, et ces fonds seraient essentiels pour aider nos homologues des provinces et des territoires à atténuer ces pressions. À Halifax, ces fonds pourraient servir à moderniser des infrastructures liées aux hôpitaux et aux écoles et à financer de nouveaux aménagements dans les collectivités. Le Fonds pour bâtir des collectivités fortes est un avantage pour tous les Canadiens, et j'espère que tous les partis l'appuieront.

• (1350)

Les villes ne se résument pas à de simples bâtiments; elles sont des carrefours de relations humaines, d'arts et de culture, d'espaces naturels et de merveilles architecturales. Une ville artistique et dynamique est un milieu où il fait bon vivre, créer des liens et travailler, un endroit que les gens veulent visiter. Halifax est ce genre de ville. Elle compte plus de 65 galeries d'art, de multiples salles de spectacle, des festivals et une économie créative qui soutient des milliers d'emplois. Le budget de 2025 prévoit plus de 400 millions de dollars d'investissements dans les arts et la culture afin de stabiliser les organismes qui ont été touchés par les récents chocs économiques, de soutenir la modernisation des infrastructures culturelles et de développer la production de produits culturels prêts à l'exportation. Ce financement contribuerait à stimuler le tourisme dans notre ville et à soutenir les artistes locaux.

[Français]

Il n'y a pas que les arts. Le Canada est un pays multiculturel qui est fier de son bilinguisme. Cela se reflète dans le budget de 2025. Notre gouvernement s'engage à soutenir la langue française. Dans le Canada atlantique, nous en voyons un exemple clair avec un investissement de 4 millions de dollars pour soutenir la Fête nationale de l'Acadie.

[Traduction]

Le gouvernement demeure également déterminé à soutenir les communautés sous-représentées. Comme Halifax compte l'une des populations de personnes de diverses identités de genre les plus élevées par habitant au Canada, bon nombre de mes concitoyens verront une incidence directe de ce soutien. L'inclusivité conduit à des collectivités accueillantes, qui mènent à des résidents heureux et à des économies prospères. Le gouvernement intervient en fournissant un financement crucial pour veiller à ce que l'inclusivité demeure une valeur canadienne fondamentale. Le gouvernement s'est engagé à verser plus d'un demi-milliard de dollars au ministère des Femmes et de l'Égalité des genres, dont le principal mandat consiste à soutenir les femmes qui cherchent des occasions d'exercer leur leadership, ainsi que la communauté 2ELGBTQIA+ et les personnes qui fuient la violence fondée sur le sexe.

Dans nos discussions sur l'édification de collectivités fortes, nous devons reconnaître que nous avons l'obligation de veiller à ce que ces collectivités soient durables et résistantes face aux changements climatiques. Le gouvernement est déterminé à veiller à ce que ses initiatives tiennent compte des changements climatiques, car la lutte contre ceux-ci est non seulement une obligation morale, mais aussi une nécessité économique. Le renforcement de la tarification du carbone pour les industries et des règlements sur le méthane optimisera la réduction des émissions tout en ayant une incidence presque négligeable sur les coûts pour les ménages.

Nous aiderons les entreprises à innover et à prendre de l'expansion au moyen de crédits d'impôt nouveaux et renouvelés. En Nouvelle-Écosse, les résidents, les intervenants et les gouvernements ont été heureux de voir le potentiel de l'exploitation de l'énergie éolienne extracôtière être reconnu dans le lancement du Bureau des grands projets, ainsi que dans le budget. Ce projet peut propulser la Nouvelle-Écosse et le Canada au rang de superpuissances de l'énergie propre et permettra de relier davantage l'Est du Canada à un réseau d'énergie propre et renouvelable.

Le gouvernement a dû faire un choix pour composer avec les perturbations commerciales mondiales. Nous aurions pu simple-

Le budget

ment effectuer des compressions généralisées et nous croiser les doigts pour que les choses se règlent d'elles-mêmes, mais ce n'est pas un choix responsable qui permettrait au Canada de prendre son avenir en main. Nous avons donc fait le choix responsable et stratégique d'investir dans les Canadiens.

Le budget de 2025 est un plan ambitieux visant à répondre aux besoins du moment et à bâtir un pays plus fort et plus prospère. Notre plan comprend des investissements générationnels qui transformeraient le Canada en l'une des économies les plus solides du G7, car nous voulons que les Canadiens prospèrent.

Approuvons le budget et investissons dans un Canada dont nous pouvons tous être fiers.

• (1355)

Jeremy Patzer (Swift Current—Grasslands—Kindersley, PCC): Monsieur le Président, j'ai remarqué que, tout au long du discours de la députée, bon nombre des mesures dont elle a parlé relèvent de la compétence des provinces ou des municipalités. Il me semble qu'une bonne partie de ce que le gouvernement fédéral essaie de faire avec le budget empiète sur les champs de compétence des provinces ou des municipalités, plutôt que de passer par les voies appropriées, comme la fédération est censée fonctionner, dans le respect des différents ordres de gouvernement.

Je me demande ce que la députée en pense et si elle a des préoccupations à cet égard. Même si le gouvernement essaie de réaliser des choses intéressantes qui, selon elle, pourraient être utiles dans sa région, n'est-elle pas préoccupée par le fait que le gouvernement fédéral empiète sur les compétences des gouvernements provinciaux et des administrations municipales?

Shannon Miedema: Monsieur le Président, j'ai déjà travaillé pour une administration locale et j'ai passé beaucoup de temps à m'occuper des questions de compétence entre les trois ordres de gouvernement. Nous ne pouvons pas avancer en tant que nation sans travailler vraiment positivement et sans maintenir des relations solides avec nos homologues provinciaux et territoriaux, nos gouvernements autochtones et nos administrations locales.

J'inviterais le député à indiquer où il y a peut-être un empiètement, selon lui, mais je pense que le budget vise vraiment à collaborer avec tous les ordres de gouvernement et à fournir les fonds, les cadres, les politiques et les programmes nécessaires pour faire avancer les choses.

[Français]

Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, ma collègue a dit tantôt qu'on appuyait le français dans le budget. Elle a parlé d'une subvention pour la Fête nationale de l'Acadie. Je suis bien d'accord là-dessus, c'est une bonne nouvelle.

Cependant, il n'y a rien d'autre. Ce que nous voyons au Comité permanent des langues officielles, par contre, ce sont différentes associations et commissions scolaires de francophones hors Québec qui viennent témoigner du fait qu'elles n'ont pas assez d'argent ni assez d'écoles. Il y a vraiment un déclin du français. Pour le Québec, malgré le fait que la version modernisée de la Loi sur les langues officielles comporte des éléments qui ont été adoptés pour promouvoir le français au Québec, il n'y a rien du tout dans le budget, rien qui a été fait. Alors, le gouvernement ne suit pas sa propre Loi sur les langues officielles en matière de défense du français au Québec.

Qu'en pense ma collègue?

Déclarations de députés

[Traduction]

Shannon Miedema: Monsieur le Président, je ne suis pas d'accord avec le député. Je fais partie du caucus de l'Atlantique, et la communauté francophone est florissante dans toute la région. Lors d'une récente réunion, j'ai appris que le nombre de francophones était en hausse et dépassait les objectifs fixés.

Le budget prévoit de multiples investissements pour soutenir la francophonie dans tout le pays, et pas seulement au Québec. Je n'ai mentionné qu'un seul d'entre eux, qui me tenait particulièrement à cœur. Ce financement de 4 millions de dollars deviendrait désormais permanent, alors qu'auparavant, il devait être renouvelé. Il a également été doublé cette année.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

● (1400)

[Traduction]

GORDON QUAN

L'hon. Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole pour rendre hommage à Gordon Quan, le dernier ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale d'origine chinoise à Vancouver, dont la vie constitue un témoignage éloquent du service, du sacrifice et du patriotisme.

À une époque où les Chinois se voyaient refuser la pleine citoyenneté canadienne, le jeune Gordon s'est porté volontaire pour rejoindre la Force 136, le légendaire commando britannique qui combattait derrière les lignes japonaises. Malgré un refus initial, il a persévéré jusqu'à ce que le Canada, à court de recrues, décide d'accepter les immigrants asiatiques.

Gordon a servi avec distinction et a ensuite fait du bénévolat en tant qu'ancien combattant. Il était un pilier des cérémonies du jour du Souvenir et il a vendu des coquelicots jusqu'à son décès le mois dernier, à l'âge de 99 ans.

Alors que nous rendons hommage à nos anciens combattants, honorons également les nombreux immigrants qui, bien que marginalisés, ont risqué leur vie pour servir le Canada avec honneur et loyauté.

N'oublions jamais.

LE TERRORISME

Roman Baber (York-Centre, PCC): Monsieur le Président, l'intifada est une forme de résistance violente. Il devrait être criminel d'appeler à l'intifada dans les rues du Canada. Il devrait être criminel de célébrer les monstres du Hamas en glorifiant leur mort. Voilà pourquoi nous avons besoin d'un projet de loi visant à modifier le Code criminel afin de criminaliser la promotion de groupes ou d'activités terroristes.

Le Canada criminalise déjà la participation et l'aide au terrorisme, mais aucune infraction ne vise la défense ou la promotion du terrorisme. Cette lacune permet aux extrémistes et aux recruteurs de promouvoir le terrorisme dans les rues et en ligne.

Chers collègues, nous avons besoin d'un projet de loi pour criminaliser la promotion de groupes ou d'activités terroristes tout en préservant le droit à la liberté d'expression garanti par la Charte. Je

suis fier que notre équipe conservatrice se tienne à mes côtés et aux côtés de la communauté juive du Canada en cette période difficile, et je suis fier de présenter cet après-midi un projet de loi visant à criminaliser la promotion délibérée du terrorisme.

LE TIBET

Karim Bardeesy (Taiaiaiko'n—Parkdale—High Park, Lib.): Monsieur le Président, les Tibétains font partie intégrante du tissu social canadien depuis les années 1970, après que l'occupation du Tibet par la Chine dans les années 1950 a contraint nombre d'entre eux à l'exil. Ils sont toujours guidés par Sa Sainteté le dalaï-lama et son engagement indéfectible à l'égard de la non-violence, de l'harmonie interconfessionnelle et des droits de la personne. Aujourd'hui, des communautés tibétaines prospèrent à Taiaiaiko'n—Parkdale—High Park, Etobicoke, Halifax, Vancouver, Calgary et Montréal.

Les Canadiens d'origine tibétaine sont des soignants, des entrepreneurs, des travailleurs de l'industrie alimentaire, des gens de métier et des professionnels. Une nouvelle génération bâtit son avenir grâce aux études supérieures et au leadership civique. La démocratie tibétaine, fruit de la vision de Sa Sainteté, est active et florissante, grâce aux élections libres pour l'Administration centrale tibétaine qui auront lieu dans 29 pays, dont le Canada, en 2026.

En cette Journée du Tibet sur la Colline, réaffirmons la motion de 2024 du Parlement reconnaissant les Tibétains comme un peuple et une nation, avec le droit de déterminer leur avenir sans ingérence, y compris la reconnaissance de leur prochain chef spirituel.

Alors que les Tibétains et les Canadiens d'origine tibétaine continuent de préserver leur langue, leur culture et leur identité, honorons leur exemple.

Tashi delek.

LE BUDGET

Mel Arnold (Kamloops—Shuswap—Central Rockies, PCC): Monsieur le Président, la semaine dernière, dans toute la région de Kamloops—Shuswap—Central Rockies, les cénotaphes et les rassemblements locaux organisés en l'honneur du service et des sacrifices passés et présents des hommes et des femmes des Forces canadiennes ont attiré une foule impressionnante. Cette affluence record a démontré que nous nous souviendrons d'eux, non seulement le 11 novembre, mais chaque jour.

En discutant avec des gens la semaine dernière, j'ai également entendu parler des difficultés qu'ils éprouvent face à l'augmentation des coûts, qu'il s'agisse des aliments, du logement ou simplement des déplacements pour se rendre au travail. Les Canadiens se heurtent à des difficultés parce que le gouvernement refuse de trouver un équilibre entre un niveau d'imposition abordable et une prestation efficace des services. Bien des gens m'ont dit qu'ils ne voyaient pas cet équilibre, car ils paient plus d'impôts et reçoivent moins de services.

Le budget de 2025 était l'occasion de rééquilibrer les finances publiques. Au lieu de le faire, ce budget coûteux, qui s'apparente à une carte de crédit, alourdit le fardeau de la dette pour les générations actuelles et futures. Mes collègues conservateurs et moi-même continuerons de lutter pour obtenir l'équilibre dont les Canadiens ont besoin et qu'ils méritent.

LES JEUNES ENTREPRENEURS

Shannon Miedema (Halifax, Lib.): Monsieur le Président, je suis fière de pouvoir féliciter l'entreprise ImmigrateAI Global, établie à Halifax, qui s'est classée troisième au concours mondial des entreprises, lors du Sommet de l'Alliance des jeunes entrepreneurs du G20. C'est la première fois qu'une entreprise de la Nouvelle-Écosse est honorée lors d'un sommet du G20.

Max Medyk, fondateur et PDG, a dû essayer de s'y retrouver dans le système d'immigration quand il est venu aux États-Unis, puis au Canada, depuis l'Ukraine. Cela a suscité en lui un désir d'aider d'autres personnes faisant face aux mêmes difficultés. ImmigrateAI Global est une plateforme conçue pour simplifier les formalités de l'immigration pour les professionnels. Elle facilite les demandes de visa, réduit les frais des demandeurs et abaisse les taux de refus dans 140 pays du monde.

Au nom de tous les Haligoniens, j'applaudis les gens d'ImmigrateAI Global pour leur réussite et j'ai hâte de voir ce que sera leur prochaine réalisation.

● (1405)

LES POLITIQUES SUR LES DROGUES

Chak Au (Richmond-Centre—Marpole, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre de la Colombie-Britannique admet maintenant ce que d'innombrables travailleurs de première ligne dénonçaient déjà. Il avoue s'être trompé en ce qui concerne la décriminalisation des stupéfiants et dit que ce n'était pas une bonne politique. Il admet même qu'elle a eu des conséquences vraiment malheureuses sur la sécurité publique et le bien-être des collectivités.

Il a été possible d'autoriser la possession de drogues telles que le fentanyl, le crack et la méthamphétamine uniquement parce que le gouvernement fédéral a accordé une exemption spéciale aux termes de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances. Sans l'aval du gouvernement fédéral, cela n'aurait jamais pu prendre effet; pourtant, le ministre de la Sécurité publique continue de rejeter toute responsabilité sur les provinces, en soutenant avoir agi à leur demande.

Les Britanno-Colombiens méritent un solide régime de santé et de sécurité. Ils exigent une action immédiate. Le ministre doit mettre fin à cette expérience radicale avec des drogues dures, annuler l'exemption fédérale et rétablir la sécurité dans nos collectivités.

LA JOURNÉE NATIONALE DE LA PHILANTHROPIE

Chi Nguyen (Spadina—Harbourfront, Lib.): Monsieur le Président, le 15 novembre était la Journée nationale de la philanthropie, où l'on rend hommage aux Canadiennes et aux Canadiens dont la générosité renforce nos collectivités. Qu'il s'agisse des banques alimentaires, des refuges, des arts, des programmes de conservation ou des programmes pour la jeunesse, la philanthropie rend possible un travail essentiel partout au pays.

La circonscription de Spadina—Harbourfront abrite la section nationale de l'Association of Fundraising Professional et des organismes comme Eva's Initiatives, l'Institut pour la citoyenneté canadienne, le Centre de toxicomanie et de santé mentale, West Neighbourhood House, Movember Canada, et bien d'autres encore.

Déclarations de députés

Les 170 000 organismes de bienfaisance canadiens représentent 8,3 % du PIB du pays et emploient 2,4 millions de Canadiens.

Je tiens aussi à signaler une annonce faite la semaine dernière par New Power Labs. Elle concerne un nouveau projet de financement du nom de « Fund Canada Pledge ». L'organisme exhorte les philanthropes et les partenaires investisseurs à réunir 500 millions de dollars d'ici 2030, au profit de communautés et de chefs de file noirs, autochtones, de sexe féminin et de diverses identités de genre, de manière à mettre en évidence l'évolution du leadership qui se produit dans le secteur et à accélérer l'adoption de solutions communautaires.

Quand les gouvernements, les philanthropes et les chefs de file communautaires donnent l'exemple ensemble, la population canadienne est promise à l'avenir qu'elle mérite.

LA FÉDÉRATION D'ÉTUDIANTS EN MÉDECINE DU CANADA

Dan Mazier (Mont-Riding, PCC): Monsieur le Président, à titre de ministre de la Santé du cabinet fantôme, je veux saluer le remarquable leadership des étudiants en médecine partout au pays.

Plus de 75 étudiants en médecine venus de 15 facultés de médecine sont sur la Colline du Parlement aujourd'hui à l'occasion de la Journée nationale d'action organisée par la Fédération des étudiants et des étudiantes en médecine du Canada. Ces futurs médecins se réunissent avec les parlementaires pour discuter d'un des plus pressants défis auxquels le système de soins de santé du Canada est confronté : la crise des services des urgences.

Au Canada, 6,5 millions de personnes n'ont pas accès à un médecin de famille. Cette situation oblige beaucoup trop de personnes à compter sur les salles d'urgence, qui sont déjà bondées. Les patients attendent pendant des heures, parfois des jours, avant d'être soignés. Ces étudiants en médecine sont résolus à changer cela. Leur militantisme, leurs compétences et leur engagement à améliorer l'accès à des soins rapides et de haute qualité suscitent l'espoir chez les Canadiens.

Je remercie chacun des participants présents ici aujourd'hui de leur volonté d'améliorer les soins de santé au Canada. Tous les Canadiens ont hâte de les voir bientôt en première ligne.

[Français]

LE TIBET

Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais souligner la présence inestimable sur la Colline du Parlement, aujourd'hui, de M. Richard Gere, fervent défenseur des droits et libertés, dont le combat pour le peuple tibétain se doit d'être applaudi à la Chambre.

L'année 2025 marque un moment historique: le 90^e anniversaire de Sa Sainteté le 14^e dalaï-lama, un homme dont la vie tout entière incarne compassion, paix et courage moral. Aujourd'hui, comme parlementaires, nous avons l'occasion d'envoyer un message clair, en faisant de 2025 l'année de la compassion.

Déclarations de députés

Je me lève donc aujourd'hui à la Chambre pour appeler les parlementaires à réaffirmer notre soutien à la liberté religieuse des Tibétains et à leur droit de choisir sans ingérence la succession du dalaï-lama, à reconnaître le statut historique du Tibet en tant que nation occupée et à exiger le respect des droits de la personne dans les relations internationales canadiennes.

La compassion n'est pas une faiblesse. Elle est force, courage et inspiration.

* * *

[Traduction]

PETER BAYLIS

L'hon. Darren Fisher (Dartmouth—Cole Harbour, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à un Néo-Écossais remarquable en la personne de Peter Baylis, un homme qui a investi son cœur, sa voix et son extraordinaire talent dans toutes les représentations qu'il a données.

Dévoué aux arts dès le début de son adolescence, Peter faisait déjà partie du milieu musical d'Halifax à l'âge de 18 ans. Tout au long des années 1980, il a été le chanteur du groupe Steps Around the House, pour ensuite devenir pendant des décennies l'âme des Hopping Penguins, un de nos groupes les plus durables et adorés de ska-reggae.

Son talent artistique a transcendé la formule du concert. Beaucoup se rappelleront en effet sa puissante incarnation de Judas dans le *Jesus Christ Superstar* présenté au théâtre Neptune; un rôle qu'il a décrit comme une occasion unique.

Des milliers de personnes connaissaient Peter comme le chanteur de l'hymne national aux parties des Mooseheads d'Halifax; sa voix, claire et franche, envahissait l'arène. C'était un moment que les partisans comme moi en sont venus à apprécier grandement.

J'adresse mes plus sincères condoléances à tous ceux qui l'aimaient. Son épouse, Jennifer, a partagé un vœu qui reflète merveilleusement l'esprit de Peter : « Gardez-le dans votre cœur [et faites jouer la musique] fort... Il adorerait cela. »

* * *

● (1410)

LE BUDGET

Anna Roberts (King—Vaughan, PCC): Monsieur le Président, alors que le premier ministre continue d'augmenter les dépenses dans le cadre de son budget inflationniste, les personnes âgées disposant d'un revenu fixe sont contraintes de choisir entre les médicaments et la nourriture. En effet, 8,3 % des utilisateurs des banques alimentaires sont des personnes âgées, comparativement à 6,8 % en 2019. L'agence Fitch Ratings, qui attribue au gouvernement sa note de crédit, prévient que, comme les libéraux ignorent leurs propres limites budgétaires, les finances fédérales risquent fort de se détériorer davantage. Le directeur parlementaire du budget a lancé le même avertissement.

En 2024, le gouvernement libéral s'est engagé à réduire la dette fédérale par rapport à la taille de l'économie, une mesure essentielle pour que les coûts d'emprunt demeurent bas. C'est encore une promesse non tenue.

En tant qu'ancienne banquière, je comprends la responsabilité financière qui accompagne les exigences budgétaires, une leçon que le premier ministre actuel, qui a lui aussi été banquier, n'a manifestement pas retenue. Il n'est donc pas surprenant qu'il veuille renvoyer le gardien de la rigueur budgétaire parce qu'il dit la vérité.

* * *

L'EDMUND FITZGERALD

Jake Sawatzky (New Westminster—Burnaby—Maillardville, Lib.): Monsieur le Président, la semaine dernière, le 10 novembre marquait le 50^e anniversaire du jour où les 29 membres de l'équipage de l'*Edmund Fitzgerald* ont péri lorsque le navire a sombré dans les eaux du lac Supérieur, en Ontario. C'est l'une des pires catastrophes qui se sont produites sur les eaux des Grands Lacs.

Même si cet événement a eu lieu bien avant ma naissance, son histoire reste encore bien vivante aujourd'hui grâce à la chanson *The Wreck of the Edmund Fitzgerald*, de l'artiste canadien Gordon Lightfoot. M. Lightfoot, qui est décédé en 2023, a contribué de façon importante à faire découvrir cette histoire tragique au monde entier.

La cloche du navire a été récupérée en 1995. Le 10 novembre de chaque année, on la fait sonner 30 fois; une fois pour chaque membre de l'équipage de l'*Edmund Fitzgerald*, et une fois pour Gordon Lightfoot.

Chez les Chippewas et dans les alentours, il y a une légende qui court toujours

Au sujet du grand lac qu'ils appellent Gitche Gumee [...]

* * *

LE BUDGET

Jasraj Hallan (Calgary-Est, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a présenté le budget le plus onéreux de l'histoire du Canada, hormis celui lié à la COVID, doublant ainsi les déficits de M. Trudeau. Les Canadiens comprennent ce que cela implique: l'augmentation des impôts, le ralentissement de la croissance et l'endettement pour les générations à venir.

Alors que les travailleurs canadiens continuent de payer le prix du régime fiscal à deux vitesses du pays, ce dernier profite à des entreprises comme Brookfield. Devant le Comité des finances, des témoins ont dénoncé Brookfield comme étant l'entreprise la plus connue pour l'évitement fiscal au Canada. Lorsqu'il était président de Brookfield, le premier ministre a aidé l'entreprise à éviter de payer 6,5 milliards de dollars d'impôts canadiens grâce à des paradis fiscaux, dont deux sont enregistrés au-dessus d'un magasin de vélos aux Bermudes et un autre aux îles Caïmans. Pendant quel'on demande aux jeunes Canadiens de faire davantage de sacrifices, le premier ministre double le déficit du gouvernement Trudeau. Lui et ses amis élitistes se mettent mutuellement à l'abri de l'Agence du revenu du Canada.

Au lieu d'éviter les questions alors qu'il a aidé Brookfield à échapper à l'impôt, le premier ministre doit faire preuve de transparence. Est-il ici pour servir les intérêts des Canadiens, ou ceux de Brookfield et les siens?

* * *

[Français]

LA JOURNÉE MONDIALE DU DIABÈTE

L'hon. Élisabeth Brière (Sherbrooke, Lib.): Monsieur le Président, à l'occasion de la Journée mondiale du diabète, le 14 novembre dernier, je veux souligner le parcours de mon fils et de tous ceux et toutes celles qui vivent avec le diabète de type 1.

Malgré les défis quotidiens que pose le diabète, Charles est un exemple de discipline et de détermination. Il démontre chaque jour que, avec courage et persévérance, rien n'est hors de portée. Comme professeur d'éducation physique, il est un modèle inspirant pour ses élèves, leur prouvant que les obstacles peuvent devenir des occasions de dépassement. Son engagement va au-delà de sa propre réalité. En tant que président du conseil d'administration de Diabète Estrie, Charles contribue activement à faire avancer la cause et à soutenir la communauté.

Il y a un siècle, la découverte canadienne de l'insuline a changé le monde. Aujourd'hui encore, le Canada demeure un chef de file dans les avancées de la recherche, car nous avons le talent et les opportunités. Notre gouvernement croit en la science et soutient nos chercheurs, ce qui change réellement la donne.

C'est avec fierté que je souligne le combat de Charles, et surtout l'homme admirable qu'il est.

* * *

• (1415)

[Traduction]

LES CHAMPIONS DE LA COUPE GREY

Fraser Tolmie (Moose Jaw—Lake Centre—Lanigan, PCC): Monsieur le Président, la journée d'hier a été historique pour la Saskatchewan et les partisans des Roughriders. Après 12 longues années d'attente, nos chers Roughriders ont remporté la Coupe Grey en battant l'équipe de Montréal à Winnipeg. Quelle joie de voir les confettis verts et blancs tomber du ciel dans la ville des Blue Bombers! La détermination de Trevor Harris, le leadership de l'entraîneur Mace et le courage de tous les joueurs sur le terrain reflètent la résilience dont nos agriculteurs, nos familles et nos collectivités font preuve quotidiennement.

Du « Green Mile » aux villes de toute la province, les familles de la Saskatchewan ont célébré hier soir. Cette victoire nous rappelle que, lorsque nous nous unissons avec détermination et persévérance, il n'y a rien que les Saskatchewanais ne puissent accomplir.

Je félicite les Roughriders. La Saskatchewan est fière d'eux. Certains préfèrent l'or, mais en Saskatchewan, nous savons que le vert est la couleur la plus belle et que le football est le meilleur sport. Allez, les Riders!

* * *

LE TIBET

James Maloney (Etobicoke—Lakeshore, Lib.): Monsieur le Président, cette année marque le 90^e anniversaire de Sa Sainteté le dalaï-lama. À la suite d'une demande adressée par Sa Sainteté à Lester Pearson, alors premier ministre, le Canada a accueilli ses deux premiers réfugiés tibétains le 15 octobre 1970, il y a un peu plus de 55 ans. Depuis, les Canadiens d'origine tibétaine contribuent à l'économie canadienne ainsi qu'à la vie communautaire et sociale du pays. C'est pour moi un privilège d'avoir dans ma circonscription, Etobicoke—Lakeshore, le Centre culturel canado-tibétain, fondé il y a un peu plus de 27 ans. L'influence de Sa Sainteté est considérable, et son message de paix, de non-violence et de recherche de l'harmonie et du bonheur contribue à rendre le monde meilleur.

J'exhorte les députés à déclarer 2025 l'année de la compassion.

Questions orales

Je souhaite la bienvenue à tous ceux qui viennent de partout au Canada pour assister à la journée du Tibet sur la Colline, et je salue tout particulièrement Richard Gere, qui est un véritable champion de la défense du Tibet.

Tashi delek.

QUESTIONS ORALES

[Français]

LE BUDGET

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens méritent une vie abordable avec un budget abordable. Cependant, ce premier ministre utilise son budget et le déficit comme une carte de crédit sans limite. Ce faisant, il gonfle le prix de l'épicerie, du logement et des taxes futures.

Selon le directeur parlementaire du budget, le premier ministre a doublé le déficit de Justin Trudeau. C'est un déficit record en période hors COVID-19. C'est un déficit de 16 milliards de dollars de plus que ce qu'il a promis.

Pourquoi le premier ministre utilise-t-il son budget comme une carte de crédit sans limite en forçant les Canadiens à faire des sacrifices coûteux?

Le très hon. Mark Carney (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le budget de 2025 est un budget d'investissements générationnels. C'est un budget qui va accroître notre économie. Selon le directeur parlementaire du budget, la politique budgétaire actuelle est jugée viable à long terme.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, c'est de la dette multigénérationnelle.

Les Canadiens méritent de l'épicerie abordable. En fait, le premier ministre avait promis qu'il allait être jugé selon le prix de l'épicerie. Aujourd'hui, Statistique Canada a publié ses données démontrant que l'inflation dans le domaine alimentaire est presque le double de la cible fixée par la Banque du Canada. Ça augmente de 40 % plus rapidement ici qu'aux États-Unis, et c'est à cause des taxes libérales.

Le premier ministre finance son déficit avec une carte de crédit sans limite. Est-ce qu'il s'attend à ce que les Canadiens payent leur épicerie de la même façon?

• (1420)

Le très hon. Mark Carney (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, j'ai de bonnes nouvelles. Nous créons des jobs, et le taux d'inflation baisse. Ça fait presque deux années d'affilée que le taux d'inflation est dans la fourchette visée par la Banque du Canada.

Nous faisons croître l'économie, nous réduisons l'inflation et nous allons bâtir l'avenir du Canada.

*Questions orales**[Traduction]*

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, le déficit coûteux du premier ministre joue notre avenir en misant sur la carte de crédit nationale, ce qui entraînera une augmentation du coût des aliments, du logement et des taxes. En fait, le directeur parlementaire du budget a révélé, dans son récent rapport, que le premier ministre avait doublé le déficit de Justin Trudeau et qu'il avait créé le déficit le plus important de l'histoire du Canada en dehors de la pandémie, soit 16 milliards de dollars de plus que ce qu'il avait promis il y a seulement 7 mois.

Pourquoi le premier ministre manque-t-il à sa parole et oblige-t-il les Canadiens à supporter une inflation plus élevée aujourd'hui et des taxes plus élevées demain pour son budget déficitaire coûteux?

Le très hon. Mark Carney (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, aujourd'hui, c'est une bonne journée. L'inflation est en baisse, à 2,2 %. Depuis près de deux ans, elle se maintient dans la fourchette cible de la Banque du Canada. C'est un bon mois. Le chômage a encore baissé et l'emploi a de nouveau augmenté.

Aujourd'hui est un jour historique. Le chef de l'opposition et ses collègues ont l'occasion de voter pour un investissement générationnel afin de bâtir une économie forte.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, c'est peut-être une bonne journée pour le premier ministre et ses amis chez Brookfield qui se soustraient à l'impôt, mais c'est une journée terrible pour les Canadiens, qui doivent payer des notes d'épicerie records.

En fait, le premier ministre a dit qu'il serait jugé sur les prix payés à l'épicerie. Aujourd'hui, Statistique Canada a révélé que l'inflation des prix à l'épicerie est presque deux fois supérieure à la cible de la Banque du Canada et qu'elle augmente 40 % plus vite au Canada qu'aux États-Unis, ce qui est le résultat direct de la taxe libérale sur le carbone pour les industries que les agriculteurs doivent payer, de la taxe sur l'emballage des aliments et de la taxe liée à la norme sur les combustibles.

Le premier ministre met son budget sur la carte de crédit du Canada. Pense-t-il que les Canadiens peuvent payer leur épicerie de la même façon?

Le très hon. Mark Carney (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le taux d'inflation est en baisse. La création d'emplois est en hausse. L'ambition et la confiance dans ce pays sont formidables.

Nous croyons au Canada. Nous investissons dans le Canada. Aujourd'hui, tous les députés ont l'occasion de se joindre à nous.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre n'investit pas au Canada; il se soustrait à ses obligations fiscales en plaçant son argent à l'étranger, alors que les Canadiens n'ont pas les moyens de se nourrir, de se chauffer ou de se loger.

L'inflation est désormais près de deux fois supérieure à l'objectif fixé en matière d'alimentation, et elle augmente 40 % plus rapidement au Canada qu'au sud de la frontière. Il y a 100 % plus de gens qui font la queue aux banques alimentaires qu'en 2019, alors que le premier ministre continue d'alourdir le fardeau fiscal des agriculteurs et d'augmenter les taxes sur les emballages alimentaires.

Le premier ministre pense qu'il peut financer son budget avec une carte de crédit sans limite. Pense-t-il que les Canadiens peuvent faire la même chose pour payer leur épicerie?

Le très hon. Mark Carney (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, ce mois-ci encore, tout comme le mois dernier et tous les mois depuis que je suis premier ministre, les salaires des Canadiens ont augmenté plus rapidement que le taux d'inflation. Les conditions de vie des Canadiens s'améliorent. Nous créons des emplois malgré l'attaque des Américains contre notre économie et malgré l'obstruction de l'opposition.

Le budget nous offre l'occasion de renforcer notre pays. Le vote a lieu aujourd'hui. Le moment est venu de prendre position.

* * *

LA JUSTICE

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre se trouvait tout près de Surrey l'autre jour. Il a distribué des fonds publics et des beignes lors d'une séance de photos, mais il a refusé de répondre aux questions sur la hausse de 330 % des cas d'extorsion, qui découle des lois laxistes des libéraux en matière de criminalité et de leurs politiques de frontières ouvertes. Les libéraux ont facilité la mise en liberté d'extorqueurs en éliminant les peines d'emprisonnement obligatoires, et ils ont permis à des gangsters étrangers d'obtenir des visas de visiteur pour ensuite venir tuer des gens chez nous.

Comment se fait-il que le premier ministre ait eu le temps, quand il était près de Surrey, de distribuer des beignes, mais qu'il n'ait pas pris le temps de prendre position et de protéger les Canadiens contre l'extorsion?

• (1425)

Le très hon. Mark Carney (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous avons justement une occasion de prendre position et de protéger les Canadiens contre l'extorsion, contre les violations de domicile, contre les crimes commis avec des armes à feu et contre les préjudices causés en ligne aux enfants. Nous présentons le projet de loi à la Chambre. L'opposition peut appuyer ce projet de loi. Nous allons protéger les Canadiens.

* * *

*[Français]***LES RELATIONS CANADO-AMÉRICAINES**

Yves-François Blanchet (Beloil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, au moment où le premier ministre semble être dans une situation au bas mot précaire, il est peut-être dû pour un examen de conscience.

Il a été élu sous la prétention qu'il allait faire éliminer rapidement les droits de douane qui sont imposés aux produits québécois et canadiens, lesquels ont augmenté. De nouveaux droits de douane ont même été ajoutés.

Le premier ministre admet-il que sa stratégie est un échec?

Le très hon. Mark Carney (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le Canada a le meilleur accord avec les États-Unis, et c'est plus de 85 % des biens et services québécois, des biens et services canadiens qui ne se voient imposer aucun droit de douane.

Yves-François Blanchet (Beloil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, il n'y a tellement personne qui croit ça que je suppose que le premier ministre lui-même ne le croit pas.

Il devait aussi, rapidement après son élection, rétablir le principe du libre-échange. S'il l'avait fait, il n'aurait pas besoin de prétendre qu'on a la meilleure entente au monde alors qu'elle n'existe pas.

Le premier ministre reconnaît-il que sa stratégie de négociation commerciale avec les États-Unis, dont le président ne retourne mes appels, parce que j'ai son numéro de téléphone, contrairement aux autres.

Le très hon. Mark Carney (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, tout d'abord, le président des États-Unis retourne mes appels, parce que j'ai son numéro de téléphone, contrairement aux autres.

Ensuite, il y a aujourd'hui une occasion d'investir au Québec, dans le projet à Contrecoeur, dans le deuxième quai de Saguenay, dans la mine Matawinie, dans Hydro-Québec, dans l'avenir du Québec et dans l'avenir du Canada, en nous appuyant.

* * *

LE BUDGET

Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, le premier ministre fait une fixation sur les cellulaires. Nous avons fait six demandes incontournables au gouvernement. Évitions-lui un autre échec.

Est-il prêt à s'engager maintenant et formellement à éliminer la discrimination à l'encontre des aînés de 65 à 75 ans, à augmenter les transferts en santé à hauteur de 6 % par année et à accorder un crédit pour les jeunes familles à l'achat d'une première maison, afin de peut-être avoir une chance de sauver sa peau?

Le très hon. Mark Carney (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, en appuyant ce budget, les députés pourraient protéger des transferts pour les aînés qui, dans l'ensemble, totalisent 80 milliards de dollars. Il y a de grands investissements au Québec, notamment les plus grands investissements dans le secteur culturel, et de grands transferts pour les aînés. C'est le choix que les députés à la Chambre auront à faire aujourd'hui pour le monde.

* * *

[Traduction]

LES FINANCES

Melissa Lantsman (Thornhill, PCC): Monsieur le Président, les libéraux ont complètement perdu le contrôle de leurs dépenses et ils sont prêts à tout pour que les Canadiens ne s'en rendent pas compte. Le gardien de la rigueur budgétaire a constaté que le premier ministre a recours à des tours de passe-passe financiers pour cacher l'ampleur du gaspillage ici, à Ottawa. Il a évalué à moins de 10 % les chances que les libéraux respectent leurs propres cibles de dépenses. Ce sont les mêmes cibles de dépenses que les libéraux ont ratées à maintes reprises. Les avertissements ne cessent de s'accumuler, le gaspillage ne cesse d'augmenter et l'engagement du gouvernement envers la responsabilité ne cesse de diminuer.

La vraie question est la suivante: quelles sont les probabilités que le gardien de la rigueur budgétaire soit le prochain à être congédié pour avoir dit la vérité aux Canadiens?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, nous ne sommes que lundi et nous avons déjà de bonnes nouvelles: l'inflation est en baisse, l'emploi est en hausse et nous avons présenté aux Canadiens un budget d'investissement générationnel. Nous allons investir dans l'édification de notre pays. Nous allons investir dans la protection de notre souveraineté. Nous allons donner aux Cana-

diens les moyens d'agir. Notre taux de croissance sera au deuxième rang parmi les pays du G7, parce que nous croyons au Canada.

Les Canadiens vont pouvoir constater si les conservateurs croient au Canada, parce qu'aujourd'hui il y aura un vote. Espérons que nous allons marcher dans la même direction. Le Canada doit croître...

● (1430)

Le Président: La députée de Thornhill a la parole.

Melissa Lantsman (Thornhill, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens n'ont pas les moyens de faire l'épicerie, ils n'ont pas les moyens de payer leur loyer et ils n'ont pas les moyens de rembourser leur prêt hypothécaire. Pourtant, les libéraux veulent que nous soutenions la cause du problème. La plupart des Canadiens répondraient: « Non, merci. »

Pour en revenir au directeur parlementaire du budget, rappelons-nous qu'il s'agit du même chien de garde qui a qualifié les dépenses des libéraux de stupéfiantes, de choquantes et d'insoutenables. Il dit maintenant que le gouvernement a perdu toute retenue. Il n'y a pas de quoi s'étonner que le premier ministre souhaite son départ.

Combien d'autres chiens de garde et combien d'autres rapports accablants faudra-t-il avant que le gouvernement cesse de remplir la carte de crédit en jetant l'argent par les fenêtres?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, je sais que c'est un gros budget. Je crains que certains n'aient sauté un chapitre. Je vais les aider. Un dénommé Kevin Page, qui a servi notre pays, a dit ceci:

Il faut se concentrer sur la croissance économique. Il faut des dépenses d'investissement pour stimuler l'innovation, améliorer les infrastructures et diversifier les échanges commerciaux. Nous vivons à une époque dangereuse et nous devons atteindre les objectifs de dépenses fixés par l'OTAN

Je crois que le Parlement devrait approuver le plan budgétaire [...]

Ce sont là les mots employés par un ancien directeur parlementaire du budget.

Nous croyons au Canada. Nous verrons si les conservateurs donneront un coup de pouce aux Canadiens. Croisons les doigts.

Sandra Cobena (Newmarket—Aurora, PCC): Monsieur le Président, le directeur parlementaire du budget a sonné l'alarme vendredi. Il a dit aux Canadiens qu'il n'y avait que « 7,5 % de chances » que le premier ministre tienne sa propre promesse financière. Les libéraux ont tellement déformé la définition qu'il recommande maintenant la création d'un groupe d'experts indépendant pour garder les chiffres à l'œil, car il a découvert la réaffectation de 94 milliards de dollars dans le budget. Quelle est la réponse des libéraux? Ils ne cherchent pas à corriger le tir, mais plutôt à faire taire le chien de garde et à remplacer l'arbitre au lieu de jouer selon les règles.

Le premier ministre dira-t-il aux Canadiens pourquoi on devrait faire confiance à ses règles financières alors qu'il n'a aucune intention de les respecter?

Questions orales

L'hon. Patty Hajdu (ministre de l'Emploi et des Familles et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.): Monsieur le Président, je suis la députée d'une région où il y a beaucoup de petites collectivités. Je peux dire à la Chambre que ces petites collectivités du Nord de l'Ontario attendent avec impatience les investissements que prévoit le budget dans les infrastructures des petites collectivités rurales et dans des projets comme la mine Crawford, juste en périphérie de Timmins, qui créera des milliers d'emplois. Ces Canadiens du Nord de l'Ontario savent qu'ils ont énormément à offrir et ils implorent les députés d'en face de voter dans leur intérêt ce soir.

Sandra Cobena (Newmarket—Aurora, PCC): Monsieur le Président, quand la vérité ne fait pas son affaire, le gouvernement libéral, fidèle à lui-même, fait fi de ses propres experts. Le lendemain de la présentation du budget, Fitch Ratings a sonné une autre alarme en signalant que les dépenses inconsidérées des libéraux minent les finances du Canada et exercent une pression sur notre note de crédit. Le budget de 2025 ferait exploser le déficit, qu'il porterait à 80 milliards de dollars, et il ferait passer le déficit général bien au-delà de la médiane pour la note de crédit AA, ce qui nous rappelle par ailleurs que les libéraux ont un excellent bilan pour ce qui est de rater toutes les cibles budgétaires qu'ils se fixent.

Combien d'autres organismes de surveillance en matière de finances devront sonner l'alarme avant que le premier ministre mette un frein à ses dépenses inconsidérées?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de l'Emploi et des Familles et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.): Monsieur le Président, ce budget historique a pour objectif d'investir non seulement dans les infrastructures qui ne relèvent habituellement que des provinces, mais également dans les infrastructures de santé des petites collectivités comme Kenora, où les gens attendent ces investissements afin de pouvoir cultiver les mêmes espoirs que les Canadiens des grandes municipalités.

Soyons clairs: à Nipigon, en Ontario, où j'ai visité l'équipe d'un programme d'alimentation en milieu scolaire, les gens sont très enthousiastes à l'idée qu'il devienne permanent. De ce côté-ci de la Chambre, nous savons que les enfants ont besoin de manger pour s'épanouir. Nous espérons que les conservateurs ne voteront pas au détriment des enfants qui ont faim.

[Français]

Eric Lefebvre (Richmond—Arthabaska, PCC): Monsieur le Président, quel est le rôle du directeur parlementaire du budget? Il joue un rôle clé en ce qui concerne la transparence financière du gouvernement fédéral. Il fournit aux députés du Parlement du Canada une analyse indépendante et non partisane de l'état des finances publiques. Alors, que dit-il du budget libéral? Il dit que la définition « trop large » des investissements en capital utilisée par le gouvernement crée un écart majeur avec ses estimations. Le gouvernement ne pourra respecter ses ancrages budgétaires visant à réduire le ratio du déficit au PIB.

Est-ce que le premier ministre reconnaît le travail du directeur parlementaire non partisan ou est-ce qu'il songe à le congédier?

L'hon. Joël Lightbound (ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, la solution de rechange sérieuse et ambitieuse à ce que les conservateurs proposent, c'est le budget de 2025, avec la meilleure situation fiscale des pays du G7, un cote de crédit AAA et le plus bas ratio de la dette au PIB des pays du G7.

Il s'agit aussi d'investissements en infrastructure pour moderniser nos infrastructures. Ce sont des grands projets pour bâtir le pays, notamment avec Nouveau Monde Graphite, avec la Davie, chez nous, à Québec, et à Contrecoeur. Il s'agit aussi d'un agrandissement du port de Saguenay, que j'ai été très heureux de souligner avec son collègue de Chicoutimi—Le Fjord, lundi dernier. C'est ça, le budget de 2025, pour faire croître l'économie du Québec et faire croître l'économie du Canada.

• (1435)

Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, les libéraux aiment ça citer des experts, mais c'est juste quand ça fait leur affaire. Actuellement, l'agence de notation Fitch, celle qui donne la cote de crédit du gouvernement, a dit que les finances fédérales sont un vrai désastre. Les libéraux font la sourde oreille quand l'agence dit ça. De l'autre côté, le directeur parlementaire du budget, la semaine passée, dans son rapport, a dit que les dépenses du gouvernement sont insoutenables et choquantes.

Combien d'autres rapports d'experts faudra-t-il pour faire comprendre au premier ministre qu'il faut qu'il mette fin à ses dépenses insoutenables?

L'hon. Joël Lightbound (ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, soyons clairs, la situation fiscale du Canada est enviable. Le pays a une cote de crédit AAA et les plus bas ratios de la dette au PIB et du déficit au PIB par rapport aux pays du G7. Ce contre quoi mon collègue s'apprête à voter, c'est une augmentation de salaire de 20 % pour 6 000 soldats à Valcartier, chez nous, à Québec. C'est un réinvestissement dans nos Forces armées canadiennes. Je sais que ça tient à cœur à mon collègue.

Comment peut-il voter contre ça?

Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, nous serons toujours favorables aux choses qui fonctionnent, mais, ce qui ne fonctionne pas, c'est ce gouvernement. Ça fait 10 ans que nous voyons que ça ne fonctionne pas. Le directeur parlementaire du budget, qui a fait une analyse transparente, a dit exactement qu'il y a moins de 10 % de chances que les objectifs de ce déficit soient atteints. On sait que ça ne fonctionne pas.

En plus, ce gouvernement vient de mettre une petite annonce pour chercher un nouveau directeur parlementaire du budget. Pourquoi? Est-ce parce que ça ne fait pas son affaire d'entendre la vérité?

L'hon. David McGuinty (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, le budget de 2025 comprend des investissements générationnels visant à reconstruire et à réarmer les Forces armées canadiennes et à y réinvestir. Ce budget comprend une enveloppe historique de 2 milliards de dollars pour les salaires, qui touchera près de 90 000 membres des Forces armées et leurs familles. Les marins, les soldats et les aviateurs non qualifiés ont reçu une augmentation salariale de 20 % vendredi passé. J'encourage tous les députés à s'unir pour soutenir les Forces et pour bâtir un Canada fort.

Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Monsieur le Président, c'est confirmé par le directeur parlementaire du budget: les déficits libéraux au budget sont deux fois plus grands qu'annoncé parce que le gouvernement déguise des dépenses en investissements. Le directeur parlementaire du budget a dit que « la définition que donne le gouvernement aux investissements en capital est trop large. » Il propose même que cette définition subjective soit révisée par des experts indépendants. Si Justin Trudeau avait utilisé cette méthode, il aurait atteint l'équilibre un an sur deux et on l'aurait presque accusé de faire de l'austérité. Bref, c'est une fumisterie.

Pourquoi les libéraux cachent-ils les vrais chiffres aux Québécois?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, je suis content de voir un sourire sur le visage de mes collègues du Bloc québécois, parce qu'il y a plein de bonnes nouvelles dans le budget du 4 novembre. Les députés du Bloc québécois sont aux Îles-de-la-Madeleine pour annoncer l'aéroport. J'espère qu'ils seront au rendez-vous pour le vote de ce soir parce que, les gens des Îles-de-la-Madeleine, je les connais, ils regardent la télévision et ils vont regarder ce soir le vote. Il y a encore plus de bonnes nouvelles comme le port de Saguenay et l'extension de Contrecoeur. Ce sont bon nombre de projets qui vont faire grandir le Québec, et nous investirons en plus dans les infrastructures de santé. C'est un budget qui répond aux attentes des Québécois et des Québécoises.

Est-ce que le Bloc québécois sera au rendez-vous?

LES NOMINATIONS GOUVERNEMENTALES

Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Monsieur le Président, le directeur parlementaire du budget n'a pas bu le Kool-Aid générationnel libéral. C'est normal: son mandat est de faire des analyses non partisans. C'est précisément pour ça que les libéraux veulent le remplacer. Ils ont publié un appel de candidatures pour lui trouver un remplaçant permanent qui fait preuve « de tact et de discrétion ». Ils veulent un directeur parlementaire du budget discret qui s'excuse avant de prendre la parole. Un peu plus et ils lui demandent de prendre une carte de membre du Parti libéral.

Est-ce qu'ils vont faire comme avec les juges et recruter le prochain directeur parlementaire du budget avec la « libéraliste »?

L'hon. Mélanie Joly (ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, je vais faire du pouce sur les propos de mon collègue des finances, parce que, la réalité, présentement, c'est que ça ne s'arrête pas là. Nous avons encore d'autres bons investissements. Mon collègue d'en face provient de Mirabel et il sait que l'aérospatiale est importante. J'espère qu'il va défendre avec la fougue dont il fait preuve aujourd'hui les investissements du gouvernement dans l'aérospatiale. S'il vote contre le budget, il vote contre les gens à Mirabel qui travaillent dans l'aérospatiale. Il va également voter contre les infrastructures dans le domaine de la santé, qui sont si importantes pour les Québécois.

Questions orales

• (1440)

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

Raquel Dancho (Kildonan—St. Paul, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre prétend que ses nouvelles dépenses déficitaires massives sont un investissement dans l'économie. Or, les Canadiens se sont fait faire la même promesse 10 années durant par Justin Trudeau, qui a pourtant fait doubler la dette nationale. En conséquence, la productivité a stagné, les investissements se sont effondrés et la capacité concurrentielle des entreprises a perdu du terrain par rapport à celle des États-Unis, ce qui s'est traduit par une baisse des salaires et des débouchés limités pour les travailleurs d'ici. Les Canadiens se font maintenant répéter la même promesse creuse par le premier ministre, qui entend ajouter 300 milliards de dollars à la dette au cours des prochaines années.

Pourquoi le premier ministre reste-t-il fidèle à l'habitude des libéraux, depuis une décennie, de faire des promesses qui seront rompues? En quoi est-ce positif pour les travailleurs? Qu'est-ce qu'il leur promet?

L'hon. John Zerucelli (secrétaire d'État (Travail), Lib.): Monsieur le Président, ce que nous promettons, c'est le plus important investissement dans les infrastructures de l'histoire du Canada. Il créerait des milliers de bons emplois dans les métiers spécialisés. Ce n'est pas nécessaire de me croire sur parole. Les métallurgistes canadiens ont dit que lorsque le Canada construit, les Canadiens travaillent. Selon l'Union internationale des journaliers d'Amérique du Nord de l'Ouest du Canada, le budget créerait des milliers d'emplois syndiqués bien rémunérés dans tout l'Ouest canadien. L'Union internationale des opérateurs-ingénieurs a déclaré que le projet d'édification nationale que renferme le budget ouvre des perspectives prometteuses aux travailleurs de tout le Canada. Pour le conseil régional des charpentiers, les milliards de dollars en investissements dans les infrastructures et le logement pourraient créer des dizaines de milliers d'emplois bien rémunérés.

Pourquoi les conservateurs voteraient-ils contre le budget?

Raquel Dancho (Kildonan—St. Paul, PCC): Monsieur le Président, les libéraux affirment sans cesse qu'accroître le déficit renforcera notre économie, mais les données disent tout le contraire. Même si le gouvernement a doublé la dette nationale en promettant aux Canadiens qu'il s'agissait d'un investissement, après 10 ans, le Canada affiche des résultats bien inférieurs à la moyenne des économies avancées du monde en ce qui concerne la productivité et les investissements des entreprises dans la recherche et le développement. Encore une fois, cela se traduit par des salaires moins élevés pour les travailleurs.

Maintenant, le gardien de la rigueur budgétaire nous prévient que le budget abandonne les cibles budgétaires nécessaires pour assurer notre viabilité à long terme. Alors qu'une décennie de dépenses inconsidérées n'a absolument rien apporté aux travailleurs canadiens, pourquoi les libéraux réduisent-ils nos cibles budgétaires?

Questions orales

L'hon. Stephanie McLean (secrétaire d'État (Aînés), Lib.): Monsieur le Président, ils disent qu'ils se battent pour les jeunes, mais ils ont l'intention de voter contre un programme national d'alimentation en milieu scolaire. Ils disent qu'ils se battent pour les familles, mais ils ont l'intention de voter contre un allègement fiscal pour la classe moyenne. Ils disent se battre pour les travailleurs, mais ils ont l'intention de voter contre un financement de 75 millions de dollars pour la formation des apprentis. Ils disent se battre pour nos frontières, mais ils ont l'intention de voter contre une hausse de salaire, grandement nécessaire, pour les membres des Forces armées canadiennes, y compris ceux de la Base des Forces canadiennes Esquimalt, qui se trouve dans ma circonscription, Esquimalt—Saanich—Sooke.

Les Canadiens veulent savoir pour qui les conservateurs se battent, car ce n'est certainement pas pour eux.

* * *

[Français]

LES FINANCES

Luc Berthold (Mégantic—L'Érable—Lotbinière, PCC): Monsieur le Président, peut-on imaginer ce qu'on pourrait acheter si on recevait une carte de crédit sans limite et qu'on n'avait jamais à payer le solde à la fin du mois? On n'aurait qu'à refiler la facture à ses enfants et à ses petits-enfants. C'est exactement ce que fait le premier ministre libéral. C'est un budget rouge qui va mettre des générations de Canadiens dans le rouge. Ça n'existe pas, une telle carte de crédit, sauf pour les libéraux.

Est-ce que les libéraux vont entendre les avertissements de l'agence de notation Fitch, qui affirme que les finances fédérales courent un risque élevé de détérioration supplémentaire avec un budget inabordable, ce qui va augmenter le coût de la vie pour tout le monde?

L'hon. Joël Lightbound (ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, je vais remettre les pendules à l'heure. Dans le budget, il y a une baisse d'impôt de 800 \$ en moyenne par famille pour la classe moyenne. Il y a l'élimination de la TPS sur les nouvelles maisons pour les nouveaux acheteurs. Il y a une hausse salariale sans précédent pour les hommes et les femmes des Forces armées canadiennes. Ils ont reçu l'augmentation vendredi dernier.

Ce qu'il y a dans le budget, ce sont des investissements pour moderniser nos infrastructures d'un bout à l'autre du pays, pour augmenter la productivité du pays et faire croître l'économie du Québec et du Canada.

Luc Berthold (Mégantic—L'Érable—Lotbinière, PCC): Monsieur le Président, ce qu'il y a dans le budget, c'est un déficit jamais vu hors pandémie. Il n'y a pas que l'agence Fitch qui s'inquiète des finances publiques du Canada. Le directeur parlementaire du budget soulève plusieurs inquiétudes sur les promesses non tenues des libéraux. Il n'y a plus rien qui limite les dépenses libérales. Le premier ministre a abandonné tous ses ancrages fiscaux. Le directeur parlementaire du budget a dit ceci: tout à coup, dans le budget, cet ancrage que nous avions depuis 30 ans a disparu sans aucune discussion. Ce n'est pas étonnant que le premier ministre veuille le mettre à la porte. Il a horreur qu'on lui dise la vérité.

Combien d'autres avertissements ça va prendre pour que ce gouvernement mette fin à ses dépenses irresponsables?

L'hon. Joël Lightbound (ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, au contraire, ce qui serait irresponsable, ce serait de ne pas faire les investissements que nous présentons dans le budget de 2025 pour stimuler la croissance au pays, pour répondre au changement de l'ordre économique mondial et pour augmenter la souveraineté et la résilience de l'économie canadienne.

J'invite mon collègue à se ressaisir et à appuyer le budget de 2025.

• (1445)

[Traduction]

Dan Muys (Flamborough—Glanbrook—Brant-Nord, PCC): Monsieur le Président, le coûteux budget déficitaire du premier ministre refille les dépenses inconsidérées d'aujourd'hui aux contribuables de demain, et les signaux d'alarme se font de plus en plus forts.

Fitch, l'agence de notation du gouvernement, affirme qu'il arrive régulièrement que les libéraux ne respectent pas leurs cibles budgétaires et que les finances fédérales risquent fort de se détériorer davantage. Maintenant, le gardien de la rigueur budgétaire sonne l'alarme en signalant que le gouvernement a abandonné sa cible budgétaire du ratio dette-PIB, qui, selon les libéraux, était l'indicateur essentiel pour protéger la note AAA. Pas étonnant que le premier ministre veuille le congédier.

Combien d'autres rapports accablants du gardien de la rigueur budgétaire faudra-t-il au premier ministre pour limiter les dépenses?

L'hon. Wayne Long (secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières), Lib.): Monsieur le Président, le 4 novembre dernier, nous avons présenté un budget historique visant à faire du Canada l'économie la plus forte du G7 et à avoir une économie bâtie par les Canadiens, pour les Canadiens afin que nous ne dépendions plus jamais d'un seul pays. Nous faisons des investissements de portée historique dans les infrastructures, le logement et la défense, et nous ferons de notre économie la plus forte du G7.

Les députés d'en face ont une décision à prendre: se joindront-ils à nous et appuieront-ils le budget, ou forceront-ils la tenue d'élections à Noël?

* * *

[Français]

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

[Traduction]

Le premier ministre convient-il que l'absence de mention dans le budget des engagements juridiquement contraignants que nous avons pris dans le cadre de l'Accord de Paris est une lacune? Peut-il confirmer ici, à la Chambre, qu'en adoptant ce budget, le gouvernement s'engage à maintenir le réchauffement planétaire bien en deçà de la limite de 2 degrés Celsius, à financer l'adaptation aux changements climatiques, à mettre en œuvre la stratégie pour la nature et à continuer de s'engager dans une véritable réconciliation avec les Autochtones?

Le très hon. Mark Carney (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Je vais devoir demander au premier ministre de reprendre depuis le début.

Le très hon. Mark Carney: Monsieur le Président, je tiens à remercier la députée de promouvoir la création d'un service jeunesse pour le climat, dont il est question dans le budget et en faveur duquel la Chambre peut voter, afin d'assurer l'avenir du pays.

Ce budget nous met sur la voie de véritables résultats en matière de climat, de nature et de réconciliation. Je peux confirmer à la Chambre que nous allons respecter nos engagements pris à Paris en matière de lutte contre les changements climatiques et que nous sommes déterminés à atteindre les cibles fixées. Je peux aussi confirmer à la Chambre que, conformément à nos engagements en vertu du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, la stratégie pour la nature sera publiée au cours des prochaines semaines.

Nous allons rendre ce pays fort, durable et pur pour les générations futures.

L'ÉCONOMIE

Laila Goodridge (Fort McMurray—Cold Lake, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a dit de le juger en fonction des prix à l'épicerie. Son échec est particulièrement évident dans le cas de la préparation pour nourrissons. Selon Statistique Canada, depuis 2017, le prix de la préparation pour nourrissons a augmenté de 84 %. Après 10 ans de gouvernements libéraux successifs, des familles désespérées comptent sur des groupes Facebook et achètent même des boîtes ouvertes de préparation pour leur nourrisson.

Pourquoi le premier ministre augmente-t-il les dépenses inflationnistes et rend-il la préparation pour nourrissons plus chère?

L'hon. Rechie Valdez (ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et secrétaire d'État (Petites Entreprises et Tourisme), Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement reconnaît que, pour bâtir une économie forte, nous devons veiller à ce que les femmes et les filles soient en sécurité et disposent des outils dont elles ont besoin pour être soutenues et s'épanouir. C'est pourquoi le gouvernement investit 660,5 millions de dollars sur 5 ans, et 131 millions de dollars par la suite. Cela comprend un financement stable pour prévenir la violence fondée sur le sexe, renforcer la sécurité économique des femmes et soutenir l'égalité partout au Canada.

Quand les conservateurs étaient au pouvoir, ils ont réduit de 40 % le budget du ministère des Femmes et de l'Égalité des genres, ce qui a entraîné la fermeture de 12 bureaux régionaux. De ce côté-ci de la Chambre, nous comprenons que lorsque nous investissons dans les femmes, nous allons...

Des voix: Oh, oh!

• (1450)

Le Président: La députée de Fort McMurray—Cold Lake a la parole.

Laila Goodridge (Fort McMurray—Cold Lake, PCC): Monsieur le Président, les mères veulent nourrir leurs enfants. Elles devraient avoir les moyens d'acheter de la préparation pour nourrisson. Si les programmes des libéraux fonctionnaient, les enfants ne formeraient pas le tiers des utilisateurs des banques alimentaires

Questions orales

tous les mois. On parle de 700 000 enfants chaque mois. La préparation pour nourrisson ne serait pas le produit alimentaire le plus volé au Canada.

Les libéraux sont responsables de ce fiasco. Vont-ils mettre fin à leurs dépenses inflationnistes pour que les mères aient les moyens d'acheter de la préparation pour nourrisson?

L'hon. Anna Gainey (secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse), Lib.): Monsieur le Président, nous avons pris des mesures pour lutter contre l'insécurité alimentaire. Une partie de la solution consiste à travailler avec nos partenaires provinciaux, territoriaux et autochtones pour offrir des repas nutritifs dans les écoles à 400 000 enfants de plus chaque année. C'est pourquoi ce budget rendra permanent le Programme national d'alimentation scolaire du Canada. Au Canada, aucun enfant ne devrait se demander d'où viendra son prochain repas lorsqu'il est à l'école.

Les députés d'en face qui parlent d'insécurité alimentaire devraient commencer par voter en faveur du budget.

Kelly DeRidder (Kitchener-Centre, PCC): Monsieur le Président, alors que le nombre de familles de Kitchener qui ont recours aux banques alimentaires grimpe à un rythme alarmant, le gouvernement avait l'occasion de faire baisser le prix des aliments en abolissant la taxe liée à la norme sur les carburants. Or, il a plutôt choisi de hausser la taxe de 17 ¢ supplémentaires, ce qui fait monter le prix de choses comme le café, qui a déjà bondi de 34 %, et le bœuf, qui a bondi de 16 %.

Tandis que lui profite d'une vie luxueuse à l'abri des conséquences de ses propres politiques, pourquoi le premier ministre semble-t-il aussi déterminé à plonger les Canadiens dans la pauvreté en fermant les yeux sur la flambée des prix des denrées alimentaires?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de l'Emploi et des Familles et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.): Monsieur le Président, la semaine dernière, nous avons conclu une entente avec l'Ontario pour poursuivre le travail sur les services de garde à prix abordable dans cette province. Aux quatre coins du pays, les familles économisent de l'argent. Ce n'est pas moi qui le dis. Un parent des services à l'enfance Andrew Fleck a dit que sa famille mange désormais plus sainement à la maison et qu'elle a pu commencer à mettre de l'argent de côté pour les études postsecondaires. Un autre parent a dit que sa famille a pu acheter une maison grâce à la réduction des frais de garde, ce qui a vraiment changé leur vie en mieux.

Si les conservateurs veulent aider les familles, pourquoi ne votent-ils pas en faveur de notre budget?

Kelly DeRidder (Kitchener-Centre, PCC): Monsieur le Président, j'ai posé une question sur les aliments et, dans le style propre aux libéraux, on m'a répondu en me parlant des services de garde. Je pose de nouveau ma question. Le premier ministre refuse non seulement de supprimer la taxe liée à la norme sur les carburants propres qui fait augmenter le prix des aliments, mais il compte aussi l'augmenter. Pourquoi? Cela fera grimper le prix de la production, de l'emballage et du transport des aliments partout au pays.

Le premier ministre souhaite-t-il voir les produits d'épicerie devenir un luxe, parce que le luxe est la seule chose qu'il connaît, alors que les Canadiens ordinaires n'ont pas les moyens de se nourrir?

Questions orales

L'hon. Patty Hajdu (ministre de l'Emploi et des Familles et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.): Monsieur le Président, je suppose que la députée ne m'a pas entendu citer les propos d'une mère cliente des services à l'enfance Andrew Fleck, qui a déclaré que sa famille pouvait désormais manger plus sainement à la maison et commencer à épargner pour les études postsecondaires. Une autre mère, au même service de garde, a déclaré qu'il lui aurait fallu quitter son emploi et devenir mère au foyer, et que sa famille n'aurait pas pu se permettre de payer les frais de garde au prix précédent.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Patty Hadju: Monsieur le Président, je sais qu'ils n'aiment vraiment pas voir des femmes sur le marché du travail, mais les mères parlent...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: La ministre de l'Emploi et des Familles et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario a la parole.

L'hon. Patty Hajdu: Monsieur le Président, la députée parle des avantages que lui offre son emploi. Ce n'est pas tout le monde qui jouit de ces avantages.

* * *

[Français]

LA TARIFICATION DU CARBONE

Joël Godin (Portneuf—Jacques-Cartier, PCC): Monsieur le Président, j'espère la même générosité de votre part.

Le gouvernement libéral actuel est le plus coûteux de l'histoire du Canada. Chaque dollar dépensé par le premier ministre sort directement des poches des Canadiens. Tout coûte plus cher: l'épicerie, le logement et le chauffage.

La fameuse taxe sur le carbone industriel augmente les coûts de production des agriculteurs. Est-ce que les députés savent ce que font les agriculteurs? Ils produisent de la nourriture que nous mettons sur notre table. Il n'y a rien dans le budget pour donner un peu d'oxygène à nos Canadiens.

Pourquoi le premier ministre augmente-t-il la taxe sur le carbone industriel, ce qui fait augmenter le prix du panier d'épicerie?

● (1455)

L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles, Lib.): Monsieur le Président, je pense que le député conservateur d'en face est un peu confus. Pour l'aider à se sortir de cette confusion, tout ce qu'il a à faire, c'est poser la question à sa collègue assise à côté de lui. Elle était députée pour le Parti libéral du Québec et elle a voté pour le système de tarification du carbone au Québec. Le système de tarification du Québec n'est pas celui du gouvernement fédéral. Tout ce que le député a à faire, c'est poser la question à sa collègue qui est assise juste à côté de lui.

[Traduction]

Vincent Ho (Richmond Hill-Sud, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement libéral actuel est le plus coûteux de l'histoire du Canada. Chaque dollar dépensé par le premier ministre fait grimper le coût de tout et provient des poches des travailleurs canadiens. Selon les dernières données, par rapport à l'année dernière, le prix du

poulet a augmenté de 6 %, celui des fruits de mer, de 8 %, celui des préparations pour nourrissons, de 6 %, et celui du bœuf, de 17 %, ce qui est ahurissant. Le prix des aliments augmente désormais 40 % plus rapidement au Canada qu'aux États-Unis.

Cependant, au lieu d'éliminer la taxe sur le carbone pour les industries et de rendre la vie abordable, les libéraux en ont rajouté en augmentant la taxe imposée aux agriculteurs et aux producteurs, ce qui a fait grimper le coût de l'équipement agricole et des engrais.

Quand le premier ministre libéral éliminera-t-il enfin sa taxe punitive sur le carbone pour les industries afin que les Canadiens aient de nouveau les moyens de se nourrir?

L'hon. Evan Solomon (ministre de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario, Lib.): Monsieur le Président, pendant que les députés de l'opposition s'occupent à dénigrer l'économie, nous nous affairons à la bâtir. Ils sont peut-être trop occupés pour savoir que ce qui a baissé, c'est l'inflation.

Nous investissons dans les bâtisseurs et les entrepreneurs. J'étais à la zone d'innovation OneEleven, à Toronto. Les jeunes entrepreneurs se réjouissent que ce budget facilite l'embauche de Canadiens et l'investissement au Canada. Vous n'avez pas à me croire sur parole; vous n'avez qu'à écouter les membres du Conseil canadien des innovateurs, qui disent que notre budget est à l'écoute des innovateurs.

J'espère que l'opposition écoute également et qu'elle fait ce que les Canadiens veulent: construire au Canada, acheter au Canada et croire au Canada. Elle devrait appuyer le budget.

Helena Konanz (Similkameen—Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement libéral actuel est le plus coûteux de l'histoire du Canada. Chaque dollar dépensé par le premier ministre vient des poches des Canadiens, ce qui fait grimper le coût de tout. Le prix des aliments a augmenté près de 40 % plus rapidement au Canada qu'aux États-Unis. Quelle est la solution proposée par les libéraux? Augmenter la taxe sur le carbone pour les industries. La vallée de l'Okanagan est le verger du Canada, mais les taxes imposées aux producteurs agricoles font que le coût des fruits cultivés au Canada est plus élevé que celui des fruits importés.

Pourquoi le premier ministre augmente-t-il la taxe sur le carbone pour les industries et rend-il la nourriture plus chère?

L'hon. Gregor Robertson (ministre du Logement et de l'Infrastructure et ministre responsable de Développement économique Canada pour le Pacifique, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens ont élu un nouveau gouvernement pour qu'il fasse baisser le coût du logement et qu'il bâtisse des collectivités unies et fortes, et j'ai une bonne nouvelle pour ma collègue de la Colombie-Britannique: le budget de 2025 répond à l'appel en prévoyant des investissements historiques dans les logements abordables.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Je suis désolé, je vais devoir demander au ministre de recommencer son intervention en raison du bruit ambiant.

L'hon. Gregor Robertson: Monsieur le Président, j'ai une bonne nouvelle pour ma collègue de la Colombie-Britannique: le budget de 2025 répond à l'appel en prévoyant des investissements historiques dans les logements abordables qui amélioreront le sort des gens, en prévoyant des investissements pour améliorer les routes, le transport en commun, les infrastructures publiques, les centres communautaires, les hôpitaux et les écoles. Grâce à Maisons Canada, nous répondons aux besoins urgents et bâtissons à une échelle sans précédent qui offre l'abordabilité à tous les Canadiens. Chaque investissement vise à redonner du pouvoir aux Canadiens et à améliorer leur sort en leur offrant un logement abordable et d'excellentes infrastructures communautaires.

Michael Barrett (Leeds—Grenville—Thousand Islands—Rideau Lakes, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement libéral actuel est le gouvernement le plus coûteux de l'histoire du Canada, et tout ce que le premier ministre dépense vient des poches des travailleurs canadiens. Jetons un coup d'œil à la Commission canadienne de sûreté nucléaire, plus particulièrement à son président nommé par les libéraux, qui accumule des dépenses massives pour des voyages internationaux, dont 14 000 \$ pour un séjour à Paris. Pendant que les personnes nommées par les libéraux se promènent en limousine, les Canadiens doivent payer 17 ¢ de plus le litre d'essence à cause des taxes sur le carburant.

Pourquoi le premier ministre et les libéraux offrent-ils des balades en limousine aux proches du Parti libéral, alors qu'ils n'ont que des hausses de taxes à offrir aux Canadiens?

• (1500)

L'hon. Tim Hodgson (ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, en fait, le gouvernement contribue à bâtir le meilleur système nucléaire au monde. Nous investissons à Darlington à hauteur de 2 milliards de dollars dans la construction des premiers petits réacteurs modulaires qui seront exportés dans le monde entier, ce qui créera des emplois au Canada. Voilà ce que nous faisons.

L'ÉCONOMIE

Michael Barrett (Leeds—Grenville—Thousand Islands—Rideau Lakes, PCC): Monsieur le Président, ce que les libéraux sont en train de faire, c'est trouver des excuses à une personne nommée par les libéraux qui a augmenté son budget de déplacement de 85 %, alors qu'un nombre sans précédent de Canadiens font la file aux banques alimentaires. Sous les libéraux, le prix des aliments a augmenté 40 % plus rapidement qu'aux États-Unis.

Pourquoi chaque fois que les libéraux interviennent, ils rendent la vie plus dure aux Canadiens? Les Canadiens ne peuvent pas se permettre de vivre sous un gouvernement libéral. Ils ne peuvent pas se permettre de vivre sous le gouvernement de ce premier ministre, et ils n'ont pas les moyens d'assumer une hausse du fardeau fiscal. Pourquoi les libéraux sont-ils déterminés à faire augmenter les prix pour les Canadiens?

L'hon. Tim Hodgson (ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement est plutôt déterminé à créer de l'emploi pour les Canadiens. À la centrale de Darlington, on construit pour 20 milliards de dollars de nouveaux petits réacteurs modulaires, ce qui permet de créer 20 000 emplois de col bleu bien rémunérés partout au pays. Voilà ce que nous faisons.

Questions orales

LA DÉFENSE NATIONALE

Chris Malette (Bay of Quinte, Lib.): Monsieur le Président, ma circonscription, Bay of Quinte, compte plusieurs centaines de membres des Forces armées canadiennes et leurs familles. Je suis conscient que mes concitoyens, y compris nos courageux militaires, suivent attentivement les nouveaux investissements du Canada dans nos forces armées et les efforts déployés pour atteindre les cibles de l'OTAN.

Le ministre de la Défense nationale pourrait-il nous parler des nouveaux investissements que le Canada prévoit effectuer en défense dans le cadre du budget de 2025?

L'hon. David McGuinty (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, dans le budget de 2025, nous investissons plus de 81 milliards de dollars pour reconstruire, réarmer et redynamiser les Forces armées canadiennes. Nous réalisons des investissements importants dans notre personnel, avec la plus importante augmentation salariale depuis une génération, qui pourra atteindre 20 % pour les membres des Forces armées canadiennes. La fin de semaine dernière, près de 90 000 militaires ont vu leur solde être augmentée.

C'est ce qui figure dans notre budget : une augmentation de la solde des militaires, du soutien, de l'équipement et du respect pour les militaires. Soutenons nos forces armées.

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Sukhman Gill (Abbotsford—Langley-Sud, PCC): Monsieur le Président, la semaine dernière, les actions du premier ministre en Colombie-Britannique ont suscité une profonde déception. Alors que lui marchait tranquillement le long de la plage pour admirer le quai de White Rock, des familles des collectivités avoisinantes assistaient à des vigiles et à des assemblées publiques en réaction aux cas d'extorsion signalés cette année, qui s'élèvent à plus de 100. Ces incidents ont semé la terreur dans la vallée du bas Fraser. Des familles sont la cible d'intimidation et de fusillades répétées, et le premier ministre a choisi de faire preuve d'indifférence.

Le premier ministre va-t-il prendre les choses au sérieux et adopter le plan des conservateurs pour enfin sévir contre l'extorsion, plutôt que de se promener tranquillement le long de la jetée?

L'hon. Ruby Sahota (secrétaire d'État (Lutte contre la criminalité), Lib.): Monsieur le Président, le premier ministre a pris de nombreuses mesures pour améliorer la sécurité publique au pays. Si les conservateurs votent contre le budget de 2025, ils voteront contre l'augmentation du nombre d'agents de la GRC et de l'Agence des services frontaliers du Canada. Ils voteront contre un investissement de 1,7 milliard de dollars dans la GRC. Ils voteront contre les augmentations de salaire pour les cadets de la GRC. En gros, ils voteront contre la sécurité publique.

Brad Vis (Mission—Matsqui—Abbotsford, PCC): Monsieur le Président, les libéraux ont beau énumérer tous les éléments du budget qu'ils veulent, ils ne s'attaquent pas pour autant au problème de l'extorsion. En Colombie-Britannique, il y a eu une augmentation de 550 %. Les propriétaires d'entreprises ont particulièrement peur parce que ce sont eux qu'on cible. Les services de police d'Abbotsford et de Surrey ont déjà mis sur pied une escouade spéciale pour s'attaquer à ce problème croissant. Au cours de la dernière législature, les libéraux ont eu l'occasion de voter en faveur du plan des conservateurs pour mettre fin à l'extorsion, mais ils l'ont rejeté.

Questions orales

Dans l'intérêt des Britanno-Colombiens, quand les libéraux feront-ils preuve de sérieux et voteront-ils pour le plan des conservateurs visant à diminuer le nombre de cas d'extorsion et à assurer la sécurité des entreprises et des collectivités?

L'hon. Ruby Sahota (secrétaire d'État (Lutte contre la criminalité), Lib.): Monsieur le Président, j'ai de bonnes nouvelles. Les conservateurs ont l'occasion, au cours de la présente législature, de voter en faveur des projets de loi C-2, C-14 et C-12.

En fin de semaine, j'ai parlé à une victime d'extorsion. Elle m'a dit qu'il a fallu des mois à la police pour obtenir la permission des tribunaux de lier le numéro de téléphone à partir duquel elle se faisait extorquer à un vrai suspect. L'accès légal, prévu dans le projet de loi C-2, contribuerait à résoudre ce problème. Quand les conservateurs se joindront-ils à nous et voteront-ils en faveur de mesures sur l'accès légal?

• (1505)

L'hon. Tim Uppal (Edmonton Gateway, PCC): Monsieur le Président, les cas d'extorsion ont atteint des seuils critiques au Canada — avec une hausse de plus de 550 % à Surrey seulement —, mais les libéraux n'ont rien fait pour protéger les Canadiens. Il y a plus de six mois, les libéraux ont promis d'ajouter 1 000 agents aux effectifs de la GRC pour remédier à la situation, mais personne n'a été embauché. Nous avons présenté un projet de loi pour lutter contre l'extorsion et assurer la sécurité des Canadiens, mais les libéraux l'ont bloqué.

Quand les libéraux prendront-ils l'extorsion au sérieux en appuyant le plan des conservateurs afin de garder ces criminels derrière les barreaux et d'assurer la sécurité des Canadiens?

L'hon. Ruby Sahota (secrétaire d'État (Lutte contre la criminalité), Lib.): Monsieur le Président, nous prenons l'extorsion très au sérieux au Canada. Les extorqueurs peuvent être passibles de l'emprisonnement à perpétuité, selon la peine prévue dans le Code criminel du Canada. L'important, dans cette crise, c'est de résoudre le problème de l'extorsion avant qu'on en vienne à porter des accusations.

Partout au pays, les policiers réclament des dispositions sur l'accès légal qui leur permettraient d'enquêter sur ces affaires comme il se doit. Qui s'oppose à cela? Ce sont les conservateurs. Pourquoi les conservateurs ne veulent-ils pas donner aux forces de l'ordre les outils dont elles ont besoin pour sévir contre l'extorsion?

* * *

[Français]

L'INFRASTRUCTURE

Louis Villeneuve (Brome—Missisquoi, Lib.): Monsieur le Président, dans ma circonscription, Brome—Missisquoi, de nombreux membres de ma communauté travaillent dans l'industrie des ressources naturelles et dans le secteur manufacturier. Ils comptent sur des infrastructures et des chaînes d'approvisionnement fortes et flexibles pour acheter et vendre les biens dont ils ont besoin pour soutenir notre économie locale.

Le port de Saguenay représente un maillon stratégique essentiel pour l'industrie canadienne, qui profite à l'ensemble du Canada en jouant un rôle important de liaison pour catalyser cette économie.

Le ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement peut-il nous expliquer comment

l'engagement de 57,6 millions de dollars prévu au budget permettra de stimuler le développement économique?

L'hon. Joël Lightbound (ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Brome—Missisquoi de sa question. Il faut être clair: la modernisation des infrastructures portuaires est essentielle pour augmenter notre productivité, pour stimuler notre économie en région et pour cimenter l'économie nationale.

J'étais très heureux lundi d'être avec Carl Laberge et Stéphanie Desforges, du port de Saguenay, et Louis Ouellet, le préfet de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, mais aussi avec mes collègues de Jonquière et de Lac-Saint-Jean, du Bloc québécois, et mon collègue de Chicoutimi—Le Fjord, pour annoncer 57,6 millions de dollars pour le projet du deuxième quai au port de Saguenay. C'est un projet essentiel pour la région. C'est un projet essentiel pour le Québec. J'espère que mes collègues vont soutenir le budget de 2025.

* * *

[Traduction]

L'ÉTHIQUE

Kurt Holman (London—Fanshawe, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens méritent des réponses claires sur la façon dont leur argent est dépensé. Les comptes publics font état de plus de 173 000 \$ de dépenses engagées en seulement neuf jours par la députée libérale de London-Ouest pendant la brève période où elle a été leader du gouvernement à la Chambre, alors que le Parlement ne siégeait même pas. C'est 19 000 \$ par jour, même si ses activités dont il est fait état publiquement étaient des visites protocolaires de routine ou des événements partisans à London, et non des tâches liées à la fonction de leader du gouvernement à la Chambre à Ottawa.

Les libéraux déposeront-ils une ventilation complète de ces frais pour que les Canadiens comprennent comment c'est possible?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je me demande parfois si les conservateurs ne passent pas leur journée sur Twitter à essayer de décider ce qu'ils vont dire à la Chambre des communes, au lieu de faire le contraire.

C'est absolument sans fondement. C'est totalement injustifié. Ce que le député vient de dire ne repose sur aucun fait. La députée de London-Ouest a toujours adopté une approche prudente et responsable en matière de finances publiques.

Il n'y a rien eu d'extraordinaire: pas d'embauche, les dépenses salariales pour les employés étaient normales et les dépenses liées aux vacances des employés ont été déclarées, comme c'est toujours le cas. L'affaire est close.

[Français]

LE LOGEMENT

Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Monsieur le Président, partout au Québec, les gens subissent la crise du logement. Les loyers ont augmenté de 16 % en trois ans. Il n'y a jamais eu autant d'itinérance dans nos rues. Des personnes sont forcées de rester dans des logements insalubres parce qu'elles ne peuvent pas déménager. Pourtant, les libéraux prévoient des nouvelles dépenses six fois plus élevées pour l'armée que pour des logements que les gens sont capables de se payer.

Est-ce que les libéraux sont prêts à s'engager et à investir des sommes précises et substantielles pour du logement coopératif, social et communautaire?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question. Nous avons travaillé en collaboration avec nos collègues du NPD et ce que nous avons obtenu, évidemment, c'est de maintenir les programmes qui sont chers aux Canadiens. Il s'agit évidemment des programmes de garde d'enfants, de nutrition pour les jeunes et de l'assurance-médicaments nationale. Le plus important, c'est que nous faisons un investissement générationnel dans le logement abordable, une chose qui devrait aider l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes.

Nous serons toujours là pour aider les gens de la classe moyenne. La première chose que nous avons faite, c'était de réduire l'impôt, justement pour laisser plus d'argent dans les poches des Canadiens. Les Canadiens savent que nous serons toujours là pour eux.

AFFAIRES COURANTES

● (1510)

[Français]

LE DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET

Le Président: J'ai l'honneur de déposer à la Chambre, dans les deux langues officielles, une lettre que j'ai reçue de la part du directeur parlementaire du budget, conformément à l'article 79.42 de la Loi sur le Parlement du Canada.

* * *

[Traduction]

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 36(8)a) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles et sous forme électronique, la réponse du gouvernement à 38 pétitions.

* * *

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

RESSOURCES HUMAINES, DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES,
DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET CONDITION DES PERSONNES
HANDICAPÉES

Robert Morrissey (Egmont, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le deuxième rapport du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de

Affaires courantes

la condition des personnes handicapées, intitulé « Investissements fédéraux en matière de logement ».

Rosemarie Falk (Battlefords—Lloydminster—Meadow Lake, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole pour présenter le rapport dissident du Parti conservateur au deuxième rapport du comité des ressources humaines, intitulé « Investissements fédéraux en matière de logement ».

Les Canadiens traversent une crise du logement sans précédent. Les loyers et le prix des maisons ont monté en flèche et les jeunes Canadiens ont dû renoncer à leur rêve de devenir propriétaires. Au cours de l'étude, les témoins ont confirmé à maintes reprises qu'une réglementation excessive, des taxes élevées sur la construction et un financement fédéral inefficace sont les principaux facteurs à l'origine de la crise. Les politiques libérales inefficaces ont récompensé les empêcheurs de tourner en rond municipaux, ont augmenté les taxes sur la construction de logements et ont injecté des milliards de dollars dans des programmes qui n'ont pas permis de construire des logements.

Par conséquent, les conservateurs exhortent le gouvernement à se concentrer sur la réduction du coût du logement et sur la réduction des taxes qui rendent les maisons plus chères. Nous demandons également au gouvernement d'éliminer les obstacles qui empêchent les constructeurs de commencer les travaux. Enfin, le financement fédéral doit être lié à des résultats concrets plutôt qu'à des promesses creuses.

Les Canadiens méritent un gouvernement qui fera construire des logements et qui les rendra de nouveau abordables.

* * *

● (1515)

LE CODE CRIMINEL

Roman Baber (York-Centre, PCC) demande à présenter le projet de loi C-257, Loi modifiant le Code criminel (promotion d'une activité ou d'un groupe terroriste).

— Monsieur le Président, je suis heureux de présenter un projet de loi qui vise à modifier le Code criminel. Le projet de loi érigerait en nouvelle infraction criminelle la promotion délibérée du terrorisme, d'un groupe terroriste ou d'une activité terroriste. L'infraction serait passible d'un emprisonnement maximal de cinq ans. Le Canada criminalise déjà la participation à des activités terroristes et la facilitation du terrorisme, mais il n'existe aucune infraction criminelle en cas d'incitation au terrorisme ou de promotion du terrorisme, une lacune qui permet aux extrémistes et aux recruteurs de promouvoir le terrorisme dans les rues et en ligne.

Mon projet de loi vise à modifier le Code criminel de manière à criminaliser la promotion d'une activité terroriste ou d'un groupe terroriste. Il protégerait les droits garantis par la Charte en autorisant les défenses fondées sur la religion, la vérité ou l'intérêt public, car son objectif n'est pas de restreindre la liberté d'expression, mais d'empêcher que la glorification et la banalisation du terrorisme ne conduisent à des actes terroristes.

Je suis fier que mes collègues conservateurs se soient rangés du côté de la communauté juive du Canada en appuyant mon projet de loi qui vise à criminaliser la promotion délibérée du terrorisme.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

*Le budget***PÉTITIONS**

UN PROJET DE LOGEMENT SUPERVISÉ

Brad Vis (Mission—Matsqui—Abbotsford, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui au nom de parents en colère qui ont des enfants qui fréquentent l'Abbotsford Traditional School et qui se battent contre la tentative de BC Housing d'ouvrir un centre de consommation supervisée en face du terrain de jeu et d'athlétisme de l'école.

Les parents exigent que le gouvernement du Canada prenne des mesures concernant l'expérience de décriminalisation menée en Colombie-Britannique en lui demandant de faire respecter les règles prévues dans l'entente et de suspendre le financement de BC Housing jusqu'à ce que l'organisme respecte l'innocence des enfants et leur droit de jouer dans un terrain de jeu sûr.

LE PARENTAGE PARTAGÉ

Larry Brock (Brantford—Brant-Sud—Six Nations, PCC): Monsieur le Président, je suis fier de prendre la parole aujourd'hui au sujet de la pétition électronique e-66626.

De vastes recherches en sciences sociales montrent que les enfants de parents séparés ou divorcés présentent une bien meilleure santé physique et émotionnelle et obtiennent de bien meilleurs résultats sociaux et scolaires lorsqu'ils passent autant de temps ou presque avec chacun des parents, à moins qu'il y ait des préoccupations liées à leur sécurité.

Au Canada, les sondages réalisés depuis 2007 montrent que plus de 70 % des Canadiens, peu importe leur sexe, leur région ou leur affiliation politique, appuient les mesures législatives qui créent une présomption de partage égal des responsabilités parentales dans les affaires de garde d'enfant.

Plus de 17 000 Canadiens ont signé cette pétition, qui demande à la Chambre des communes de modifier la Loi sur le divorce et de créer une présomption réfutable de partage égal du rôle parental, qui est défini comme une responsabilité décisionnelle conjointe et un partage égal ou maximisé du temps parental dans l'intérêt de l'enfant, sauf s'il est démontré qu'un tel arrangement ne serait pas approprié en raison de risques pour la sécurité ou le bien-être de l'enfant.

LE FALUN GONG

James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le Président, je suis fier de présenter une pétition au nom de plus de 260 Canadiens qui demandent au gouvernement du Canada de sonner l'alarme au sujet des activités continues du Parti communiste en Chine, qui s'en prend aux adeptes du Falun Gong, y compris le prélèvement illégal et immonde d'organes et la détention arbitraire d'adeptes du Falun Gong en Chine.

Comme nous le savons, les adeptes du Falun Gong continuent d'être surveillés et harcelés ici au Canada, y compris les artistes du spectacle Shen Yun, qui est présenté en Amérique du Nord, dont les membres interprètent de la danse classique chinoise, un magnifique ballet. Ils ont été la cible de menaces d'attentat à la bombe et d'intimidation de la part d'agents de la République populaire de Chine.

Comme on le sait, les dirigeants du G7 ont dénoncé la répression transnationale et les activités d'ingérence étrangère du régime chinois.

Les pétitionnaires réclament que le gouvernement du Canada demande à la Chine de mettre fin à la persécution et à l'exécution des

adeptes du Falun Gong, ainsi qu'au prélèvement illégal d'organes sur les adeptes du Falun Gong en Chine, et de demander des comptes à ces persécuteurs en augmentant les sanctions et les interdictions de voyager, afin de veiller à ce que les adeptes du Falun Gong puissent pratiquer leur religion en toute sécurité au Canada et dans le monde entier.

* * *

● (1520)

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, si les questions n^{os} 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394 et 395 pouvaient être transformées en ordres de dépôt de documents, les documents seraient déposés immédiatement sous forme électronique.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

[Le texte des questions et des réponses est disponible sur le site Web des questions écrites.]

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je demande que les autres questions restent au Feuilleton.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

L'hon. Arielle Kayabaga (London-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, je profite de l'occasion pour demander à la députée d'Halifax ce que les gens lui ont dit. Nous venons de passer une semaine dans nos circonscriptions. Elle a sûrement passé beaucoup de temps avec ses concitoyens. Ils ont dû avoir de nombreuses conversations au sujet du budget de 2025 et des questions qui sont vraiment importantes pour Halifax.

La députée pourrait-elle faire part à la Chambre de certaines des conversations intéressantes qu'elle a eues avec des gens de sa collectivité?

Shannon Miedema (Halifax, Lib.): Monsieur le Président, le budget me remplit d'enthousiasme, et c'est aussi le cas des habitants de ma collectivité. Il est très prometteur pour Halifax.

Comme je l'ai souligné dans mon discours, nous sommes une ville portuaire. Nous sommes bien placés pour développer nos échanges commerciaux avec l'Europe et d'autres régions. Nous disposons de ressources extraordinaires dans le secteur éolien en mer. Nous mettons tout en œuvre pour améliorer le système de santé. Je suis vraiment emballée par le fonds pour bâtir des collectivités fortes. Parallèlement aux grands projets d'intérêt national, nous disposons également de fonds pour les collectivités locales, sur le terrain, afin d'inclure tous types de considérations et tous types de secteurs.

Je viens du secteur de l'environnement et des changements climatiques. J'ai eu des conversations très intéressantes sur ce qui est prévu dans le budget à ce sujet, comme la tarification du carbone industriel, la réglementation sur le méthane, le service jeunesse pour le climat et bien d'autres choses encore.

J'espère sincèrement que nous pourrions faire approuver le budget et nous mettre au travail pour bâtir un Canada fort.

Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC): Monsieur le Président, d'entrée de jeu, je précise que je partagerai mon temps de parole avec mon collègue le député de Kitchener-Sud—Hespeler.

Je suis heureux de prendre de nouveau la parole au sujet du budget. Il est bon d'enfin voir le budget, après l'avoir attendu pendant 19 mois. C'est presque du jamais vu quoique, comme on le sait, il y a une année pendant la pandémie de COVID où les libéraux ont carrément refusé de présenter un budget. Je suppose donc qu'ils ne font que s'en tenir à leurs habitudes. Cette attente de 19 mois a-t-elle valu la peine? De toute évidence, la réponse est non.

Tout d'abord, je tiens à souligner à quel point il est grossier et effronté de la part du gouvernement d'avoir baptisé le budget du nom de la plateforme électorale des libéraux, c'est-à-dire « Un Canada fort ». Je pense que le gouvernement veut éviter la partisanerie. Il devrait peut-être trouver son propre slogan.

À mon avis, le gouvernement excelle dans l'art de viser bas et il ne rate jamais sa cible. Le 17 septembre dernier, le premier ministre a déclaré à la Chambre: « Le niveau de la dette va diminuer. » Ce sont ses paroles exactes.

Qu'y a-t-il dans le budget? Le principal constat est qu'il prévoit un déficit de 78,3 milliards de dollars pour cette année, soit 40 milliards de plus que l'année dernière. Les comptes publics viennent d'être publiés, et ils révèlent un déficit de 36,3 milliards de dollars pour l'année dernière. Aussi étonnant que cela puisse paraître, ce montant est inférieur à celui prévu sous le gouvernement Trudeau. Les choses sont différentes sous le gouvernement actuel. En effet, le célèbre banquier obtient de moins bons résultats que le professeur d'art dramatique. Pensons-y un instant.

Ce budget prévoit 322 milliards de dollars de nouvelles dettes à court terme, jusqu'en 2030, soit 160 milliards de dollars de plus que ce qui était prévu dans l'énoncé économique de l'automne du gouvernement précédent. Celui-là même que l'ancienne ministre des Finances a quitté en raison de ses dépenses coûteuses et de la nécessité, comme elle l'a dit, de garder des réserves. Elle a démissionné parce qu'elle voulait que le gouvernement réduise le déficit et la dette afin de pouvoir garder des réserves, mais le gouvernement actuel a fait fi de sa volonté et a alourdi la dette de 168 milliards de dollars.

Il y a lieu de se demander à quel point la situation a empiré pour se retrouver avec un déficit deux fois plus élevé que celui du fa-

Le budget

meux gouvernement Trudeau. Ce gouvernement était renommé, bien sûr, pour ses habitudes de dépenses extravagantes. Nous nous trouvons dans cette situation malgré une augmentation de plus de 97 % des recettes fiscales depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel.

Les recettes fiscales doublent, mais le gouvernement arrive quand même à dépenser chaque sou prélevé et presque un tiers de billion de dollars de plus. Au cours des cinq prochaines années, les intérêts sur cette dette libérale s'élèveront à 329 milliards de dollars. Cela représente près d'un tiers de billion de dollars consacré aux intérêts. Nous allons dépenser 10 % de plus en intérêts qu'en transferts en santé aux provinces, alors que les files d'attente et les listes d'attente atteignent des niveaux records dans les hôpitaux. Les gens n'arrivent pas à se trouver un médecin, mais sous le gouvernement actuel, nous dépensons 10 % de plus en intérêts qu'en transferts en santé. C'est 100 % de plus que ce que nous dépensons pour les allocations pour enfants.

Le gouvernement préfère dépenser et verser des intérêts aux banquiers de Bay Street plutôt que de donner de l'argent aux familles; il accorde 100 % plus d'importance aux banquiers. Le montant des intérêts représente plus que ce que nous dépenserons pour les nouveaux sous-marins, pour le programme de frégates, qui a déjà dépassé le budget d'environ 80 milliards de dollars, et pour les F-35. Nous allons dépenser plus en intérêts que pour tous ces éléments nécessaires à la défense.

Pour mettre les choses en perspective, la TPS devrait atteindre 62,7 milliards de dollars en 2029, soit la somme des montants perçus chaque fois que quelqu'un achète un sac de croustilles, comme j'aime le faire parce que je suis accro aux croustilles, ou va au restaurant, ou achète de la bière ou une nouvelle voiture. Il y aura 62,7 milliards de dollars à percevoir en TPS, mais les intérêts en 2029-2030, à la fin de la période visée par ce budget, devraient s'élever à 76,1 milliards de dollars. Il faudrait donc augmenter la TPS de 20 % seulement pour payer les intérêts. Pas pour payer les soins de santé, la sécurité frontalière, la GRC ou la défense, seulement pour couvrir les intérêts sur la dette libérale. Ainsi, en 2029-2030, 13 % de ce qui serait perçu par le gouvernement auprès des contribuables, soit près d'un dollar sur sept, servirait à payer uniquement les intérêts sur la dette. Ces sommes proviendraient non seulement de la TPS, mais aussi de l'impôt sur le revenu et de l'impôt des sociétés.

• (1525)

Si une entreprise était gérée de cette façon, avant même qu'elle ouvre ses portes, je pense que 13 % de ses revenus disparaîtraient avant qu'elle fournisse des services. C'est ce que les libéraux ont fait, et c'est ce que ce budget propose.

Qu'est-ce que les Canadiens obtiendraient en échange de toutes ces dépenses? Qu'obtiendraient-ils pour les 76 milliards de dollars payés en intérêts? Qu'obtiendraient-ils pour des dépenses supplémentaires d'un tiers de billion de dollars? Ils obtiendraient une croissance moyenne du PIB de 1,26 % au cours des cinq prochaines années. On propose d'accroître la dette d'un tiers de billion de dollars pour n'obtenir qu'une croissance de 1,26 % du PIB. Selon les prévisions de l'OCDE, le Canada affichera la plus faible croissance économique par habitant pour la période de 2020 à 2030, puis pour la période de 2030 à 2060, donc essentiellement jusqu'en 2060.

Le budget

Je mentionne également la période de 2020 à 2030 parce que 2020 correspond à peu près à l'année où l'actuel premier ministre a commencé à agir comme conseiller financier auprès du gouvernement libéral. On propose d'ajouter des milliards de dollars à la lourde dette que la prochaine génération devra assumer et pour laquelle il faudra payer des intérêts, tout cela pour obtenir un taux de croissance de 1,26 % et la croissance économique par habitant la plus lente au sein de l'OCDE.

Qu'est-ce que ces dépenses font d'autre pour nous? Nous avons la pire dette à la consommation par habitant du G7. Elle est 80 % plus élevée qu'aux États-Unis. Chaque mois, 2 millions de Canadiens ont recours à une banque alimentaire. C'est à cause du gouvernement libéral. Toutes ces dépenses ont porté à 2 millions le nombre de personnes qui ont recours à une banque alimentaire chaque mois. Le nombre de crimes violents en milieu urbain est en hausse dans 19 des 20 plus grandes villes du Canada, le Canada affiche l'indice du prix du logement par rapport au revenu des ménages le plus inabordable du G7, et sa bureaucratie hypertrophiée n'a pas réussi à atteindre 47 % de ses objectifs l'an dernier.

Dans les résultats ministériels qui ont été publiés en douce le jour de la présentation du budget, le Conseil du Trésor énonce quelles étaient les projections, les projets et les objectifs du gouvernement et ce qu'il a accompli. Le gouvernement n'a pas réussi à atteindre 47 % de ses objectifs. La fonction publique compte des dizaines de milliers d'employés et représente des dépenses de plus de 70 milliards de dollars, mais n'a pas atteint 47 % de ses objectifs.

Le taux de chômage chez les jeunes s'élève à 14,1 %, et j'aimerais citer le budget. Le budget que les libéraux ont eux-mêmes présenté dit que « [l]e taux de chômage devrait demeurer élevé au cours de la période de projection », la période de projection dans le budget étant de cinq ans. Le gouvernement est en train de dire que, malgré tous ses beaux discours, le taux de chômage va demeurer élevé au cours des cinq prochaines années. Nous effectuons des dépenses records et contractons des dettes records, et en retour, nous obtenons peu de croissance, peu d'aide pour les chômeurs et peu d'aide pour le logement.

Ce qui serait utile, ce serait d'approuver un pipeline. C'est un budget de 400 pages, et le mot « oléoduc » y est mentionné une fois, caché dans une section sur le captage du carbone. Le meilleur moyen pour le pays d'augmenter ses recettes, sa richesse et sa productivité, c'est d'approuver un pipeline.

Le projet de loi omnibus d'exécution du budget contient environ 75 mesures législatives qu'il faut modifier. Il n'y a rien au sujet de l'abrogation des mesures du projet de loi C-48, qui interdisent la circulation des pétroliers au large des côtes de la Colombie-Britannique. Nous autorisons les pétroliers américains, mais pas le pétrole albertain. Les mesures du projet de loi C-69 ne seront pas abrogées. Il n'y a pas d'élimination du plafond de production. Il n'y a pas de croissance. Au lieu de cela, on nous donne une structure bureaucratique de plus pour les grands projets.

Pour terminer, j'aimerais citer le célèbre économiste Trevor Tombe. Il dit que, dans ce budget, un fossé sépare la rhétorique et la réalité. D'après lui, « le Canada bénéficierait d'une stratégie financière crédible et durable. Malheureusement, cette plateforme nous éloigne de cet objectif. »

Ce budget serait mauvais pour le Canada, et c'est pourquoi je ne l'appuierai pas.

• (1530)

[Français]

Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Madame la Présidente, tout à l'heure, nous serons appelés à voter sur un budget dans lequel le gouvernement a décidé de redéfinir ce qu'est un investissement. Il se trouve que la définition du gouvernement de ce qu'est un investissement n'existe nulle part ailleurs. Le budget le dit lui-même. Ça n'existe pas à Singapour et ça n'existe pas au Royaume-Uni.

Le directeur parlementaire du budget nous dit que ce n'est pas 45 milliards de dollars d'investissements, mais plutôt 2,2 milliards de dollars. Il nous dit que cette définition est probablement fausse et il demande à ce qu'un comité d'experts se penche sur cette question.

J'aimerais savoir quel doit être le rôle de la vérité lorsqu'on dépose un budget. Quel doit être le rôle de la transparence? N'est-on pas, du côté du gouvernement, en train de s'adonner à un exercice de désinformation envers les Canadiens et les Québécois?

[Traduction]

Kelly McCauley: Madame la Présidente, mon collègue soulève un point très pertinent. C'est ce à quoi faisait référence l'économiste Trevor Tombe, à savoir l'écart par rapport à la réalité. Il existe un écart considérable entre ce qui se trouve réellement dans le budget et ce qu'en disent les libéraux.

Le budget revient constamment sur la façon dont on modifie comment les dépenses sont comptabilisées afin de s'aligner sur la pratique anglaise. Cependant, lorsqu'on y regarde de plus près, on constate que le Royaume-Uni a une définition très restrictive de ce qu'est un investissement en capital. Le gouvernement a tellement élargi la définition d'un investissement en capital que 90 milliards de dollars de ces soi-disant investissements en capital sont en fait des dépenses de fonctionnement. Il s'agit purement et simplement d'une tentative de cacher aux Canadiens la vérité: le gouvernement ne peut que dépenser et dépenser pour obtenir des résultats médiocres, des résultats qui ont mené à 2 millions de Canadiens par mois ayant recours aux banques alimentaires, à des prix du logement records et au déficit le plus élevé que nous ayons connu en dehors de la période de la COVID.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, si on compare bon nombre des choses que nous entendons de la part des conservateurs, nous avons un choix; les Canadiens ont un choix. J'espère que cela se fera au cours des prochaines années.

Cela dit, d'un côté, nous avons un premier ministre et un caucus libéral qui comprennent l'importance d'investir dans les Canadiens et dans les infrastructures, et nous avons constaté des résultats tangibles et positifs. De l'autre côté, les conservateurs ne veulent que des compressions et un gouvernement qui reste les bras croisés et qui ne fait rien pour soutenir l'économie.

Je me demande si le député convient qu'il y a des moments où nous devons bâtir le pays et que c'est le cas actuellement.

• (1535)

Kelly McCauley: Madame la Présidente, 2 millions de Canadiens dans les banques alimentaires chaque mois, ce n'est pas un résultat positif et tangible. Un taux de chômage record chez les jeunes, ce n'est pas un résultat positif et tangible. Nous n'avons vu aucun résultat positif et tangible de la part du gouvernement en 10 ans, et nous n'en voyons pas non plus dans le budget. Ce que nous voyons, c'est une dette générationnelle transmise à nos enfants et à nos petits-enfants. Les projections de croissance avancées par le gouvernement lui-même sont de 1,26 %. L'OCDE a déclaré que nous allions connaître la pire croissance jusqu'en 2060. L'échec n'est pas un résultat tangible et positif.

[Français]

Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Madame la Présidente, le député de Winnipeg-Nord et ses collègues du parti au pouvoir se promènent en disant à tout le monde que c'est important d'investir en infrastructures. Ils nous parlent d'infrastructures pour les hôpitaux.

Or, quand on regarde dans le budget, on voit qu'il y a 5 milliards sur trois ans pour construire des hôpitaux, et ce, pour toutes les provinces. Cela veut dire à peu près 1,7 milliard de dollars par année. Pour le Québec, c'est 300 millions de dollars par année sur trois ans. L'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, à lui seul, va possiblement coûter de 5 milliards à 6 milliards de dollars.

En laissant sous-entendre qu'il investit dans les infrastructures hospitalières, le gouvernement n'est-il pas tout simplement en train de dire aux Québécois que les patients, les malades et le système de santé ne sont d'aucune importance pour lui et que, finalement, ils passent bien loin derrière les intérêts pétroliers des provinces de l'Ouest?

[Traduction]

Kelly McCauley: Madame la Présidente, je pense que c'est exactement ce qui ressort du budget du gouvernement. On y privilégie de verser des intérêts aux banquiers de Bay Street plutôt que de soutenir les Canadiens ordinaires. Les 76 milliards de dollars versés chaque année en intérêts pourraient permettre de construire un nouvel hôpital chaque année dans les 100 plus grandes villes du pays. Les priorités du gouvernement sont complètement erronées. Il devrait se concentrer sur les Canadiens et les soins de santé plutôt que sur les versements aux banquiers.

Matt Strauss (Kitchener-Sud—Hespeler, PCC): Madame la Présidente, ce budget est vraiment farfelu. Il est tellement farfelu que ce sera peut-être mon dernier discours au cours de la présente législature. Faisons donc en sorte qu'il compte.

Je commencerai par quelques confessions. Je crois que nous devons dépenser moins et investir davantage. Je crois que nous devons bâtir un Canada fort. Je crois que nous devons faire des investissements de portée historique dans l'avenir du Canada. Malheureusement, le budget ne fait rien de tout ça, et ce ne sont que des slogans qui sont sortis de la bouche du premier ministre ou qui se trouvaient dans la plateforme du Parti libéral.

Six mois se sont écoulés. Le budget a été présenté six mois en retard. Même avec cette prolongation du délai, le budget ne concrétise aucune des promesses électorales des libéraux, et la Chambre doit leur accorder une mauvaise note, synonyme d'échec.

Passons ces promesses en revue.

Le budget

La promesse centrale était de dépenser moins et d'investir plus. Dans une vidéo publiée le 19 avril sur Instagram, le premier ministre nous explique ce qu'il entend par là. Il fait une analogie avec l'achat d'une maison: le prix d'achat est un investissement en capital, et le chauffage et l'électricité sont des dépenses de fonctionnement.

Jetons un coup d'oeil à la première moitié de la promesse du premier ministre en utilisant son vocabulaire. Ses dépenses de fonctionnement ont-elles diminué? Non. Malgré la définition extrêmement large du mot investissement qu'emploient les libéraux, les dépenses de fonctionnement augmenteront dans le cadre du budget de 2025.

Je demande à ceux qui nous suivent à la maison de bien vouloir regarder avec moi vers le tableau A1.5, à la page 266 du budget.

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Je prie le député de bien vouloir faire attention lorsqu'il tourne les pages près du microphone, car le bruit que cela produit dérange les interprètes.

Je remercie le député.

Matt Strauss: Selon la définition des libéraux, le déficit de fonctionnement courant pour 2024 était de 4,1 milliards de dollars, alors qu'il sera de 33 milliards de dollars pour 2025. Est-ce ainsi que le premier ministre envisage de réduire les dépenses de fonctionnement, en augmentant le déficit de fonctionnement de 700 %? Les libéraux ont-ils perdu la raison? Leurs promesses n'ont-elles aucune valeur?

Comment pouvons-nous prétendre à la démocratie lorsqu'une personne peut mener une campagne électorale en promettant d'équilibrer le budget de fonctionnement, puis augmenter le déficit de fonctionnement de 700 % dès sa première année au pouvoir? C'est une tromperie grave envers les électeurs. Si je n'avais pas déjà adhéré à l'équipe bleue et qu'un banquier de Goldman Sachs bien habillé s'était présenté aux élections en tant que premier ministre de l'équipe rouge, promettant de réduire les dépenses et d'augmenter les investissements, je l'aurais peut-être cru. J'aurais peut-être voté pour lui. Voilà à quel point j'estime que nous devrions dépenser moins et investir davantage. Des millions de Canadiens réfléchis et prudents l'ont cru et ont voté pour lui. Aujourd'hui, on leur a tiré le tapis de sous les pieds. Le budget est une imposture; les libéraux dépensent davantage.

Avant que les députés d'en face ne commencent à se plaindre des droits de douane, ceux qui sont à la maison peuvent se reporter à la page 78 du document budgétaire, au tableau 1, dans lequel le gouvernement estime que 7 milliards de dollars du déficit sont dus aux droits de douane, ou ce qu'il appelle l'« Évolution du contexte économique et budgétaire depuis l'Énoncé de 2024 ». Par conséquent, le déficit de fonctionnement augmente de 33 milliards de dollars, mais seuls 7 milliards de dollars sont en quelque sorte la conséquence des droits de douane. Le reste est auto-infligé.

Le budget

Parlons maintenant de la deuxième partie de la promesse des libéraux, soit l'augmentation des investissements. La question comporte deux volets: le montant des investissements, et la qualité des investissements. Je remercie le ciel qu'il y ait un directeur parlementaire du budget. Le tableau 1 du rapport du directeur parlementaire du budget sur le budget montre une augmentation des investissements en capital, selon la définition du directeur parlementaire du budget, de 7 milliards de dollars pour 2025. Le déficit a doublé, passant de 40 à 80 milliards de dollars, soit une augmentation de 40 milliards de dollars, et seule une fraction de ce montant, soit 7 milliards de dollars, correspond à de nouveaux investissements selon cette définition. De toute évidence, ce ne sont pas des investissements générationnels ou transformateurs, simplement du point de vue de leur taille, mais sont-ils de bons ou de mauvais investissements?

Je suis médecin et j'investis moi-même mon argent en vue de ma retraite. Il est très facile de reconnaître un bon investissement d'un mauvais. Un bon investissement offre un bon taux de rendement, tandis qu'avec un mauvais investissement le taux de rendement est négatif. Pour reprendre l'exemple du premier ministre sur Instagram, si quelqu'un achète une maison de 1 million de dollars, il s'agit effectivement d'un investissement. Si cette maison perd 20 % de sa valeur, cette personne perd par le fait même 200 000 \$, ce qui fait de cet achat un très mauvais investissement.

Chaque année depuis qu'ils sont au pouvoir, les libéraux nous disent qu'ils investissent pour nous l'argent qu'ils nous prennent sous forme de taxes et d'impôts, car nous ne savons pas investir aussi bien qu'eux. Ils l'ont fait en 2015. Leur programme promettait « des investissements sans précédent dans les infrastructures ». En 2019, ils déclaraient dans leur programme: « Nous enregistrerons des déficits modestes pendant trois ans pour pouvoir investir dans la croissance de la classe moyenne [...] » Leur programme de 2021 renfermait la promesse suivante: « Investir immédiatement six milliards de dollars [...] afin de soutenir l'élimination des listes d'attente dans le système de santé. »

Quel a été le rendement de ces investissements? Est-ce que tout cela s'est concrétisé? Je ne vois pas les infrastructures sans précédent que les libéraux ont bâties depuis 2015. Je ne constate pas de croissance de la classe moyenne. En fait, je constate qu'elle a été décimée par les déficits inflationnistes des libéraux. Enfin, étant médecin praticien, je peux confirmer que nous sommes loin d'avoir éliminé les listes d'attente dans le système de santé comme les libéraux l'avaient promis. En fait, les listes d'attente sont aujourd'hui plus longues que jamais.

Pire encore, la dette nationale est passée de 600 milliards de dollars à 1,2 billion de dollars au cours des 10 dernières années. Rien de tout cela ne semble indiquer que les investissements des libéraux sont payants. Il semble plutôt que les Canadiens savent investir, mais que le gouvernement continue de prendre leur argent pour l'investir dans des programmes inutiles qui ne rapportent rien.

Quelle est la principale conclusion à tirer de tout cela? C'est que nous consacrons actuellement 60 milliards de dollars au service de la dette. C'est plus que ce que nous dépensons en transferts en matière de santé ou pour la sécurité nationale. Quand les libéraux disent qu'ils vont prendre l'argent des gens pour l'investir en leur nom, il me semble qu'ils ne font jamais du bon travail, de manière générale ou en particulier. On dirait bien que leurs investissements n'offrent jamais de taux de rendement acceptable. En fait, Bernie Madoff offrait un meilleur taux de rendement à ses clients.

Cependant, prenons un cas précis et approfondissons la question: l'investissement dans le logement. Je me demande combien de députés ici présents ont déjà bâti de leurs mains une maison, du début à la fin.

Un député: Moi, je l'ai fait.

Matt Strauss: Madame la Présidente, il n'y en a pas beaucoup, et cela ne me surprend pas. En général, les politiciens ne savent pas comment construire quoi que ce soit parce qu'ils ne construisent rien. Les constructeurs construisent, et les constructeurs d'habitations bâtissent des maisons. Au Canada, les constructeurs d'habitations ont toujours bâti des maisons. La raison pour laquelle ils n'en bâtissent pas maintenant, c'est qu'ils n'en ont pas le droit.

• (1540)

Mon ami Cal, qui vit à Kitchener, a une petite entreprise de rénovation. Il a acheté une maison délabrée à London, en Ontario, et il aimerait la rénover en triplex pour que trois familles puissent y emménager. Il a attendu des mois que la ville approuve son projet de rénovation.

J'ai un ami albanais, Ben, qui est un promoteur immobilier dont la moyenne entreprise est établie à Kitchener. Il a acheté un terrain sur lequel il aimerait construire 36 maisons en rangée. La ville a contesté son projet pour qu'il n'en construise que 16. Il a dû faire appel à des avocats et se battre devant le Tribunal ontarien de l'aménagement du territoire pendant deux ans pour qu'on lui permette enfin de construire des maisons en pleine période de crise du logement.

Mon ami Mike est propriétaire d'une salle de sport à Kitchener. Il a déménagé son entreprise et, pour que ses activités fonctionnent à plein régime, il a dû installer de nouvelles toilettes dans un vestiaire, mais il lui a fallu des mois avant d'obtenir le permis requis.

Dans chaque cas, il est terriblement démoralisant et financièrement préjudiciable que des bureaucrates disent aux gens ce qu'ils peuvent faire ou ne pas faire avec une propriété qui leur appartient lorsqu'ils essaient de construire des maisons et d'offrir des services aux collectivités. Dans tous les cas, et c'est le problème d'un océan à l'autre, des bureaucrates font obstacle et disent qu'il faut neuf mois pour autoriser l'ajout de toilettes.

Au lieu de s'opposer à cette violation des droits de propriété et de laisser les constructeurs construire, le gouvernement fédéral va dépenser 15 milliards de dollars pour créer une nouvelle bureaucratie fédérale qui s'ajoutera aux bureaucraties municipales. Cela ne fonctionnera pas; c'est un mauvais investissement. Les gens pensaient peut-être que les libéraux avaient tourné la page après 10 ans de mauvais investissements, mais je dois malheureusement les déromper. Investir massivement dans la bureaucratie n'est pas la solution à la crise du logement, car c'est celle-ci qui en est la cause. Nous devons renforcer le Canada, mais le budget renforce la bureaucratie canadienne.

Je tiens à faire une dernière remarque au sujet de la dernière promesse des libéraux: l'investissement générationnel. Le budget ne prévoit pas d'investissement générationnel, mais une dette générationnelle. Ils augmentent les dépenses de beaucoup et les investissements d'un peu. Au total, cela représente 2 000 \$ de nouvelle dette pour chaque homme, femme et enfant de notre pays, rien que pour cette année.

J'ai une fille de trois ans et un fils d'un an. Comment aurais-je pu les embrasser avant de partir ce matin et leur expliquer que j'allais à Ottawa pour voter en faveur d'un budget qui leur fera contracter une dette de plusieurs milliers de dollars avant même leur entrée à la maternelle? Je me demande sincèrement si les députés libéraux ont de jeunes enfants. Leur ont-ils dit qu'ils pillaient leur fonds d'études, qu'ils hypothéquaient leur avenir, pour parier sur des bureaucraties gouvernementales qui ne rapportent jamais rien? Je ne peux imaginer qu'ils l'aient fait. En fait, je soupçonne qu'ils ont eux aussi été séduits par les promesses du premier ministre. Je soupçonne qu'ils voulaient vraiment bâtir un Canada fort, dépenser moins et investir davantage, et que beaucoup d'entre eux sont maintenant terriblement déçus. Je leur lance mon invitation la plus chaleureuse à venir s'asseoir à mes côtés, de ce côté-ci de la Chambre. Je leur demande de bien vouloir se lever maintenant s'ils souhaitent accepter cette invitation.

● (1545)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, il est intéressant de voir que le député veut soulever la question du logement. J'ai effectivement construit une maison, du sous-sol au grenier, et j'ai même posé les bardeaux sur le toit. Je serais ravi de fournir l'adresse.

Parlons un peu du chef du Parti conservateur. Il a été ministre responsable du logement. Les députés ne devineront jamais combien de logements il a construits quand il était responsable des logements sans but lucratif. On peut les compter sur les 10 doigts, moins quatre. Tout cela pour dire que la gestion du secteur du logement par les conservateurs a été calamiteuse.

Cela dit, je considère que la mésinformation est un problème sérieux. Les conservateurs parlent du déficit. Parlons du Japon, de la France, du Royaume-Uni ou des États-Unis. Le ratio déficit-PIB de tous ces pays est beaucoup plus élevé que celui du Canada.

J'ai une nouvelle à annoncer au député: le Canada n'est pas en train de brûler. Le Canada est le meilleur pays où vivre, dans le monde entier. Si les conservateurs pouvaient cesser de critiquer le Canada et de dire que tout va mal, ils pourraient nous aider à bâtir un Canada fort comme le préconise le député et comme je le préconise aussi.

Appuiera-t-il un budget qui préconise un Canada fort?

Matt Strauss: Madame la Présidente, pour ce qui est du deuxième point, il est facile de faire dire des faussetés aux statistiques. La dette fédérale du Canada par rapport au PIB est faible par rapport à celle d'autres pays. Toutefois, en ce qui concerne la dette publique totale du Canada, les provinces ont contracté des dettes épouvantables parce que le gouvernement fédéral se décharge d'un grand nombre de services, notamment dans les secteurs de l'éducation, de la santé et, à bien des égards, dans celui du logement. Le gouvernement fédéral doit garantir cette dette, ce qui fait que nous risquons d'avoir du mal à la financer. Il est important de choisir les statistiques pertinentes pour parler d'un problème précis.

Par ailleurs, le député se sert d'une vieille rengaine à propos de l'époque où mon chef était ministre du Logement pour le dénigrer. Je ne peux pas croire que le député n'a pas entendu la réponse dans mon discours. Ce sont les constructeurs d'habitations qui bâtissent des maisons, pas les ministres responsables du Logement. Voilà pourquoi les ministres libéraux du Logement nous promettent les uns après les autres de résoudre la crise du logement.

Le budget

[Français]

Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Madame la Présidente, la nouvelle marotte du premier ministre, c'est de nous dire qu'il veut éliminer le déficit de fonctionnement, c'est-à-dire le déficit normal net de ses faux investissements.

Or, si on se fie à sa propre définition de déficit de fonctionnement, le gouvernement Trudeau avait atteint l'équilibre ou avait généré un surplus pendant ses quatre premières années. On laisse passer la pandémie. Le gouvernement Trudeau n'a pas fait de déficit de fonctionnement en 2022-2023. Durant sa dernière année, le déficit de fonctionnement supposé était de 31 milliards de dollars. Dans ce budget, ce déficit s'établit à 32,5 milliards de dollars.

Premièrement, cela ne démontre-t-il pas que, en augmentant les dépenses de programme, qui, comme stipulé par le directeur parlementaire du budget, ne sont pas des dépenses d'investissement, on cache la vérité aux Québécois et aux Canadiens? Deuxièmement, sommes-nous dans une situation où, en dépensant beaucoup dans les programmes, le premier ministre crée lui-même un problème qu'il promet de régler plus tard? Est-ce que la nouvelle comptabilité créative de ce budget n'est pas finalement une façon de cacher la réalité?

● (1550)

[Traduction]

Matt Strauss: Madame la Présidente, je pense qu'on emploie les mêmes critères depuis des dizaines d'années pour communiquer les budgets à la population canadienne. Changer soudainement ces critères est un geste sournois. De plus, ma confiance est ébranlée, sachant que, même selon leurs propres conditions, les libéraux n'augmentent pas les investissements autant qu'ils augmentent les dépenses.

En examinant la hausse du cours des actions de Brookfield Asset Management, j'ai constaté que, peu après son arrivée à la présidence de la société, le premier ministre a procédé à une certaine réorganisation. Il a déplacé des fonds dans différents postes, puis le cours des actions a grimpé en flèche par rapport à celui de l'indice S&P 500. Deux ans plus tard, le cours des actions redescend, parce que même si ces tours de passe-passe entre les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital peuvent sembler très intéressants et attirer des investisseurs, au bout du compte, ces investisseurs ont affaire à un cours fictif.

Ben Lobb (Huron—Bruce, PCC): Madame la Présidente, le député libéral de Winnipeg-Nord a parlé du Japon. Je me demande si le député peut nous parler du Japon et de l'absurdité de comparer la dette et le ratio dette-PIB du Canada à ceux de ce pays. Comment le Japon en est-il arrivé là? Le ratio dette-PIB du Japon atteint 250 %. Il a atteint ce niveau en raison de déficits persistants et à long terme, puis, tout à coup, le pays s'est retrouvé dans un énorme pétrin.

Le député peut-il nous expliquer pourquoi il ne faut pas faire comme le Japon et pourquoi nous devons équilibrer le budget et offrir des garanties financières au reste du monde?

Matt Strauss: Madame la Présidente, le Japon a beaucoup de problèmes. Il a perdu une décennie. Nous venons de perdre une décennie parce que les libéraux ont copié sa stratégie.

*Le budget**[Français]*

Guillaume Deschênes-Thériault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Madame la Présidente, j'aimerais vous informer que je partagerai mon temps avec la députée de Trois-Rivières.

Le budget ambitieux que nous avons présenté à la Chambre le 4 novembre dernier comprend plusieurs bonnes nouvelles pour ma circonscription, Madawaska—Restigouche. Avec le Fonds pour bâtir des collectivités fortes, nous allons faire des investissements très importants en matière d'infrastructure. Notamment, le volet communautaire, qui est l'ancien programme de taxe sur l'essence, va accorder aux municipalités de la prévisibilité pour planifier leurs investissements en infrastructure.

En tant qu'ancien conseiller municipal de la communauté rurale de Kedgwick, je comprends très bien l'importance de ce programme, qui permet des transferts directs aux municipalités. Ça signifie de l'argent pour l'asphaltage dans les rues de Bois-Joli ou de Vallée-des-Rivières. Ça veut dire des fonds pour le système d'eau et d'égouts dans le Haut-Madawaska ou à Baie-des-Hérons. Ou encore, c'est de l'argent dans les infrastructures communautaires à Saint-Quentin ou à Grand-Sault.

À cela s'ajoute aussi un volet à coût partagé avec les provinces et les territoires de plus de 17 milliards de dollars en nouveau financement, qui vont notamment être utilisés pour des infrastructures facilitant la construction de logements. Par exemple, si on souhaite construire un immeuble d'habitation, parfois il faut augmenter la capacité du système d'aqueduc ou encore construire un bout de rue supplémentaire: le gouvernement fédéral va être là pour appuyer ce type de projet.

Nous mettons aussi en place un nouveau fonds pour les infrastructures dans le domaine de la santé. C'est important. Ça veut dire de l'argent pour nos hôpitaux, nos salles d'urgence et nos autres établissements de santé qui sont importants pour nos communautés. À cela s'ajoutent aussi 6 milliards de dollars pour des infrastructures d'importance régionale.

En plus de nos investissements historiques en matière d'infrastructures, nous faisons aussi des investissements sans précédent en matière de logement par l'entremise de Maisons Canada. Les 13 milliards de dollars que nous allons investir par l'entremise de Maisons Canada au cours des cinq prochaines années vont contribuer à accélérer la construction de logements partout au pays. Ça comprend du logement abordable.

Déjà dans ma circonscription, lorsqu'on se promène dans les rues de Campbellton ou d'Edmundston, on voit des immeubles d'habitation en construction à l'aide de fonds fédéraux. Ça transforme pour le mieux le visage de nos villes. Pour en avoir discuté avec plusieurs maires de ma circonscription, je sais que d'excellents projets de chez nous vont être proposés en matière de logement.

Ces investissements que nous faisons en infrastructures et en logement, en plus de renforcer nos communautés locales, stimulent notre économie. Ce qu'il faut comprendre, c'est que, dans les projets d'infrastructure et de construction, c'est bien souvent des entreprises locales qui ont des parties du contrat. Ça crée de bons emplois chez nous, dans Madawaska—Restigouche. De ce côté-ci de la Chambre, nous comprenons que pour avoir un Canada fort, il faut des collectivités fortes.

J'aimerais donner un exemple concret de l'impact que les investissements que nous faisons en infrastructure peuvent avoir sur nos

communautés. La semaine dernière, j'ai eu l'honneur de faire une annonce au nom du ministre du Logement et de l'Infrastructure en matière de transport collectif en milieu rural. C'était l'annonce d'un financement de 700 000 \$ qui va permettre l'élargissement d'un service de transport en commun aux villes et aux municipalités de Grand-Sault, de Vallées-des-Rivières, de Saint-Quentin et de Kedgwick. Ce service va être exploité par FlexGo sous l'égide de la Commission des services régionaux du Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick.

Ça fait suite à une première tranche de financement fédéral qui avait permis de lancer ce service à Edmundston et dans le Haut-Madawaska en début d'année. Cela a été un franc succès, parce que le service offert par FlexGo est fiable, de qualité, flexible et réellement adapté aux besoins des communautés rurales. Ça veut dire que des gens qui habitent à Kedgwick ou Saint-Quentin, qui n'ont pas de voiture et qui souhaitent faire la navette entre les deux communautés pour visiter des membres de leur famille vont pouvoir le faire à un très faible coût. Des gens qui vivent à Edmundston et qui travaillent à Saint-Léonard, à Clair ou à Saint-François-de-Madawaska dans le Haut-Madawaska vont pouvoir faire la navette de leur domicile à leur lieu de travail. Ou encore, quelqu'un qui vit à Drummond ou à Saint-André et qui a un rendez-vous à l'hôpital de Grand-Sault va avoir une solution efficace pour se rendre à ses rendez-vous médicaux.

Ce type d'investissement améliore réellement la vie de nos familles, des personnes âgées, des personnes à mobilité réduite, des travailleurs et des étudiants postsecondaires. Comme député, ça me fait un très grand plaisir d'annoncer ce type d'investissement qui, je le sais, va contribuer à réellement améliorer la qualité de vie des gens que je représente ici, à Ottawa. Je tiens à profiter de l'occasion pour féliciter l'équipe de FlexGo pour son travail exemplaire dans ce dossier.

La foresterie, c'est un secteur très important pour l'économie canadienne et c'est au cœur de l'économie de chez nous, dans ma circonscription. On le sait, le conflit tarifaire avec les États-Unis a eu d'importantes répercussions sur le secteur du bois d'œuvre. Ce dossier est une priorité pour moi. À titre de député de Madawaska—Restigouche, je participe activement à des discussions sur le sujet avec mes collègues ici à Ottawa. Je suis heureux de mentionner que ce secteur n'a pas été oublié dans le budget de 2025.

● (1555)

Un programme de 700 millions de dollars a été annoncé en garanties de prêt afin de permettre aux entreprises touchées d'accéder rapidement aux liquidités dont elles ont besoin. Cela s'ajoute à un investissement supplémentaire d'un demi-milliard de dollars dans divers programmes en matière de foresterie afin d'aider le secteur à se diversifier et à développer de nouveaux marchés.

En plus, différents autres programmes et mesures ont été annoncés dans le budget afin de venir en aide à la fois aux entreprises, mais aussi aux travailleurs des secteurs qui sont touchés par le conflit tarifaire. Notre gouvernement est déterminé à défendre les intérêts du secteur du bois d'œuvre en cette période de turbulence économique, et, comme député de Madawaska—Restigouche, je le suis aussi.

Le programme Emplois d'été Canada est très important pour nos jeunes et nos communautés. Je suis heureux de voir que, dans le budget de 2025, nous avons non seulement maintenu le financement de ce programme, mais que nous l'avons aussi bonifié. L'été dernier, j'ai visité plus de 200 milieux de travail où des jeunes avaient bénéficié du financement du programme Emplois d'été Canada. Cela m'a permis de voir les effets concrets de ce programme chez nous, dans le Madawaska—Restigouche. J'ai discuté avec des jeunes pour qui c'était une première expérience de travail ou alors une première occasion d'acquérir de l'expérience dans leur domaine d'études. Ce programme est aussi important pour couvrir les coûts de main-d'œuvre estivale pour nos petites entreprises, nos festivals, nos municipalités, nos camps d'été, nos organismes communautaires, pour ne nommer que ces exemples.

J'aimerais rappeler que la date limite pour soumettre des demandes pour l'été 2026 est le 11 décembre, et j'ai déjà hâte d'être de retour chez moi l'été prochain pour aller visiter encore plus de jeunes en milieu de travail.

Dans le budget de 2025, il y a une excellente nouvelle: on a non seulement doublé le financement pour les célébrations de la Fête nationale de l'Acadie, mais on l'a aussi rendu permanent. C'est une demande de longue date de la société civile acadienne, et c'est une décision qui provient directement de notre premier ministre. Nous, les Acadiens, sommes présents en Amérique du Nord depuis plus de 400 ans. Nous avons eu notre lot de défis dans l'histoire, mais nous sommes un peuple fort, résilient, fier et tourné vers l'avenir. Nous sommes attachés à nos symboles, que ce soit notre hymne national, notre drapeau ou encore notre fête nationale du 15 août. Annoncer que le financement pour cette célébration va être permanent, c'est non seulement corriger une injustice qui perdurait depuis trop longtemps, mais c'est aussi une très belle reconnaissance du peuple acadien de la part de notre premier ministre.

Chez nous, dans le Madawaska—Restigouche, nous fêtons nos racines acadiennes en grand et avec fierté. On n'a qu'à penser au méga-spectacle qui a eu lieu l'été dernier sur la plage de Charlo, au Tintamarre de Campbellton ou à celui de Grand-Sault, aux célébrations de nos étoiles acadiennes dans le Haut-Madawaska, ou encore aux fêtes qui ont été organisées à Edmundston, à Saint-Quentin ou à Kedgwick. On peut aussi penser au souper traditionnel du 15 août à Saint-Anne-de-Madawaska, où on peut déguster un bon fricot et des ployes brayonnes. L'été prochain, chez nous, dans le Madawaska—Restigouche, nous allons encore une fois fêter l'Acadie en grand.

Depuis plus de 50 ans, le poids démographique des francophones à l'extérieur du Québec est en déclin. Il est passé de 6,1 % en 1971 à 3,5 % en 2021. Pendant tout ce temps, les niveaux d'immigration francophone à l'extérieur du Québec étaient très bas. En fait, la première fois qu'on a dépassé le seuil de 2 % d'immigration francophone, c'était en 2019. Pourtant, l'immigration est le principal moteur de la croissance démographique au Canada. Le niveau d'immigration francophone très bas à l'extérieur du Québec est un facteur qui a contribué à accélérer le déclin du poids démographique des francophones.

En 2022, la cible de 4,4 % en matière d'immigration francophone a été atteinte pour la première fois. En 2024, on a dépassé les 7 %, et, cette année, on est sur la bonne voie pour atteindre un objectif de 8,5 %. Dans le budget, nous avons présenté le nouveau plan des niveaux d'immigration qui comprend des cibles très ambitieuses en matière d'immigration francophone. Nous visons 9 % dès l'année

Le budget

prochaine avec une augmentation progressive pour atteindre notre objectif de 12 % d'ici 2029. C'est majeur. Pour la première fois dans l'histoire de notre pays, on s'est doté d'objectifs pour non seulement stopper le déclin démographique des francophones de l'extérieur du Québec, mais aussi pour renverser la tendance et ramener le poids démographique des francophones sur le chemin de la croissance. C'est majeur, et cela va avoir des effets concrets sur l'ensemble des communautés francophones à l'échelle du pays, y compris celle du Madawaska—Restigouche.

En conclusion, le budget de 2025 présente plusieurs excellentes nouvelles pour ma circonscription. Si j'avais eu 10 minutes supplémentaires, j'aurais facilement pu en nommer plusieurs autres, mais je vois que mon temps de parole tire à sa fin et je vais attendre les questions de mes collègues avec grand intérêt.

● (1600)

[Traduction]

Vincent Ho (Richmond Hill-Sud, PCC): Madame la Présidente, quand le premier ministre libéral a divisé les déficits coûteux des libéraux en ce qu'il a appelé des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital, les experts nous ont prévenus qu'il en profiterait pour trafiquer les chiffres. La semaine dernière, le directeur parlementaire du budget l'a confirmé. Il a affirmé que la nouvelle définition que donne le gouvernement aux investissements en capital est trop large, qu'elle enfreint les normes internationales et qu'elle permet de dissimuler 94 milliards de dollars de dépenses qui ne seraient jamais considérés comme des investissements dans d'autres pays.

Dans le secteur privé, quand la direction change les définitions des finances et de la comptabilité, c'est un signal d'alarme. Le directeur parlementaire du budget a constaté qu'il n'y avait que 7,5 % de chances que le premier ministre atteigne sa propre cible budgétaire, même après avoir changé les règles du jeu. Autrement dit, malgré toutes ces belles paroles, il y a 92,5 % de chances que le ratio déficit-PIB empire.

Le coûteux premier ministre libéral a rompu toutes les promesses qu'il a faites aux Canadiens. Comment peut-il regarder les familles dans les yeux et prétendre qu'il dépense moins, alors que le directeur parlementaire du budget vient de révéler la vérité, à savoir qu'il manipule les Canadiens et que ce sont eux qui devront en payer le prix?

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault: Madame la Présidente, alors que nous vivons des moments de turbulences économiques en raison de la guerre tarifaire avec les États-Unis, la chose responsable à faire, c'est d'être là pour les Canadiens et les Canadiennes. C'est d'investir dans nos infrastructures et dans nos logements de façon à stimuler et à renforcer l'économie canadienne. C'est d'être là pour les entreprises et les travailleurs des secteurs les plus touchés par la guerre tarifaire. C'est d'être là pour renforcer la résilience de notre économie et protéger tous les programmes sociaux, qui sont essentiels pour les Canadiens et les Canadiennes. C'est la chose responsable à faire et c'est ce que nous faisons avec le budget de 2025.

Ce qui serait irresponsable, c'est de voter contre ce budget.

Le budget

Luc Thériault (Montcalm, BQ): Madame la Présidente, mon collègue a parlé de l'investissement en infrastructures pour la santé, qui est de 5 milliards de dollars d'un océan à l'autre pour les trois prochaines années. Cela représente, pour une année, à peu près 300 millions de dollars pour le Québec. On exige en même temps que le Québec investisse la même somme. Aussi, on apprend dans le même budget que le financement des coûts du système de santé, qui devait être indexé à 6 %, sera indexé à 3 % à partir des prochaines années. On appauvrit le Québec relativement aux coûts du système de santé.

On offre 300 millions de dollars, alors que l'agrandissement de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont à lui seul pourrait coûter entre 4 milliards et 6 milliards de dollars. On voudrait nous faire croire que ce qui est offert aux provinces, c'est le Pérou, que c'est fantastique, alors qu'on vient de sortir d'une pandémie.

Si, avec ce déficit de 78 milliards de dollars, on avait au moins démontré que la santé est une priorité, peut-être que nous aurions pu appuyer ce budget.

• (1605)

Guillaume Deschênes-Thériault: Madame la Présidente, je suis content que mon collègue ait mentionné les 5 milliards de dollars d'investissements fédéraux en matière d'infrastructures de santé. Ce qu'il faut comprendre, c'est que c'est un complément à tous nos autres investissements en matière de santé.

Dans le budget, il est prévu, pour 2025-2026 seulement, que 54,7 milliards de dollars seront alloués au Transfert canadien en matière de santé. Ce montant va aller en augmentant pour atteindre 65 milliards de dollars en 2029-2030. Cela représente un investissement de 300 milliards de dollars par le truchement du Transfert canadien en matière de santé, et cela s'ajoute aux 4,3 milliards de dollars prévus pour 2025-2026 pour les transferts au titre des accords sur la santé avec les provinces et les territoires.

Nous allons aussi investir dans la main-d'œuvre. Je pense notamment aux crédits d'impôt pour les préposés aux bénéficiaires ou à l'argent que nous allons investir pour l'amélioration de la reconnaissance des titres de compétence étrangers, qui va inclure des professionnels du secteur de la santé.

Dans la Stratégie emploi et compétences jeunesse, des fonds seront investis pour le counseling en santé mentale. Il y aura aussi tout un chapitre pour améliorer l'accès aux soins de santé dans le Nord et dans l'Arctique. Ce ne sont que quelques exemples de tout ce que notre gouvernement fait pour soutenir la santé.

Louis Villeneuve (Brome—Missisquoi, Lib.): Madame la Présidente, on sait que notre gouvernement a investi 150 millions de dollars dans CBC/Radio-Canada. On connaît l'importance de la culture et de l'information au Canada.

J'aimerais que mon collègue nous donne son point de vue sur l'importance et les retombées de cet investissement pour nos communautés.

Guillaume Deschênes-Thériault: Madame la Présidente, pour une démocratie en santé, il faut une presse forte et indépendante, surtout à l'ère de la désinformation, qui se propage en ligne. Cet investissement supplémentaire de 150 millions de dollars pour notre diffuseur public, c'est un investissement dans une source d'information crédible et de qualité, à la fois pour des nouvelles locales, régionales et nationales.

Chez nous, dans Madawaska—Restigouche, le matin, j'écoute *La matinale* ou *Information Morning*, sur les ondes de CBC. Le soir, je regarde le *Téléjournal Acadie*. Je suis les nouvelles sur l'application mobile de Radio-Canada et c'est grâce au soutien que nous donnons à notre diffuseur public. C'est essentiel pour avoir une démocratie en santé et des citoyens et des citoyennes informés.

Caroline Desrochers (secrétaire parlementaire du ministre du Logement et de l'Infrastructure, Lib.): Madame la Présidente, je prends la parole aujourd'hui à la Chambre pour parler des retombées du budget de 2025 sur les gens et sur les entreprises de ma circonscription, Trois-Rivières. Ce budget renforcera ce que nous avons déjà, il bâtira l'avenir et il protégera notre territoire.

Tout d'abord, ce budget s'attaque au coût de la vie en mettant en place des mesures pour laisser plus d'argent dans les poches des Canadiens et des Canadiennes et renforcer leur pouvoir d'achat. Ce sont des mesures comme la baisse d'impôt de 1 % pour 22 millions de Canadiens, y compris les familles trifluviennes, qui en bénéficient, le Régime canadien de soins dentaires, qui aide les familles et les aînés à économiser des centaines de dollars, ou encore la permanence du Programme national d'alimentation scolaire du Canada.

Plus tard cette semaine, nous soulignerons la Journée nationale de l'enfant, qui vise à célébrer les droits des enfants. L'éducation est un droit acquis, mais c'est difficile d'apprendre le ventre vide, et trop d'enfants sont dans cette situation. Chez nous, à Trois-Rivières, le Programme national d'alimentation scolaire du Canada est déployé dans plus d'une vingtaine d'écoles situées dans des milieux défavorisés, en collaboration avec des partenaires comme le Club des petits déjeuners et la Tablée des Chefs. Chez nous seulement, cela aide des centaines d'enfants dans leur réussite scolaire et ça aide les familles à joindre les deux bouts quand elles en ont besoin. Au Canada, ce sont 400 000 enfants qui en bénéficient.

Personne ne veut la charité. Les Trifluviens, comme tous les Canadiens, sont des gens fiers, mais on ne sait jamais quand les moments difficiles viendront cogner à la porte. Dans ces moments, ils savent quel parti est là pour eux. Ce budget renforce notre engagement à leur donner un coup de pouce. C'est ça, un peuple solidaire. Avec ces mesures, le gouvernement s'assure que les Canadiens peuvent garder plus d'argent dans leurs poches, mais ce n'est pas tout.

On sait que la plus grosse dépense budgétaire des ménages est le loyer. La Stratégie nationale sur le logement du Canada a déjà permis de construire des centaines de portes à Trois-Rivières et partout au Canada, que ce soit du logement au prix du marché, du logement abordable ou du logement social. Toutefois, nous devons en faire plus. C'est pourquoi le budget de 2025 met sur pied le programme Maisons Canada avec un fonds de capitalisation de 13 milliards de dollars pour bâtir plus de logements, plus vite en se concentrant sur le logement abordable. Nous nous sommes engagés à doubler le taux de construction d'habitations pour accroître l'offre de logements et faire baisser les prix.

Nous aidons aussi les acheteurs d'une première maison avec des programmes comme le congé de TPS sur les maisons neuves. Cependant, pour construire plus vite, il faut changer nos méthodes. C'est pour ça que Maisons Canada aidera à moderniser l'industrie de la construction pour favoriser la construction en usine, que ce soit le préfabriqué ou le modulaire, et accélérer le rythme de construction. C'est comme ça qu'on se relève les manches. En catalysant l'industrie de la construction, nous aiderons aussi à créer plus d'emplois en encourageant les jeunes à se diriger vers les métiers de la construction et les autres métiers spécialisés.

Le budget de 2025 comporte d'ailleurs des initiatives pour aider à former les travailleurs dont nous aurons besoin dans les prochaines années. Nous aiderons nos secteurs critiques comme ceux du bois et de l'acier avec des carnets de commandes prévisibles. Toutefois, nous ne ferons pas que construire plus de logements; nous allons aussi nous assurer de bâtir des communautés fortes avec les infrastructures communautaires et de transports en commun dont elles ont besoin pour se développer pleinement. Nous allons travailler main dans la main avec tous les ordres de gouvernement pour nous assurer que nos communautés sont résilientes face aux défis que posent les changements climatiques. Nous allons nous assurer qu'elles ont les infrastructures d'eau pour appuyer la densification urbaine dont nous avons besoin. Bref, nous allons construire des communautés fortes.

Ce budget a un fil conducteur très clair: celui de bâtir l'avenir. Pour bâtir l'avenir, encore faut-il être capable de vision et de confiance. De ce côté-ci de la Chambre, nous avons confiance dans l'avenir. Nous savons que ça ne sera pas facile, mais, avec le budget de 2025, nous investissons dans ce que nous pouvons contrôler.

Je vais faire ici un parallèle avec ma circonscription, Trois-Rivières. L'économie de Trois-Rivières a longtemps tourné autour d'une seule industrie, celle du papier, avec entre autres la Canadian International Paper comme grand employeur. Quand l'industrie a pris un coup dur vers la fin des années 1990 et au début des années 2000 et que les papetières ont fermé, la ville a vécu des moments difficiles, mais elle a su se relever et sortir de cette impasse encore plus forte et plus résiliente. Elle a réussi ce tour de force en étant ambitieuse et audacieuse. Trois-Rivières a su imaginer un avenir différent et se relever les manches pour en faire une réalité.

Aujourd'hui, le Canada se retrouve avec son principal partenaire de danse qui veut changer les règles de façon unilatérale. Face à ça, nous avons deux choix. Nous pouvons nous résigner ou nous pouvons choisir de prendre notre destin en main et de nous concentrer sur ce que nous pouvons contrôler. De ce côté-ci de la Chambre, nous choisissons le Canada parce que nous savons que le Canada fait l'envie du monde entier. Nous avons tout ce qu'il faut pour réussir ici, chez nous: le talent, l'ingéniosité, les industries dont on a besoin, la géographie généreuse, les ressources énergétiques dont le monde a besoin et les minéraux critiques qui alimenteront les technologies de l'avenir.

• (1610)

Devant l'incertitude, il n'y a qu'une chose à faire: agir et foncer avec un plan réfléchi et audacieux, qui mise sur notre pays. C'est ce que fait le budget de 2025. Tout d'abord, la priorité est de protéger les emplois et de soutenir les industries stratégiques de l'automobile, de l'acier, de l'aluminium et du bois d'œuvre. Nous le faisons grâce au fonds d'intervention stratégique de 5 milliards de dollars, à l'initiative régionale de réponse tarifaire, ainsi qu'à deux pro-

Le budget

grammes pouvant aller jusqu'à 1,2 milliard de dollars pour soutenir l'industrie de la foresterie.

Ensuite, nous investissons dans la compétitivité. Avec la super-déduction à la productivité, nous mettons en place des incitatifs fiscaux pour permettre aux entreprises d'amortir immédiatement leur investissement en capital de risque. Pour les entreprises de Trois-Rivières, comme FAB 3R ou Germain et Frère, cela permet de contrer l'incertitude et de rendre nos industries plus compétitives, plus productives, en plus de mettre en place le meilleur climat d'investissement du G7. D'ailleurs, les économistes internationaux prédisent déjà que nous aurons la plus forte croissance du G7 l'an prochain.

Puis, nous catalysons notre économie en bâtissant les grands projets d'infrastructures dont nous avons besoin pour soutenir cette croissance, pour que nos ports soient prêts à répondre aux demandes, pour connecter nos communautés jusque dans le Grand Nord canadien, pour faciliter la mobilité à travers le corridor Québec-Toronto, en passant bien sûr par Trois-Rivières, avec le train à grande vitesse. En parallèle, nous continuons de conclure des accords pour ouvrir d'autres marchés et encourager la diversification de nos exportations à travers le monde.

Parlons quelques minutes de la défense et de la protection de notre souveraineté. Trois-Rivières a une longue et fière histoire militaire. En 1776, alors que les États-Unis essayaient d'annexer le Québec après que des troupes américaines se furent installées à Montréal, la bataille de Trois-Rivières a été décisive pour repousser nos voisins du Sud de l'autre côté de la frontière une bonne fois pour toutes. Le budget de 2025 fait des investissements historiques dans la défense et dans l'armée canadienne pour moderniser les conditions de travail et les équipements dont notre armée dispose, y compris les hausses salariales sans précédent pour les hommes et les femmes des Forces armées canadiennes. Ce sont eux qui se sacrifient tous les jours pour nous protéger.

Les investissements en défense permettront de construire et de protéger le Grand Nord, de construire les infrastructures à double usage dont bénéficieront les communautés, d'investir dans la recherche et le développement afin que nos industries continuent d'innover. Moi, je vais travailler pour que les industries de Trois-Rivières et de la Mauricie participent à cet écosystème qui est en train de se développer, afin de soutenir des entreprises comme Marmen ou Infinition, qui procurent de bons emplois chez nous, dans ma circonscription. Avec la nouvelle politique « Achetez canadien », nous nous assurons que ces investissements profiteront aux entreprises de partout au Canada.

En terminant, nous sommes à la croisée des chemins. Il s'agit d'un moment dont nos enfants et nos petits-enfants se souviendront. Il s'agit d'un moment qui demande de la grandeur et du courage, qui demande de mettre les politicailleries de côté. Les Canadiens et les Canadiennes s'attendent à ce que nous travaillions ensemble pour construire le Canada de demain, c'est-à-dire un Canada fort.

• (1615)

[Traduction]

Jeremy Patzer (Swift Current—Grasslands—Kindersley, PCC): Madame la Présidente, la députée a parlé brièvement des scieries qui ont fermé leurs portes dans sa circonscription. Je suis député depuis maintenant six ans, et ce sont les fermetures de scieries partout au Canada qui ont fait le plus souvent les manchettes au cours de cette période.

Le budget

Il n'y a pas de nouvel accord sur le bois d'œuvre avec les États-Unis depuis plus de 10 ans. On parle beaucoup de logement à la Chambre des communes, et s'il y a une chose dont nous avons besoin pour construire des maisons, c'est du bois d'œuvre. Nous avons aussi besoin d'acier pour en construire. Il y a aussi beaucoup d'incertitude pour certaines aciéries du Canada.

Je me demande ce que la députée pense du budget, étant donné qu'il n'offre aucune certitude aux scieries. Il n'y a aucune certitude pour les travailleurs des scieries. Il ne prévoit aucune mesure pour lutter contre les droits de douane et pour obtenir un meilleur accord pour les producteurs canadiens. Si nous faisons cela, nous produirons davantage et nous aurons plus de certitude, et nous pourrions produire les biens dont le Canada a besoin pour construire les choses dont nous avons besoin au Canada.

[Français]

Caroline Desrochers: Madame la Présidente, si mon collègue est si inquiet pour les industries dont il parle, je l'encourage fortement à voter en faveur du budget que nous mettons de l'avant, parce que c'est un budget qui, tout d'abord, protège les emplois dans les secteurs stratégiques.

Deuxièmement, nous nous engageons à doubler le taux de construction, comme je l'ai dit tout à l'heure. Cela va justement aider l'industrie de la foresterie. Cela va faire en sorte de créer plus d'emplois. Dans les derniers mois, pour contrer la situation actuelle que nous vivons, une des choses essentielles que nous avons faite a été de protéger les emplois avec des programmes pour la foresterie. Nous avons annoncé des investissements allant jusqu'à 1,2 milliard de dollars dans des programmes pour aider la foresterie. Cela fait longtemps que nous nous battons pour la question du bois d'œuvre, que j'ai suivie pendant longtemps. Nous savons que cela va et que cela vient et nous continuons d'être là pour les travailleurs de la foresterie.

Gabriel Ste-Marie (Joliette—Manawan, BQ): Madame la Présidente, les organismes qui soutiennent les personnes en situation d'itinérance nous ont fait part d'une inquiétude au sujet du financement du plan de réponse communautaire aux campements. Ce qu'on comprend en lisant le budget, c'est que le montant prévu pour 2024-2026 n'est pas renouvelé et qu'il n'y aura aucune augmentation du financement pour aider les organismes. Or, nous savons que ce problème est criant.

Est-ce que l'honorable secrétaire parlementaire peut nous confirmer qu'Ottawa se retire de l'aide pour l'itinérance qui est hors logement et qui concerne par exemple les campements?

Caroline Desrochers: Madame la Présidente, c'est un plaisir de collaborer avec mon collègue sur les questions relatives au logement. Je peux confirmer que la question de l'itinérance continue d'être une priorité. Le budget de 2025 prévoit un investissement de 1 milliard de dollars dans le logement de transition, afin de répondre aux défis liés à l'itinérance. Par exemple, nous sommes en discussion avec le Réseau Solidarité Itinérance du Québec et avec le Réseau national du droit au logement pour trouver des solutions. Nous sommes en discussion avec le gouvernement du Québec au sujet de projets dans plusieurs villes au Québec pour lutter contre l'itinérance. Avec le froid qui s'en vient, c'est un enjeu important. Nous comprenons l'urgence d'agir et nous y travaillons fort.

• (1620)

Eric St-Pierre (Honoré-Mercier, Lib.): Madame la Présidente, ma collègue de Trois-Rivières peut-elle parler davantage du pro-

gramme Maisons Canada? Comment le gouvernement prévoit-il décarboner les bâtiments et les orienter vers la carboneutralité?

Caroline Desrochers: Madame la Présidente, le plan d'investissement de Maisons Canada mettra l'accent sur la construction durable. Nous privilégierons l'utilisation de matériaux durables, tels que le bois canadien certifié et recyclé, ainsi que des matériaux à faibles émissions, afin de réduire les émissions, assurer la résilience climatique et appuyer la chaîne de valeur canadienne.

Nous allons prioriser des technologies qui permettront de bâtir des édifices et des logements avec des matériaux offrant la meilleure efficacité possible pour atteindre l'objectif de carboneutralité.

[Traduction]

Ben Lobb (Huron—Bruce, PCC): Madame la Présidente, c'est un honneur de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui au sujet du budget. Je partagerai mon temps de parole avec le député de North Island—Powell River.

À mon avis, ce budget confirme ce que nous avons vu progressivement s'accroître ces 10 dernières années. Le premier ministre lui-même en a parlé. Il y a quelques semaines, il a prononcé un discours préventif où il a parlé des sacrifices que les générations futures devront consentir, confirmant en somme ce que nous avions déjà dit il y a une décennie sur les risques liés aux budgets fortement déficitaires et à l'accumulation de la dette. Ces risques se sont maintenant concrétisés.

Ce budget confirme que le pacte avec la population canadienne a été rompu. Je veux dire par là qu'il est révolu le temps où l'on pouvait travailler fort à l'école, obtenir de bonnes notes, avoir une chance de faire les études dont on rêvait — que ce soit dans un corps de métier, au collège communautaire ou à l'université, peu importe —, puis obtenir son diplôme avec une dette raisonnable, voire sans devoir un sou dans certains cas. On pouvait entrer sur le marché du travail, puis obtenir un bon emploi pour lequel — espérons-le — on avait reçu une formation ou un emploi qu'on avait l'ambition d'occuper, et faire des économies ensuite. On pouvait peut-être compter sur l'aide de ses parents, peut-être pas, mais on allait pouvoir mettre des sous de côté pour s'acheter sa première maison. Ce pouvait être un domicile modeste ou imposant, selon son aspiration, mais on allait avoir une maison.

Ensuite, on pouvait trouver une âme sœur pour élever une famille dans cette maison, avoir une carrière et une bonne retraite. Le moment venu, on pouvait avoir assez d'argent de côté, épargné et investi, pour se permettre une retraite confortable dans sa collectivité, peut-être d'une façon élaborée, et vivre une retraite heureuse et épanouie. En outre, au fil du temps, les enfants auraient peut-être eu l'occasion de s'adonner à un sport, à la musique ou aux arts, que sais-je. Les parents pouvaient soutenir leurs enfants dans leurs activités parascolaires, et peut-être même prendre des vacances modestes de temps à autre. Par ailleurs, l'impôt versé par les contribuables était utilisé de telle façon que, s'ils avaient besoin d'aller à l'hôpital ou de voir un médecin, ils pouvaient avoir un médecin de famille et avoir ainsi accès à des soins de santé.

Selon moi, la grande majorité des Canadiens de mon âge ou plus jeunes que moi estiment maintenant que le gouvernement a rompu ce pacte. J'espère que la fracture n'est pas permanente, mais la plupart des gens croient qu'il a été rompu d'une façon ou d'une autre. Je crois que la tendance du gouvernement libéral à dépenser à la légère, selon l'impulsion du moment, nous a amenés là où nous en sommes aujourd'hui.

J'aimerais remonter le temps, parce que cela pourrait sans doute nous aider à établir la voie à suivre à l'avenir. Si nous reculons de dix ans et regardons le budget présenté par Stephen Harper et Joe Oliver aux Canadiens, nous constatons qu'il était excédentaire. Le budget avait une orientation claire. Il comportait une incitation à l'investissement privé. Ces deux hommes savaient qu'il était possible de faire des affaires au Canada, de prospérer et de s'épanouir, parce que toutes les structures nécessaires étaient là pour cela.

Cette année, le déficit s'élèvera à 78 milliards de dollars. Je n'aurais jamais cru au début de l'année, après le départ de Justin Trudeau, que l'homme qui a dirigé la direction du Parti libéral, qui a été nommé premier ministre, qui a ensuite remporté les élections et qui est aujourd'hui premier ministre batterait Justin Trudeau au chapitre du déficit. Je pensais que c'était impossible.

• (1625)

Je ne pense pas que les milliers de personnes à qui j'ai parlé en faisant du porte-à-porte pensaient voter pour cela eux non plus, même s'il est arrivé que certains me disent qu'ils votaient pour lui. Je pense qu'ils pensaient voter pour un homme d'affaires, et non pour un panier percé comme l'étaient l'ancien premier ministre et sa ministre des Finances. On a quelqu'un qui était censé être un gestionnaire financier responsable, mais auprès de qui Justin Trudeau a maintenant des airs de Warren Buffett. C'est difficile à croire, mais c'est ainsi. Parfois, c'est triste d'être ici à l'écouter, mais c'est la réalité.

Il y aura un déficit de 78 milliards de dollars cette année et, jusqu'à l'exercice 2029-2030, il s'élèvera en moyenne à 64 milliards de dollars par année, ce qui dame le pion à Justin Trudeau chaque année, à l'exception de l'année de la pandémie de COVID. C'est vraiment honteux. Ce budget laissera un héritage honteux si on le laisse passer.

Par ailleurs, selon les projections de l'époque de Justin Trudeau, le déficit cette année n'aurait dû être que de 42 milliards de dollars. Le montant de la dette accumulée au cours de la même période devait être de 131 milliards de dollars seulement. C'est choquant de dire « seulement ». Cette somme reste une dette colossale. Avec cette version, un montant de l'ordre de 265 milliards de dollars s'ajoutera à la dette du Canada au cours des prochaines années.

En ce qui concerne les intérêts, j'ai entendu à plusieurs reprises aujourd'hui, au cours du débat, que ceux-ci s'élèveraient à 53 milliards de dollars cette année, pour atteindre 76 milliards de dollars par an d'ici quelques années seulement. En 2015, les intérêts sur la dette s'élevaient à 25 milliards de dollars. Cela permet de mettre en perspective les intérêts d'alors par rapport à ceux d'aujourd'hui et les dangers de la voie sur laquelle nous nous engageons.

Un député libéral a déclaré que, comparativement au Japon, notre situation était plutôt bonne. Nous ne devrions jamais nous comparer à eux, car ils n'ont que quelques années d'avance sur le chemin que nous suivons actuellement.

Le budget

Autre source de préoccupation: le montant de la TPS que nous percevons chaque année. En gros, nous percevons environ 52 milliards de dollars de TPS cette année, ce qui couvrirait à peu près les paiements d'intérêts, même si le paiement des intérêts n'est pas la raison d'être de la TPS. Si nous faisons une projection chiffrée pour l'année où les intérêts s'élèveront à 76 milliards de dollars, la TPS ne devrait rapporter que 62 milliards de dollars, ce qui représente une somme considérable, mais manifestement insuffisante pour couvrir les intérêts. Comme je l'ai dit, ce n'est pas la raison d'être de la TPS; il s'agit simplement d'une comparaison.

La dette totale dépasse les 2 billions de dollars. D'ici 2029-2030, elle atteindra 2,9 billions de dollars. Nous utilisons parfois le chiffre de la dette nette, mais je ne pense pas que nous devrions continuer à le faire; nous devrions plutôt nous baser sur la dette totale. En 2015, la dette totale s'élevait à 1 billion de dollars. En regardant ces chiffres, on constate que tout a doublé. C'est une tendance préoccupante si l'on considère que nous avons un budget équilibré il y a 10 ans. Nous commençons à perdre notre capacité financière à nous relever de cette situation, ainsi que notre voie vers l'équilibre et la lumière au bout du tunnel pour le milieu des investisseurs.

Les dépenses publiques, cette année, avoisinent les 600 milliards de dollars pour l'année. Il y a 10 ans, elles s'élevaient à 288 milliards de dollars. Voilà où nous en sommes actuellement.

Le commerce constitue un autre élément, et nous pourrions y revenir durant la période des questions. Bien entendu, le commerce fait les manchettes. C'est une réalité pour les exportateurs canadiens.

Je dis depuis longtemps qu'il nous faut un rapprochement dans tous nos accords commerciaux. Dans le cadre de certains accords commerciaux, comme le vaste accord commercial avec l'Europe, nous n'obtenons pas notre juste part. Je l'ai dit à maintes reprises à la Chambre. Nous n'obtenons pas la juste part de ce que nous avons négocié. Les échanges commerciaux dans les secteurs du bœuf et du porc étaient censés se chiffrer à 500 ou 600 millions de dollars par année. Or, le Canada n'en obtient qu'une fraction et accuse un déficit commercial avec le Royaume-Uni en ce qui concerne le bœuf.

Tous ces éléments doivent être rapprochés. Les pratiques commerciales du Canada sont équitables depuis de nombreuses années, et il est temps que nous obtenions aussi notre part.

• (1630)

Doug Eyolfson (Winnipeg-Ouest, Lib.): Madame la Présidente, j'ai une question bien précise. Le député a mentionné le budget présenté il y a 10 ans par l'ancien premier ministre Stephen Harper, soutenant qu'il y avait un surplus. Rappelons-nous que pour créer ce surplus, le gouvernement a notamment réduit à moins de 1 % du PIB les dépenses militaires. Cela fait 10 ans que le gouvernement actuel tente de ramener ces dépenses au niveau où elles doivent être.

Le député estime-t-il qu'il en valait la peine de réduire les dépenses militaires à moins de 1 % du PIB pour que les conservateurs puissent se vanter d'avoir atteint l'équilibre budgétaire?

Ben Lobb: Madame la Présidente, le député omet quelques éléments importants. Premièrement, il faut se rappeler quel gouvernement a entrepris le projet national de construction navale. Les libéraux s'attribuent aujourd'hui le mérite de projets qui mijotent depuis de nombreuses années.

Le budget

Deuxièmement, parlons des dépenses relatives aux F-35. Le cafoillage du gouvernement libéral en ce qui concerne l'acquisition d'appareils F-35 nous a fait perdre les avantages nationaux directs que nous aurait procuré la fabrication de pièces au pays. À mon avis, c'était une erreur majeure. Nous aurions déjà les F-35 aujourd'hui. Nous aurions des pilotes formés et nous serions en mesure de participer activement aux opérations de l'OTAN. Nous avions un plan, et si les libéraux l'avaient respecté, nous n'aurions pas perdu toutes ces années.

[Français]

Gabriel Ste-Marie (Joliette—Manawan, BQ): Madame la Présidente, dans le budget, le gouvernement a annoncé qu'il abolissait la taxe imposée aux géants du Web. On risque aussi de retrouver cela dans le projet de loi de mise en œuvre du budget. Cette taxe devait servir à compenser le fait qu'ils ne paient pas d'impôts. C'était annoncé depuis deux ans. Au début de l'été, le premier ministre a annoncé qu'il l'abolissait dans le but de conclure une entente commerciale avec le président américain pour abolir les droits de douane. Cependant, cette entente n'a pas été conclue. On retrouve encore cela dans le budget.

Est-ce que mon honorable collègue croit comme moi que cette taxe devrait être réinstaurée pour rétablir un peu d'équité entre nos PME, les entreprises qui sont actives ici, et les géants du Web?

[Traduction]

Ben Lobb: Madame la Présidente, je dirais que le gouvernement l'a abandonnée et que nous n'avons rien obtenu en retour. À un moment donné, les libéraux l'ont abandonnée en pensant que cela les aiderait à la table des négociations. Nous avons fait trop de ce genre de concessions jusqu'à présent. C'est malheureux.

Je dirais également à mon collègue du Bloc québécois que le gouvernement libéral dépasse largement les limites de son champ de compétence et empiète beaucoup sur les différents domaines de compétence provinciale. Les libéraux doivent réduire ce genre d'intervention et analyser en quoi consiste réellement le travail du gouvernement fédéral. Je ne dis pas que les libéraux ne peuvent pas travailler en partenariat avec les provinces, mais ils ne peuvent certainement pas se mêler de tous les dossiers dont les provinces sont censées être responsables.

[Français]

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera lors de l'ajournement ce soir, à savoir: l'honorable député de Elgin—St. Thomas—London—Sud, L'industrie automobile; l'honorable député de Swift Current—Grasslands—Kindersley, Le commerce international; et l'honorable député de Leduc—Wetaskiwin, Les finances.

• (1635)

[Traduction]

Aaron Gunn (North Island—Powell River, PCC): Madame la Présidente, j'interviens aujourd'hui pour parler du budget libéral, un budget présenté par un gouvernement que je trouve irresponsable sur le plan financier, tout à fait immoral et dépourvu de toute vision unificatrice dont le Canada a désespérément besoin à ce moment précis de son histoire.

Comme toujours, je m'exprime avant tout au nom des habitants de North Island—Powell River. Cependant, je me sens également obligé de prendre la parole aujourd'hui au nom d'un autre groupe de

Canadiens, un groupe sans voix et sans défenseur, un groupe de Canadiens trop souvent négligés, dont les intérêts sont marginalisés et dont les préoccupations sont ignorées. Je parle bien sûr des générations futures, des personnes qui sont encore dans leur berceau, dans leur poussette ou à l'école, et de celles qui ne sont pas encore nées.

La dette qu'on lègue à ces générations futures a doublé au cours des 10 dernières années de gouvernement libéral. Autrement dit, depuis 2015, les libéraux ont emprunté plus d'argent que l'ensemble de tous les autres gouvernements de l'histoire du pays, empruntant même plus d'argent qu'il n'en a fallu pour construire le réseau ferroviaire national et gagner la Seconde Guerre mondiale, cela dit en tenant compte de l'inflation.

Avant le dévoilement de ce budget, je pense que de nombreux Canadiens, y compris les députés de l'opposition, espéraient quelque chose d'audacieux et de spécial, un budget transformateur et ambitieux, qui marquerait un virage évident par rapport aux 10 années sous la gouverne de Justin Trudeau et qui mettrait le Canada sur une nouvelle voie financièrement viable qu'une majorité de Canadiens pourraient soutenir avec fierté.

Au lieu de cela, on nous propose une dette supplémentaire de plus de 300 milliards de dollars et le plus gros déficit de l'histoire du Canada, si on exclut la période de la COVID. Autrement dit, le budget n'a absolument rien de transformateur. Il n'est que la suite des mêmes vieilles politiques libérales qui consistent à dépenser de l'argent que nous n'avons pas et à refile la facture à la prochaine génération. Si on adopte les mêmes politiques, il ne faut pas s'attendre à un résultat différent.

D'entrée de jeu, nous pouvons nous attendre à ce qu'on gaspille encore plus de fonds publics pour payer les intérêts de notre dette. Selon les projections du gouvernement, ce montant augmentera de 37 %, pour atteindre plus de 76,1 milliards de dollars par année. Pour chaque dollar d'impôt payé par les Canadiens, ce sont 11 ¢ qui sont dilapidés et qui ne peuvent pas être utilisés pour financer les routes, les soins de santé ou la défense nationale du Canada. C'est de l'argent gaspillé en paiements d'intérêts aux grandes banques de Bay Street.

Puisque les États ne remboursent que rarement le capital de la dette, voire jamais, les Canadiens se retrouvent à payer encore et toujours des intérêts, année après année. En réalité, la dette fédérale du Canada s'élève aujourd'hui à environ 1,2 billion de dollars. Pourtant, depuis 1980, les Canadiens ont versé plus de 1,4 billion de dollars rien qu'en intérêts sur la dette. Je n'ai pas encore rencontré le moindre Canadien qui se dise satisfait du rendement du capital investi.

Vu que les libéraux ont annoncé leur intention de dépenser et d'emprunter encore davantage, le problème ira forcément de mal en pis. Je tiens à préciser qu'il ne vient pas d'impôts trop bas et qu'il ne s'agit pas non plus d'un quelconque problème de recettes publiques. En 2015, lorsque le budget était équilibré, le gouvernement a perçu 282 milliards de dollars en impôts et en autres recettes publiques. Pour l'exercice en cours, le gouvernement prévoit que ce chiffre s'élèvera à 507 milliards de dollars. Il s'agit d'une augmentation de plus de 80 %.

Le problème, ce sont plutôt les dépenses gouvernementales irresponsables et totalement débridées qui ont augmenté de 109 % au cours de la même période pour atteindre 586 milliards de dollars au cours du présent exercice. Maintenant, les libéraux ont annoncé, dans ce budget, qu'ils veulent dépenser 90 milliards de dollars de plus. Qu'est-ce qui justifie toutes ces dépenses et toute cette dette? C'est toujours le même vieux refrain, à savoir que les Canadiens ont besoin que leur gouvernement intervienne et dépense davantage.

Cependant, si nous examinons les 10 dernières années, marquées par une croissance économique chancelante et une dette nationale galopante, nous constatons exactement le contraire. La stagnation économique du Canada n'est pas due à l'inaction du gouvernement. Elle est le résultat direct de l'obstruction du gouvernement, et du gouvernement libéral en particulier, que ce soit en bloquant les projets de pipeline comme Northern Gateway et Énergie Est, en faisant fuir les investissements avec des projets de loi comme les projets de loi C-69 et C-48 et la taxe sur le carbone pour les industries, ou en procédant à une augmentation spectaculaire des dépenses fédérales ainsi qu'à un doublement de la dette nationale du Canada, presque sans aucun avantage perceptible pour les Canadiens ordinaires.

Qui plus est, toutes ces dépenses et tous ces emprunts irresponsables ont un autre coût: une inflation élevée.

• (1640)

Mon grand-père, qui fêtera ses 95 ans le mois prochain, est arrivé au Canada en 1956, fuyant les persécutions et le communisme en Europe de l'Est. Il m'a inculqué très tôt une leçon fondamentale: rien n'est jamais gratuit, tout a un coût et, tôt ou tard, il faut payer la note.

Cette leçon vaut également pour les dépenses publiques et les emprunts massifs. Si le gouvernement injecte des milliards de dollars dans l'économie sans produire davantage de ce que cet argent permet d'acheter, les Canadiens ne sont pas plus riches ou ne s'en portent pas mieux. Cette approche ne fait que dévaluer le dollar canadien et, par extension, rendre les mêmes biens plus chers qu'auparavant. C'est pourquoi, au cours des 10 dernières années de gouvernement libéral, nous avons connu les niveaux d'inflation les plus élevés depuis 30 ans, à un moment où la majorité des Canadiens considèrent le coût de la vie comme la préoccupation la plus urgente du pays.

À un moment où les Canadiens disent que la hausse du prix des biens et des maisons est ce qui leur cause le plus de tort, le gouvernement présente un énorme déficit budgétaire qui ne fera qu'aggraver ce problème. Étant donné que la valeur des actifs comme les maisons et les actions a tendance à suivre la hausse de l'inflation, gonfler la masse monétaire finit toujours par nuire le plus aux personnes ayant moins d'argent, en particulier les jeunes Canadiens. Il s'agit d'une politique économique et sociale véritablement régressive qui accorde la priorité au manque de vision politique plutôt qu'à la force économique et à l'équité générationnelle à long terme.

Bien sûr, le premier ministre prétend qu'il ne dépense pas plus d'argent, que rien n'est plus faux. Il dit qu'il investit pour bâtir un Canada fort. La vérité, c'est qu'un déficit est un déficit et que la dette du gouvernement est la dette du gouvernement. Tout l'argent emprunté en taxes va dans une immense cagnotte qui est ensuite dépensée selon les diverses priorités gouvernementales. Les créanciers se fichent que nous empruntions de l'argent pour construire une route, payer des enseignants ou acheter de nouveaux sous-marins. Tout cela coûte des intérêts. Tout cela érode notre capacité fis-

Le budget

cale en tant que pays, et tous ces intérêts sont refilés à la prochaine génération.

Voici où le bât blesse. Le nouveau premier ministre, l'aigle de la fiscalité, le banquier central, prévoit emprunter plus du double de ce que Justin Trudeau prévoyait emprunter, soit 321 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années.

Beaucoup de gens me connaissent probablement grâce aux documentaires politiques et autres courts métrages que j'ai réalisés dans les cinq ou six dernières années. Avant cela, je travaillais pour la Fédération canadienne des contribuables. Mon rôle dans cette organisation consistait à préparer son énorme compteur de la dette — qui indiquait le montant de la dette accumulée par les gouvernements au Canada et la vitesse à laquelle elle augmentait — et à le présenter dans les campus universitaires partout au pays. L'objectif était d'éveiller l'attention de la génération montante, dont l'avenir est hypothéqué par une clique de politiciens trop aveugles ou trop égoïstes pour admettre une vérité que seuls les chiffres peuvent vraiment révéler, soit que le pays était et est toujours en voie de devenir insolvable et que nous laissons aux jeunes Canadiens le soin de payer la facture.

C'est pour cette raison plus que toute autre que, en tant que conservateur, je m'opposerai au budget. C'est un budget qui dépense et qui emprunte sur le dos de ceux qui n'ont pas eu leur mot à dire lors des dernières élections.

Cela me rappelle une pratique très canadienne qui existait autrefois, et qui existe sans doute encore parfois, au service au volant des Tim Hortons partout au pays, où les gens faisaient des dons anonymes. Quelqu'un arrivait à la fenêtre et découvrait qu'un inconnu dans la voiture devant lui avait payé son café et son beigne. C'était toujours une agréable surprise.

Pour les générations futures, le budget du gouvernement fait exactement le contraire. C'est comme si quelqu'un arrivait à la fenêtre avec 5 \$ en main pour payer son café « deux laits, deux sucres » et son beigne à la crème, et découvrait que la personne devant lui n'avait pas payé sa propre facture et qu'il devait maintenant payer non seulement sa commande, mais aussi celle de la personne devant lui. C'est cela, la dette publique. C'est contraire à l'éthique, c'est injuste, et j'espère que tous les parlementaires se joindront à moi pour lutter contre cette pratique et voter contre le budget.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, malheureusement, les conservateurs n'ont jamais eu ce genre de principe quand ils étaient au pouvoir.

En parlant de désinformation, je prendrai cet exemple. Mon collègue qui a pris la parole avant le député a mentionné que j'avais cité l'exemple du Japon en ce qui concerne les déficits. J'ai parlé de pays du G7 comme le Japon, les États-Unis, le Royaume-Uni et la France, et j'ai parlé du ratio déficit-PIB du Canada. J'ai également proposé une réflexion sur la dette globale. Nous nous en tirons remarquablement bien. Nous sommes au premier rang dans une catégorie, et au deuxième rang dans une autre.

Si l'on pense à l'époque où le chef actuel du député faisait partie du caucus conservateur de Stephen Harper, et si l'on considère les dollars indexés, le déficit était alors plus élevé qu'il ne l'est aujourd'hui.

Le budget

Je me demande si le député pourrait reconnaître que l'argument fallacieux avancé par les conservateurs pour justifier leur désir de déclencher des élections n'est qu'une des nombreuses choses au sujet desquelles ils induisent continuellement les Canadiens en erreur.

● (1645)

Aaron Gunn: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de me donner l'occasion d'attirer l'attention des députés sur une question qui doit être soulevée à la Chambre, à savoir la dégradation majeure de la situation financière du pays.

La vérité, et je crois que mon collègue le sait, c'est que la structure de la fédération canadienne est différente de celle des autres pays du G7. Les provinces ont contracté des dettes massives que l'on appelle des « dettes infranationales ». Historiquement, le gouvernement fédéral s'est porté garant des provinces au besoin. En ce qui concerne la dette totale des gouvernements du pays, le Canada se classe au septième rang des pays les plus endettés au monde, selon le Fonds monétaire international. Nous sommes au même niveau d'endettement que l'Italie et la France. Nous occupons la même position que les États-Unis, mais ils ont la monnaie de réserve internationale, alors leur situation est légèrement différente de la nôtre.

Si le gouvernement pense vraiment que la dette infranationale ne devrait pas être comptabilisée dans le calcul de la dette totale, contrairement à la méthode employée à l'échelle internationale, il devrait déclarer publiquement qu'il n'est pas prêt à garantir la dette des provinces susceptibles d'avoir des problèmes financiers à l'avenir. Sinon, nous devons commencer à examiner la dette publique totale du...

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Nous devons passer à d'autres questions.

[Français]

L'honorable député de Joliette—Manawan a la parole.

Gabriel Ste-Marie (Joliette—Manawan, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours et de la réponse éloquent qu'il vient de fournir.

Je voudrais revenir à la question du déficit annoncé dans le budget, à savoir 78 milliards de dollars cette année. Le gouvernement dit qu'il y a beaucoup d'investissements là-dedans et, donc, qu'on ne calcule plus cela comme avant. Quand on regarde les détails, on a par exemple le directeur parlementaire du budget qui dit que « la définition que donne le gouvernement aux investissements en capital est trop large ». Il propose même que cette définition subjective soit révisée par des experts indépendants. Avec cette méthode-là, les déficits du gouvernement Trudeau étaient vraiment moins importants.

Qu'en pense mon honorable collègue?

[Traduction]

Aaron Gunn: Madame la Présidente, mon collègue soulève un très bon point, à savoir que, ce que le gouvernement tente de faire — et on a déjà observé une telle chose dans le milieu des affaires canadien —, c'est de déplacer l'argent dans différentes enveloppes pour essayer de dissimuler le chiffre principal, soit le montant énorme de la nouvelle dette.

L'important, c'est que le gouvernement prévoit emprunter 321 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années et refiler la facture aux générations futures. Si le gouvernement des

sommes d'une colonne à l'autre, il importe peu que cet argent soit versé à des sociétés d'État ou qu'il soit qualifié d'investissement. Lorsqu'un créancier prête de l'argent, il ne se soucie pas de savoir s'il a été emprunté pour acheter des sous-marins qui dureront 50 ans ou pour payer des enseignants aujourd'hui. Une dette est une dette, et elle est accompagnée d'intérêts. Tout cela a une incidence sur la capacité du Canada d'absorber le risque financier.

Oublions la propagande et comparons les emprunts faits par le gouvernement à ceux des générations précédentes. Comme je l'ai souligné, le gouvernement a plus que doublé la dette nationale. Il est temps de revenir à une gestion financière saine et responsable au Canada.

Costas Menegakis (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, PCC): Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec mon collègue le député de Chatham-Kent—Leamington.

Je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui au sujet du budget. Depuis des mois à la Chambre, les libéraux nous disent les uns après les autres qu'ils vont nous présenter un budget de portée historique, voire un budget transformateur, pour cette année, 2025. Bien sûr, nous attendions avec impatience le budget, qui ne dupe personne.

Il ne s'agit pas d'un budget; un budget est établi avant que l'argent soit dépensé. Cependant, le budget actuel est le plus coûteux de l'histoire du Canada en dehors de la pandémie. Comme les Canadiens le savent, l'exercice financier du gouvernement du Canada commence le 1^{er} avril. Le budget prévoit 586 milliards de dollars de dépenses, ce qui, comme je l'ai dit, est le plus coûteux de l'histoire du Canada, hormis ceux de la pandémie, mais il y a un problème: sept mois se sont déjà écoulés; sept mois de fonds prévus dans le budget ont déjà été dépensés. En utilisant une division simple, avec 7 des 12 mois, les libéraux ont déjà dépensé 343 milliards de dollars.

Maintenant, les libéraux présentent au Parlement ce projet de loi omnibus d'exécution du budget de 406 pages en disant: « Voici ce que nous ferons. Votez avec nous. » Ils ne se soucient pas de ce que sera notre vote. Ils n'ont aucun respect pour le Parlement ni le processus parlementaire. Ils ne se soucient pas de l'enceinte de la démocratie. Ils ne veulent pas écouter les débats. S'ils l'avaient voulu, ils auraient présenté le budget au lendemain des élections, et non sept mois plus tard, après être partis en vacances tout l'été, avoir peut-être joué un peu au golf, être allés en Europe et en être revenus. Ils n'ont même pas fait de présentation en septembre ou en octobre. Le 4 novembre, ils ont dit: « Voici un budget, et nous avons déjà fait sept mois de dépenses. Si vous ne l'appuyez pas, oups, il y aura peut-être des élections. »

Eh bien, j'ai des petites nouvelles pour eux: les Canadiens ne sont pas dupes. Peu importe le nombre de fois que le ministre des Finances prend la parole à la Chambre pour dire qu'il a de bonnes nouvelles pour les Canadiens, les Canadiens savent que le gouvernement n'est synonyme que de mauvaises nouvelles. C'est une certitude.

Le budget

Cette année, le budget prévoit un déficit de 80 milliards de dollars, ce qui signifie que les dépenses vont dépasser de 80 milliards de dollars les recettes. Toutes les familles et toutes les entreprises canadiennes savent que si l'on dépense plus que ce que l'on gagne, on court à la faillite. Ce n'est jamais de bon augure. Cependant, il y a pire; il y a bien pire. Au cours des cinq prochaines années, un montant stupéfiant de 324 milliards de dollars s'ajoutera à la dette nationale, qui s'élève déjà à environ 1,4 billion de dollars.

Voici le problème avec ce mode de fonctionnement: quand on emprunte de l'argent, il faut payer des intérêts sur cette dette. Cette année, ô surprise, le gouvernement libéral d'en face, avec son premier ministre, un prétendu surdoué de l'économie, offre aux Canadiens une dette stupéfiante qui générera près de 60 milliards de dollars en paiements d'intérêts, un montant supérieur à ce qui est consacré aux soins de santé dans notre pays. À l'heure actuelle, quand les Canadiens se présentent à l'urgence d'un hôpital, ils doivent attendre des heures et des heures, puis, quand arrive leur tour, ils se retrouvent souvent dans un couloir pendant des jours en attendant d'obtenir des soins. Malheureusement, le budget ne prévoit aucune augmentation des engagements précédents en matière de soins de santé. Par contre, le budget prévoit beaucoup de mesures qui vont augmenter le montant des intérêts que les Canadiens vont devoir payer.

Tout le monde à la Chambre sait, ainsi que tous les Canadiens, que le gouvernement n'a aucune autre source de revenus que les contribuables canadiens. Qui va payer pour tout cela? Ce sont les vaillants travailleurs canadiens qui vont payer la note, une note que les libéraux alourdissent encore et toujours. Son montant est farfelu: 60 milliards de dollars en intérêts seulement.

Les Canadiens ont du mal à joindre les deux bouts. Chaque fois qu'ils vont à l'épicerie, les prix ont augmenté. J'ai rencontré des personnes âgées et des jeunes qui me disent qu'ils doivent manger moins. J'ai raconté à la Chambre l'histoire d'une dame de ma circonscription qui, lorsque j'ai frappé à sa porte pendant la campagne électorale, m'a dit: « Monsieur, je ne m'intéresse pas à la politique, mais j'ai un revenu fixe, alors je dois manger moins parce que les prix sont tellement élevés et que je veux continuer à vivre chez moi. »

• (1650)

Je cherchais dans le budget un certain répit pour les aînés, mais qu'est-ce que j'ai trouvé? J'ai trouvé les mots « tarification du carbone industriel ». La taxe sur le carbone pour les industries fait grimper le coût de l'équipement et des techniques de production des agriculteurs. Dans le cas des entreprises de camionnage, c'est le coût du fret qui augmente. Selon les libéraux, quel est le résultat de cette incessante accumulation de coûts?

Les libéraux diront qu'ils ne taxent pas les aliments, que c'est de la fiction. S'ils augmentent les coûts en imposant cette taxe sur le carbone pour les industries dont l'augmentation est prévue dans le budget, que font, selon eux, les fabricants, les producteurs et les camionneurs qui livrent les denrées que les gens se procurent à l'épicerie? Ce qui se passe est très simple: ces derniers ajoutent ces coûts au prix des produits. On finit par les ajouter au prix des aliments que nous achetons à l'épicerie. En fait, les libéraux augmentent le coût des aliments à un moment où les gens ont du mal à joindre les deux bouts.

À ce sujet, les députés nous ont peut-être entendus dire à maintes reprises à la Chambre que les banques alimentaires ont signalé

qu'un nombre record de 2,2 millions de Canadiens ont maintenant recours aux banques alimentaires chaque jour. De ce nombre, un tiers sont des enfants, ce qui représente plus de 700 000 enfants par mois. Mettons les choses en perspective. Aujourd'hui, pendant que les libéraux demandent d'avoir carte blanche et une marge de manœuvre illimitée pour un montant dont ils ont déjà dépensé les sept douzièmes, 24 000 enfants affamés se présenteront dans une banque alimentaire dans l'espoir d'y trouver quelque chose à manger.

Les libéraux et le gouvernement devraient avoir honte de ne pas tenir compte des répercussions de leurs mesures budgétaires. Ils continuent de faire augmenter les coûts en imposant la taxe sur le carbone et la taxe liée à la norme sur les carburants propres aux fabricants et aux personnes qui livrent des marchandises. Des enfants ne mangent pas à leur faim. À cause de ces taxes, leurs familles ont de plus en plus de mal à les envoyer à l'école le ventre plein. C'est honteux.

Pourtant, les libéraux n'éprouvent aucune honte. Je les ai entendus prendre la parole les uns après les autres à la Chambre pour vanter le budget comme étant un budget générationnel. Nous savons tous que le budget ne fait qu'endetter nos enfants. En fait, les libéraux ont raison: c'est un budget générationnel en ce sens qu'il léguera une dette générationnelle à nos enfants.

D'ailleurs, parlons un peu des jeunes. Le taux de chômage chez les jeunes avoisine les 20 % dans la région du Grand Toronto. Pourquoi se maintient-il à ce niveau? C'est dû en grande partie aux mesures prises par le gouvernement libéral au cours des 10 dernières années. J'ai entendu des députés en face parler de Stephen Harper. Eh bien, M. Harper, qui était un excellent premier ministre, n'est plus là depuis 10 ans. Je remarque que les libéraux oublient bien volontiers les 10 années qu'ils ont passées à défendre vigoureusement le premier ministre Trudeau à la Chambre, ainsi que toutes les dettes supplémentaires qu'il a imposées au pays et le désordre qu'il a créé dans pratiquement tous les dossiers, y compris, bien sûr, celui de l'immigration.

En ce qui concerne l'immigration, il y a les étudiants étrangers et les travailleurs étrangers temporaires, qui occupent tous des emplois que nos jeunes pourraient avoir aujourd'hui. En conclusion, dans la minute qui me reste, je dirai que les libéraux continuent de suivre la même voie, celle qui consiste à faire venir dans notre pays des gens qui prennent les emplois de nos enfants, et à imposer aux Canadiens des coûts qui n'ont pas lieu d'être. Ils interviennent à la Chambre pour manœuvrer dans un sens puis dans l'autre et, le pire, c'est que le Parti libéral est le seul parti à la Chambre à avoir prononcé le mot « élections ».

Il ne faudrait surtout pas que nous nous opposions à ce que nos enfants héritent d'une dette supplémentaire de 324 milliards de dollars; les libéraux disent que nous sommes contre parce que nous voulons des élections. Ils sont déconnectés des Canadiens. Ils ne savent pas ce que les gens vivent. Je soutiens moi-même avec véhémence qu'un gouvernement a la responsabilité de présenter un document qui propose de gérer les dépenses et les finances du pays d'une manière qui profite aux Canadiens, aux familles canadiennes et aux entreprises canadiennes.

Le budget

• (1655)

[Français]

Bienvenu-Olivier Ntumba (Mont-Saint-Bruno—L'Acadie, Lib.): Madame la Présidente, je suis étonné d'entendre mon collègue nous rappeler à quel point les conservateurs parlent de M. Trudeau en son absence. On dirait qu'ils s'ennuient de lui aujourd'hui à la Chambre.

Nous avons un nouveau gouvernement du Canada qui présente un nouveau budget, qui prévoit des mesures économiques pour faire grandir les communautés du Canada. Dans ce budget, on propose de faire des investissements importants dans l'armée. Le Canada est un pays du G7 qui se doit d'avoir une armée et un système de défense efficaces. Cela permettra de créer de nombreuses possibilités d'emploi au pays.

J'aimerais savoir ce que mon collègue pense de l'investissement que nous avons fait dans l'armée canadienne.

[Traduction]

Costas Menegakis: Madame la Présidente, le député se désole que je mentionne le nom de M. Trudeau. Que cela lui plaise ou non, il est membre du même parti. Il pense qu'il s'agit d'un nouveau gouvernement, mais il ne faut pas être un génie pour s'apercevoir que, sur les banquettes ministérielles, les libéraux ont simplement joué à la chaise musicale pour que les ministres occupent des postes différents. C'est une évidence. L'actuel ministre des Finances a été ministre de l'Industrie. Ce que je vois de l'autre côté de la Chambre, c'est qu'on a simplement joué à la chaise musicale sur les banquettes ministérielles.

Ils devraient avoir honte. Nous parlons de présenter un budget qui répond aux besoins des Canadiens. Il est honteux que ce parti et le gouvernement libéral fassent de la petite politique à ce sujet.

• (1700)

[Français]

Rhéal Éloi Fortin (Rivière-du-Nord, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours très intéressant.

Le budget, c'est une étape importante. On parle beaucoup des différentes choses qui manquent dans le budget, notamment les investissements en santé, les transferts aux provinces dans différents domaines ou les investissements pour répondre à la crise du logement. On souligne cela avec raison. Or, il y a un aspect dont on n'a pas encore parlé relativement au budget, et c'est la justice. Cela me préoccupe particulièrement, puisque, la justice, c'est le dossier dont je suis responsable au Parlement. Je constate qu'il y a problèmes majeurs. Je n'ai rien vu dans le budget au sujet de la justice.

Est-ce qu'on va octroyer des budgets pour nommer des juges? Va-t-on faire des transferts aux provinces, mettre sur pied des programmes de prévention, aider les victimes? Il y a toutes sortes de problèmes d'ordre judiciaire qu'on n'aborde pas dans ce budget, et cela m'inquiète.

Je voudrais que mon collègue nous parle de cette question.

[Traduction]

Costas Menegakis: Madame la Présidente, le député a raison. Il n'y a pas grand-chose dans ce budget pour régler le problème du logement, celui des soins de santé et celui de l'emploi. En ce qui concerne la justice, là où je vis, au cours des 60 derniers jours, deux meurtres ont été commis dans les rues tranquilles de Richmond Hill. J'ai également cherché dans le budget s'il y avait un certain

soulagement ou une certaine attention en ce qui concerne le fonctionnement de notre système de justice, mais, malheureusement, il n'y en a pas. C'est un document truffé de belles paroles qui n'offre rien à cet égard.

L'immigration constitue un gros problème au pays, mais, à la page 365, qui traite à peine de la question, la première ligne indique que les libéraux vont réduire les ressources consacrées à l'immigration en imposant des compressions de 15 % au ministère. C'est ridicule.

Le gouvernement a raté le coche et il continue de rater le coche sur ce qui touche vraiment les Canadiens de nos jours.

Branden Leslie (Portage—Lisgar, PCC): Madame la Présidente, mon collègue a travaillé dans le monde des affaires. J'aimerais savoir ce qu'il en pense. Si une entreprise devait être exploitée d'une manière qui alourdit sa dette de 10 millions de dollars à l'heure, comme le gouvernement s'apprête à le faire avec ce budget inflationniste, combien de temps pourrait-elle rester en activité?

Costas Menegakis: Madame la Présidente, c'est ouvrir la voie à la faillite. Voilà de quoi il s'agit. Pourtant, le gouvernement ne semble pas s'en soucier. Il ne fait que refiler la dette à nos enfants, aux générations futures et aux aînés, qui n'ont pas les moyens de se nourrir. Des enfants se rendent aux banques alimentaires le ventre vide. Les libéraux sont très bons pour chahuter, mais ce qu'il faut retenir, c'est que les familles canadiennes souffrent et qu'aujourd'hui, 24 000 enfants affamés se présenteront dans une banque alimentaire.

C'est une bonne question. Une entreprise qui dépense plus qu'elle ne gagne fait faillite. Ce sont là les rudiments de l'administration des affaires. C'est une leçon que le Parti libéral et le gouvernement libéral n'ont jamais apprise, et rien n'indique qu'ils ont la capacité de l'apprendre.

Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, CPC): Madame la Présidente, c'est toujours un honneur de faire entendre la voix des habitants de Chatham-Kent—Leamington à la Chambre.

Aujourd'hui, je prends la parole au sujet du budget fédéral qui a été déposé le 35 octobre. Je sais bien que cette date n'existe pas dans notre calendrier, mais elle existe peut-être dans le calendrier des libéraux, pour qui les délais sont flexibles et le respect des promesses, optionnel.

Je m'attendais à ce que ce budget apporte une chose: de l'espoir. J'espérais que le banquier élu par les Canadiens instaure une saine gestion des finances publiques, ce qui se traduirait par une vie abordable pour les Canadiens. Malheureusement, une fois de plus, le budget du gouvernement libéral n'est pas abordable. Il arrive tard, et les Canadiens ne peuvent pas se permettre d'attendre, car chaque mois de retard se traduit par des factures plus élevées, des prix plus élevés pour les produits alimentaires et des coûts plus élevés pour les familles, qui ont déjà du mal à joindre les deux bouts en raison de la dette publique engendrée par les dépenses excessives des libéraux. À la page 280 du budget, le gouvernement confirme que les frais de la dette publique devraient s'élever à 55,6 milliards de dollars en 2025-2026. Ce montant passera à 76,1 milliards de dollars dans quatre ans.

Les astuces comptables du premier ministre sont évidentes pour moi et pour quiconque a déjà exploité une entreprise. Les propriétaires d'entreprise connaissent la différence entre la dette d'établissement et la dette d'exploitation et ils savent que les deux engendrent des frais d'intérêts. Nous connaissons aussi la différence entre investir et dépenser.

Vendredi dernier, le 14 novembre, le directeur parlementaire du budget, ou DPB, a présenté son rapport sur le budget de 2025. Il est clair que le gouvernement a brouillé la ligne de démarcation entre les dépenses en capital et les dépenses de fonctionnement par opportunisme politique. En fait, pour citer le directeur parlementaire du budget, celui-ci « [...] maintient que la définition que donne le gouvernement aux investissements en capital est trop large ». Selon la définition du directeur parlementaire du budget, les investissements en capital seraient en fait d'environ 30 %, soit 94 milliards de dollars, de moins que ce qui est indiqué dans le budget de 2025. Pour cette raison, le directeur parlementaire du budget lance la mise en garde suivante: « Étant donné le caractère subjectif de la définition des investissements en capital fédéraux et du rôle que cela exerce dans l'orientation des décisions de politique budgétaire [...] le DPB recommande que le gouvernement mette sur pied un organe d'experts indépendant chargé de déterminer quelles catégories et mesures de dépenses fédérales peuvent être considérées comme des investissements en capital [...] ».

Quand le directeur parlementaire du budget, qui est indépendant, doit recommander la mise en place d'un organe indépendant parce que le gouvernement ne cesse de changer les règles du jeu, c'est signe qu'il y a de graves problèmes de crédibilité financière. Les Canadiens qui sont à la tête d'une entreprise ou d'un ménage savent qu'ils doivent fonctionner selon leurs moyens et établir une cible budgétaire. Le directeur parlementaire du budget a clairement indiqué que le gouvernement a abandonné sa cible budgétaire précédente, qui était de réduire le ratio de la dette fédérale par rapport au PIB, un engagement pris dans l'Énoncé économique de l'automne 2024. Il s'agissait d'une mesure essentielle « non seulement pour assurer la viabilité des finances publiques, mais aussi pour préserver la cote de crédit AAA du Canada, qui aide à maintenir la confiance des investisseurs et investisseurs et à garder les coûts d'emprunt du Canada aussi bas que possible ».

Maintenant, les libéraux ont mis en péril la note de crédit internationale du Canada. Quand le gouvernement dépense plus d'argent qu'il n'en perçoit, il en emprunte en notre nom. Il faut maintenant consacrer plus de 55 milliards de dollars par année juste pour le service de la dette fédérale. C'est plus que ce que nous transférons aux provinces pour les soins de santé, soit 54,7 milliards de dollars, et plus que les recettes que le gouvernement tire de la TPS, soit 54,3 milliards de dollars. Ce sont de gros chiffres.

Qu'est-ce que cela signifie pour nous? Chaque mois, les ménages de tout le pays envoient 421 \$ par mois à Ottawa, soit plus de 5 000 \$ par année, en impôts d'aujourd'hui ou de demain, non pas pour la défense, les hôpitaux ou d'autres programmes sociaux, mais uniquement pour payer les intérêts sur les emprunts fédéraux. Imaginons des gens qui font une telle chose pour leur propre ménage, qui remboursent la carte de crédit de quelqu'un d'autre alors que leur facture d'épicerie ne cesse d'augmenter. Voilà le fardeau des dépenses excessives. Les déficits du gouvernement libéral se sont retrouvés dans les foyers des Canadiens à cause de l'inflation, de la hausse des prix et de l'alourdissement du fardeau fiscal.

Le budget

L'inflation est la taxe la plus cruelle de toutes, en ce sens qu'aucun Canadien n'a jamais voté pour elle. Quand tout coûte plus cher, le pouvoir d'achat des Canadiens diminue. Si on pouvait atteindre la prospérité économique en dépensant de l'argent, le Canada serait le pays le plus prospère au monde, et personne ne ferait la queue devant les banques alimentaires. Cependant, après 10 ans et le doublement de la dette nationale, le nombre de gens qui ont recours aux banques alimentaires a plus que doublé.

• (1705)

Quel est le plan de ce prétendu nouveau gouvernement? Il multiplie les dépenses et creuse encore plus les déficits. Quelle longueur les files d'attente devant les banques alimentaires devront-elles atteindre?

Chaque fois, l'histoire nous raconte la même chose. Lorsque les gouvernements dépensent trop, cela entraîne de l'inflation, et l'inflation alimentaire en est l'exemple le plus évident. Selon le rapport de Value Chain Management International sur l'inflation alimentaire au Canada, publié le 16 octobre dernier, le prix moyen du panier d'aliments vendus au détail au Canada a augmenté de 34 % entre 2019 et 2025. Ces données signifient que le prix des aliments a augmenté presque deux fois plus vite que tout le reste, une réalité qui frappe les familles là où cela fait le plus mal: à la table à manger.

En juin dernier, Abacus Data a mis en évidence la pression financière croissante ressentie par les Canadiens, puisque 61 % d'entre eux ont déclaré au moment de l'enquête ne pas avoir confiance en leur capacité de payer l'épicerie dans six mois. Ce rapport a été publié il y a cinq mois, mais ces préoccupations sont toujours d'actualité. De plus, Sylvain Charlebois a déclaré au comité de l'agriculture le mois dernier que le Canada est le seul pays du G7 à avoir connu quatre mois consécutifs d'augmentation de l'inflation alimentaire et que les Canadiens pourraient devoir faire face à d'autres mauvaises nouvelles concernant le prix des aliments en 2026.

L'inflation ne fait pas que vider les portefeuilles; elle érode la dignité et elle fait toujours beaucoup plus de tort aux personnes au bas de l'échelle socioéconomique qu'à celles qui possèdent des actifs. Les salaires n'augmentent jamais aussi rapidement que les coûts pendant les périodes de forte inflation. Par conséquent, quand le gouvernement fédéral dépense sans retenue, il refile la facture aux Canadiens sous forme d'une hausse des prix et du fardeau fiscal et d'une réduction des possibilités. À cause de cela, les programmes sociaux sur lesquels les Canadiens comptent et auxquels ils tiennent tant sont mis en péril. Lorsque le paiement des intérêts engloutit une plus grande partie du budget que nos services essentiels, ce sont, encore une fois, les Canadiens qui sont perdants. Comme on le sait, chaque dollar que le gouvernement dépense, c'est un dollar qui sort des poches des contribuables. L'argent du gouvernement est un concept qui n'existe pas; il s'agit toujours de l'argent des contribuables.

Le budget

Je sais — et je peux déjà l'entendre — que les libéraux vont m'accuser et accuser les conservateurs de ne pas soutenir les Canadiens simplement parce que nous avons critiqué le budget. Je m'attends à ce qu'on me demande pourquoi je n'appuie pas tel ou tel programme, mais les gouvernements, comme les familles, doivent faire des choix. Une famille qui aime ses enfants peut vouloir les inscrire au hockey, à des cours de danse, au baseball, à des cours de taekwondo ou, bien sûr, à des cours de musique, mais si elle essaie de les inscrire à tout, elle ne pourra pas payer sa carte de crédit à la fin du mois. Cela ne signifie pas que l'une ou l'autre des activités que j'ai énumérées est mauvaise; cela signifie que les familles ne peuvent pas toutes se les permettre en ce moment. Si elles ignorent cette réalité, la dette augmente, tout comme le fardeau qui pèse sur les Canadiens, et c'est exactement ce que le gouvernement est en train de faire à notre pays.

Il y a de l'espoir. Le Canada peut changer de cap. Nous pouvons bâtir un pays où les chèques de paie sont plus gros et les coûts sont moins élevés, et où le travail est de nouveau payant et les familles peuvent de nouveau économiser. Nous pouvons réduire les dépenses inutiles. Où? Nous pouvons faire en sorte que le gouvernement se concentre sur ce qui compte le plus: habiliter les Canadiens eux-mêmes plutôt que de s'efforcer à accroître leur dépendance envers le gouvernement. Ce que nous devons faire, c'est écarter le gouvernement du chemin.

Même dans le rapport de Value Chain Management International, on préconise que le gouvernement devienne un « facilitateur de la compétitivité » afin que les denrées alimentaires et les produits de première nécessité restent abordables. Suivons ce conseil. Récompensons les producteurs, les bâtisseurs et ceux qui cherchent à reconstruire les fondements d'un Canada abordable. Choisissons un Canada où la nourriture est abordable, où le travail est récompensé et, surtout, où le gouvernement vit selon ses moyens.

Le Parti conservateur proposera des amendements visant à augmenter le salaire net; à offrir des logements et des aliments abordables; à mettre fin aux taxes cachées, en particulier sur les aliments; à réduire le gaspillage; à ouvrir le pays aux possibilités et à éliminer les lourdeurs administratives qui entravent la construction des logements dont les Canadiens ont désespérément besoin. La responsabilité incombe désormais au gouvernement. Si le budget est adopté, les libéraux devront travailler avec l'opposition et les conservateurs pour qu'il reflète le travail acharné des Canadiens et les sacrifices qu'ils ont déjà consentis, sans demander aux jeunes de faire encore plus de sacrifices. Si les libéraux ignorent les solutions pratiques que nous proposons et insistent pour faire adopter un budget qui laisse les Canadiens pour compte, alors toute élection déclenchée à la suite de cela ne serait pas la faute des conservateurs ou de l'opposition. Ce serait la faute d'un gouvernement qui refuse d'écouter, qui refuse d'agir de manière responsable et qui refuse d'offrir un avenir meilleur aux Canadiens.

Il est temps que le gouvernement collabore avec l'opposition, écoute les amendements que nous proposons et offre un budget qui sert véritablement les intérêts des Canadiens. Le choix appartient aux libéraux: collaborer pour le bien des Canadiens ou assumer la responsabilité...

• (1710)

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Le temps est écoulé.

Nous passons aux questions et observations. Le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre a la parole.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, le député veut que les choses soient bien claires.

Alors, soyons très clairs: si des élections sont déclenchées, ce sera parce que le Parti conservateur aura fait passer ses intérêts politiques avant les intérêts des Canadiens. Voilà ce qui précipiterait des élections.

Le député parle des enfants et du coût de la vie. Tous les membres du caucus libéral sont préoccupés par cette question. Voilà pourquoi nous avons accordé un allègement fiscal à 22 millions de Canadiens. Voilà pourquoi le premier ministre a pérennisé le Programme national d'alimentation scolaire, qui aide les enfants. Voilà pourquoi nous investissons dans la population et dans les infrastructures.

Le député a le choix. Soit on investit dans les Canadiens, soit on ne fait rien. Il semble que les conservateurs proposent de ne rien faire et qu'ils veulent déclencher des élections.

• (1715)

Dave Epp: Madame la Présidente, le député de Winnipeg-Nord a encore montré que les mathématiques ne sont pas le point fort du gouvernement.

Aux dernières nouvelles, les libéraux ne sont pas majoritaires à la Chambre. Or, ils n'ont montré aucune volonté à travailler en collaboration avec l'opposition, aucune. Comme je l'ai dit dans mon discours, ils doivent prendre des décisions difficiles, établir des priorités et ne pas alourdir la dette nationale aussi bien pour nous que pour nos enfants et les enfants de nos enfants. Il faut donc inévitablement faire des choix difficiles.

Voilà l'attitude responsable qu'il faut adopter, au lieu d'alourdir la dette. Les libéraux ne cessent de s'attendre à obtenir un résultat différent en faisant toujours la même chose. L'inflation suit toujours de telles dépenses excessives, alors elle va revenir. Elle va entraîner une hausse des taux d'intérêt, aggraver la crise du logement et exacerber le prix des aliments.

Serait-ce vraiment trop demander que de bien faire les calculs?

[Français]

Luc Thériault (Montcalm, BQ): Madame la Présidente, quoi qu'en disent les libéraux, ce budget annonce des coupes en santé. Si on pense juste aux transferts, l'indexation passera de 6 % à 3 % alors que les coûts de système sont de 6 %.

Pendant ce temps-là, on se vante. On se vante qu'on investit 5 milliards de dollars pour des infrastructures en matière de santé, pour construire des hôpitaux, alors que d'une part on fait ça sur trois ans, et que d'autre part ça représente à peu près 300 millions de dollars pour le Québec. Qui plus est, pendant qu'on l'appauvrit parce qu'on n'indexe pas les coûts de système, on dit au Québec qu'il va devoir mettre lui-même 300 millions de dollars.

Quand on pense que l'agrandissement de l'Hôpital Maison-neuve-Rosemont coûte de 4 milliards à 6 milliards de dollars, cet investissement qui s'applique d'un océan à l'autre n'est qu'une goutte d'eau. C'est une goutte d'eau. Mon collègue n'est-il pas d'accord avec moi pour dire que les libéraux se vantent à tort et que c'est de la fausse représentation?

[Traduction]

Dave Epp: Madame la Présidente, il y a certaines choses pour lesquelles les libéraux dépensent de plus en plus, ce qui fait grimper l'inflation, et d'autres dans lesquelles ils investissent de moins en moins.

Je veux faire valoir un point qui a été soulevé par le directeur parlementaire du budget. Il a affirmé que la probabilité que le gouvernement atteigne ses cibles budgétaires est d'environ 7,5 %. Il y a donc 92,5 % de chances qu'il les rate. Les 3 % prévus pour la santé pourraient tomber à seulement 2 % ou 1 % en raison de toutes les autres dépenses. Il est certain que notre dette, et pas seulement la dette, mais aussi le coût du service de cette dette, augmentent beaucoup plus rapidement.

Les libéraux peuvent dépenser plus quand ils le veulent, mais ce n'est pas sur les programmes sociaux sur lesquels nous comptons, compte tenu de tout l'argent que nous devons consacrer au service de la dette nationale.

Andrew Lawton (Elgin—St. Thomas—London-Sud, PCC): Madame la Présidente, selon le discours tenu par les libéraux aujourd'hui, tous les partis de l'opposition devraient accepter aveuglément le budget irresponsable devant eux, sans quoi ils devront porter l'odieux des élections qui seront déclenchées.

Chose intéressante, quand un député est aussi loquace que mon collègue de Winnipeg-Nord, on peut toujours mettre la main sur des passages d'intérêt qu'il a prononcés à la Chambre. À l'époque où il y avait un gouvernement conservateur minoritaire, le député tenait un tout autre discours. Dans toutes ses interventions — et j'en ai trouvé une dizaine —, il disait que le gouvernement devait écouter les partis de l'opposition.

Ma question pour mon collègue de Chatham-Kent—Leamington, la circonscription voisine de la mienne, est la suivante: depuis quand les partis de l'opposition ont-ils l'obligation d'appuyer les mesures législatives du gouvernement?

Dave Epp: Monsieur le Président, je suppose que c'est devenu une obligation selon le gouvernement après les dernières élections. Le député a tout à fait raison. Pour assurer sa survie, le gouvernement doit travailler avec l'opposition. S'il choisit de ne pas...

PRIVILÈGE

LE DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET

Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC): Madame la Présidente, je soulève une question de privilège en raison de l'avis troublant que le directeur parlementaire du budget a publié jeudi après-midi. En vertu de l'article 79.42 de la Loi sur le Parlement du Canada, Jason Jacques a écrit des lettres au Président et aux vice-présidents de la Chambre, ainsi qu'à leurs homologues du Sénat pour leur indiquer qu'il « est d'avis que son droit de prendre connaissance, gratuitement et en temps opportun, des renseignements demandés au titre de l'article 79.4 n'a pas été respecté ».

Selon cette dernière disposition, plus précisément le paragraphe 79.4(1) de la Loi sur le Parlement du Canada:

le directeur parlementaire du budget a le droit, sur demande faite à un responsable d'institution fédérale, d'un ministère, ou d'une société d'État mère, de prendre connaissance, gratuitement et en temps opportun, de tout renseignement qui relève de ce ministère ou de cette société d'État mère et qui est nécessaire à l'exercice de son mandat.

Privilège

Plus précisément, M. Jacques a indiqué qu'on lui a mis des bâtons dans les roues quand il a adressé des demandes de renseignements sur des mesures budgétaires, en particulier l'examen supposé exhaustif des dépenses, à cinq ministres, à savoir la ministre des Pêches, la ministre de la Santé, le ministre de la Sécurité publique, le ministre de la Justice et la ministre de l'Industrie. Je souligne que, le 30 octobre, au comité des opérations gouvernementales, lorsqu'on l'a interrogé à ce sujet, le président du Conseil du Trésor a déclaré qu'il fournirait l'information au directeur parlementaire du budget. Encore une fois, il ne l'a pas fait.

Le directeur parlementaire du budget a reçu du Parlement le mandat, entre autres, d'analyser les budgets présentés à la Chambre par le ministre des Finances. C'est justement dans le cadre de son analyse du budget présenté le 4 novembre qu'il a écrit au ministre pour lui demander des précisions concernant « les économies résultant de l'EED [l'examen exhaustif des dépenses] par programme, les réductions de personnel prévues ainsi que les détails des impacts potentiels sur le niveau de service pour les années allant de 2026-2027 à 2029-2030 ».

Au nom des ministres, la contrôleure générale du Canada a répondu que l'information ne serait pas fournie dans les délais requis par le directeur parlementaire du budget. Or, comme je l'ai dit, le 30 octobre, le président du Conseil du Trésor a assuré au comité des opérations gouvernementales que l'information demandée serait fournie. Il reste à voir si l'information sera un jour transmise à M. Jacques, surtout maintenant qu'on a appris que le gouvernement est à la recherche d'un nouveau directeur parlementaire du budget, mais je m'écarte du sujet.

Dans sa lettre, M. Jacques souligne à quel point il est important que cette information soit communiquée en temps opportun. Il affirme:

Les réductions proposées de 60 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années résultant de l'[examen exhaustif des dépenses] constituent un aspect important du plan économique et budgétaire du gouvernement présenté dans le budget de 2025. Étant donné que les parlementaires seront appelés à voter sur ce plan la semaine prochaine [ce soir, en fait], je sollicite votre soutien pour exiger de la contrôleure générale du Canada qu'elle communique sans délai les informations nécessaires. Une communication en temps opportun est essentielle pour garantir que les parlementaires puissent mener un débat en toute connaissance de cause sur ces mesures importantes. À cette fin, je vous prie de bien vouloir répondre à la présente lettre dans les meilleurs délais.

En tant que parlementaires, nous avons besoin de ces informations, et nous en avons besoin maintenant. La disposition de la Loi sur le Parlement du Canada, sur laquelle s'appuie le directeur parlementaire du budget pour demander des informations au gouvernement, reflète en grande partie un pouvoir similaire dont jouit la vérificatrice générale en vertu du paragraphe 13(1) de la Loi sur le vérificateur général. À l'instar de l'article 79.42 de la Loi sur le Parlement du Canada, qui a motivé la lettre de M. Jacques aux deux Présidents, l'alinéa 7(1)b de la Loi sur le vérificateur général oblige la vérificatrice générale à faire rapport chaque année à la Chambre des communes pour indiquer si elle a reçu, dans l'exercice de ses fonctions, tous les renseignements et toutes les explications dont elle avait besoin.

Priviège

Bien que le cadre juridique actuel entourant la demande de renseignements du directeur parlementaire du budget ait été promulgué en 2017 et s'inscrivait dans la loi d'exécution du budget libéral, qui, soit dit en passant, était un autre projet de loi omnibus, les pouvoirs parallèles de la vérificatrice générale, qui, je dirais, ont servi de modèle aux pouvoirs du directeur parlementaire du budget, sont en quelque sorte établis depuis longtemps. En 1982 et 1983, le gouvernement de Pierre Trudeau a refusé de fournir des renseignements au vérificateur général de l'époque, Kenneth Dye, concernant la prise de contrôle de Petrofina par Petro-Canada, qui à l'époque était une société d'État. Ce refus de fournir ces renseignements a donné lieu à un recours judiciaire qui s'est rendu à la plus haute instance au pays.

● (1720)

Dans la décision de 1989 *Canada (Vérificateur général) c Canada (Ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources)*, le juge en chef Dickson, qui présentait une décision unanime de la Cour suprême du Canada, a décrit, aux pages 98 et 99, l'interaction entre les deux dispositions législatives concernant le droit du vérificateur général à l'information du gouvernement et son obligation de faire rapport de tout manquement à la Chambre. On peut y lire ceci:

Cet alinéa impose au vérificateur général l'obligation de faire un rapport mais on peut simultanément, à mon avis, considérer qu'il lui offre ainsi un recours sous forme de rapport [...]

La communication de ce refus à la Chambre des communes vise assurément certaines fins et l'on doit présumer que le Parlement entendait que la Chambre des communes exerce son jugement quant à savoir s'il lui fallait solliciter les renseignements que son préposé n'avait pu obtenir en son nom.

● (1725)

À la page 103, le juge en chef du Canada de l'époque a expliqué qu'un vérificateur général ne dispose d'aucun recours judiciaire pour obtenir les renseignements requis. Il a écrit ceci:

En l'espèce, il est raisonnable d'interpréter l'al. 7(1)b) comme le seul recours du vérificateur général en cas de refus opposé aux droits conférés par le par. 13(1), non seulement parce que le texte s'y prête mais également parce que, dans les circonstances, un recours politique de cette nature constitue un recours approprié. Le vérificateur général agit au nom du Parlement dans l'exercice d'une fonction essentiellement parlementaire, [à] savoir la surveillance des dépenses de l'exécutif conformément aux affectations de crédits votées par le Parlement. Tout différend opposant le vérificateur général à la Couronne au sujet de cette fonction est, fondamentalement, un différend entre les pouvoirs législatif et exécutif du gouvernement fédéral. Il semble que l'al. 7(1)b) soit le moyen qu'ait choisi le Parlement pour conserver la maîtrise de la position qu'il souhaite adopter en pareil cas.

À la page 110, l'ancien juge en chef conclut son jugement en indiquant ceci: « Rien de ce qui précède n'est censé porter préjudice au droit de la Chambre des communes d'agir comme bon lui semble à l'égard d'un rapport présenté en vertu de l'al. 7(1)b). »

En résumé, la Cour suprême du Canada a déclaré qu'elle n'avait aucun rôle à jouer pour remédier à une violation du paragraphe 13(1) de la Loi sur le vérificateur général, mais il incombe à la Chambre de faire valoir les pouvoirs conférés au vérificateur général, un mandataire du Parlement. À mon avis, il faut tirer des conclusions identiques en ce qui concerne le directeur parlementaire du budget et l'article 79.4 de la Loi sur le Parlement du Canada.

C'est pourquoi je me tourne vers vous pour cette question de privilège afin que la Chambre puisse réfléchir à la façon dont elle doit se comporter dans cette situation.

À la page 122 de la troisième édition de *La procédure et les usages de la Chambre des communes*, que la présidence a sans doute mémorisée, il est question du droit de la Chambre de régle-

menter ses affaires internes. On peut y lire ceci: « [...] lorsque l'application de la loi porte sur les délibérations du Parlement ou une question protégée par le privilège, il revient à la Chambre elle-même de décider de la façon d'appliquer la loi [...] »

À la page 188 de la deuxième édition de l'ouvrage *Le privilège parlementaire au Canada*, on peut lire ceci:

[...] chaque Chambre a le droit exclusif d'interpréter et d'appliquer le droit parlementaire pour décider s'il y a eu outrage ou atteinte au privilège dans des cas précis, et d'interpréter les lois qui lui imposent des règles de procédure. C'est là la seule partie du droit général et public du Canada dont l'interprétation et l'application relèvent de la compétence de la Chambre. Pour le reste, « la présidence n'est pas en mesure d'interpréter la loi ou la constitution [...] »

À mon avis, soulever la question de privilège est la façon la plus convenable de traiter le cas qui nous occupe.

À la page 59 de l'ouvrage de Bosc et Gagnon, on peut lire ceci: « La Chambre a le pouvoir d'affirmer ses privilèges lorsqu'on fait obstacle à l'exécution de ses fonctions ou de celles des députés. »

À la page 60, on ajoute ceci:

Par ailleurs, même si elle ne porte atteinte à aucun privilège particulier, toute conduite qui cause préjudice à l'autorité ou à la dignité de la Chambre est considérée comme un outrage au Parlement. L'outrage peut être un acte ou une omission. Il n'a pas à faire réellement obstacle au travail de la Chambre ou d'un député; il n'a qu'à tendre à produire un tel résultat.

L'ouvrage de Maingot fournit les précisions suivantes, à la page 250: « En cas de non-respect, les textes législatifs régissant des choses comme le dépôt de documents à la Chambre peuvent donner lieu à outrage. »

Dans une décision rendue le 19 avril 1993, à la page 18105 des Débats, concernant le fait qu'un ministre n'avait pas présenté des documents dans le délai fixé par une loi, le président Fraser s'est rallié à l'opinion selon laquelle « une disposition légale [est] la forme la plus catégorique d'instructions données par la Chambre. À mon avis, la violation de cette instruction, fût-elle involontaire, constitue un affront à l'autorité et à la dignité du Parlement, en général, et de la Chambre des communes, en particulier. »

● (1730)

Avant de conclure qu'il y avait, de prime abord, matière à question de privilège, le Président a expliqué:

Dans le cas présent, ce n'est pas seulement une ordonnance de la Chambre qui a été violée, mais une loi qui a reçu la sanction de la Couronne à titre de partie constituante du Parlement. Un représentant de la Couronne n'a pas satisfait aux exigences d'une loi du Parlement.

Comme je l'ai déjà dit, le Canada n'est ni une démocratie gouvernementale, ni une démocratie administrative, mais une démocratie parlementaire [...]

Les prescriptions du Règlement et des lois ont été entérinées par la Chambre et constituent une convention qui doit, tous les députés en conviendront, être respectée.

Comme la Cour suprême l'a indiqué dans un arrêt rendu en 1989: « Le vérificateur général agit au nom du Parlement dans l'exercice d'une fonction [...] parlementaire, savoir la surveillance des dépenses de l'exécutif conformément aux affectations de crédits votées par le Parlement. »

Le directeur parlementaire du budget joue, en notre nom, un rôle tout aussi essentiel, mais en amont du cycle financier, en nous fournissant une analyse objective et impartiale des propositions budgétaires de l'exécutif. Si le directeur parlementaire du budget se voit refuser l'accès aux renseignements dont il a besoin pour faire son travail, dans les délais légitimes et raisonnablement justifiés qu'il a fixés, nous, les députés de la Chambre des communes, sommes empêchés de remplir notre devoir constitutionnel qui consiste à demander des comptes au gouvernement.

Je tiens à souligner que, lorsqu'il a refusé de communiquer ces renseignements au directeur parlementaire du budget, le gouvernement a fait valoir qu'il ne pouvait pas permettre aux parlementaires d'y avoir accès avant qu'ils ne soient soumis au vote et adoptés par la Chambre.

En convoquant le Parlement modèle, le roi Édouard I^{er} a exprimé la fameuse idée selon laquelle ce qui concerne tout le monde doit être approuvé par tout le monde. C'est à la Chambre qu'il revient de prendre cette décision. Nous ne pouvons pas le faire si le gouvernement nous cache des renseignements. Je dirais que le refus de communiquer les renseignements demandés par le directeur parlementaire du budget, notre agent, équivaut à ne pas répondre à la demande de documents présentée par le comité.

Aux pages 138 et 139, Bosc et Gagnon expliquent:

Si quelqu'un s'oppose à la demande d'un comité ou n'en tient pas compte, le comité peut adopter une motion ordonnant la production des documents requis. Si l'ordre n'est pas respecté, le comité ne peut rien faire lui-même, sauf renvoyer l'affaire à la Chambre et recommander des mesures. Il incombe ensuite à la Chambre de délivrer ou non un ordre de production de documents. Elle peut le faire en adoptant une motion ou le rapport du comité.

Comme un comité, M. Jacques a fait part de sa détresse. En ce qui concerne l'ordre légal du Parlement de produire des renseignements, la lettre d'avis du directeur parlementaire du budget contient un appel à l'aide sans équivoque: « je sollicite votre soutien pour exiger de la contrôleur générale du Canada qu'elle communique sans délai les informations nécessaires. »

Cependant, contrairement à un rapport de comité, nous n'avons pas la possibilité de présenter une motion d'adoption de la lettre de M. Jacques. Cela dit, une motion d'adoption ne serait même pas nécessaire dans les circonstances. Après avoir reçu un rapport qui faisait état de la détresse du comité des finances, le 9 mars 2011, à la page 8840 des Débats, le Président Milliken a conclu, dans sa décision, qu'il y avait de prime abord atteinte au privilège.

La présidence a déclaré:

[...] il ne fait aucun doute qu'un ordre portant production de documents n'a pas été pleinement exécuté, et il s'agit là d'une affaire très grave qui touche l'essence même du rôle incontestable de la Chambre d'exiger des comptes du gouvernement.

Pour ces raisons, la présidence estime qu'il existe des motifs suffisants pour conclure qu'il y a, de prime abord, matière à question de privilège.

Je crois comprendre que la contrôleur générale a répondu au directeur parlementaire du budget en lui expliquant pourquoi son bureau ne pouvait pas lui répondre sans délai.

Je reviens aux paroles du Président Milliken, qui, j'en conviens, s'appliquent tout autant dans le contexte actuel: « Il se peut que des raisons valables existent, mais il n'appartient pas à la présidence d'en juger. Cela pourrait être la tâche d'un comité habilité à faire enquête sur cette affaire, mais la présidence, pour sa part, ne dispose pas des moyens nécessaires. »

Privilège

Bien qu'il n'y ait pas de précédent précis à la Chambre des communes à ce sujet, Bosc et Gagnon nous rappellent, à la page 81, que ce volet du droit parlementaire est « extrêmement souple, ce qui est presque essentiel pour que la Chambre des communes puisse réagir à toute situation nouvelle ».

Monsieur le Président, je vous demande de conclure qu'il y a, de prime abord, matière à question de privilège afin que la Chambre puisse discuter des meilleurs moyens de fournir au directeur parlementaire du budget l'aide dont il a besoin. Il est bien établi que les Présidents ne se prononcent pas sur des questions de droit, mais le fait que ma question de privilège porte sur une exigence prévue par une loi du Parlement ne signifie pas qu'il n'est pas de votre ressort de rendre une décision et de conclure qu'il y a, de prime abord, matière à question de privilège.

La décision rendue en 1993 par le Président Fraser, que j'ai citée tout à l'heure, portait sur une date limite de dépôt fixée par le Tarif des douanes. Plus récemment, soit le 18 juin 2013, à la page 18550 des Débats, le 17 octobre 2013, à la page 66 des Débats, et le 4 novembre 2014, à la page 9183 des Débats, un autre de vos prédécesseurs a rendu des décisions concernant les dispositions de la Loi électorale du Canada relatives au droit des députés de siéger et de voter à la Chambre.

Autrement dit, monsieur le Président, vous pouvez — et, selon moi, vous devriez — conclure qu'il y a, de prime abord, matière à question de privilège dans le cas présent afin que la Chambre puisse débattre du manque de transparence du gouvernement.

• (1735)

L'ouvrage de Maingot explique la nature d'une telle décision à la page 231:

En termes parlementaires, une question de privilège est fondée à première vue, lorsque les faits, tels qu'exposés par le député, sont suffisamment graves pour que la Chambre soit invitée à discuter de l'affaire et à la renvoyer à un comité, qui sera chargé de faire enquête [...]

Dans le cadre d'une décision qu'on trouve à la page 4457 des Débats du 10 octobre 1989, le Président Fraser a dit: « Normalement, il est d'usage pour les Présidents, en cas de doute, d'autoriser la présentation d'une motion en bonne et due forme tendant à soumettre l'affaire à la décision de la Chambre. »

Un autre de vos prédécesseurs, le Président Jerome, a appuyé les observations suivantes du rapport de février 1967 du comité spécial des privilèges parlementaires du Royaume-Uni. On peut lire ceci à la page 521 des Journaux du 21 mars 1978:

[...] lorsque l'Orateur doit décider s'il doit accorder la priorité à une motion que désire présenter un député pour se plaindre d'un acte quelconque qui constituerait une atteinte à ses privilèges, il devrait se demander non pas si, à mon avis, à supposer que les faits soient exacts, l'acte en question constitue une atteinte aux privilèges, mais si l'on peut raisonnablement considérer qu'il s'agit d'une atteinte aux privilèges ou, plus simplement, si la plainte du député est justifiable. Et si l'Orateur a le moindre doute il devrait, à mon avis, laisser à la Chambre le soin de trancher la question.

Étant donné que, après que le gouvernement Trudeau a fourni des réponses évasives à un vérificateur général, les tribunaux ont déterminé qu'ils n'avaient pas compétence en la matière, et si vous décidez que la Chambre n'a pas la marge de manoeuvre nécessaire pour intervenir en faveur de nos agents du Parlement, la parole même du Parlement deviendrait sans objet. Cela porterait atteinte à un principe fondamental de l'interprétation des lois, à savoir que le Parlement ne parle pas pour ne rien dire. Voilà, à mon avis, ce qui est discutable.

Le budget

Comme le dit plus précisément sir John Bourinot, un ancien greffier de la Chambre, à la page 203 de l'ouvrage *Parliamentary Procedure and Practice in the Dominion of Canada*, quatrième édition, « [chaque] Chambre est tenue, pour des raisons d'intérêt personnel et de justice, d'observer strictement ses règles et son Règlement et de dénoncer toute tentative de s'y soustraire ou d'y contrevenir. » C'est pourtant exactement ce qu'on nous demande de faire ici.

Si le Parlement s'attend à ce que le gouvernement rende des comptes comme le prescrit la loi, il doit se défendre et défendre ses agents, comme le directeur parlementaire du budget, lorsque les efforts du gouvernement ne sont pas à la hauteur.

Si vous êtes d'accord, je suis prêt à présenter une motion en conséquence.

Le vice-président adjoint (John Nater): Je remercie le député pour son intervention. La présidence la prendra certainement en délibéré et fera rapport à la Chambre.

* * *

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

Angelo Iacono (Alfred-Pellan, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec la députée de Vancouver-Centre.

[Français]

C'est avec fierté et conviction que je prends la parole pour exprimer mon appui au budget fédéral de 2025. C'est un budget qui reflète la vision, les priorités et les valeurs de notre gouvernement libéral: bâtir un Canada plus équitable et plus prospère pour tous. Ce budget représente un plan concret, pragmatique et axé sur les résultats qui est conçu pour améliorer la vie des Canadiens aujourd'hui tout en préparant notre pays pour les défis de demain.

[Traduction]

Le budget contient des choix audacieux et des choix difficiles, mais ces choix sont nécessaires dans le climat mondial actuel pour protéger les familles, les travailleurs, les entreprises et les collectivités, ainsi que pour préserver notre dignité et notre intégrité territoriale.

[Français]

Le contexte mondial demeure complexe. L'économie internationale est marquée par des tensions géopolitiques, des perturbations commerciales et les conséquences persistantes des changements climatiques. Ces réalités créent de l'incertitude, mais aussi des occasions: celles de repenser notre économie, de renforcer notre souveraineté industrielle et d'investir dans ce qui fait la force du Canada, c'est-à-dire son savoir-faire, sa solidarité et son talent collectifs. Dans ce contexte, notre gouvernement a fait le choix clair d'agir, de protéger le pouvoir d'achat, de stimuler la croissance et d'accélérer la transition vers une économie plus durable. Ce budget démontre qu'il est possible de concilier responsabilité budgétaire et ambition sociale.

Nous savons que le coût de la vie demeure une préoccupation majeure pour les Canadiens. C'est pourquoi notre gouvernement continue de soutenir les familles au moyen de mesures ciblées comme des crédits d'impôt bonifiés, le maintien du rabais sur la

taxe sur le carbone pour les ménages et des investissements accrus dans le logement abordable.

• (1740)

[Traduction]

Le budget de 2025 prévoit des incitatifs fiscaux pour accélérer la construction de logements neufs, que ce soit des logements familiaux, des logements communautaires ou des immeubles locatifs abordables. Nous facilitons également l'accès des promoteurs et des municipalités au financement pour réduire les délais et stimuler la construction.

[Français]

Dans ma circonscription, Alfred-Pellan, ces mesures se traduiront par des projets concrets: plus de logements, plus d'emplois dans la construction et un réel soulagement pour les familles qui peinent à se loger. Un toit abordable, c'est plus qu'un besoin économique, c'est un droit fondamental.

Les travailleurs du Canada sont au cœur de notre prospérité. Le budget de 2025 renforce des programmes de formation et de requalification professionnelles afin que chacun puisse tirer parti de la nouvelle économie.

Nous introduisons un crédit d'impôt remboursable pour les aidants-soignants personnels, équivalant à 5 % de leurs revenus admissibles, jusqu'à 1 100 \$ par année. Cette mesure reconnaît le rôle essentiel de ces professionnels, particulièrement auprès de nos aînés et des personnes vulnérables.

De plus, un fonds de 97 millions de dollars sur cinq ans sera mis en place pour accélérer la reconnaissance des diplômes étrangers dans des secteurs en pénurie comme la santé et la construction. Cela permettra à davantage de nouveaux arrivants qualifiés d'intégrer le marché du travail rapidement, contribuant ainsi à la croissance et à la vitalité de notre pays.

[Traduction]

Enfin, nous élargissons le programme de formation Sceau rouge et nous favorisons l'innovation en matière de formation en milieu syndical pour préparer les jeunes et les travailleurs à des emplois durables et bien rémunérés. Ces mesures nous aideront à répondre à la demande croissante de main-d'œuvre tout en renforçant la position concurrentielle et la détermination des Canadiens.

[Français]

L'innovation demeure au cœur de la stratégie économique de notre gouvernement. Le budget de 2025 modernise le crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental, un outil essentiel pour stimuler la recherche et l'innovation dans nos entreprises.

[Traduction]

Les seuils d'admissibilité sont relevés pour les petites entreprises. Certaines mesures sont étendues aux sociétés ouvertes, et les dépenses en capital sont réintroduites. Ces changements encourageront la recherche appliquée, la commercialisation de nouvelles technologies et la création d'emplois de qualité dans des secteurs stratégiques.

[Français]

Nous savons que la compétitivité du Canada repose aussi sur la transition énergétique. C'est pourquoi ce budget investit dans les technologies propres, l'hydrogène, la fabrication durable et la production de véhicules électriques.

En septembre dernier, notre gouvernement a annoncé des modifications réglementaires ciblées pour aider le secteur automobile à demeurer concurrentiel face aux bouleversements commerciaux américains. En éliminant la cible de 2026, nous permettons une transition plus réaliste et durable, tout en soutenant les fabricants et les travailleurs du secteur. C'est une décision responsable qui protège à la fois l'emploi, l'environnement et la compétitivité canadienne. Ces investissements stratégiques positionnent le Canada comme un chef de file mondial dans la lutte contre les changements climatiques, tout en créant des emplois durables en stimulant la croissance dans nos régions.

Notre gouvernement est conscient que la complexité fiscale peut freiner les citoyens et les entreprises. Le budget de 2025 introduit donc des ajustements ciblés aux taxes indirectes et aux traitements fiscaux des programmes de fidélité, afin de simplifier le système et de le rendre plus transparent. Ces ajustements encourageront la consommation, favoriseront les investissements et permettront aux entreprises de mieux planifier leur croissance. Une fiscalité plus simple, c'est plus de clarté pour les ménages et plus de confiance dans nos institutions économiques.

Ces ajustements simplifieront la vie de centaines de milliers de Canadiens dont la fiscalité n'est pas complexe. Pensons aux étudiants comme Massimo, dans ma circonscription, qui manque de temps pour faire ses déclarations de revenus, ou à une tranche de nos aînés comme Thérèse et André, dont les seuls revenus proviennent de la Sécurité de la vieillesse et qui peinent à accéder aux services en ligne.

Dans un contexte d'incertitude mondiale, notre gouvernement agit avec discipline: chaque dollar investi vise à générer des retombées économiques tangibles et à renforcer la résilience de notre économie. C'est pourquoi, dans le cadre du budget de 2025, nous réaffirmons notre engagement à acheter des produits canadiens. En favorisant les entreprises, les travailleurs et les produits d'ici, nous maximisons l'impact de chaque investissement public et soutenons les chaînes d'approvisionnement locales.

• (1745)

[Traduction]

Notre priorité est claire: soutenir la population sans compromettre la stabilité financière du pays. Cette approche équilibrée distingue le Canada sur la scène internationale et renforce la confiance des marchés dans notre économie.

[Français]

Ce budget a des retombées réelles pour nos communautés. Pour Alfred-Pellan, le budget signifie plus d'emplois dans la construction et l'innovation, un meilleur accès au logement et de nouvelles occasions pour les jeunes et les familles. Les petites et moyennes entreprises de Laval profiteront des nouveaux crédits d'impôt à la recherche et la production propre favorisant l'investissement local et la création d'emplois de qualité. Grâce à Maisons Canada, ces retombées se feront sentir dans tout le pays. Même un seul projet peut générer des commandes d'acier en Hamilton, de béton à Calgary et de location d'équipement lourd à Laval. C'est la preuve concrète

Le budget

que les investissements fédéraux soutiennent toute la chaîne économique canadienne, du manufacturier aux travailleurs sur le terrain.

Ce budget trace la voie d'un Canada inclusif, innovant et résilient. Il soutient les familles, renforce la classe moyenne et investit dans les secteurs d'avenir. Il incarne la conviction profonde de notre gouvernement: lorsque nous investissons dans les gens, nous bâtissons la prospérité durable. Chaque mesure, qu'il s'agisse de formations, de logements, d'innovations ou de transition verte, vise à donner aux Canadiens les outils nécessaires pour réussir.

Le budget fédéral de 2025 n'est pas seulement un plan financier. C'est une vision d'avenir. Il reflète notre engagement à bâtir un pays où chaque citoyen, chaque communauté et chaque région peuvent s'épanouir. Il démontre que la solidarité, la responsabilité et l'innovation sont les fondements du progrès canadien. Au moyen de ce budget, notre gouvernement libéral confirme sa détermination à faire du Canada un pays plus fort, plus juste et plus durable.

Ensemble, continuons à bâtir un avenir où les générations futures pourront vivre dans la prospérité, la sécurité et la confiance.

Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Monsieur le Président, plus tôt dans le débat, mon collègue de Montcalm expliquait que, dans ce budget, il y a un désengagement du financement de santé parce que le transfert en santé allait éventuellement augmenter moins vite que les coûts du système. En réponse à ça, le grand intellectuel député de Bourassa et la grande diplomate députée de Trois-Rivières criaient des noms au député de Montcalm en lui disant que ce qu'il disait était faux. Je sais que mon collègue de Montcalm, lui, sait que c'est vrai, et sait ce qu'est un désengagement: un transfert qui augmente moins vite que les coûts de système. On le sait, on enseigne ça dans un cours d'introduction au cégep ou dans un premier cours d'économie à l'université.

J'aimerais savoir si mon collègue d'Alfred-Pellan s'engage à expliquer à ses collègues pourquoi, techniquement, c'est un désengagement en matière de santé. Pense-t-il peut-être qu'on devrait geler le salaire d'une couple de députés libéraux pour une couple d'années pour que ces gens sachent ce que c'est, l'effet d'un montant d'argent qui n'est pas indexé?

Angelo Iacono: Monsieur le Président, je ne suis pas tout à fait d'accord avec mon collègue sur sa question. Ce budget protège les services essentiels, qui portent aussi sur la santé, les soins dentaires, l'assurance-médicaments et les garderies, tout en stimulant la croissance avec des investissements majeurs dans le logement, l'énergie propre et les infrastructures. Les familles, les aînés et les entreprises locales bénéficient d'un plan qui améliore le coût de la vie au quotidien et les perspectives économiques à long terme.

• (1750)

Bienvenu-Olivier Ntumba (Mont-Saint-Bruno—L'Acadie, Lib.): Monsieur le Président, j'entends mon collègue d'Alfred-Pellan discuter avec mon collègue bloquiste. Je veux juste rappeler que, la semaine passée, nous avons encore écouté nos collègues d'en face: nous avons prolongé la piste d'atterrissage de l'aéroport des Îles-de-la-Madeleine. Nous écoutons et nous collaborons.

Comment expliquerait-il aujourd'hui que ce budget a été conçu pour faire avancer l'économie du Canada?

Le budget

Angelo Iacono: Monsieur le Président, c'est simple. Le sacrifice, c'est choisir de faire moins de choses pour faire mieux. C'est réduire ce qui est efficace pour concentrer nos ressources sur l'essentiel: les services aux citoyens, la croissance économique et la compétitivité du pays. Nous avons fait le bon choix. Nous n'avons pas fait le choix facile comme l'opposition le voudrait.

[Traduction]

Jeremy Patzer (Swift Current—Grasslands—Kindersley, PCC): Monsieur le Président, nous savons que le premier ministre a vite abandonné une des cibles budgétaires sur lesquelles il a basé sa campagne. Durant la dernière législature, le député faisait partie d'un gouvernement qui avait établi comme cible budgétaire que le déficit ne dépasse jamais 42 milliards de dollars. Pourtant, le voilà prêt à voter en faveur d'un budget qui va endetter le Canada de 78 milliards de dollars pour l'exercice en cours.

Le ministre des Finances et le premier ministre emboîteront-ils le pas à la ministre des Finances précédente en s'engageant à respecter les cibles budgétaires au lieu de les laisser tomber?

[Français]

Angelo Iacono: Monsieur le Président, contrairement à ce que mon collègue d'en face est en train de dire, nous ne creusons pas le déficit pour financer des dépenses courantes, mais pour faire des investissements générationnels dans le logement, dans les infrastructures, dans les technologies propres, dans la défense et dans la sécurité économique.

Ce sont des investissements qui créent des emplois maintenant et qui génèrent des retombées économiques qui renforceront nos finances à long terme.

Gabriel Ste-Marie (Joliette—Manawan, BQ): Monsieur le Président, est-ce que l'honorable député reconnaît que, dans le budget, le gouvernement retire les enveloppes ponctuelles pour la santé et qu'il revient donc au niveau de Stephen Harper en ce qui concerne les transferts, soit 3 % par année? Or, les coûts augmentent de 6 % par année, c'est reconnu. Tous les gouvernements du Québec, peu importe le parti, ont demandé une indexation des transferts de 6 %, et le gouvernement fédéral ne le fait pas.

Est-ce que mon honorable collègue reconnaît que le gouvernement, dans son budget, diminue sa part du financement de la santé, qui est la première priorité?

Angelo Iacono: Monsieur le Président, ce budget est conçu pour le pays, pas pour des jeux politiques. Nous exerçons le mandat que les Canadiens nous ont confié pour bâtir un Canada plus fort à long terme et pour soutenir les familles, les aînés, les travailleurs et les entreprises.

Notre priorité, c'est la stabilité et la croissance économique du pays.

[Traduction]

L'hon. Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.): Monsieur le Président, je n'ai pas été aussi emballée par un budget depuis 1995, lorsque nous devions composer avec un déficit de 43 milliards de dollars, des prêts hypothécaires à 18 % d'intérêts et un taux de chômage chez les jeunes de 26 % que le gouvernement conservateur de l'époque nous avait légué. Le budget de Jean Chrétien était transformateur, tout comme celui-ci. Il a visualisé l'entrée du Canada dans le XXI^e siècle et nous y a préparés. C'est un budget tourné vers l'avenir.

Ce budget tient compte du fait que le monde a évolué: les chaînes d'approvisionnement ont changé à l'échelle mondiale, les alliés ne sont plus alliés et les amis ne sont plus amis. Nous avons emprunté du sucre à nos amis, à nos voisins, par-dessus la clôture, mais maintenant, nous ne pouvons plus compter sur eux. Ils changent tous les jours, et nous ne savons plus en quoi croire. Il est temps de laisser le Canada bâtir une économie forte, un pays fort et une nation souveraine forte. Volons de nos propres ailes et faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour exceller. Nous avons bien des raisons de croire que nous pouvons y arriver.

Le budget mise sur cette idée porteuse d'espoir, mais sincère, et le Canada est sur le point de se classer au deuxième rang des économies du G7, avec l'Allemagne. Nous sommes en mesure de dire ce que nous pouvons faire pour être des chefs de file, être forts, nouer de nouvelles amitiés et créer des alliances en matière de sécurité pour nous défendre.

Ce budget aborde tellement de points que je ne sais pas par où commencer, mais je vais tenter d'avancer.

Ce budget aborde la question du fossé entre les zones urbaines et rurales, dont nous entendons souvent parler, et il cherche à le combler. Par exemple, en Colombie-Britannique, il envisage la création d'un corridor de transport qui permettrait de mettre en place des communications et des réseaux de transport d'électricité reliant le Yukon à la Colombie-Britannique, et s'étendant sur toute la longueur de la province. Nous envisageons la construction d'une usine de gaz naturel liquéfié pour la nation niska'a. C'est un fort incitatif pour les Autochtones. La phase 2 du projet de gaz naturel liquéfié des Niska'as créera un nombre considérable d'emplois. Nous envisageons également la mine Ksi Lisims, qui exploitera des minéraux critiques et suivra également le corridor. Nous examinons tous ces projets.

À mon avis, la Colombie-Britannique est l'une des grandes gagnantes de ce budget, mais elle n'est pas la seule. Ce budget profite à toutes les régions, qu'il s'agisse du Québec, des provinces de l'Atlantique, des Prairies ou de la Colombie-Britannique.

Parlons un peu plus de la Colombie-Britannique. Alors que nous développons nos échanges commerciaux et que nous pensons ne plus pouvoir être amis avec notre voisin ni compter sur lui pour nous aider, nous cherchons à diversifier nos échanges commerciaux. Le premier ministre s'est rendu en Asie et a établi de solides relations commerciales avec le Japon et la Chine. Il s'intéresse à l'Inde et vient de signer un accord avec l'Indonésie.

Ce qu'il faut retenir, c'est que la Colombie-Britannique est la porte d'entrée vers l'Asie-Pacifique. Si l'on considère les infrastructures et la construction de ports, que ce soit dans les Prairies, à Churchill, ou en Colombie-Britannique, cette province est bien placée pour commercer avec l'Asie-Pacifique, non seulement par voie maritime sur le Pacifique, mais aussi par voie aérienne. C'est très important pour la Colombie-Britannique. Cela va créer beaucoup d'emplois.

On s'intéresse au fait que la Colombie-Britannique possède des mines, des minéraux critiques, des énergies propres comme l'hydroélectricité, et du gaz naturel liquéfié. C'est un domaine dans lequel la Colombie-Britannique est bien placée pour réussir. Cependant, il ne s'agit pas seulement de développer l'économie et de veiller à ce que nous commencions à nous intéresser à l'industrie manufacturière. La Colombie-Britannique a une importante industrie du bois d'œuvre. Les droits de douane posent problème. Que faisons-nous donc? Nous offrons un soutien financier aux secteurs touchés, qu'il s'agisse de l'acier, de l'aluminium, de l'automobile ou du bois d'œuvre. Nous cherchons des moyens d'aider les travailleurs et ces industries non seulement à survivre, mais aussi à prendre de l'essor pour stimuler la production manufacturière.

J'aime citer l'exemple d'IKEA. La Suède pourrait tenir dans la Colombie-Britannique sans être remarquée, mais IKEA est le plus grand fabricant de meubles pour la classe moyenne au monde. La Colombie-Britannique possède de nombreuses forêts. Pourquoi ne fabriquons-nous pas des meubles ou n'envisageons-nous pas de nous lancer dans la fabrication?

Le budget est ambitieux et audacieux, et il montre que nous pouvons y arriver. Nous pouvons bâtir. La Colombie-Britannique peut devenir une région manufacturière forte. C'est une bonne chose pour la Colombie-Britannique.

● (1755)

Je pense aux Prairies. Je pense à ce qui arrivera quand le Manitoba sera prêt à aller de l'avant, quand nous étendrons les activités du port de Churchill afin de vendre nos énergies propres en Europe, qu'il s'agisse d'hydrogène, de gaz naturel liquéfié ou d'hydroélectricité. Nous sommes prêts à aller de l'avant.

C'est un budget qui propose de construire encore et encore. C'est un budget tourné vers l'avenir.

Il parle des travailleurs; c'est un budget pour les travailleurs. En renforçant le secteur manufacturier et d'autres secteurs, nous pourrions créer de bons emplois. C'est si important. Qu'a dit Unifor à ce sujet? Il trouvait que c'était très important. La présidente nationale a déclaré: « Pour créer une économie résiliente, les engagements prévus dans le budget fédéral doivent se traduire par de bons emplois syndiqués pour les travailleuses et travailleurs canadiens. » Les gens veulent des emplois pour gagner de l'argent afin de pouvoir faire des achats et faire ce qu'ils ont à faire.

Ce budget aide aussi les gens en difficulté. Pour les secteurs qui souffrent des droits de douane, des fonds ont été réservés aux fins de la relance et du recyclage professionnel. C'est pour le recyclage des travailleurs dont les emplois ne seront plus utiles dans ce nouveau Canada et ce nouveau monde. Pour les gens qui pourraient perdre leur emploi, nous proposons des mesures afin de les aider à se perfectionner et à se recycler.

Nous pensons aux étudiants et aux jeunes. Nous passons de 75 000 emplois d'été pour les jeunes à 100 000. Ces emplois permettent aux jeunes d'acquérir une expérience pratique dans le monde du travail. Ils seront prêts à entrer sur le marché du travail le moment venu.

C'est un budget dont je suis très fière.

En matière de logement, le budget comble le fossé entre les régions rurales et urbaines. Les habitants des régions rurales vont bé-

néficier de fonds destinés aux infrastructures pour construire des cliniques et des hôpitaux.

Le budget crée un nouvel afflux de cerveaux en provenance des États-Unis, que les gens veulent quitter. Nous pensons aux chercheurs. Nous investissons 1,7 milliard de dollars pour stimuler la recherche. Nous pouvons bâtir un secteur pharmaceutique solide ici. Nous avons le savoir-faire. Nous avons les capacités d'innovation. Nous avons les cerveaux. Pendant la Semaine de sensibilisation au diabète, nous devons nous souvenir de ceux qui ont donné l'insuline au monde: MM. Banting et Best, tous deux Canadiens. Ce n'est pas nouveau; des personnes ont remporté le prix Nobel pour avoir créé l'insuline synthétique permettant de traiter le diabète en Colombie-Britannique. Nous avons les cerveaux. Ce dont nous avons besoin, ce sont des personnes pour faire avancer les choses. Des enveloppes ont été prévues à cette fin.

Dans *Le champ des rêves*, on dit « Si tu le construis, [ils] viendront ». Eh bien, avec ce budget, nous allons le construire, et ils s'en viennent déjà. Le constructeur Saab est ici, et il veut créer un secteur de la défense avec nous. Nous devons protéger notre Arctique. Nous devons travailler avec des pays scandinaves comme la Suède pour qu'ils nous aident à mettre en place une défense solide dans l'Arctique. Saab s'en vient pour construire les avions de chasse.

Le roi et la reine de Suède, eux aussi, s'en viennent ici avec 60 gens d'affaires et représentants d'industries pour travailler avec le Canada, pour construire avec le Canada. Le train est déjà en marche. C'est excitant. Les choses bougent. Demain, le roi et la reine de Suède seront ici, et ça ne fait que commencer. Nous avons la Chine et l'Inde. Nous avons l'Australie qui nous aide pour la défense.

Le monde a changé, et le Canada ne va pas rester sur la touche et attendre de voir ce qui s'en vient. Dans le budget, le Canada sera à la tête de ce changement. Nous allons tracer notre voie. Nous allons contrôler notre identité. Nous avons déjà commencé avec une bonne économie. Nous savons que nous avons l'inflation la plus faible en ce moment. Nous voyons ce qui se passe aux États-Unis. L'autre jour, j'ai entendu des gens parler du prix des denrées alimentaires. Eh bien, je pense qu'une douzaine d'œufs coûte 15 \$ aux États-Unis, mais je viens d'en acheter une pour 4,69 \$ au supermarché près de chez moi.

Je veux dire aux députés de croire au Canada. Nous pouvons y arriver. Nous sommes une nation forte. Nous avons la capacité, les cerveaux, le savoir-faire et l'innovation. Ce qu'il faut, c'est que les gens croient que nous pouvons y arriver. Le reste du monde, par exemple la Suède, y croit. Donc, allons de l'avant. Si nous construisons, ils viendront.

● (1800)

Tako Van Popta (Langley Township—Fraser Heights, PCC): Monsieur le Président, j'ai remarqué que, quand il est question d'économie, les libéraux choisissent très sélectivement les faits et les chiffres qu'ils veulent faire ressortir. Ils disent: « Oh, le ratio de notre dette par rapport au PIB n'est pas aussi mauvais que celui d'autres pays », mais ils omettent systématiquement d'inclure la dette infranationale. Pour pouvoir faire une comparaison valable, il faut l'inclure.

Le budget

Une autre chose dont les libéraux n'aiment pas beaucoup parler, c'est notre retard en matière de productivité par rapport à nos partenaires commerciaux. Il s'agit de la capacité d'un pays à rembourser sa dette et à être productif et prospère. Les libéraux reconnaissent que c'est un problème, car le budget dit, par exemple, que « [l]a productivité demeure faible et freine les gains salariaux des travailleurs ». Ce doit être le cinquième ou sixième budget libéral que j'entends, et chaque fois, les libéraux reconnaissent qu'il y a un problème de productivité, mais ils ne font jamais rien pour y remédier. Pourquoi les Canadiens devraient-ils les croire cette fois-ci?

L'hon. Hedy Fry: Monsieur le Président, le monde a changé. Il s'agit d'un nouveau budget. Le député a brièvement expliqué pourquoi nous devrions nous intéresser à la productivité. Oui, le Canada a pris du retard en matière de productivité. Que faut-il faire pour augmenter la productivité? Il faut former les gens, leur donner des compétences, bâtir des industries et aider celles-ci à se développer afin de créer des emplois. C'est ça, la productivité. Il faut veiller à ce que les femmes puissent intégrer le marché du travail. Il faut veiller à ce que la main-d'œuvre soit diversifiée. Il faut aider les gens à acquérir des compétences. C'est ça, la productivité, et ce budget s'attaque au retard en matière de productivité.

• (1805)

[Français]

Gabriel Ste-Marie (Joliette—Manawan, BQ): Monsieur le Président, lors de la dernière campagne électorale, le gouvernement a choisi d'abolir la taxe sur le carbone pour les particuliers, mais a envoyé un chèque pour les dédommager. Cependant, les provinces, comme le Québec, qui ne paient pas cette taxe sur le carbone parce qu'elles ont leur propre système n'ont pas été indemnisées. Donc, les contribuables du Québec ont, au moyen des impôts et des taxes qu'ils ont payés, contribué à hauteur de près de 900 millions de dollars à ce cadeau électoral.

Est-ce que ma collègue croit, comme moi et ma formation politique, que le gouvernement devrait indemniser les contribuables du Québec pour ce cadeau électoral?

[Traduction]

L'hon. Hedy Fry: Monsieur le Président, c'est très intéressant. La Colombie-Britannique n'a pas reçu de remboursement non plus. Savez-vous pourquoi? C'est parce que la Colombie-Britannique disposait de sa propre taxe sur le carbone. La province l'administrait et elle remettait l'argent à la population sous forme de programmes sociaux. Je ne comprends pas pourquoi une province qui ne participait pas au programme de la taxe nationale sur le carbone devrait être indemnisée pour quoi que ce soit. Est-ce logique pour vous? À mon avis, ce ne l'est pas.

Le vice-président adjoint (John Nater): La députée est une parlementaire chevronnée. Elle sait qu'elle doit adresser ses observations à la présidence.

Une voix: C'est à vous qu'elle posait la question, monsieur le Président.

Le vice-président adjoint (John Nater): J'ai beaucoup d'opinions, mais je n'en ferai pas part à la Chambre.

Nous poursuivons les questions et observations. Le député de Bourassa a la parole.

[Français]

Abdelhaq Sari (Bourassa, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais tout simplement dire que l'avenir ne se subit pas, il se bâtit.

J'aimerais bien que ma collègue nous dise comment ce budget fait pour bâtir. Est-ce qu'il s'agit d'un investissement pour bâtir des immeubles ou bâtissons-nous aussi l'avenir des Canadiens et des Canadiennes? En matière d'infrastructure, ma collègue peut-elle m'expliquer comment ce budget vient également aider pour trouver des emplois, y compris des emplois récurrents après avoir bâti des infrastructures?

[Traduction]

L'hon. Hedy Fry: Monsieur le Président, bâtir ne se limite pas à bâtir des maisons. Il ne s'agit pas seulement de bâtir des logements. Il s'agit de bâtir des industries et des secteurs manufacturiers, de perfectionner les compétences des travailleurs, et de créer des travailleurs.

Je n'hésiterais pas à dire qu'il s'agit d'un budget visionnaire. C'est un budget qui cherche clairement à assurer un avenir solide pour le Canada, par l'entremise de projets visant à bâtir le pays comme l'agrandissement du port de Vancouver, la construction du port de Churchill, l'agrandissement des aéroports, la construction dans les petites régions rurales de tous les réseaux de transmission et de distribution d'électricité dont elles ont besoin. Voilà en quoi consiste le budget. C'est ce que nous avons dit. Comme je le répète toujours: « construisons, et ils viendront », et c'est ce qu'ils font.

Le vice-président adjoint (John Nater): Nous reprenons le débat. La députée de Milton-Est—Halton a la parole.

Kristina Tesser Derksen (Milton-Est—Halton Hills-Sud, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui au nom des citoyens de Milton-Est—Halton Hills-Sud pour vous faire part de mes réflexions sur le budget de 2025 du gouvernement, un budget qui jette les bases d'un nouveau paradigme en matière de développement économique, d'édification nationale et d'investissements de portée historique. C'est un budget qui mise sur le Canada. Ce budget est historique, et il arrive à un moment historique.

Cependant, le moment n'en est pas moins difficile. Nous savons que le Canada est aux prises avec des difficultés économiques récentes en raison des droits de douane injustes imposés par les États-Unis. Ces droits de douane ont contribué à perturber la structure économique mondiale et à rendre les produits inabordables partout dans le monde; ce n'est pas seulement un problème canadien. En fait, nous avons récemment appris que l'augmentation du coût de la vie aux États-Unis est si grave que le président américain a fait marche arrière sur la politique tarifaire qu'il affectionne tant et qu'il a annulé les droits de douane sur certains produits alimentaires qui étaient devenus inabordables pour les Américains et qui le sont toujours.

Les Canadiens savent toutefois que c'est parfois quand les temps sont difficiles qu'une occasion se présente. Il est temps pour nous de réévaluer et de renouveler notre engagement à l'égard de notre propre destinée. Nous pouvons prospérer sans dépendre de qui que ce soit. Nous pouvons satisfaire nous-mêmes à la plupart de nos besoins. Nous avons une population éduquée, travaillante et patriotique. Nous avons de vastes ressources naturelles qui font l'envie du monde entier. Nous avons une philosophie axée sur la collaboration, la qualité et la responsabilité qui fait de nous un partenaire de choix dans le monde pour le commerce, l'investissement et la collaboration.

Les aléas du paysage économique mondial se répercutent sur la vie quotidienne des Canadiens. Le gouvernement a le devoir d'intervenir. Le budget de 2025 est le fondement de notre réponse à ces difficultés. Ici, dans la Chambre du peuple, nous entendons tout ce qui se passe. Nous le ressentons. L'abordabilité, le logement, l'emploi, les jeunes, la criminalité; tous ces sujets nécessitent et méritent notre attention collective.

Tous les Canadiens ont le droit de se sentir en sécurité dans leurs activités quotidiennes et de pouvoir subvenir à leurs besoins fondamentaux. Nous comprenons l'importance d'investir dans des ressources pour rendre les collectivités plus sûres. Voilà pourquoi le budget de 2025 investira 1,7 milliard de dollars répartis sur 4 ans dans la sécurité publique et la sécurité à la frontière, notamment pour embaucher 1 000 nouveaux agents de la GRC et 1 000 nouveaux agents frontaliers. La sécurité dans nos collectivités est également une priorité. En investissant dans les forces de l'ordre et la réforme de la justice, nous nous attaquerons au crime organisé, à la violence armée, au vol de voitures et à de nombreuses autres formes de criminalité. La sécurité constitue le premier pilier de la prospérité.

J'ai 4 enfants qui sont de jeunes adultes. En tant que mère, leurs épreuves sont aussi les miennes. Le taux de chômage chez les jeunes est inacceptable. Au cours des 2 prochaines années, 594 millions de dollars serviront à soutenir 100 000 emplois d'été dans le cadre du programme Emplois d'été Canada. Nous investirons plus de 300 millions de dollars sur 2 ans dans la Stratégie emploi et compétences jeunesse afin d'offrir du travail et du soutien à 20 000 jeunes qui se heurtent à des obstacles dans leurs recherches d'emploi et nous créerons 55 000 possibilités d'apprentissage intégré au travail pour les étudiants de niveau postsecondaire en investissant 635 millions de dollars dans le Programme de stages pratiques pour étudiants.

Le gouvernement a aussi réservé 40 millions de dollars afin de créer un service jeunesse pour le climat qui offrira de la formation professionnelle rémunérée aux jeunes Canadiens de manière à répondre rapidement aux urgences environnementales, à soutenir les activités de rétablissement et à bâtir un Canada résilient pour les années à venir.

Avec le travail viennent la fierté et la satisfaction d'avoir un chez-soi bien à soi. Nous sommes confrontés à une grave pénurie de logements. Afin de remédier à la situation, le gouvernement a affecté 13 milliards de dollars sur 5 ans à Maisons Canada. Cet investissement stimulera l'industrie du logement en mobilisant des partenariats avec le secteur privé afin de construire des logements à un rythme jamais vu depuis l'après-guerre. En collaboration avec les provinces, les territoires, les municipalités et les communautés autochtones, nous augmenterons aussi l'offre de logements de transition avec services de soutien pour les personnes les plus vulnérables.

À court terme, nous offrons un répit en réduisant le coût d'achat des maisons grâce à l'élimination de la TPS pour les acheteurs d'une première maison, ce qui leur permettra de récupérer jusqu'à 50 000 \$ de TPS payée pour une nouvelle maison, de l'argent qui retournera directement dans leurs poches. Nous protégeons également les logements abordables existants en lançant le Fonds canadien de protection des loyers, d'une valeur de 1,5 milliard de dollars, dans le cadre de Maisons Canada, de manière à veiller à ce que les loyers abordables ne soient pas perdus en raison d'augmentations.

Le budget

Afin de donner un répit rapide à près de 22 millions de Canadiens, le gouvernement a mis en œuvre une baisse d'impôt pour la classe moyenne, qui cible précisément les Canadiens des tranches d'imposition inférieure et moyenne. Parallèlement, le gouvernement effectue la transition vers des prestations fédérales automatisées pour les Canadiens en simplifiant les déclarations de revenus fédérales. Ainsi, environ 5 millions et demi de Canadiens recevront les prestations auxquelles ils ont droit, mais qu'ils ne reçoivent pas actuellement simplement parce qu'ils ne produisent pas de déclaration de revenus. Ces prestations appartiennent à la population, et le gouvernement élimine les obstacles pour qu'elle puisse en bénéficier.

Les Canadiens n'ont pas peur de l'effort, et le gouvernement met en œuvre un nouveau programme de recyclage professionnel pour les travailleurs. En fournissant 570 millions de dollars, nous soutiendrons la formation et l'aide à l'emploi pour les travailleurs qui ont été touchés par les droits de douane et les changements sur le marché mondial.

La Charte garantit la sécurité de la personne, ce qui est un principe fondamental du système de santé du Canada, un système envié dans le monde entier et dont tous les Canadiens peuvent être fiers. Le gouvernement consacrera 5 milliards de dollars sur trois ans au fonds pour les infrastructures dans le domaine de la santé. Nous savons que les hôpitaux, les centres de soins d'urgence, les urgences et les facultés de médecine doivent recevoir un financement prioritaire afin qu'ils puissent servir les Canadiens.

● (1810)

Dans ma circonscription, Milton-Est—Halton Hills-Sud, on prévoit la construction d'un tout nouvel hôpital à Georgetown et d'un centre de soins palliatifs, chacun nécessitant des sommes importantes. La proposition du budget de 2025 en matière d'infrastructures de santé est le type de plan qui permettra de soutenir de tels projets. Nos municipalités et nos concitoyens ont besoin de ce soutien.

Mon expérience à titre de conseillère municipale à Milton me donne une perspective éclairée dans ce domaine. Une grande partie de la planification municipale repose sur le financement des infrastructures publiques essentielles. Les municipalités ont des moyens limités pour générer des revenus et ne peuvent pas accumuler de déficits budgétaires, mais elles sont accablées par des responsabilités croissantes, généralement sans le soutien financier correspondant.

Je suis très fière de défendre le budget, qui prévoit 54 milliards de dollars pour la création d'infrastructures publiques essentielles au cours des cinq prochaines années grâce au fonds pour bâtir des collectivités fortes. Ces infrastructures sont indispensables pour aider les municipalités dans leurs efforts visant à faciliter la construction de logements dans nos collectivités.

Bien sûr, avec le développement, nous devons être conscients de notre impact sur notre environnement naturel. Le budget trace la voie vers un avenir vert et prospère, en faisant du Canada une superpuissance énergétique dans les domaines des énergies propres et classiques.

Le budget

Le premier ministre a été clair: le nouveau gouvernement du Canada dépensera moins pour que nous puissions investir davantage. À un moment où les Canadiens subissent des pressions économiques dans leur vie quotidienne, le gouvernement est conscient de son obligation de solidarité avec tous les Canadiens. C'est pourquoi le budget prévoit des économies de 60 milliards de dollars tout en protégeant les services essentiels sur lesquels les Canadiens comptent: les garderies, les soins dentaires, l'assurance-médicaments et le Programme national d'alimentation scolaire du Canada.

Je suis très fière d'être Canadienne et de faire partie d'un gouvernement qui n'a pas peur de prendre des mesures audacieuses et d'affronter de plein fouet les difficultés.

• (1815)

[*Français*]

Le Président: Comme il est 18 h 15, il est de mon devoir d'interrompre les délibérations et de mettre aux voix sur-le-champ toute question nécessaire pour disposer de la motion des voies et moyens n° 2.

Le vote porte sur la motion.

[*Traduction*]

Si un député participant en personne désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

L'hon. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, j'aimerais bien que la motion soit adoptée avec dissidence, mais j'ai l'impression que les députés souhaitent un vote par appel nominal.

Le Président: Convoquez les députés.

• (1900)

[*Français*]

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 50)

POUR

Députés

Acan	Al Soud
Ali	Alty
Anand	Anandasangaree
Auguste	Bains
Baker	Bardeesy
Battiste	Beech
Belanger (Desnethé—Missinippi—Churchill River)	Bendayan
Bittle	Blair
Blois	Brière
Carney	Carr
Casey	Chagger
Champagne	Chang
Chartrand	Chatel
Chen	Chenette
Chi	Church
Clark	Connors
Cormier	Coteau
Dabrusin	Dandurand
Danko	d'Entremont
Deschênes-Thériault	Desrochers
Dhaliwal	Dhillon
Diab	Duclos
Duguid	Dzerowicz
Earle	Ehsassi
El-Khoury	Erskine-Smith
Eyolfson	Fancy
Fanjoy	Fergus

Fisher	Fonseca
Fortier	Fragiskatos
Fraser	Freeland
Fry	Fuhr
Gaheer	Gainey
Gasparro	Gerretsen
Gould	Grant
Greaves	Guay
Guilbeault	Gull-Masty
Hajdu	Hanley
Harrison	Hepfner
Hirtle	Hodgson
Hogan	Housefather
Hussen	Iacono
Jaczek	Joly
Joseph	Kayabaga
Kelloway	Khalid
Klassen	Koutrakis
Lalonde	Lambropoulos
Lamoureux	Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles)
Lapointe (Sudbury)	Lattanzio
Lauzon	Lavack
Lavoie	LeBlanc
Leitão	Lightbound
Long	Louis (Kitchener—Conestoga)
MacDonald (Malpeque)	MacDonald (Cardigan)
MacKinnon (Gatineau)	Malette (Bay of Quinte)
Maloney	May
McGuinty	McKelvie
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McKnight
McLean (Esquimalt—Saanich—Sooke)	Ménard
Mendès	Michel
Miedema	Miller
Mingarelli	Morrissey
Myles	Naqvi
Nathan	Nguyen
Noormohamed	Ntumba
Oliphant	Olszewski
O'Rourke	Osborne
Petitpas Taylor	Powlowski
Provost	Ramsay
Rana	Robertson
Rocheftort	Romanado
Royer	Sahota
Saini	Sarai
Sari	Sawatzky
Schiefke	Sgro
Sheehan	Sidhu (Brampton East)
Sidhu (Brampton South)	Sodhi
Solomon	Sousa
St-Pierre	Sudds
Tesser Derksen	Thompson
Turnbull	Valdez
van Koeverden	Vandenbeld
Villeneuve	Watchorn
Weiler	Wilkinson
Yip	Zahid
Zerucelli	Zuberi — 170

CONTRE

Députés

Aitchison
Allison
Anstey
Au
Bailey
Barlow
Barsalou-Duval
Belanger (Sudbury East—Manitoulin—Nickel Belt)

Berthold	Bexte
Bezan	Blanchet
Blanchette-Joncas	Block
Bonin	Bonk
Borrelli	Boulerice
Bragdon	Brassard
Brock	Brunelle-Duceppe
Calkins	Caputo
Chambers	Champoux
Chong	Cobena
Cody	Cooper
Dalton	Dancho
Davidson	Davies (Vancouver Kingsway)
Davies (Niagara South)	Dawson
DeBellefeuille	Deltell
DeRidder	Deschênes
Diotte	Doherty
Dowdall	Duncan
Epp	Falk (Battlefords—Lloydminster—Meadow Lake)
Falk (Provencher)	Fortin
Gallant	Garon
Gaudreau	Gazan
Généreux	Genuis
Gill (Calgary Skyview)	Gill (Brampton West)
Gill (Calgary McKnight)	Gill (Windsor West)
Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan)	Gill (Abbotsford—South Langley)
Gladu	Godin
Goodridge	Gourde
Groleau	Guglielmin
Gunn	Hallan
Hardy	Ho
Hoback	Holman
Jackson	Jansen
Jivani	Kelly
Khanna	Kibble
Kirkland	Kmiec
Konanz	Kram
Kramp-Neuman	Kronis
Kuruc	Kusie
Kwan	Lake
Lantsman	Larouche
Lawrence	Lawton
Lefebvre	Lemire
Leslie	Lewis (Essex)
Lewis (Haldimand—Norfolk)	Lloyd
Lobb	Ma
Mahal	Majumdar
Malette (Kapuskasing—Timmins—Mushkegowuk)	Mantle
Martel	Mazier
McCauley	McKenzie
McLean (Calgary Centre)	McPherson
Melillo	Menegakis
Moore	Morin
Morrison	Motz
Muys	Nater
Normandin	Patzer
Paul-Hus	Perron
Plamondon	Poillievre
Redekopp	Reid
Rempel Garner	Reynolds
Richards	Roberts
Rood	Ross
Rowe	Ruff
Savard-Tremblay	Scheer
Schmale	Seebach
Shipley	Simard
Small	Steinley
Ste-Marie	Stevenson
Strahl	Strauss
Thériault	Thomas
Tochor	Tolmie
Uppal	Van Popta
Vien	Viersen
Vis	Wagantall
Warkentin	Waugh
Williamson	Zimmer — 168

Motion d'ajournement

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare la motion adoptée.*[Traduction]*

Le vice-président adjoint (John Nater): Je rappelle aux députés qu'ils ne doivent pas prendre de photos à la Chambre. Je demande aux députés qui ont pris des photos de les supprimer immédiatement. Cela vaut pour tous les députés. La Chambre siège, et la masse est sur le bureau. Il est interdit de prendre des photos à la Chambre pendant les travaux.

Je demande à tous les députés des deux côtés de la Chambre qui ont pris des photos de les supprimer et de le confirmer à la présidence.

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 38 du Règlement.

[Traduction]

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

Andrew Lawton (Elgin—St. Thomas—London-Sud, PCC): Monsieur le Président, c'est un grand honneur de prendre la parole à la Chambre. Je suppose que les députés d'en face savaient que je lançais le premier débat d'ajournement ce soir et que c'est pour cette raison qu'un si grand nombre d'entre eux sont encore ici, ce que nous n'avons pas l'habitude de voir au cours du débat d'ajournement. Je leur en suis très reconnaissant.

Je souligne que la question que je pose au gouvernement fait suite à l'adoption par la Chambre de ce que je qualifierais de budget très dangereux pour le Canada et les Canadiens. Il s'agit d'un budget qui consolide un déficit de 78 milliards de dollars, qui engage le Canada à contracter 321 milliards de dollars supplémentaires de dettes au cours des prochaines années et qui permettra au gouvernement de dépenser 55 milliards de dollars cette année uniquement pour le service de la dette. C'est plus que ce que le gouvernement consacre aux transferts aux provinces en matière de santé. C'est plus que ce que le gouvernement dépense en incitatifs fiscaux pour les enfants. C'est plus que ce que le Canada perçoit en TPS.

Si je soulève cette question, c'est pour dire que ces chiffres veulent dire quelque chose. Après 10 années de mauvaise gestion de la part du gouvernement libéral, la situation financière du Canada est désastreuse. Nous avons eu des mises en garde à ce sujet. L'économie canadienne est celle qui se contracte le plus rapidement parmi les pays du G7. Le gouvernement libéral et le premier ministre ont dit qu'il n'y aurait pas de déficit de 78 milliards de dollars, car ils avaient promis que le déficit n'excéderait pas 62 milliards de dollars.

Motion d'ajournement

C'est d'autant plus important que les Canadiens n'auraient pas les moyens de gérer leurs budgets personnels comme le gouvernement gère le budget du Canada. En fait, je ne pense pas que le premier ministre aurait obtenu l'entente qu'il a conclue avec Brookfield s'il avait géré cette entreprise comme il gère désormais le Canada et les finances du pays. Où est le grand banquier qu'on nous avait promis? Où est le grand maître de la finance, celui qui sait tenir le gouvernail contre vents et marées quand la crise frappe? Où est ce premier ministre?

La question que j'ai posée ici il y a quelques semaines et pour laquelle je prends encore la parole aujourd'hui porte sur le secteur de l'automobile. Elgin—St. Thomas—London-Sud compte un grand nombre de travailleurs qui ont été touchés par les fermetures d'usines survenues au cours des dernières semaines. Je parle des employés de l'usine CAMI, dans la circonscription voisine, Oxford, et de ses fournisseurs dans toute la région, y compris dans ma circonscription. Des centaines de mes concitoyens, plus de 1 200 travailleurs, se retrouvent dans une situation économique très précaire parce qu'ils ont perdu leur gagne-pain. Le gouvernement n'a pas tenu la promesse qu'il leur avait faite de défendre le secteur de l'automobile, soit la principale promesse du premier ministre.

Le gouvernement libéral affiche une propension au révisionnisme. Lorsque, de ce côté-ci de la Chambre, nous avons critiqué le premier ministre pour ne pas avoir conclu un accord avec les États-Unis, avec Donald Trump, comme il s'était engagé à le faire au plus tard en juillet, les libéraux ont déclaré que ce n'était pas vraiment ce qu'il voulait dire. Le premier ministre voulait dire qu'il travaillerait en ce sens. Ce n'était pas vraiment une échéance, c'était une ligne directrice. Eh bien, pour les Canadiens qui ont fait confiance au premier ministre pour assurer l'avenir économique de notre pays, c'est ni plus ni moins qu'une promesse non tenue.

Le budget ne contient rien qui ressemble à un plan visant à protéger les travailleurs de l'automobile et les emplois du secteur secondaire dans ma région et dans le reste du pays. À cause du budget, les Canadiens risquent de devoir dépenser davantage pour le service de la dette et de subir une inflation accrue en raison de la dette hors de contrôle et des déficits, et il n'y a aucun plan pour protéger les emplois et assurer l'avenir économique du Canada.

Le premier ministre nous dira-t-il une fois pour toutes que les libéraux ont un plan pour protéger le secteur de l'automobile et révélera-t-il en quoi il consiste?

• (1905)

Karim Bardeesy (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, nous avons assisté à un moment historique à la Chambre, car la motion principale sur le budget a été adoptée. Ce budget contient un plan d'investissements axé sur le logement, les infrastructures, la défense, les compétences et la productivité. Les enveloppes prévues sont destinées à stimuler les investissements du secteur privé et à le mobiliser. Nous prévoyons qu'au cours des cinq prochaines années, le budget attirera au pays 500 milliards de dollars d'investissements supplémentaires de la part du secteur privé, et ces investissements du secteur privé sont vraiment bien accueillis dans les différentes régions du pays.

Je vais donner quelques exemples qui concernent le secteur de l'automobile, et plus particulièrement celui de St. Thomas. Le député doit être au courant du projet de construction d'une nouvelle méga-usine qui vient d'être mise en chantier. Il y aura 3 000 emplois directs, 32 000 mètres carrés de béton et 4 850 tonnes métriques de barres d'armature. Cette importante usine créera des milliers d'em-

plois dans la circonscription du député et, comme il le sait très bien, lorsque des emplois directs sont créés dans le secteur de l'automobile, il y a aussi toutes sortes d'emplois indirects et d'emplois induits.

Le député connaît bien le maire de St. Thomas, qui a déclaré ceci il y a quelques semaines: « Le maire n'a pas arrêté de sourire depuis. » Il parlait de lui-même. Il a poursuivi ainsi: « Les prochaines générations pourront [...] trouver un emploi suffisamment bien rémunéré pour acheter une maison à St. Thomas et faire partie d'une ville vraiment dynamique. » Il s'agit d'un investissement positif dans la prochaine génération de technologies automobiles au Canada, qui, comme nous le savons, sont de plus en plus électriques.

J'invite mon collègue à venir constater les avantages de la croissance à long terme de la technologie des véhicules électriques. C'est quelque chose que l'on reconnaît dans sa circonscription et qui fait partie d'une initiative plus large visant à défendre le secteur automobile, qui comprend également le fait d'être très attentif aux préoccupations qui ont été soulevées.

Le député a mentionné Ingersoll. La ministre de l'Industrie s'est rendue à Ingersoll et à Brampton, où elle s'est entretenue avec les travailleurs et s'est montrée très directe et ferme envers les entreprises qui menacent de ne pas respecter certains des engagements qu'elles ont pris, non seulement envers le gouvernement, mais aussi envers tous les Canadiens, y compris les concitoyens du député.

Nous estimons que c'est la bonne approche à adopter: nous impliquer auprès des travailleurs, nous impliquer auprès du secteur canadien qui est présent ici, et nous impliquer fortement auprès de ceux qui investissent des capitaux afin de leur démontrer l'intérêt d'investir ici, qu'il s'agisse d'entreprises américaines, d'entreprises basées aux États-Unis ou de multinationales.

Encore une fois, tout cela s'inscrit dans le contexte d'un budget que nous considérons comme un budget d'investissement et qui, en réalité, ne correspond pas tout à fait aux préoccupations du député en matière de politique budgétaire. Je pense qu'il se rendrait compte, s'il examinait plus attentivement les tableaux du budget, que celui-ci prévoit, sur une période de trois ans, d'équilibrer les dépenses de fonctionnement et les recettes, et de n'emprunter des fonds que pour financer des investissements en capital. Il se rendrait également compte que ce sont des investissements en capital qui sont favorables à l'économie et qui ouvrent toutes sortes de possibilités pour les habitants de sa circonscription et de tout le pays.

Je trouve que le gouvernement et la ministre de l'Industrie ont été très attentifs aux besoins et aux préoccupations propres au Sud de l'Ontario, et nous sommes très actifs et présents pour garantir les investissements et protéger les emplois qui existent déjà dans la région.

• (1910)

Andrew Lawton: Monsieur le Président, j'entends le mot « investissements » être répété à l'infini. Ce que je n'entends pas, c'est le mot « dépenses », qui présenterait la situation de façon plus honnête. Si nous voulons attirer les investissements du secteur privé au pays, et certainement dans ma région, le gouvernement doit abandonner la taxe sur le carbone pour les industries et réduire la réglementation coûteuse et contraignante. Il faut que le gouvernement admette qu'il a fait disparaître des emplois au cours des 10 dernières années en étouffant les entreprises.

Ce n'est pas en faisant exploser la taille du gouvernement que nous attirerons les investissements du secteur privé. Or, c'est précisément ce que prévoit ce budget. Les libéraux peuvent employer toutes les pirouettes linguistiques qu'ils veulent, mais au bout du compte, le budget va tout de même engendrer 320 milliards de dollars de dette supplémentaire au cours des cinq prochaines années, que les générations futures de Canadiens devront rembourser.

Pourquoi n'y a-t-il aucune voie vers un véritable équilibre budgétaire, et pourquoi ne pouvons-nous pas voir ce que les Canadiens vont obtenir en échange de cet argent qui hypothèque l'avenir des générations futures?

Karim Bardeesy: Monsieur le Président, je siège à la Chambre depuis un peu plus de six mois et j'attends toujours d'entendre parler des mesures positives que le parti d'en face veut prendre pour lutter contre les changements climatiques. Je n'ai encore rien entendu à cet égard; ils n'ont que du négatif à proposer.

Je pense qu'une personne qui se préoccupe des investissements, des besoins en investissements et de l'augmentation des investissements du secteur privé sait qu'il est très important d'avoir une certitude et une prévisibilité en matière de politiques. Au comité de l'industrie, nous avons étudié certaines de ces questions.

Avoir un régime fiscal lié à l'investissement qui est de quatre points de pourcentage inférieur à des taux comparables aux États-Unis, en moyenne, mettre en place des politiques qui offrent une certitude en matière de tarification du carbone pour les industries et mettre en place des politiques qui montrent que nous offrons des prestations d'assurance-emploi, des mesures de soutien à la formation et une série de crédits d'impôt qui soutiennent ce genre d'investissements correspond à l'approche budgétaire que les Canadiens recherchent.

LE COMMERCE INTERNATIONAL

Jeremy Patzer (Swift Current—Grasslands—Kindersley, PCC): Monsieur le Président, avant de commencer, je tiens à dire publiquement que je souhaite un joyeux anniversaire à ma femme. La semaine dernière, le 10 novembre, nous avons célébré nos 18 ans de mariage. Je la remercie de m'avoir enduré pendant 18 ans et d'avoir été à mes côtés tout au long de ce parcours en politique. C'est tout un parcours.

Des voix: Bravo!

Jeremy Patzer: Monsieur le Président, je remercie les députés d'en face ainsi que mes collègues ici présents. Je leur en suis reconnaissant.

Je tiens également à féliciter rapidement les Roughriders de la Saskatchewan d'avoir remporté la Coupe Grey. Évidemment, la saison est longue et il y a beaucoup de parties. C'est un calendrier éprouvant, mais ce sont eux qui en sont sortis vainqueurs grâce à leur travail acharné et à leur excellent travail d'équipe. Je félicite donc les Roughriders de la Saskatchewan.

J'ai posé une question au gouvernement au sujet des droits de douane que la Chine impose sur le canola et les légumineuses canadiens. J'avais aussi une question complémentaire, à un autre moment, sur ce qui se passe avec l'Inde, qui nous impose des droits de douane. En ce moment, ces pays imposent des droits de douane sur nos pois jaunes en particulier. La Chine impose des droits de douane de 100 % sur cette culture, alors que l'Inde impose maintenant des droits de 30 % sur cette culture également.

Motion d'ajournement

J'aimerais simplement présenter quelques statistiques. Selon un article du *Western Producer*, le prix au comptant des pois a diminué d'environ 15 \$ à 20 \$ la tonne depuis que l'Inde a annoncé qu'elle imposait des droits de douane.

Examinons les chiffres. À la 12^e semaine de la campagne agricole, les exportations de pois étaient de 55 500 tonnes. Si l'on fait le calcul, une diminution de 15 \$ du prix à la tonne signifie une perte de 825 000 \$ pour les agriculteurs canadiens, en particulier ceux de la Saskatchewan. Si cette diminution est de 20 \$ la tonne, les pertes s'élèvent à 1,1 million de dollars rien qu'en une semaine. Voilà le genre de pertes avec lesquelles les agriculteurs doivent composer en raison des droits de douane imposés par l'Inde.

Jusqu'à présent, le Canada a exporté un total de 817 400 tonnes de pois cette année. Faisons le calcul. Une diminution de 20 \$ du prix à la tonne signifie des pertes de 16,3 millions de dollars pour les agriculteurs, tandis qu'une diminution de 15 \$ la tonne représente des pertes de 12,2 millions de dollars en raison des droits de douane imposés par l'Inde. Je laisse le gouvernement faire le même calcul pour mesurer l'incidence des droits de douane imposés par la Chine.

Le premier ministre a dit qu'il était l'homme de la situation en temps de crise; jusqu'à présent, quand il quitte le Canada et part en voyage pour parler de commerce avec d'autres pays, les accords sont plus mauvais ou aucun accord ne se concrétise. Il a dit qu'il avait rencontré des représentants de la Chine, et ils ont dit qu'ils s'occuperaient peut-être de cette question après la nouvelle année. Les agriculteurs ne peuvent pas se permettre d'attendre comme le fait le premier ministre; ils ont besoin qu'un accord soit conclu maintenant. La récolte est terminée. Elle est dans les silos. Le temps joue contre les agriculteurs.

Je viens de donner un bref exemple des répercussions sur les liquidités des agriculteurs canadiens. Si le gouvernement continue de rester les bras croisés et d'attendre, les agriculteurs seront encore plus durement touchés. Les prix continueront de baisser.

Nous voyons que le ministre de l'Agriculture ne prend pas la situation au sérieux. Le premier ministre n'a pas réussi à conclure de meilleurs accords ni même à régler les problèmes que d'autres gouvernements ont créés dans le monde.

Nous savons que ces droits de douane sont liés à d'autres mesures prises par le gouvernement. Le premier ministre doit se montrer à la hauteur. Il doit obtenir dès maintenant la suppression des droits de douane imposés par la Chine. Il doit se rendre en Inde ou envoyer quelqu'un là-bas pour expliquer pourquoi les droits de douane doivent être supprimés, afin que les agriculteurs et les exportateurs canadiens puissent à nouveau avoir accès à ce marché. Il faut informer nos partenaires que c'est la meilleure récolte au monde et que les agriculteurs de la Saskatchewan sont les meilleurs dans ce domaine. Le gouvernement devrait travailler pour les agriculteurs, et non contre eux.

● (1915)

Sean Casey (secrétaire parlementaire de la ministre des Anciens Combattants et ministre associée de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de Swift Current—Grasslands—Kindersley de son intervention de ce soir. Je vois qu'il se réjouit de son 18^e anniversaire de mariage et de la victoire de son équipe favorite à la Coupe Grey. C'est une bonne chose.

Motion d'ajournement

La question qu'il soulève est extrêmement grave. Le secteur agricole est d'une importance capitale pour nourrir non seulement le pays, mais le monde entier, et ce, de manière durable. Ce secteur est également un moteur clé de l'économie canadienne, car il contribue de manière importante à notre PIB, à nos emplois et à nos exportations. Cela comprend, bien sûr, les producteurs de canola et de légumineuses de calibre mondial de la Saskatchewan, qui sont les chefs de file de la production de ces cultures au pays.

Nous savons que ces producteurs sont confrontés à une profonde incertitude en raison des droits de douane punitifs sur leurs produits de classe mondiale. Le député a d'ailleurs fourni des exemples et des calculs très précis à cet effet. Le budget qui vient d'être adopté par la Chambre prévoit plus de 639 millions de dollars sur cinq ans pour les mesures suivantes.

Il y a 109,2 millions de dollars en 2025-2026 pour le programme Agri-stabilité afin d'aider les agriculteurs à faire face à de fortes baisses de revenu en raison de la hausse des coûts, des perturbations des marchés et d'autres difficultés en faisant passer le taux d'indemnisation des agriculteurs de 80 à 90 % et le plafond de paiement par ferme de 3 millions à 6 millions de dollars. C'était dans le budget.

Il y a 75 millions de dollars sur 5 ans pour le programme Agri-marketing en vue d'accroître la diversification et d'intensifier la promotion des exportations de produits agricoles et agroalimentaires du Canada, y compris le canola et les légumineuses, dans de nouveaux marchés. C'était dans le budget.

Il y a 97,5 millions de dollars sur 2 ans afin de porter à 500 000 \$, pour les années de programme 2025 et 2026, la limite des avances sans intérêt du Programme de paiements anticipés pour le canola, ce qui permettra aux agriculteurs de payer moins d'intérêts et d'obtenir plus facilement des liquidités pour assumer les coûts engagés jusqu'à la vente de leurs produits. C'était dans le budget.

Il y a 372 millions de dollars sur 2 ans pour mettre en place une mesure incitative pour la production de biocarburants afin de favoriser la stabilité et la résilience des producteurs nationaux de biodiesel et de diésel renouvelable.

Ensemble, ces investissements donneront un coup de pouce aux producteurs canadiens de canola et de légumineuses alors que nous travaillons jour et nuit pour rétablir le rapport de force avec notre principal client.

• (1920)

Jeremy Patzer: Monsieur le Président, j'ai vu l'annonce concernant les fonds alloués. Comme le député le sait fort probablement, Agri-stabilité est en fait un programme dont les frais sont partagés avec les gouvernements provinciaux. Les libéraux disent qu'ils ont fait passer le taux d'indemnisation de 80 % à 90 % et qu'ils ont porté le seuil de 3 millions de dollars à 6 millions de dollars, et tant mieux, mais le député peut-il confirmer aujourd'hui que les gouvernements provinciaux y sont favorables? Les provinces se sont-elles engagées à faire de même? Seront-elles en mesure de s'acquitter de leur contribution financière?

J'ai parlé à beaucoup de producteurs agricoles, et ils disent qu'ils ne sont pas admissibles à Agri-stabilité. Ce programme ne les aidera pas à composer avec la perte d'accès à des marchés. Comme je l'ai dit, des fonds sont mis de côté pour la commercialisation, mais cela ne change rien au fait que la Chine impose des droits de

douane de 100 % et l'Inde, de 30 %, et qu'il y a d'autres obstacles non tarifaires aux quatre coins du monde que le gouvernement n'a absolument pas tenté de faire abolir.

Les provinces ont-elles confirmé qu'elles sont en faveur de ces mesures et qu'elles ont l'argent pour les concrétiser? Le gouvernement s'engagera-t-il aujourd'hui à tenter de faire annuler les droits de douane dès que possible?

Sean Casey: Monsieur le Président, je peux informer le député que les agriculteurs de la Saskatchewan sont une priorité absolue pour le gouvernement. Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire l'a montré en rencontrant à plusieurs reprises les producteurs de canola, notamment en compagnie du premier ministre.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire s'est récemment rendu en Chine pour rencontrer de hauts responsables. Ils ont convenu de relancer les groupes de travail techniques, ce qui constitue une étape déterminante en ce qui concerne les obstacles réglementaires. Dans la foulée de la visite fructueuse du premier ministre auprès du président Xi, nous entendons poursuivre le dialogue et nous cherchons des moyens de soutenir les producteurs de canola et de légumineuses d'ici, qui travaillent à la sueur de leur front.

Nous serons toujours solidaires des agriculteurs canadiens. Nous sommes à l'écoute des producteurs et nous continuerons à l'être.

LES FINANCES

L'hon. Mike Lake (Leduc—Wetaskiwin, PCC): Monsieur le Président, parlant de famille, je dirai que j'ai été élu il y a près de 20 ans. Au moment de mon élection, mes enfants avaient 10 et 6 ans. Cela fait longtemps. Il y a quelques semaines, mon fils a célébré son 30^e anniversaire. J'ai beaucoup parlé de Jaden dans cette enceinte. Dans quelques semaines, ma fille se mariera. Le temps passe vite. Il y a quelques applaudissements pour nos familles chez nous.

Ce qui m'avait amené à me lancer en politique, c'étaient des pré-occupations sur la situation économique et financière du Canada à l'époque. Bien sûr, au milieu des années 2000, il y a eu le scandale des commandites, mais si nous remontons un peu dans le temps, il y a une leçon d'histoire qui, à mon avis, est très importante, et qui a eu lieu sous un gouvernement libéral.

Tout récemment, après le budget, Fitch Ratings a déclaré: « Le budget [...] du Canada, annoncé au Parlement le 4 novembre, met en évidence l'érosion des finances du gouvernement fédéral. » Il a ajouté que « l'expansion budgétaire persistante et l'augmentation du fardeau de la dette ont affaibli son profil de crédit et pourraient accroître la pression sur sa note de crédit à moyen terme ».

Cela s'est déjà produit sous un autre gouvernement libéral. Une génération plus tôt, sous Trudeau père, les gouvernements libéraux ont enregistré des déficits pendant 14 des 15 années consécutives. Passons maintenant à l'ère Mulroney. Beaucoup de libéraux d'en face aiment parler des déficits de l'ère Mulroney, mais je pense qu'il est très instructif en l'occurrence de souligner que les déficits de l'ère Mulroney étaient entièrement attribuables aux intérêts sur la dette de l'ère Trudeau, c'est-à-dire la dette que Pierre Trudeau avait accumulée pendant 14 des 15 années où il a été au pouvoir. C'était un montant faramineux, et les frais d'intérêt ont créé à eux seuls certains des plus imposants déficits de l'histoire du Canada.

En 1994, le gouvernement libéral a présenté un budget qui n'aurait vraiment pas assez loin, et les agences de notation et autres experts financiers ont vivement critiqué ce budget, à tel point que, dans le budget suivant, en 1995, le gouvernement libéral de l'époque, le gouvernement Chrétien-Martin, a dû réduire les transferts en santé et pour les programmes sociaux de 32 % sur 2 ans. À l'époque, il y avait un transfert aux provinces destiné à la santé, aux services sociaux et à l'éducation. On imagine aisément les répercussions que cela a eues dans tout le pays.

Nous vivons actuellement une situation semblable. L'époque de Trudeau fils vient de se terminer. Nous avons connu 10 déficits consécutifs en 10 ans sous le gouvernement de Justin Trudeau.

L'actuel gouvernement est arrivé au pouvoir et a affirmé que ce serait différent. Il se désigne comme un nouveau gouvernement, mais, bien que le premier ministre ait promis de maîtriser les dépenses, le déficit du dernier budget est infiniment plus élevé et nettement supérieur à ce qu'il avait promis en campagne électorale, il y a six mois à peine.

J'espère que le député d'en face, le secrétaire parlementaire, se lèvera pour parler aux Canadiens de son inquiétude concernant l'avenir de tous les programmes sociaux fort utiles qui sont offerts au Canada.

• (1925)

Ryan Turnbull (secrétaire parlementaire du ministre des Finances et du Revenu national et du secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières), Lib.): Monsieur le Président, je félicite le député d'avoir vu grandir ses enfants. J'ai moi aussi des enfants, dont un qui arrivera bientôt. Mon épouse devrait en effet accoucher de ce nouveau membre de la famille en janvier, et je suis très fier de dire qu'il s'agira de ma troisième fille. Je suis très fier de travailler à la Chambre au nom de ma famille et de voir les ressources du pays bien gérées pour les futures générations.

Je suis conscient que le député d'en face a probablement une opinion qui diffère de la mienne, mais examinons un instant ce qu'a récemment déclaré l'ancien directeur parlementaire du budget, le premier à occuper ce poste en fait. Kevin Page a dit: « Vu la conjoncture, je suis à l'aise avec un déficit budgétaire représentant environ 2,5 % du PIB. Notre économie est faible, et nous fonctionnons bien en deçà du taux de croissance potentiel du Canada. » Il a également dit récemment: « Nous devons déployer des ressources considérables pour renforcer la souveraineté politique et économique du Canada [...] Nous avons besoin d'investissements pour diversifier et stimuler la croissance. Nous devons accroître nos capacités de défense. » Voilà exactement les déclarations que je mentionnerais pour montrer que le gouvernement assure une intendance responsable des ressources du pays.

Pour traverser la période difficile dans laquelle nous nous trouvons en ce moment, nous devons investir dans notre pays. Les pays qui ont confiance en eux investissent dans leur propre avenir. Nous vivons une période de profonds changements, et c'est le moment de construire. Ce n'est pas le moment de reculer et de se laisser intimider par les défis qui nous attendent; c'est le moment d'investir. Nous devons repenser nos relations commerciales et nos chaînes d'approvisionnement, protéger et transformer nos industries stratégiques, investir dans des projets majeurs pour bâtir une économie plus forte et montrer que nous croyons en nous-mêmes. Je pense que la confiance en nous-mêmes est essentielle.

Motion d'ajournement

Pour y arriver, nous devons réévaluer la situation, mais aussi procéder à des ajustements importants. C'est pourquoi nous modifions les rouages du gouvernement et réduisons les dépenses liées à son fonctionnement. Nous pourrions ainsi investir davantage dans l'avenir du Canada, créer des emplois bien rémunérés, bâtir notre pays et, bien sûr, faire croître notre économie.

Dans le cadre de ce processus, nous sommes conscients que le gouvernement lui-même peut devenir plus productif. Pour ce faire, nous redimensionnerons la fonction publique pour la ramener à des niveaux plus durables, c'est-à-dire à ceux d'avant la pandémie de COVID-19; nous réduirons les formalités administratives; nous éliminerons les dépenses inutiles; et nous adopterons les technologies nouvelles et émergentes. Bien sûr, nous savons tous que l'intelligence artificielle recèle un grand potentiel pour améliorer la productivité. En prenant toutes ces mesures, nous nous recentrerons sur les résultats et nous répartirons mieux les deniers publics, qui sont limités, afin de catalyser les investissements privés et de bâtir une économie canadienne plus forte et plus résiliente.

Notre plan ambitieux consiste à économiser de l'argent tout en créant un espace budgétaire. La directrice générale du Fonds monétaire international a déclaré que le Canada a agi de façon décisive et que nous devons utiliser cet espace budgétaire supplémentaire pour faire des investissements en capitaux qui peuvent contribuer à la croissance des industries et de l'économie.

Nous avons fait tout cela sans compromettre les programmes sociaux et les prestations fédérales, notamment l'Allocation canadienne pour enfants, les soins dentaires, la prestation pour les personnes handicapées, les services de garde, l'assurance-médicaments, et bien d'autres. C'est une bonne nouvelle pour les Canadiens. C'est une approche responsable, et je crois fermement que les deux agences de notation, Moody's et S&P Global, renouvelleront notre note de crédit AAA, qui est la meilleure au monde.

• (1930)

L'hon. Mike Lake: Monsieur le Président, le député a commencé son intervention pour défendre le gouvernement en citant un ancien directeur parlementaire du budget qui a dit que notre économie était faible. Si les libéraux ont un problème de confiance, le pire conseil que je puisse imaginer, c'est de faire des dépenses pour s'en sortir. Ils disent que ce sont des investissements, mais ce ne sont que des dépenses.

Voici ce qui s'est produit en février 1994, selon un résumé de Reuters:

Le [...] gouvernement libéral présente ce qu'il considère comme un budget rigoureux [...] Il prévoit néanmoins une légère augmentation des dépenses, et la réaction immédiate du public et des marchés est qu'il ne va vraiment pas assez loin [...]

En janvier 1995, un éditorial cinglant publié dans le *Wall Street Journal* et intitulé « Bankrupt Canada » a qualifié le Canada de « membre honoraire du tiers-monde » [...]

Le mois suivant, le gouvernement libéral a été contraint de procéder aux compressions budgétaires les plus brutales de l'histoire du Canada dans les domaines de la santé et des programmes sociaux.

Nous sommes sur la même voie. Qu'est-ce que le député nous propose de faire?

Motion d'ajournement

Ryan Turnbull: Monsieur le Président, je propose que nous investissions dans l'économie et que nous la développions afin de disposer des recettes nécessaires pour réduire le déficit. C'est exactement la cible budgétaire dont nous avons parlé: une baisse du ratio déficit-PIB, de façon à assurer une gestion budgétaire rigoureuse pour les générations futures.

Le premier ministre a récemment déclaré que l'avenir profitera à ceux qui sont capables de faire preuve d'audace en temps de crise. Nous faisons preuve d'audace. Nous investissons dans l'avenir de notre pays afin de créer des emplois, de construire des infrastructures et de renforcer nos capacités de défense.

Je sais que le député d'en face s'est levé à la Chambre avec ses collègues pour demander qu'on se serve de la productivité pour sti-

muler les investissements au pays. Nous avons offert des déductions importantes aux entreprises afin qu'elles puissent réinvestir dans leurs activités et accroître leur productivité. C'est la seule façon de rendre la vie plus abordable. Cela permettra d'augmenter les salaires réels par rapport au coût de la vie au fil du temps, ce qui est précisément notre objectif. Je ne comprends pas pourquoi le député d'en face ne s'en rend pas compte.

Le vice-président adjoint (John Nater): La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée adoptée. La Chambre s'ajourne donc à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 19 h 32.)

TABLE DES MATIÈRES

Le lundi 17 novembre 2025

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

La Loi sur les aliments et drogues

Calkins	3643
Projet de loi C-224. Deuxième lecture	3643
Lamoureux	3645
Thériault	3646
Morrison	3646
Lamoureux	3646
Thériault	3647

Les voies et moyens

Avis de motion

Sarai	3648
-------------	------

La Loi sur les aliments et drogues

Projet de loi C-224. Deuxième lecture	3649
Cody	3649
Duguid	3650
Gaudreau	3651

Priviège

Les documents budgétaires distribués aux députés

Kayabaga	3652
----------------	------

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Le budget

L'exposé financier du ministre des Finances

Motion	3652
Block	3652
Belanger (Desnethé—Mississippi—Rivière Churchill) ...	3654
Lemire	3654
McCauley	3654
Berthold	3654
Lamoureux	3656
Beaulieu	3656
McCauley	3656
Lamoureux	3657
McCauley	3658
Gaudreau	3658
Romanado	3658
Sari	3659
Berthold	3660
Gaudreau	3660
Brière	3660
Lewis (Haldimand—Norfolk)	3660
Lamoureux	3662
Lemire	3662
Menegakis	3662
Morin	3663
Lamoureux	3664
Gaudreau	3665
McCauley	3665
Chang	3665
Menegakis	3667

Lemire	3667
Ntumba	3667
Miedema	3668
Patzer	3669
Beaulieu	3669

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Gordon Quan

Fry	3670
-----------	------

Le terrorisme

Baber	3670
-------------	------

Le Tibet

Bardeesy	3670
----------------	------

Le budget

Arnold	3670
--------------	------

Les jeunes entrepreneurs

Miedema	3671
---------------	------

Les politiques sur les drogues

Au	3671
----------	------

La Journée nationale de la philanthropie

Nguyen	3671
--------------	------

La Fédération d'étudiants en médecine du Canada

Mazier	3671
--------------	------

Le Tibet

Brunelle-Duceppe	3671
------------------------	------

Peter Baylis

Fisher	3672
--------------	------

Le budget

Roberts	3672
---------------	------

L'Edmund Fitzgerald

Sawatzky	3672
----------------	------

Le budget

Hallan	3672
--------------	------

La Journée mondiale du diabète

Brière	3672
--------------	------

Les champions de la Coupe Grey

Tolmie	3673
--------------	------

Le Tibet

Maloney	3673
---------------	------

QUESTIONS ORALES

Le budget

Poilievre	3673
Carney	3673
Poilievre	3673
Carney	3673

Poillievre	3674	Gainey	3679
Carney	3674	DeRidder	3679
Poillievre	3674	Hajdu	3679
Carney	3674	DeRidder	3679
Poillievre	3674	Hajdu	3680
Carney	3674		
La justice		La tarification du carbone	
Poillievre	3674	Godin	3680
Carney	3674	Guilbeault	3680
		Ho.	3680
Les relations canado-américaines		Solomon	3680
Blanchet	3674	Konanz	3680
Carney	3674	Robertson	3680
Blanchet	3674	Barrett	3681
Carney	3675	Hodgson	3681
Le budget		L'économie	
Blanchet	3675	Barrett	3681
Carney	3675	Hodgson	3681
Les finances		La défense nationale	
Lantsman	3675	Malette (Bay of Quinte)	3681
Champagne	3675	McGuinty	3681
Lantsman	3675		
Champagne	3675	La sécurité publique	
Cobena	3675	Gill (Abbotsford—Langley-Sud)	3681
Hajdu	3676	Sahota	3681
Cobena	3676	Vis	3681
Hajdu	3676	Sahota	3682
Lefebvre	3676	Uppal	3682
Lightbound	3676	Sahota	3682
Paul-Hus	3676		
Lightbound	3676	L'infrastructure	
Paul-Hus	3676	Villeneuve	3682
McGuinty	3676	Lightbound	3682
Garon	3677		
Champagne	3677	L'éthique	
		Holman	3682
Les nominations gouvernementales		MacKinnon	3682
Garon	3677		
Joly	3677	Le logement	
		Boulerice	3683
L'économie		Champagne	3683
Dancho	3677		
Zerucelli	3677		
Dancho	3677		
McLean (Esquimalt—Saanich—Sooke)	3678		
		AFFAIRES COURANTES	
Les finances		Le directeur parlementaire du budget	
Berthold	3678	Le Président	3683
Lightbound	3678		
Berthold	3678	Réponse du gouvernement à des pétitions	
Lightbound	3678	Lamoureux	3683
Muys	3678		
Long	3678	Les comités de la Chambre	
		Ressources humaines, développement des	
Le changement climatique		compétences, développement social et condition des	
May	3678	personnes handicapées	
Carney	3678	Morrissey	3683
		Falk (Battlefords—Lloydminster—Meadow Lake)	3683
L'économie			
Goodridge	3679	Le Code criminel	
Valdez	3679	Baber	3683
Goodridge	3679	Projet de loi C-257. Présentation et première lecture	3683
		Adoption des motions; première lecture et impression du	
		projet de loi	3683

Pétitions	
Un projet de logement supervisé	
Vis	3684
Le parentage partagé	
Brock	3684
Le Falun Gong	
Bezan	3684
Questions transformées en ordres de dépôt de documents	
Lamoureux	3684

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Le budget	
L'exposé financier du ministre des Finances	
Motion	3684
Kayabaga	3684
Miedema	3684
McCauley	3685
Garon	3686
Lamoureux	3686
Garon	3687
Strauss	3687
Lamoureux	3689
Garon	3689
Lobb	3689
Deschênes-Thériault	3690
Ho	3691
Thériault	3692
Villeneuve	3692
Desrochers	3692
Patzner	3693
Ste-Marie	3694
St-Pierre	3694
Lobb	3694
Eyolfson	3695
Ste-Marie	3696
Gunn	3696
Lamoureux	3697

Ste-Marie	3698
Menegakis	3698
Ntumba	3700
Fortin	3700
Leslie	3700
Epp	3700
Lamoureux	3702
Thériault	3702
Lawton	3703

Priviège

Le directeur parlementaire du budget	
McCauley	3703

Le budget

L'exposé financier du ministre des Finances	
Motion	3706
Iacono	3706
Garon	3707
Ntumba	3707
Patzner	3708
Ste-Marie	3708
Fry	3708
Van Popta	3709
Ste-Marie	3710
Sari	3710
Tesser Derksen	3710
Adoption de la motion	3713

MOTION D'AJOURNEMENT

L'industrie automobile	
Lawton	3713
Bardeesy	3714
Le commerce international	
Patzner	3715
Casey	3715
Les finances	
Lake	3716
Turnbull	3717

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>